Quis ut Deus ? | Dieu premier servi

TOME III | N° 1

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Paraissant le 15 de chaque Mois

DEUXIÈME ANNÉE

N° 1 — 15 JANVIER 1913

ABONNEMENTS { France et Belgique. . . . **20** fr. par an.
{ Étranger . . . . **25** —

Prix du Numéro : **2** francs

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

EN VENTE :

A PARIS

Aux Bureaux de la Revue

96, Boulevard Malesherbes, XVII

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

B. HERDER, Publisher
17, SOUTH BROADWAY
Saint-Louis. Mo (États-Unis)



LIVRAISON DU 15 JANVIER 1913

SOMMAIRE

I. — Notre première année 3
La Rédaction.

II. — L'Initiation dans les Sociétés Secrètes. 28
II. — *Initiation aux Mystères maçonniques.*
Charles Nicoullaud.

III. — Des Sectes 70
Ar. Milous.

IV. — Le Septennat de la Séparation.
Une Œuvre Maçonnique 81
Albert Monniot.

V. — Statistique Universelle de Franc-Maçonnerie en 1912 . . 98
J. Deruys.

VI. — Sommaires et Analyses.
Paul Knak. *Kleiner Führer durch die Geschichte und organisation der Freimaurerei im allgemeinen und der deutschen Grosslogen in besondern.* (Petit guide à travers l'histoire et l'organisation de la Franc-Maçonnerie en général et des Grandes Loges allemandes en particulier 101
D. Albrecht.

PARTIE DOCUMENTAIRE

VII. — Index documentaire.
I. *Compte rendu des Sciences occultes* 106
N. Fomalhaut.
II. *Documents anciens et mensuels* 142
A. Martigue.

VIII. — Bibliographie Maçonnique du F∴ Peeters-Baertsoen . 177

Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles.

Toute la correspondance, concernant la Revue, doit être adressée à son Secrétaire, M. Victor DESCREUX, **96, Boulevard Malesherbes,** Paris, xviie.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

La table des matières de la 1re année sera envoyée incessamment.

Quis ut Deus ? | Dieu premier servi

TOME III | N° 1

REVUE INTERNATIONALE

DES

SOCIÉTÉS SECRÈTES

Paraissant le 15 de chaque Mois

DEUXIÈME ANNÉE

N° 1 — 15 JANVIER 1913

ABONNEMENTS { France et Belgique. . . . **20** fr. par an.
Etranger . . . . **25** —

Prix du Numéro : **2** francs

ON S'ABONNE EN FRANCE, SANS FRAIS, DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Les Abonnements sont annuels et partent du 1er Janvier

EN VENTE :

A PARIS

Aux Bureaux de la Revue

96, Boulevard Malesherbes, XVII

Librairie des Saints-Pères
83, Rue des Saints-Pères

B. HERDER, Publisher
17, SOUTH BROADWAY
Saint-Louis, Mo (Etats-Unis)



Notre Première Année

A nos amis et à nos abonnés, tous nos vœux sincères et reconnaissants.

La *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* vient de clore sa première année d'existence. A-t-elle rempli son programme ?

En janvier 1912, nous promettions à nos lecteurs de préciser l'action des Sociétés Secrètes à l'aide du document international, et de compléter nos articles par un *Index* qui, devenant la source précieuse de données éclectiques et de rapprochements cosmopolites, aiderait à dégager sûrement la synthèse universelle des questions maçonniques [1]. Avons-nous été fidèles à notre programme ?

Ce n'est pas à nous de le dire ; mais nous pouvons du moins constater que notre documentation s'est élargie, puisque notre *Index* occultiste et maçonnique a presque doublé les derniers numéros de la Revue.

En tout cas, nos douze livraisons, distinctes des fascicules de la bibliographie Peeters, se composent, non plus de 960, mais de 1348, pages, et formeront avec la table, cet indispensable outil de travail,

1. *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, janvier, 1912, p. 26, 27.

Un rédacteur de la *Chronique de Bruxelles* reproduisait notre prospectus d'annonce, le 30 décembre 1911, et ajoutait :

« On annonce la publication de documents maçonniques « sensationnels »

« Au risque de faire tort à cet organe, nous apprendrons à nos lecteurs que les « documents » de ce genre se trouvent chez tous les bouquinistes, dans le casier des livres à dix centimes.

« Ce sont, comme on le voit, d'inestimables raretés ».

Ce grotesque farceur nous rendrait bien service s'il nous indiquait les bouquinistes qui vendent à 10 centimes les documents maçonniques. Qui sait s'il ne l'a pas écrit de bonne foi ? Les francs-maçons sont souvent les vrais frères ignorantins, même en maçonnerie.



un volume dépassant 1400 pages. Aussi diviserons-nous l'année 1913 en deux tomes [1].

A cette preuve typographique, nous ajoutons des témoignages de chaude sympathie, mais seulement pour remercier ceux qui nous les ont adressés. Nous tenons particulièrement à nommer *La France antimaçonnique* avec son vaillant rédacteur, M. de la Rive ; *La Bastille*, avec nos amis MM. Copin-Albancelli et Louis Dasté : en Italie, *La Correspondance de Rome ;* en Belgique, le *Bulletin Antimaçonnique ;* en Irlande, le *Irish Catholic* de Dublin ; au Canada, *La Vérité* et l'*Action Sociale* de Québec[2]. Inutile d'ajouter que l'expression de notre reconnaissance atteint au premier chef nos collaborateurs d'hier et de demain.

Comme les peuples qui n'ont pas d'histoire, notre « Revue » naissante n'a pas encore essuyé le feu de l'ennemi. Un seul article important a paru le 5 septembre 1912 dans *The American Tyler-Keystone* (p. 98). Nous jugeons opportun de le reproduire et d'y répondre.

JUSTICE

« La Franc-Maçonnerie ne reconnaît pas d'autre pouvoir exécutif que celui du Grand Architecte de l'Univers. Elle n'a pas d'*Index Expurgatorius* qui condamne toutes les opinions opposées à ses enseignements. Au contraire, l'Esprit de la Maçonnerie sollicite l'investigation des deux côtés de toute question. Elle est en cela en curieux contraste avec les usages et les lois de l'Eglise Romaine Catholique, qui interdit à son clergé et à ses membres l'accès à toute littérature condamnée par le Pape, autant qu'une simple condamnation verbale peut le faire, car nous savons que c'est la règle, dans les cercles maçonniques, que toute littérature antimaçonnique, et surtout celle qui vient de nos ennemis avoués, doit être scrupuleusement discutée et examinée. Les librairies maçonniques affichent de tels ouvrages pour les répandre, et les *leaders* maçonniques implorent leurs frères de les lire et d'en tirer leurs conclusions personnelles.

« Il nous arrive de France un catalogue de plus de 900 ouvrages sur la Franc-Maçonnerie ou sur des sujets qui s'y rattachent, com-

1. Plusieurs abonnés nous ayant exprimé le désir de relier en deux volumes l'année 1912, la couverture jointe à l'envoi de la table, portera la mention : Tomes I et II.

2. Nous remercions spécialement le P. Coüet, O. P. de son article du 9 mars 1912 dans l'*Action Sociale* de Québec, et M. Hacault de celui de *The Fortnightly Review* (novembre 1912).

En France, *La Croix*, l'*Univers*, l'*Aquitaine* de Bordeaux ont souvent attiré bienveillamment l'attention sur notre Revue ; en Italie, la *Correspondance de Rome* vient de reproduire notre article sur *Les Missionnaires et la F.·. M.·.*. Nous leur en sommes très reconnaissants.



prenant des ouvrages anti-maçonniques. Nous trouvons spécialement notée la « *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* », organe mensuel anti-maçonnique, avec la liste des articles et de leurs signataires pour le premier semestre de 1912.

« Parmi les collaborateurs, nous trouvons notre vieil ami, le Père Gruber (S. J.), qui pendant qu'il habitait l'Autriche, fut choisi, comme étant le plus apte à le bien faire, pour écrire, dans la « *Catholic Encyclopedia* », éditée en Amérique l'an dernier, la partie qui traite de la Franc-Maçonnerie, du Modernisme et des sujets qui leur sont apparentés.

« Quelques-uns des titres des articles de fonds de cet organe officiel de « l'Anti-Maçonnerie » sont dignes de figurer dans la littérature anti-maçonnique du passé — et particulièrement dans la partie de celle-ci que l'on prétend être non-Romaine Catholique (*sic*).

« Le premier numéro de la *Revue*, celui de Janvier, donne, sous la rubrique *La Société Secrète*, une esquisse du programme qui sera suivi. Puis, vient un exposé de la soi-disant origine de l'initiation secrète dans la tentative des Juifs de faire quelque chose d'horrible à la vraie religion, sous le titre : *De l'Initiation chez les Juifs.*

« D'autres articles lumineux à titres significatifs sont les suivants que nous traduisons librement :

Janvier : *Les Deux Tactiques*, Copin Albancelli.

Février : *Les premiers protecteurs de la Franc-Maçonnerie internationale Moderne*, Ch. Nicoullaud.

Statistique universelle de la Franc-Maçonnerie en 1911, J. De-ruys.

Documents des quartiers généraux de la Maçonnerie Internationale à Rome (au lieu de : *Documents maçonniques de l'Agence Internationale Roma*) *(!!!).*

Mars : *Les Origines Maçonniques de la Révolution Française*, Gustave Gautherot.

La Vraie Solution des Questions fondamentales concernant la Franc-Maçonnerie, Hermann Gruber, S. J.

Les Principes fondamentaux de la Tactique secrète anticatholique, Copin-Albancelli.

La Franc-Maçonnerie devant le Socialisme et le Syndicalisme, Albert Monniot.

Avril : *Les « Boy-Scouts »*, Jean Bidegain.

Mai : *Un Fiasco maçonnique à l'aurore du vingtième siècle de l'ère chrétienne*, Flourens.

Juin : *L'Occultisme dans les Sociétés Secrètes*, Ch. Nicoullaud.

L'Œuvre Internationale dans la Politique et les Finances (au lieu



de : *L'Internationale Ouvrière et les Internationales politique et financière*), ALBERT MONNIOT.

« Notre intention en citant les articles ci-dessus est tout simplement de montrer que la partie cléricale de l'Eglise Romaine Catholique professe encore la croyance que tout mouvement qui prend naissance hors de l'Eglise Romaine lui est, par ce fait même, hostile, et doit, selon toute nécessité, venir de ses ennemis jurés, les Francs-Maçons. Remarquez que l'Occultisme, le Rosicrucianisme, les Boys-Scouts, l'anticatholicisme, et la Révolution Française, aussi bien que les troubles politiques et financiers, sont imputables, d'une manière ou de l'autre, à la Franc-Maçonnerie, suivant cet organe officiel d'anti-maçonnerie.

« Supposons que tout ceci soit vrai, il devient clair alors qu'une organisation formidable a été échafaudée dans le seul but de détruire cette terrible puissance nommée Franc-Maçonnerie.

« Si ces choses sont fausses, et si la Franc-Maçonnerie n'est pas le résultat d'un complot juif gigantesque pour détruire la Chrétienté, il reste évident que la grande organisation anti-maçonnique n'en existe pas moins. Cette organisation comprend théoriquement quelque 15.000.000 de personnes dans les Etats-Unis, bien des fois le nombre des Maçons.

« Il est parfois réconfortant de penser qu'on nous tient en telle effroyable terreur et que nos ennemis nous considèrent comme une si grande puissance, alors que nos meilleurs amis se donnent le mot pour nous tomber dessus à la moindre incartade. C'est peut-être aux anomalies qui résultent de cette situation que sont dus l'attitude et le sourire engourdis dont quelques-uns se plaignent lorsqu'ils nous crient : « Voyez donc les grimaces que cet individu nous fait » ! Nous devrions certainement garder un œil ouvert pour parer les coups que l'individu en question pourrait nous envoyer. Il sera trop tard lorsqu'on aura frappé ».

J. W. NORWOOD.

Pour le rédacteur de cet article, ce qui nous divise, c'est la question religieuse, et il conclut à une formidable association anti-maçonnique qui ne comprendrait pas moins de 15 millions d'adhérents rien que pour les Etats-Unis.

Chose étrange ! les mêmes questions fondamentales divisent souvent les anti-maçons eux-mêmes ; et on nous reproche parfois de ne pas reproduire au bas de tel ou tel article la note insérée au verso de notre couverture : *Certaines questions maçonniques, encore à l'étude, peuvent être traitées à un point de vue différent ; nous croyons utile de faire connaître ces diverses solutions, tout en laissant aux auteurs la responsabilité de leurs articles* ».

De nos jours, les écrivains les plus éminents et les plus critiques,



soit maçons, soit anti-maçons, tiennent pour incontestable que la franc-maçonnerie spéculative date de 1717. D'après eux, elle s'est greffée sur les corporations des maçons ouvriers. Pour les uns, ce fut une simple substitution avec l'emprunt du nom; pour les autres, la Maçonnerie moderne se servit des chartes, de la liturgie et du symbolisme des gildes et des confréries du moyen âge ; pour tous, il n'y a pas lieu de rechercher plus haut ni plus loin d'autres origines. Dès lors, pas d'origine occultiste dérivée des mystères du paganisme: Alexandre Lenoir et Schaurer ont habilement rapproché les initiations de l'Inde et de l'Egypte des réceptions maçonniques, ce n'est que du roman. Pas d'origine juive; la légende qu'Anderson et Oliver font remonter à Adam, que bon nombre d'historiens limitent à Moïse et surtout à Salomon, que Mitchell trouve parmi les Esséniens est d'invention monastique et se trahit par la classification des sept sciences qui rappelle le *trivium* et le *quadrivium* de la Scolastique. Pas d'origine templière, brillante hypothèse de Ramsay. Pas d'origine rosicrucienne; sait-on même si les Rose-Croix ont existé ? Aussi faut-il conclure avec l'auteur anonyme de l'article « Franc-Maçonnerie », dans la *Grande Encyclopédie*[1] que « l'acte de naissance de la Franc-Maçonnerie est la fondation de la Grande Loge de Londres, le 24 juin 1717 ».

La question est-elle close? Un acte de naissance qui ne donne que le nom de l'enfant est bien incomplet; et lorsque cet enfant apparaît dès le premier jour à l'âge adulte, capable de conquérir le monde en quelques années, il est permis de douter qu'il n'ait ni père ni mère. Or, c'est un peu le cas de la Maçonnerie moderne, telle qu'on nous la présente.

Certes, nous sommes loin de rejeter, sous prétexte de falsification, les travaux des critiques sérieux, francs-maçons ou non. Un tel argument, poussé à l'extrême, détruirait du même coup la Maçonnerie et l'Anti-maçonnerie, et personne ne pourrait établir une origine proche ou lointaine, ni traiter aucune question maçonnique, si les documents étaient d'avance et inévitablement entachés de mensonge. Bien qu'il y ait lieu d'être fort circonspect, surtout lorsque l'écrivain franc-maçon aborde un sujet qui touche au secret et au serment juré, il est inadmissible que tout ce qui vient de lui soit apocryphe et controuvé. Mais a-t-il lui-même une documentation intégrale? Peut-il toujours affirmer qu'il dit toute la vérité? Alors pourquoi la discipline du secret s'applique-t-elle même à la littérature franc-maçonne ? Pourquoi ces comptes-rendus des convents, qui ne sont pas déposés aux bibliothèques publiques? Pour-

1. Tome XVII, p. 1079-1099 (Paris, Ladmirault 1886-1896.



quoi ces Revues dont on refuse l'abonnement aux profanes ? Les publications spécialement documentaires de la Loge des *Quatuor Coronati* ou de *Manchester Association for Masonic Research* nous sont refusées. On nous cache donc la vérité ; et, en tout cas, de tels procédés ne sont pas faits pour gagner notre confiance au point de vue littéraire et historique.

Puis, comment réclamer notre assentiment, alors que les francs-maçons diffèrent entre eux au sujet de ces questions capitales ?

Dans notre numéro de Juillet (p. 595), nous relevons le passage suivant, extrait de l'analyse de l'*Histoire de la Franc-Maçonnerie allemande exposée dans ses lignes fondamentales* par Friedrich Kneisner :

« Sur la question de l'origine de la franc-maçonnerie, l'auteur ne se prononce pas. Il rappelle seulement les hypothèses émises par les divers historiens : La franc-maçonnerie provient-elle des Sociétés et Académies du moyen âge ? Ou bien de l'Ordre des Templiers et de la stricte Observance ? A-t-elle son point de départ, comme le voulait Nicolaï, dans les Rose-Croix ? Ou faut-il le chercher dans la Kabbale juive et la mystique allemande ? Faut-il le faire remonter au vieux roi Athelstan (925-940) ? Est-elle la continuation des anciennes corporations de tailleurs de pierres, comme le pensent de savants historiens, Kloss, Findel, Schwalbach, Begemann ? Ou bien n'est-elle pas antérieure à la première Grande Loge fondée à Londres en 1717 ? Le problème, on le voit, reste ouvert, et peut-être y a-t-il dans chacune de ces hypothèses une part de vérité ».

Nous ignorons la valeur critique de cet auteur, encore est-il qu'il a étudié tous ses devanciers, sans être convaincu de leurs conclusions[1].

L'auteur anonyme, dont nous citions plus haut l'article « Franc-Maçonnerie » dans la *Grande Encyclopédie*, admet la thèse du F.·. Begemann. Cependant, nous lisons dans cet article :

« Parmi les influences qui contribuèrent à l'évolution de la Confrérie des Francs-Maçons, il faut citer les écrits de Bacon, de Dupuy, de Cominius et des Rose-Croix. C'est là qu'ils puisèrent une partie du nouveau mysticisme substitué par eux au mysticisme catholique. L'ouvrage de Bacon dont nous parlons est la *Nouvelle Atlantide*, où le philosophe décrit l'île de Bensalem et la Société secrète de la maison de Salomon ; celui de Dupuy sur la *Condamnation des Templiers* (paru en 1650) attira l'attention sur cet ordre fameux ; Cominius, qui se rattachait aux Frères Moraves, prêcha dans ses livres l'épuration des religions ; dans sa *Pansophia* et sa

1. Le F.·. Albert Churchward, 30e, publie actuellement une série d'articles sur les origines de la F.·. M.·. qu'il fait remonter aux mystères païens. Cet auteur est docteur médecin et membre des grandes sociétés savantes de la Grande-Bretagne. Voir *The Freemason*, 14, 21, 28 décembre 1912, et 4 janvier 1913.

Panergesia, il plaida pour l'humanitarisme, recommandant de bâtir « un temple à la Sagesse, d'après les principes, règles et lois du Grand Architecte, Dieu lui-même », édifice où trouveraient place, non seulement les chrétiens, mais tous les hommes. Cet idéal est sensiblement celui que se proposèrent les fondateurs de la Grande Loge de 1717. Ils subirent l'ascendant du déisme, mouvement religieux dont les principaux chefs furent Toland et Collins ; ils rejetaient tous les dogmes, toute idée de révélation, sacrifiant à la critique et au rationalisme tout le contenu des religions en dehors de l'affirmation fondamentale de l'Etre Suprême. Cette tendance, favorisée par les hommes les plus éclairés, se répandit dans les loges.

« En même temps que le rationalisme scientifique, la Renaissance avait suscité un renouveau de mysticisme naturaliste : alchimistes, astrologues, théosophes pullulent. Ils forment de petits clans, des sociétés se transmettant mystérieusement leurs chimères ; disciples de la kabbale, du néoplatonisme ou des rêveurs arabes, se rencontrent dans ces sociétés, espérant acquérir, retrouver les secrets de la transmutation, de la pierre philosophale, de l'eau de jouvence, comme on avait trouvé l'art et la littérature de l'antiquité. Ces espoirs furent centralisés en Allemagne dans la Société des Rose-Croix *(Roseæ-Crucis)*, qui apparut vers l'an 1600. Elle se donna pour fondateur un certain Christian Rosencreuz, qui aurait rapporté d'Orient les secrets les plus précieux retrouvés depuis dans sa tombe, cent vingt ans après sa mort. Dès 1615, l'*Echo* expose comment Jésus était affilié aux Mystères antiques. L'exposé ironique que Valentin Andrea fit, en 1616, de l'Ordre des Rose-Croix fut pris au sérieux et en détermina le succès. Dans toute l'Allemagne Rhénane se multiplièrent les chapitres. Ils se propagèrent dans les contrées voisines, Pays-Bas, Italie, Angleterre. A Londres, leur apôtre fut Fludd, qui devint le chef des Mystiques et Hermétiques anglais. Ce mouvement généralisa l'idée que les enseignements secrets transmis à l'intérieur de certaines confréries avaient une valeur incomparable, et indirectement les confréries maçonniques en bénéficièrent. Au lieu d'en faire de simples sociétés théistes et rationalistes à l'image des Académies italiennes, on attacha un grand prix au vieux rituel, au symbolisme et à tout ce mystère qui agissait vivement sur les imaginations ».

Ces lignes ne dénotent-elles pas une influence rosicruciennnes, qui, mieux approfondie, serait précieuse aux partisans de l'origine occultiste de la Maçonnerie ?

Notre numéro de novembre (p. 1046) contient la traduction du discours du Grand Chapelain de la Grande Loge de l'Etat de New-York, tel que le rapporte le *Compte-rendu du 43e Conseil de délibération des Corps du rit écossais ancien et accepté de la juridiction maçonnique septentrionale des Etats-Unis d'Amérique*. Ce discours



a pour titre : *La Maçonnerie prit son berceau dans le Judaïsme.* Nous concéderions facilement que le F∴ Van de Walter n'a pas l'esprit critique du F∴ Begemann, mais il n'en est pas moins intéressant de voir cette opinion d'une origine juive de la Maçonnerie reproduite dans une publication qui représente une partie franc-maçonne considérable, et incontestablement la plus intelligente, des Etats-Unis. D'ailleurs, ne trouverait-on pas quelque appui sur ce point dans certains articles de la nouvelle publication maçonnique : *Le Symbolisme ?* Toujours est-il que son fondateur, le F∴ Oswald Wirth, semble chercher, lui aussi, l'origine des symboles maçonniques qui sont la base de l'Ordre, quand il écrit :

« Il s'agit, en effet, d'achever en France l'œuvre du F∴ Blatin, tout en travaillant, dans le monde entier, à la régénération initiatique de la Franc-Maçonnerie. Notre institution est arrivée à l'âge où elle doit prendre conscience d'elle-même. La période de son développement instinctif est close : il lui faut maintenant discerner nettement son but, et savoir par quels moyens d'action il est réalisable. Le passé doit nous livrer le secret de l'avenir, en ce sens, qu'il nous appartient de retrouver la *Parole perdue* de la véritable connaissance initiatique ».[1]

Laissons le F∴ Wirth en quête de la *Parole perdue*. Peut-être, malgré ses réticences annoncées, daignera-t-il nous faire part de ses recherches, qui seront assurément intéressantes, bien que trop élevées parfois pour ses FF∴ comme pour les profanes. Nous n'affirmons pas qu'il trouvera quelque origine rosicrucienne, occultiste ou juive à la Maçonnerie ; mais ce qu'il écrira en toute sincérité, aussi bien que nos articles sur ces questions, c'est de la lumière, éclairant tout au moins des Sociétés secrètes de jadis et d'aujourd'hui, théosophiques dans l'Inde, initiatiques dans l'Egypte

1. *Le Symbolisme*, Programme de la Revue, octobre 1912, p. 1 : Paris, Hugonis, 6, rue Martel. — Nous regrettons que le F∴ Oswald Wirth ajoute :
« Sans doute, il ne saurait être question d'imprimer ce qui ne doit pas être lu par des personnes étrangères à notre Ordre. Toute publication tombe forcément dans le domaine public. Mais, sans trahir aucun secret, il est possible d'instruire ceux qui ont droit à l'instruction. Le symbolisme est en cela une suprême ressource. Il nous permettra de tout dire, sans commettre la moindre indiscrétion.
« Tout en écrivant pour les initiés, nous nous efforcerons d'ailleurs d'être instructifs pour tous nos lecteurs, fussent-ils nos adversaires. Nous voudrions pouvoir mettre chacun à même de se faire une opinion impartiale sur la Franc-Maçonnerie, dont nous ne ferons aucunement l'apologie systématique. Comme institution purement humaine, elle a ses faiblesses et ses petits côtés. Ce n'est pas à nous de les dévoiler, mais nous chercherons à faire notre profit des reproches justifiés que nous sommes susceptibles d'encourir. Un ennemi vigilant à guetter nos erreurs peut nous rendre de précieux services ».

On ne garde pas de secrets sans altérer la vérité.



la Grèce et Rome, kabbalistiques en Judée, et bien plus apparentées peut-être qu'on ne le soupçonne à la Franc-Maçonnerie. Quant aux Juifs, il est un point désormais acquis pour nous : s'ils ne sont pas les fondateurs ou les inspirateurs de la Maçonnerie, ils en sont de nos jours, mieux que les protestants eux-mêmes, les bénéficiaires, peut-être les chefs. Alors les francs-maçons ont-ils donc des chefs et obéissent-ils à un pouvoir visible ou occulte ?

Ce Comité directeur serait-il, à en croire Gougenot des Mousseaux, une filiale du Sanhédrin ?

« La Maçonnerie, écrit-il[1], cette immense association dont les *ra-*

1. Gougenot des Mousseaux, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens*, p. 338 ; Paris, Wattelier, 1886.

Le F∴ Norwood se trompe d'ailleurs en nous faisant dire que « la Franc-Maçonnerie serait le résultat d'un gigantesque complot juif pour détruire la chrétienté. ». Nous y voyons des juifs, mais ils n'y sont pas seuls, et nous ignorons si leur influence y est prépondérante. Toutefois, nous sommes très enclins à la suspecter, malgré l'article *Freemasonry* de la *Jewish Encyclopædia* (New-York et Londres, 1902-1907, t. V., p. 503 et seq.) dont voici les principaux passages :

« On entend par Franc-Maçonnerie les institutions, rites et principes d'une société secrète qui se consacre à développer les sentiments fraternels et la moralité parmi les membres de l'Ordre. Dans sa forme moderne, elle semble avoir paru en 1717, se répandit dans les Iles Britanniques et de là sur le continent ; elle arriva en Amérique en 1729. Dans les phases préliminaires qui aboutirent à la F∴ M∴, on trouve des traces de l'influence de Judah Temploh, constructeur d'un modèle du Temple de Salomon, qui visita l'Angleterre sous le règne de Charles II. On lui attribue la peinture ou l'emploi d'un blason qui ressemble beaucoup à celui qu'adoptèrent, par la suite, les francs-maçons d'Angleterre (*Transactions of the Jewish historical Society, II*). La Société prétend à une affiliation avec l'antique corporation des maçons (*Opinion* d'Oliver). Un des grades les plus élevés est rattaché à la légende de la mort d'Hiram Abif grâce à un passage mal interprété de *II Chroniques*, II, 13. Cette légende peut avoir sa source dans une légende rabbinique, d'après laquelle tous les gens qui avaient travaillé à la construction du Temple furent mis à mort, afin qu'ils ne pussent bâtir un second temple pareil au premier. Hiram lui-même fut transporté au ciel comme Enoch (*Pesik* VI, 25 a. Ed. Friedmann). Toutefois, dans les premières phases de la F∴ M∴, il n'est point question de Salomon (Firt, *Early history and antiquities of Free Mas.*, p. 181, Philadelphia, 1875) et il n'est rien dit d'Hiram dans la constitution de 1723, la première qui ait été imprimée. (R. F. Gould, *History of the Free Mas.*, IV, 365).

« Le langage technique, le symbolisme, les rites de la F∴ M∴ sont pleins d'idées juives et de termes juifs : (Urim, — Thummin, — Acharon Schilton, Rehum — Sephirot. — Jachin — Ish Chotzeb). Cf. *I Reg.* V, 18 et la liste des termes ci-dessous), mais ils ont pu être dérivés, sans l'intermédiaire des juifs, des commentaires sur l'Ancien Testament. Beaucoup de ces termes sont tirés du récit biblique de la construction du Temple de Salomon (*I. Rois*, V et seq.) et les deux colonnes Jachin et Boaz jouent un rôle important dans la symbolique maçonnique. Dans le Rite Ecossais, toutes les dates sont indiquées dans les documents officiels, d'après les mois hébreux et l'ère hébraïque, et l'on fait usage de l'ancien alphabet hébraïque (samaritain ou phénicien). L'imposteur Cagliostro parait avoir introduit quelques termes de la Cabale dans son rite de Misraïm ; mais ces termes ont pu être empruntés à la Cabale chrétienne.

« Les antisémites modernes, surtout les Catholiques Romains, tentent d'identifier la Franc-Maçonnerie avec le propagandisme juif ; ils vont jusqu'à soutenir que tout le mouvement est dirigé par cinq ou six juifs qui en sont les chefs suprêmes. Mais la seule influence juive dont on puisse démontrer la réalité est l'introduction du degré de *Kohen* par un certain Martinez Pasqua-



res initiés, c'est-à dire dont les chefs réels, qu'il faut se garder de confondre avec les chefs nominaux, vivent dans une étroite et intime alliance avec les membres militants du judaïme, princes et initiateurs de la haute Cabale ! Car il importe de le répéter, cette élite de l'Ordre, ces chefs *réels* que *si peu* d'initiés connaissent, et qu'ils ne connaissent pour la plupart que sous des noms de guerre, fonctionnent dans la profitable et secrète dépendance des cabalistes israélites. Et ce phénomène s'accomplit grâce aux habitudes de rigoureuse discrétion auxquelles les assujettissent des serments et des menaces terribles ; grâce encore à la *majorité* de membres juifs que la mystérieuse constitution de la Maçonnerie asseoit dans son conseil souverain ».

Ici encore s'ouvre une question des plus controversées et des plus mystérieuses.

La solution maçonnique conclut à peu près à la négation de tout pouvoir directeur.

Voici ce qu'écrit à ce sujet notre auteur anonyme[1] :

lis, et il n'est point prouvé qu'il fût juif. MACKEY, *Enc. of Free Mas.* constate que c'était un Allemand qui acquit la connaissance de la Cabale juive pendant ses voyages en Orient. On prétend aussi que Stéphen Morin, fondateur du Rite Écossais en Amérique, était juif. Il n'y en a aucune preuve, mais il est probable que MM. Hays et Isaac da Costa, qui reçurent leurs grades de Morin, et les introduisirent dans la Caroline du Sud vers 1901, étaient juifs. Toutefois la seule preuve d'une influence juive bien nette est dans ce fait qu'une branche particulière de certaine section de la Franc-Maçonnerie, semble avoir été introduite par des Juifs dans la Caroline du Sud.

« Et même on peut soulever des doutes à ce sujet. La Franc-Maçonnerie proprement dite fut introduite dans la Caroline du Sud dès 1736 (DE SAUSSURE, *History of Free Masonry in South Carolina*, p. 5, Charleston, 1878). Le Rite Écossais ancien et accepté, avec les trente-trois degrés additionnels, paraît avoir été institué en 1786, à Charleston, bien que l'organisation actuelle du Conseil Suprême ne remonte qu'à 1801. Mais les juifs qui reçurent leurs grades de Stephen Morin semblent n'avoir pas dépassé le 25e du Rite de Perfection, ainsi qu'on peut le voir par la généalogie suivante tirée de STEVEN (*Cyclopedia of Fraternities*, p. 50, New-York, 1899).

(Suit cette généalogie).

« Dans toutes ses phases consécutives, la Franc-Maçonnerie sortit des mains des juifs jusqu'en 1801. On prétend aussi que les juifs introduisirent la Franc-Maçonnerie en France dès la Révolution. Une des branches de la Société, le Suprême Conseil du Grand-Orient, eut pour S. G. C. (Souverain Grand Conseiller), de 1868 à 1880, Adolphe Crémieux. Il introduisit l'usage de faire confirmer le S. G. C. par les Loges, alors qu'auparavant le titulaire était désigné par son prédécesseur. En Allemagne, l'entrée des Loges fut longtemps interdite aux juifs. En 1836, la Grande Loge d'Amsterdam protesta auprès de la Grande Loge d'Allemagne contre le refus de celle-ci d'accueillir certains candidats à raison de leur religion juive. De 1868 à 1876, la question de l'admission des juifs fut discutée avec quelque chaleur. Bien que, dans cette dernière année 1876, la majorité des Loges fût favorable à l'accueil, la majorité des deux tiers exigée ne fut point obtenue (GOULD, *l. c.*, p. 248-250). En Angleterre, il existe un certain nombre de Loges formées uniquement de juifs, mais en règle générale, ils font partie des Loges ordinaires, où un grand nombre d'entre eux sont arrivés à des grades très élevés ».

(Suit la liste des principes, expressions techniques qui ont du rapport avec les idées et le langage des juifs).

1. Le R. P. GRUBER (*The Catholic Encyclopedia*, art. *Masonry*, t. IX, p. 772) écrit dans le même sens : « En fait, il n'existe dans la Franc-Maçonnerie au-



« La confrérie maçonnique est universelle, en ce sens que toutes les confédérations et les groupements particuliers se regardent comme faisant partie d'un même tout, comme membres d'une même famille, quelles que soient les différences de situation sociale, de nationalité, de croyances. Les francs-maçons ne sont d'ailleurs liés les uns aux autres que par l'acceptation des principes moraux communs. Leur union fraternelle ne comporte pas de pouvoir central unique, pas d'unité de direction, en un mot, rien qui ressemble à un organisme politique international ou à une corporation religieuse. Ils se réunissent en groupes qui s'administrent eux-mêmes (loges) et forment dans l'intérieur de chaque pays une confédération dirigée par une grande loge (appelée encore Grand Orient ou Suprême Conseil ; bien que souvent une grande loge dépasse le cercle des frontières de sa nation, et se voie rattacher quelques loges étrangères, il ne s'agit là que d'exceptions ; d'autre part, dans beaucoup de pays, il existe plusieurs confédérations ou grandes loges rivales, sans que d'ailleurs ces dissidences soient très profondes. Chacune des grandes loges nationales est complètement indépendante, autant que l'Etat lui-même l'est des Etats voisins. Néanmoins la Franc-Maçonnerie est une, et, en théorie, toutes les loges particulières ne forment qu'une loge idéale ; de même que les hommes, quelle que soit leur nationalité, appartiennent tous à l'humanité. La fraternité maçonnique s'étend donc à tous les francs-maçons indistinctement ; ce cosmopolitisme, qui lui est commun avec la plupart des religions, a valu à la franc-maçonnerie des attaques injustes et passionnées, alors qu'il est un de ses plus beaux titres à l'estime et à l'admiration ».

Le F∴ Wirth va plus loin et proclame l'indépendance des loges. Voici le passage d'une lettre parue dans *The American Freemason* :[1]

« En droit maçonnique, seules les Loges pratiquant trois degrés sont régulières et légitimes. J'estime même que les *Grandes Loges* sont toutes irrégulières, qu'elles constituent un abus, une superfétation, dont l'inutilité est facile à démontrer. Car, si nous posions la question : « A quoi sert un gouvernement maçonnique » ? je me demande ce que pourraient répondre les partisans de nos fameuses juridictions. Je prétends qu'une vraie Loge est majeure, qu'elle doit savoir se conduire elle-même, en s'inspirant des principes maçonniques, et qu'elle ne doit pas être tenue en tutelle.

cune autorité pour établir de telles règles « inviolables » ou lois fondamentales. Au point de vue strictement judiciaire, les « Old Charges » (Anciens Règlements) eux-mêmes, qui, selon les constitutions d'Anderson, contiennent les lois immuables, n'ont un caractère d'obligation légale qu'en tant qu'ils sont insérés dans le « Livre de la constitution » de chaque Grande Loge ». (FISCHER, I, 14 sq. — GRODDECK, I sq. 91 sq., *Handbuch*, 3e éd., II, 154).

1. *Le Symbolisme*, décembre 1912, p. 77.



« Supprimons donc ces parlements maçonniques qui légifèrent si piteusement et ces pouvoirs exécutifs qui jouent à la souveraineté. Si les Loges le jugent utile, elles peuvent former entre elles des groupements, des fédérations d'entente commune, surtout en vue du travail et du résultat à obtenir, mais sans se soumettre nécessairement à une loi commune.

« Que chacune légifère librement pour son propre compte, en vue de ses besoins, et l'on s'en trouvera mieux.

« Plus je vais, plus je me persuade même que l'universalité réelle de la Franc-Maçonnerie ne peut se baser que sur l'indépendance des Loges. Il faut que chacune cherche, de sa propre initiative et sous son propre contrôle, à faire pour le mieux, une large tolérance constituant alors le ciment de l'universelle fraternité. Nous aurons à travailler à l'affranchissement progressif des Loges, en montrant le tort que font les gouvernements maçonniques, sources de toutes les discordes ».

Prise à la lettre, cette solution maçonnique n'est pas admissible, elle paraît même quelque peu ingénue. La vraie fraternité est d'essence évangélique et sa pratique dans les premières communautés chrétiennes, qui n'avaient « qu'un cœur et qu'une âme », arrachait aux païens ce cri d'admiration : « Voyez comme ils s'aiment » ! Cependant cette fraternité n'a jamais fait de tous ces divers groupements une communauté idéale; le lien d'union sociale fut, dans l'Eglise naissante comme aujourd'hui, la hiérarchie ecclésiastique, seule capable de réduire les dissidents et d'excommunier les hérétiques. Et l'on voudrait nous faire croire que la déformation de cette vraie fraternité en solidarité et humanitarisme maçonniques suffit à la construction d'une loge idéale confondant toutes les loges et tous les ateliers dans une unité de pensée, de vouloir et d'action? C'est du rêve et de la poésie, mais ce n'est pas de la réalité.

Aussi plusieurs anti-maçons, parfois des plus estimés, ont-ils opposé à la solution maçonnique une solution mystique. Leur raisonnement est fort simple. Ils ont constaté les points de contact et de ralliement de la Maçonnerie internationale : l'attaque contre l'Eglise catholique (le papisme) ; la défense de la trahison (affaire Dreyfus) ; la glorification de l'anarchie (affaire Ferrer) ; le pacifisme antipatriotique (conférences de Berlin, Bâle, Paris, Londres, etc.) ; le programme du laïcisme (morale indépendante, négation de tout dogme, suppression de tout symbole ou emblème confessionnel) : ils ont expérimenté que ces actes familiers à la Maçonnerie, qu'elle couvre des mots de bien, de progrès, de lumière, de vie, constituent ce qu'on a toujours appelé le mal, l'ignorance, les ténèbres, la mort, et qu'il suffit, pour s'en convaincre, de suivre



l'œuvre maçonnique en France, à la grande Révolution ou à l'heure actuelle, pour voir que c'est une œuvre de décadence ; de l'envisager en Portugal, pour établir qu'elle a fait reculer la civilisation d'un siècle ; de l'observer en Turquie, pour l'accuser de l'effondrement de tout un peuple ; de la démasquer dans l'effort mondial de la laïcisation scolaire, dont l'effet immédiat est la criminalité juvénile et la menace de la révolution sociale ; convaincus dès lors que cette armée cosmopolite, avec une sélection de quelques troupes conscientes, si bien disciplinées qu'elles entraîneront fatalement les trop nombreux bataillons inconscients du but final et de la besogne qu'on leur impose, n'est autre que l'armée du mal, ces anti-maçons en ont conclu qu'elle a pour chef Satan lui-même [1]. Le

1. Dans son remarquable article sur la Maçonnerie, le R. P. GRUBER rappelle deux fois l'*Hymne à Satan* de Carducci. Comme toutes les Sociétés secrètes se pénètrent et concourent au même but, il nous paraît curieux de rapprocher de l'Hymne de Carducci les deux sonnets du fameux occultiste Stanislas de Guaita, à Dieu et à Satan. Toutefois, nous n'attachons pas plus d'importance qu'il n'y a lieu à ces blasphèmes rimés. Une fois l'inspiration refroidie, la raison et la conscience peuvent se ressaisir, et nous ne mettons pas en doute la conversion finale de Stanislas de Guaita :

Les Paroles d'un Maudit

A Charles Delacour.

I

S'il est vrai, Dieu puissant — ô toi que j'adorai —
Qu'en paradis, où dort ta muette indolence,
Tu te laisses bercer au soupir qui s'élance
De mon corps maladif et de mon cœur navré ;

O vieux sphynx impassible, ô vieux juge abhorré,
Oui, peseur scrupuleux à la fausse balance,
Peux me sauver d'un mot, et gardes le silence,
Moi, putrescible atome, oui, je t'insulterai !

Avant que de rouler à l'éternité d'ombre
Où doit rôtir ma chair dans le grand brasier sombre,
Les poings crispés au ciel, je hurlerai trois fois :

— « Monstre, sois anathème ! ». Et ma rancœur sublime
Montera, mariée aux foudres de ma voix,
Comme un encens de haine exhalé de mon crime !

II

Quant à toi, Lucifer, astre tombé des cieux,
Splendeur intelligente aux ténèbres jetée,
Ange qui portes haut ta colère indomptée,
Et gonfles tous les seins de cris séditieux ;

Par toi seul, j'ai connu le mépris oublieux
Du Seigneur et de sa puissance détestée ;
J'ai ressenti, — sceptique et railleur, presque athée —
Les plaisirs inouïs de l'amour radieux !

Tu m'ouvris l'océan des voluptés profondes,
Dont nul n'a su tarir les délirantes ondes ;
Tu m'appris à goûter le charme de l'enfer.

On y souffre, il est vrai. — L'on y jouit quand même,
Puisqu'on y peut baver sa bile. — O Lucifer,
Mon bourreau de demain, je te vénère — et t'aime !

STANISLAS DE GUAITA.

Janvier 1883.



début de l'Encyclique *Humanum Genus* les confirme dans leur conviction [1]. Puis Saint-Martin, Bœhme, Swedenborg n'ont-ils pas conduit leurs initiés jusqu'à la communication directe avec Satan ?

1. « Depuis que, *par la jalousie du démon*, le genre humain s'est misérablement séparé de Dieu, auquel il était redevable de son appel à l'existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre l'un pour la vérité et pour les vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. — Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Eglise de Jésus-Christ dont les membres, s'ils veulent lui appartenir du fond du cœur et de manière à opérer leur salut, doivent nécessairement servir Dieu et son Fils unique, de toute leur âme, de toute leur volonté. Le second est le royaume de Satan. Sous son empire et en sa puissance se trouvent tous ceux qui, suivant les funestes exemples de leur chef et de nos premiers parents, refusent d'obéir à la loi divine et multiplient leurs efforts, ici pour se passer de Dieu, là pour agir directement contre Dieu. Ces deux royaumes, saint Augustin les a vus et décrits avec une grande perspicacité sous la forme de deux cités opposées l'une à l'autre, soit par les lois qui les régissent, soit par l'idéal qu'elles poursuivent : et, avec un ingénieux laconisme, il a mis en relief dans les paroles suivantes le principe constitutif de chacune d'elles : *Deux amours ont donné naissance à deux cités : la cité terrestre procède de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu ; la cité céleste procède de l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi.* — Dans toute la suite des siècles qui nous ont précédés, ces deux cités n'ont pas cessé de lutter l'une contre l'autre, en employant toutes sortes de tactiques et les armes les plus diverses, quoique non toujours avec la même ardeur, ni avec la même impétuosité.

« A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la Société des *francs-maçons*. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions, et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus-Christ ». (*Lettres apostoliques de Léon XIII*, t. I, p. 243 ; Paris, édition des *Questions actuelles*, s. d.).

Dans le numéro de juin (p. 531), nous avons donné et commenté d'un mot le passage suivant du discours du F∴ Oswald Wirth à l'*Alliance spiritualiste*. « Pareille conception faire remonter l'origine de la Maçonnerie à la création de l'homme et des Anges, il est vrai, ne peut procéder que d'un esprit d'orgueil diabolique. Aussi n'a-t-on pas hésité à rattacher la Maçonnerie à Lucifer, le chef des anges révoltés ! Ici encore, le mythe est acceptable, car, s'il y a eu insurrection dans le ciel, antérieurement à toute création matérielle, c'est qu'il devait y avoir de terribles abus à la cour céleste ! Que Lucifer se soit révolté tout seul, cela eût pu être de sa part un indice de mauvais caractère, chose difficilement explicable, étant donnée sa qualité d'archange. Mais, puisqu'une bonne part des légions angéliques se sont rangées de son côté, il faut croire que la révolte était motivée par des abus hurlants de l'administration divine ! En somme, le Porte-Lumière représente l'esprit d'émancipation, et, à ce titre, la *Maçonnerie accepte* d'être luciférienne ».

« Le F∴ Wirth passe à bon droit pour un maçon sage, éclairé et libéral, et il importait extrêmement de tenir de sa bouche dans des termes mesurés, tout en restant impies, que la Franc-Maçonnerie est contre Dieu. Peu importe, dans la circonstance, que Lucifer soit un mythe ou un être réel, c'est le premier des révoltés et la Maçonnerie, récemment éclose en 1717 ou apparentée aux Rose-Croix, aux occultistes et aux kabbalistes, du moment qu'elle se réclame d'un tel chef, est une association de révoltés contre Dieu, contre le Christ et contre l'Eglise. C'est en vain que, dans sa péroraison, le F∴ Wirth a voulu prôner une Maçonnerie éclectique acceptant les bribes de vérités de toutes les religions, il n'a pas eu la crânerie de sa sœur maç∴, Mme Gédalge, qui, elle au moins, a courageusement jeté le catholicisme par dessus bords. En tout cas, la Franc-Maçonnerie est bien *luciférienne* : cela nous suffit ».



Et la double expérience de Doinel, citée plus loin dans l'article de M. Nicoullaud, n'est-elle pas concluante?

Non.—Que Satan ait un commerce immédiat et momentané avec certains francs-maçons, c'est possible. Il n'y a là que la contrefaçon des extases mystiques, dont les privilégiés sont autant, sinon plus que les autres fidèles, sujets de leurs supérieurs ecclésiastiques. Mais il rentre dans l'ordre providentiel que tout, en ce monde, relève d'un pouvoir humain, et de même que le Christ, chef invisible de l'Eglise catholique, est représenté visiblement ici-bas par le Pape, de même Satan, chef invisible de l'armée du mal, ne commande que par des hommes, libres même de se soustraire à ses ordres et à ses inspirations.

La solution rationnelle nous semble évidemment située entre la solution maçonnique et la solution mystique. Il existe un gouvernement humain qui dirige la Maçonnerie. Est-ce l'oligarchie des Grands Orients et des Grandes Loges? Est-ce un Comité supérieur [1]? Est-ce un Pouvoir occulte? Nous n'avons pas heureusement à trancher ici cette question; mais on nous permettra, je pense, d'ouvrir largement notre Revue à tous les articles sérieux qui en tentent l'essai. Craignons d'ailleurs de compliquer la Maçonnerie, et de la rendre plus ténébreuse encore qu'elle ne l'est. Les francs-maçons sont des hommes comme nous et ils agissent de même. Il faut peut-être craindre de leur prêter trop de puissance diabolique, et ne pas admettre d'intervention surnaturelle dans les Sociétés secrètes, fussent-elles occultistes et spirites, sans en avoir une preuve authentique. Plus encore, il se peut que nous soyons trop enclins à soupçonner une puissance occulte lorsque les choses n'ont rien de caché. Le soulèvement subit et international lors de l'exécution de Ferrer a dévoilé l'action d'un pouvoir directeur communiquant un mot d'ordre à toutes les puissances maçonniques. Pour atteindre un résultat aussi foudroyant, que faut-il? Une dépêche chiffrée du F∴ Morayta au F∴ Magalhaès Lima, au F∴ Nathan et aux autres grands maîtres ou chefs politiques du monde entier, et vous expliquerez amplement cette protestation mondiale. Le point essentiel était de s'appuyer sur l'opinion et sur la mentalité maçonniques, en réclamant l'abaissement de la couronne d'Espagne

1. Dans le numéro de Décembre 1912 (p. 1201), une citation de Papus nous révèle un groupement ésotérique de Rose-Croix au nombre de dix. Il n'est pas probable que ce soient les chefs de la Maçonnerie; mais il se peut fort bien qu'il faille les chercher dans des sociétés superposées, agissant par des suggestions plutôt que par des ordres positifs. Quoi qu'il en soit, ils existent, par la simple raison qu'il n'y a point de corps sans tête, point de société sans gouvernement, point d'armée sans général, point de peuple sans pouvoir public : *Tolle unum, est turba* ; *adde unum, est populus.*



et l'exaltation de l'anarchiste qui fut l'auteur de la « Semaine rouge » de Barcelone. De telles revendications trouveront toujours un éclatant écho dans les loges.

D'un dernier mot, signalons encore, après l'origine et l'organisation de la Maçonnerie, son but antireligieux.

Quelques anti-maçons de marque prétendent que le dernier mot de la Maçonnerie, c'est la corruption. Souvent, ils appuient leur déduction de l'exemple des sociétés hiératiques et mystiques de l'antiquité. Cette raison n'est pas irréductible. Selon les Pères de l'Eglise[1], Satan était le dieu des cultes païens ; sur son ordre, l'homme s'était couché à terre et l'avait adoré, *si cadens, adoraveris me*. L'archange déchu n'avait plus qu'à effacer dans l'homme l'image de Dieu et à le rabaisser au niveau des êtres insensés.

Le psalmiste en fait la triste constatation quand il dit : « L'homme, créé dans l'honneur, ne l'a pas compris ; il s'est ravalé jusqu'aux animaux sans raison et il leur est devenu semblable »[2]. C'était la corruption.

Depuis lors, Dieu a restauré l'humanité dans le Christ, par son Eglise. Satan répondra au mage Cyprien qui lui demande des incantations victorieuses des résistances de la vierge chrétienne Justine : « Mon art est impuissant contre ceux qui professent vraiment la foi du Christ [3] » ; et Cyprien quittera ce maître terrassé et vaincu pour suivre à son tour le Christ et devenir son martyr avec Justine. Le champ de bataille a changé ; avant tout, c'est l'Eglise qu'il faut vaincre pour lui reprendre les âmes baptisées, et, selon l'axiome de la Haute-Vente italienne : « Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques », la corruption n'est pas le but, mais l'infaillible moyen de l'atteindre.

Ce but irréligieux, qui fait de la Maçonnerie la Contre-Eglise, et dont M. Norwood semble un peu sourire, n'a pas d'ailleurs rallié complètement l'adhésion de tous les anti-maçons. En principe, plusieurs distinguent entre les Constitutions de 1723, première édition d'Anderson, et celles de 1738, lors de la publication de la bulle de Clément XII. Le R. P. Gruber fait bien ressortir ces différences. Ce savant critique cite le premier article des Anciens Règlements (Old Charges), tiré de l'original d'Anderson (1723), où il est écrit : « Un maçon est obligé, par son engagement, à obéir à la loi morale, et, s'il entend exactement l'Art, il ne sera jamais un stupide athée, ni un irréligieux libertin. Mais quoique, dans les temps an-

1. D. Augustinus. *De civitate Dei*. lib. VIII, IX, X : Migne, P. L. XLI. col. 223-316.

2. Ps. XLVIII, 13 et 21.

3. Fête de S. Cyprien et de Ste Justine, 26 septembre.



ciens les Maçons fussent tenus, dans chaque pays, d'être de la religion, quelle qu'elle fût, de ce pays ou de cette nation, on croit maintenant plus avantageux de les obliger seulement à cette religion en laquelle tous les hommes sont d'accord, laissant à chacun ses opinions particulières, c'est-à-dire d'être *gens honnêtes et sûrs* ou hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les dénominations ou croyances qui puissent les distinguer ; ce par quoi la Maçonnerie devient un centre d'union et le moyen d'entretenir une véritable amitié entre des personnes qui auraient été perpétuellement éloignées ». Le R. P. Gruber donne ensuite le texte de 1738, et il convient que ces Constitutions maçonniques, totalement différentes des Anciennes Constitutions chrétiennes, qui commandaient la fidélité à Dieu et à l'Eglise, l'accomplissement des devoirs religieux, la mise en garde contre les hérésies, se résument dans une loi morale, tolérante, cosmopolite, et il conclut : « Cette *religion universelle de l'humanité*, qui fait disparaître graduellement les divisions accidentelles entre les hommes, dues aux opinions particulières ou religieuses, aux préjugés nationaux, sociaux, tel sera le lien d'union entre les membres de la Société maçonnique, conçue sur le modèle de la société humaine en général. « *Humanité* », voilà le mot employé pour désigner le principe essentiel de la Maçonnerie (GRODDECK, *Handbuch*, 3e édition, I, p. 466 et seq.) Ce mot apparaît dans une adresse maçonnique de 1747 (OLIVER *Remains*, I, 96, 332) [1].

On le voit, dès la première Constitution de 1723, la Maçonnerie spéculative et philosophique proclame la religion naturelle, qu'elle veut humanitaire pour qu'elle devienne internationale. C'est la base des *Droits de l'homme* opposés aux *Droits de Dieu*, la négation de l'ordre surnaturel, la suppression de tout dogme et de toute morale révélés, en un mot, c'est en germe la Contre-Eglise, adversaire irréconciliable de l'Eglise catholique, dont elle nie l'origine, dont elle attaque la doctrine, dont elle écarte les préceptes, dont elle récuse l'autorité.

Tout au moins cette religion humanitaire est-elle encore déiste ? On a beaucoup discuté sur le sens qu'il faut attribuer à ces mots maçonniques : « *le Grand Architecte de l'Univers* ». Plusieurs articles, et tout particulièrement celui de M. Hacault, du Canada, nous ont édifiés sur la pensée religieuse de Pike. Le R. P. Gruber écrit à ce sujet dans le même article [1]:

1. GRUBER, *Encycl. cath.*, art. *Masonry*, IX p. 773.
2. GRUBER, *Ibid.*, p. 777-775. — Il y a à peine quelques mois, lors de l'installation de la loge *Acacia di Diamante* à Rome, le F∴ Orateur Giulio Roméo, 30e, a donné, au milieu d'un flot d'invectives blasphématoires contre l'Eglise et le Pape, la définition suivante du Grand Architecte de l'Univers:



« A vrai dire, tout est ambiguité dans la Franc-Maçonnerie. Les textes de 1723 et de 1738, de la loi fondamentale concernant l'athéisme, sont formulés avec une obscurité voulue. L'athéisme n'est pas positivement condamné, il est désavoué, juste assez pour satisfaire aux exigences de l'époque, alors qu'une profession déclarée eût pu être fatale à la Maçonnerie. Il n'est point dit que l'on n'admettra point les athées, il n'est point dit qu'un Maçon ne doit pas être athée ; il est dit simplement que *s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais un stupide athée*, c'est-à-dire qu'il ne soutiendra point, ne professera point l'athéisme d'une manière stupide, en émettant par exemple des assertions qui mettraient la Maçonnerie en fâcheuse réputation. Et même un athée stupide de cette sorte ne reçoit pas d'autre blâme que celui de ne rien entendre à l'Art ; jugement théorique, dépourvu de sanction pratique.

« Un tel désaveu serait fort propre à encourager le positivisme moderne, ou l'athéisme scientifique. On ne peut guère prendre plus au sérieux le rejet de l'athéisme par les Grandes Loges anglaises, américaines, et par quelques Loges allemandes dans leur lutte avec le Grand Orient de France. Il est vrai que la Grande Loge

» Ici, en ce temple consacré au Grand Architecte de l'Univers, c'est-à-dire à l'Ame Universelle, selon la conception de Leibniz et de Bruno, ou selon d'autres, à la cause inconnue qui régit, en s'y mêlant le travail incessant des forces de la nature, — en ce temple, où n'arrivent point les passions et les préjugés du monde profane, où toute conscience de maçon est un autel consacré au bien de l'humanité et au culte de la patrie, nous, les apôtres d'une grande idée, nous saurons maintenir allumée et brillante la flamme sacrée qui nous est confiée....

« Bien des calomnies se sont accumulées et s'accumulent encore autour de nous : bien des gens nous regardent d'un œil plein d'épouvante, comme les prêtres de divinités occultes qu'on ne saurait fléchir que par des rites obscènes de crime, de dissolution et d'orgie ; d'autres, tirant argument du secret de nos travaux, les qualifient de menées ténébreuses qui tendent à détruire les bases et l'ordre de la Société et de la famille ; d'autres encore voient en nous les nihilistes de la morale, et d'autres enfin les coryphées de l'athéisme.

« Peu nous importe : la torche et la hache en main passent dans le monde les grandes âmes de Bruno, de Kesler, de Galilée, de Newton, et un grand courant de lumière éclaire les générations nouvelles. Le transcendantalisme aristotélicien s'efface pour faire place à la raison spéculative et au libre examen ; le dogme géocentrique disparaît devant Wolf, que suivront Lamarck et Darwin : ceux-ci détruiront à leur tour le dogme anthropocentrique, ces deux soutiens de toutes les religions plus ou moins révélées.

« Seule, notre conception du Grand Architecte est d'accord avec notre raison, répond aux principes de notre morale, qui est la suprême loi d'amour et proclame la fraternité humaine ; seule elle substitue à un Dieu capricieux, vindicatif et sanguinaire, création du mensonge et du despotisme, des chimères de l'ignorance et de la peur, — un principe très pur, fécondateur de tout germe de vie, — l'intime énergie qui anime toute cellule, tout atome, qui fait vibrer l'électron.

La terre n'est plus le centre de l'univers, l'homme n'est plus le terme dernier d'une création voulue (et notre Dieu est, le Satan des Prêtres, la tempête furieuse de la révolte.

Salut, ô Satan,
O Rébellion,
O force vengeresse
De la raison....

(Ces vers sont ceux de l'*Hymne à Satan*, de CARDUCCI).



anglaise, dans sa communication trimestrielle du 6 mars 1878 (*Freemasons Chronicle*, 1878, I, 161) adopta quatre résolutions, dans lesquelles la croyance au Grand Architecte de l'Univers est déclarée la règle ancienne la plus importante de l'Ordre, et une profession explicite de foi sur ce point est exigée des Frères visiteurs appartenant au Grand Orient de France, comme condition d'entrée dans les Loges Anglaises. Des mesures analogues furent prises par les Grandes Loges Irlandaises, Ecossaises, et par celles de l'Amérique du Nord. Mais cette croyance en un Grand Architecte est si vague, si symbolique, qu'elle peut s'adapter à toute sorte d'athéisme, et même de « stupide » athéisme. De plus, les Grandes Loges anglaises et américaines se sont déclarées pleinement satisfaites de cette profession vague, et, au fond, toute verbale, sans entrer dans un examen approfondi, et disent qu'elles ne rêvent nullement pour la Franc-Maçonnerie le rôle d'une « Eglise », d'un « Concile », d'un « Synode ». Ainsi donc, on admet comme maçons, même ceux qui, avec *Spencer* et les autres philosophes naturalistes du siècle, appellent Dieu le principe caché, partout agissant, qui opère *dans la Nature*, ou ceux qui, d'après les leçons du « *Handbuch* » (3ᵉ Ed., II, 231) donnent à la religion deux colonnes pour la soutenir, savoir le sentiment qu'a l'homme de sa petitesse dans l'immensité de l'espace et du temps », et la certitude que toute réalité a pour origine le bien, et que tout ce qui arrive, arrive pour le mieux ».

« Un grand orateur américain de Zabriskie (Arizona) proclama, le 13 novembre 1889, que les membres peuvent, individuellement, croire à des Dieux nombreux, si leur conscience et leur jugement les y portent (*Freemason's Chron.*, 1890, I, 243).

« Le F∴ Limousin (*Acacia*, 1907, I, 48) approuvé par des Maçons allemands (*Signale*, 1907, 133) dit : « La majorité des hommes conçoivent Dieu dans le sens exotérique des religions, comme un homme tout puissant ; d'autres se représentent Dieu comme l'idée la plus élevée qu'un homme puisse se faire dans le sens des religions ésotériques. Les derniers sont appelés athées selon la notion exotérique de Dieu répudiée par la Science, mais ils ne sont point des athées suivant la notion ésotérique et vraie de Dieu ». Au contraire, ajoutent d'autres (*Signale*, 1905, 51), ils sont moins athées que les gens d'Eglise, desquels ils ne diffèrent que par l'idée plus haute qu'ils se font de Dieu ou du divin. C'est dans ce sens que Thévenot, Grand-Secrétaire du Grand-Orient de France, dans une lettre officielle à la Grande-Loge d'Ecosse (30 janvier 1878), fait cette déclaration : « La Franc-Maçonnerie Française ne croit pas qu'il existe des athées au sens absolu du mot » (*Freemason's Chron.*, 1878, I, 131). Et Pike lui-même (*Morals and Dogma*, 643) fait cet aveu : « Un homme qui a de Dieu une conception plus élevée que celle de son entourage, et qui nie que cette dernière soit Dieu, court grand risque d'être traité d'athée, par des gens qui en réalité



croient bien moins que lui à Dieu, etc.» Toute la discussion se réduit donc à des mots, à des formes. Enfin, il faut remarquer que la clause qui fait de la croyance à un Grand Architecte une condition d'admission ne fut introduite dans le texte des Constitutions de la Grande Loge d'Angleterre, qu'en 1815, et que ce même texte dit : « A Mason therefore is *particulary* bound *never to act against the dictates of his conscience* (Un Maçon est par suite tenu d'une manière particulière, de ne jamais agir contre les ordres de sa conscience). Il semble par là que la Grande-Loge d'Angleterre reconnaisse que la liberte de conscience est le principe souverain de la Franc-Maçonnerie, principe qui l'emporte sur tous les autres, en cas de conflit ».

En principe, qu'il s'agisse de la morale ou du dogme maçonniques, on doit affirmer que, dès 1717, la Maçonnerie moderne, malgré ses affirmations retentissantes de tolérance et de non-sectarisme, s'est posée comme la Contre-Eglise. Le F.·. Norwood écrivait en octobre dernier[1] :

« L'importance des Constitutions d'Anderson, publiées à cette date (1723),consiste dans ce fait qu'un écrivain moderne, jésuite, le P. Gruber.,S. J.,le porte-voix anti-maçonnique le plus distingué du cléricalisme européen et américain, a pris la peine, dans l'*Encyclopédie catholique* (volume IX, article *Maçonnerie*), de montrer qu'il voit une différence considérable entre l'édition d'Anderson de 1723 et celle de 1738, quand fut publiée la première bulle papale anti-maçonnique. Il fait de l'édition de 1738 la base de l'inimitié de l'Eglise catholique pour la franc-maçonnerie, tandis que la chronologie montre que cette inimitié avait commencé beaucoup plus tôt ».

Le F.·. Norwood a raison, mais il intervertit les termes : la chronologie montre que la Maçonnerie avait commencé bien avant 1738 sa lutte contre l'Eglise catholique, et que le Pape, en publiant la première encyclique, n'a fait que défendre et prémunir les fidèles contre une ennemie déjà démasquée.

Nous venons de dire qu'en fait, la Maçonnerie s'est montrée ce qu'elle était en principe. Nous en avons fourni la preuve, l'an dernier, dans le premier article de la Revue. Depuis lors, nous n'avons pas manqué l'occasion d'indiquer les faits qui confirment notre conclusion. Là encore, il y a divergence d'opinions.

On concède généralement que la Maçonnerie est la Contre-Eglise dans les pays latins. La lutte est en effet plus accentuée, les victoires maçonniques plus bruyantes, les effets désastreux plus

1. J. W. Norwood, *The New Age Magazine*, octobre 1912, p. 417.



manifestes. Le Grand Maître de la Grande Loge de France, le F.·. Mesureur, fait acte de justice en constatant que les francs-maçons, insuffisamment satisfaits de leurs attaques contre les catholiques, ont prêté leurs lumières et leurs forces aux gouvernements dans l'accomplissement de cette besogne impie[1]. C'est nous, toujours nous, qui faisons la guerre, et un rédacteur de la même Revue[2], qui aurait changé de camp si nous sommes bien renseigné, ose écrire ce facétieux blasphème :

« La raison pour laquelle l'Eglise catholique nous fait une guerre si acharnée — et si impuissante — c'est peut-être qu'elle a conscience d'avoir perdu l'esprit de franchise et de sincérité, l'esprit de liberté, d'égalité et de fraternité qui est le véritable esprit de l'Evangile et qu'elle voit si vivant chez nous.

« Si le Christ était né de nos jours, il serait Franc-Maçon, nous en ferions notre Grand-Maitre, — et le Pape le renierait ».

Mais, nous dit-on, il n'en est pas de même dans les pays anglais, allemands, américains, où la Maçonnerie ne professe aucune hostitilité contre l'Eglise catholique. Est-ce bien vrai ? Nous avons apporté des preuves contraires l'an dernier. Les nouvelles du Canada ne concordent pas avec cet optimisme. Les écrits des Pike, des Pitts, des Buck sont très agressifs contre nous, et, encore que ces francs-maçons ne représentent qu'une minorité dans la Maçonnerie des Etats-Unis, il est à prévoir que, dans ce pays, comme en France en 1793, c'est cette minorité, si on n'y prend garde, qui triomphera contre l'Eglise et contre l'Etat.

Pour la Suisse, nous lisons dans le nouveau catalogue des francs-maçons de M. William Vogt[3] :

« La grande duperie maçonnique !

« Quand il s'agit de décider un adversaire du cléricalisme, les FF.·. d'affirmer qu'ils sont les ennemis irréductibles de Rome, mais, lorsqu'il est avantageux d'engluer quelque riche catholique tenant à sa religion, les FF.·. de jurer que l'*Alliance des Frères* est une société idéale « où tous les initiés se considèrent comme faisant partie d'une seule famille, sans distinction de race, de naissance, de nationalité, d'opinions politiques et de croyances religieuses ».

1. *Le Symbolisme*, octobre 1912, p. 6 : « Il faut se rappeler aussi que la Franc-Maçonnerie a toujours été, sinon l'ennemie de l'Eglise catholique, au moins le contre-poids de son influence politique dans la société, que c'est une force qui ne fut pas inutile et que n'ont pas dédaignée même les Gouvernements légitimistes et impérialistes pour réfréner les exigences des cléricaux et modérer l'envahissement des Jésuites : les attaques violentes et répétées de la presse cléricale actuelle contre les Francs-Maçons nous montrent qu'il n'y a rien de changé et que la bataille continue ».

2. *Le Symbolisme*, novembre 1912, p. 36.

3. W. VOGT, *Catalogue des francs-maçons suisses*, deuxième partie, p. 136.



Et de jeter un pleur sur le fatal aveuglement de l'élément jésuitique, induisant le Pape en erreur et « qui fait à la Franc-Maçonnerie une guerre au couteau incessante et déloyale, ne reculant devant aucune diffamation ni aucune persécution, non seulement à l'égard de l'institution elle-même, mais encore de ses membres, dans leur vie privée aussi bien que publique.

— « La Maçonnerie combat le catholicisme ! crie-t-on au protestant, au juif, au libre-penseur.

— « La Maçonnerie a inscrit dans ses statuts l'interdiction de prendre parti entre les opinions politiques, philosophiques, religieuses, esthétiques et sociales de ses membres, susurre-t-on à l'oreille du catholique.

« Et quand, une fois, ils sont tombés dans la nasse, protestants, juifs, catholiques et libres-penseurs, s'ils ne sont pas des mufles, de s'écrier :

— « Nous avons été dupés » !

En Angleterre, nous relevons dans l'apologie de l'*Ordre des Hibernians* par le R. Canon Lynch, de Manchester, discours fort remarqué et commenté, que le premier caractère d'une société secrète est *de conspirer contre l'autorité de l'Eglise et de l'Etat* [1]. Nul ne contestera que la Franc-Maçonnerie ne soit une société secrète. Qui oserait jurer qu'elle fut étrangère à la grève si menaçante de l'an dernier ? En tout cas, ce n'est pas son Grand-Maître qui l'empêchera un jour de s'insurger contre la couronne et contre l'Eglise, le duc de Connaught pèserait encore moins sur les loges que Philippe Egalité, le triste grand-maître de la Maçonnerie française à la Révolution.

Enfin, en Allemagne, il s'est passé un fait trop inaperçu. C'est la conférence du docteur et F∴ Karl Weiss, à la 11e réunion du Cercle régional maçonnique de Francfort-sur-le Mein, le 21 avril 1912. L'auteur a fait éditer dans la même ville sa conférence avec une préface dans laquelle il défend sa manière de voir [2]. Or, cette conférence a pour titre : *L'Eglise catholique et sa lutte contre la Franc-Maçonnerie. Comment celle-ci doit se défendre.*

Naturellement, c'est l'Eglise qui est agressive, intolérante; elle va jusqu'à exiger que des francs-maçons, à leur lit de mort, abjurent leur foi maçonnique ! Mais au milieu de ces accusations, déjà mille fois répétées, l'auteur avoue que la Maçonnerie est la Contre-

1. *Revue internationale des Sociétés secrètes*, novembre 1912, p. 1106.
2. Imprimerie et maison d'édition du F∴ R. Malhau (Maison Malhau et Waldschmidt, 1912).

Voir dans la *Revue internationale des Sociétés secrètes* (Août 1912, p. 697), les 18 propositions finales de la conférence du F∴ Weiss.

Voir aussi l'effet produit sur la jeunesse allemande par ce discours, dans ce numéro, p. 165.



Eglise, et l'arme de combat qu'il propose consiste à faire pénétrer dans le peuple, au moyen de conférences, la pensée maçonnique, pour le lancer ensuite dans la lutte religieuse. Le début de cette conférence est un hommage haineux envers l'Eglise catholique, il ne nous déplaît pas de le reproduire :

« L'heure est grave : car de graves questions l'agitent, la question sociale, la question morale et la question religieuse, et celle-ci apparait au premier plan ; aujourd'hui, sa vraie forme, c'est la question catholique, parce qu'aucune autre organisation ne saurait être comparée au catholicisme pour l'unité de direction et pour l'enchainement et la logique de la doctrine ; parce qu'aucune autre ne présente un lien intérieur et extérieur à ses croyants sous une autorité visible, religieuse, qui se dresse au-dessus de toutes les limites politiques, et aussi parce qu'aucune autre que l'Eglise catholique ne lutte avec une égale obstination contre la pensée lointaine et profonde du monde nouveau, pensée qui est l'âme de la civilisation actuelle ».

D'ailleurs, peut-être donnerons-nous cette conférence en entier, avec les commentaires qu'elle comporte. En attendant, elle est un événement, et, pour tout homme impartial, un avertissement de l'antagonisme militant des forces vives luthériennes et maçonniques.

Au reste, les principes se traduisent un jour ou l'autre par les faits, les théories arrivent infailliblement à la pratique, et la Maçonnerie, à moins d'être enrayée, opérera dans tout l'univers ce qu'elle a si bien commencé dans les pays latins. C'est la conclusion de notre auteur anonyme de la *Grande Encyclopédie* :

« L'histoire de la Franc-Maçonnerie, écrit-il, montre qu'après une période d'élaboration, dans laquelle l'Angleterre, puis la France, ont joué le rôle principal, cette institution humanitaire est entrée, au XIX[e] siècle, dans une période d'universelle expansion. Son développement matériel est beaucoup plus grand dans les pays de langue anglaise, mais ses bienfaits sont au moins aussi grands dans les pays latins, où elle soutient la lutte contre le cléricalisme. On peut regretter qu'elle n'ait pas organisé de propagande parmi les races inférieures, et les abandonne à l'action des Missionnaires, dont les effets sont si contestables. Il est malaisé de pronostiquer son avenir ; assurément elle constitue le principal espoir de ceux qui pensent que l'humanité se dégagera un jour de tout dogme et se contentera du culte désintéressé de la science, de l'art et de la vertu. Mais jusqu'à présent, il lui manque d'avoir gagné les femmes, dont le rôle est capital dans ces matières.

« En les laissant en dehors de son organisation, elle s'est privée du plus puissant moyen d'action. Du jour où elle l'aurait, elle



réaliserait un progrès dont les conséquences sont incalculables. Quoi qu'il en soit de l'avenir, dès ce jour, la Franc-Maçonnerie est la plus puissante des Associations qui existent sur la surface du globe, si on excepte les Eglises. Et pourtant, sa puissance est toute morale ; ses ressources matérielles, sauf aux Etats-Unis, sont nulles ; son budget n'égale pas celui d'une petite congrégation religieuse ; mais elle réunit dans ses Loges et ses Confédérations l'élite des penseurs et des hommes d'action des races européennes, et, malgré le caractère à peu près exclusivement nationaliste de ses groupements, elle les met au service des principes communs à l'Humanité entière ».

Telles sont les ambitions de la Maçonnerie ; religion de l'humanité, elle veut détruire la religion du Christ et, comme Contre-Eglise, régner triomphalement sur les ruines de l'Eglise catholique.

Il est facile de répondre au F.·. Weiss et d'intervertir le titre de sa conférence en mettant : *La Franc-Maçonnerie et sa lutte contre l'Eglise catholique. Comment celle-ci doit se défendre.* Cependant, si c'est quelque chose de se rendre compte du danger, rien ne sera fait tant que nous n'entrerons pas résolument dans l'arène. Nous écrivions l'an dernier[1] :

« La solution de la question maçonnique est entre nos mains. Opposez irréductiblement au franc-maçon le franc-catholique, catholique militant sans doute, mais d'abord pratiquant, c'est-à-dire catholique pour soi avant de le paraitre pour les autres ; les vrais soldats du Christ et de l'Eglise sont les chrétiens complets, les autres peuvent être anti-maçons, ils ne seront jamais francs-catholiques. Formez ensuite, au grand jour, une organisation mondiale, avec des groupements sélectionnés, sous la direction de comités peu nombreux, qui auront leurs congrès annuels à l'encontre des Convents maçonniques, des programmes d'action s'adaptant aux circonstances et aux hommes, des réunions régulières comme celles des Loges, des questions à l'étude, un plan de bataille bien concerté et rigoureusement appliqué par tous les membres. Que ces centres francs-catholiques se servent, dans la mesure indiquée par les comités directeurs, des autres associations, même simplement conservatrices, comme la franc-maçonnerie use de ses filiales : la Ligue de l'Enseignement, la Libre-Pensée et autres. Appliquez maintenant cette élite à ressaisir par tous les moyens pratiques l'opinion publique, à prouver par les faits que l'Eglise est l'amie des petits comme des grands, parce que le Christ est venu pour relever toute l'humanité déchue, à faire la mentalité catholique du peuple sans s'attarder aux intellectuels et aux libéraux qui en sont encore à la tolérance protestante, largement accordée à nos ennemis, qui la réclament, mais qui ne souffrent jamais que nous en

1. *Revue internationale des Sociétés secrètes*, janvier 1912, p. 28.



soyons les bénéficiaires. Obtenez enfin que cette minorité de croyants, opposée à la poignée de maçons qui mènent actuellement le monde, reste toujours une minorité combative, patiente, persévérante, décidée, elle aussi, lui fallût-il un siècle, à remplir l'univers reconquis d'idéal chrétien de justice et de charité.

« Faites cela et la Franc-Maçonnerie, même encadrée du cortège des sociétés secrètes, même soutenue par les protestants anti-papistes, même gorgée de l'or des juifs, la franc-maçonnerie aura vécu. Elle renaitra le lendemain, me direz-vous ; jamais, si vous ne désarmez pas. Le découragement, d'après un de leurs frères, n'est pas maçonnique ; le découragement, devons-nous répondre, n'est pas catholique. Ils ont Satan pour eux ; qu'importe ! nous avons le Christ ».

Nous n'ajoutons rien à ce que nous avons dit. Faites un parti catholique, là seulement est le salut. L'essai en a été vaguement et vainement tenté à la veille du Congrès eucharistique de Vienne ; on chercha moins à fonder un parti catholique qu'à l'accaparer. Le mercredi soir, dans une réunion privée, les bases d'une entente anti-maçonnique furent unanimement acceptées ; il semble malheureusement qu'on n'ait pas été plus loin. — Un peu de réveil, un peu d'énergie, un peu d'oubli de soi, un peu moins de discussions byzantines et de distractions frivoles, si nous ne voulons pas voir le franc-maçon vainqueur envahir nos églises, selon le rêve de feu le F.·. Blatin, comme jadis Mahomet II entra insolemment dans Sainte-Sophie de Constantinople.

La Rédaction.



L'INITIATION

DANS LES SOCIÉTÉS SECRÈTES[1]

II. — INITIATION AUX MYSTÈRES MAÇONNIQUES

I.

Pour étudier la Franc-Maçonnerie, il faut avoir soin de distinguer deux choses : l'organisation moderne des Loges et l'initiation. La première est fille de la Grande Loge créée à Londres en 1717 ; la seconde a une origine beaucoup plus ancienne.

L'initiation, en effet, si nous en croyons tous les écrivains maçonniques qui se sont donné la peine d'étudier le fond des choses, remonte aux mystères de l'antiquité et surtout à ceux des temples de l'Egypte, que nous avons étudiés dans un précédent article.

« La Franc-Maçonnerie, écrit Alexandre Lenoir, n'est qu'une imitation des anciens mystères... Les fondateurs de l'Ordre, pour l'organisation du premier grade, ont puisé dans les mystères d'Isis... Les mystères des deux premiers grades maçonniques ne sont qu'une répétition parfaite de ceux qui se pratiquaient en Egypte... Les mystères de la Franche-Maçonnerie non seulement sont une imitation, mais encore une suite de ceux d'Isis et de Cérès... Il est constant que ce qui compose essentiellement la Franche-Maçonnerie... est en rapport avec les mystères usités chez les anciens... abstraction faite des usages particuliers qui appartiennent aux Francs-Maçons modernes, il est du moins constant que la Franche-Maçonnerie ne dif-

1. Voir la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 15 septembre 1912, p. 739 et suiv.— Droits de reprodution réservés.



fère en rien des anciennes initiations des Egyptiens et des Grecs... Le grade d'apprenti peut être considéré comme une répétition servile de l'initiation égyptienne. On y trouve la même combinaison dans les épreuves, les mêmes symboles dans l'exécution, et les mêmes paroles dans les discours des personnages chargés de conduire l'aspirant à la connaissance qu'il demande... L'institution de la Franche-Maçonnerie est de toute antiquité, mais à la suite des temps, après avoir perdu sa pureté primitive, elle s'est rétablie avec des variantes, qui appartiennent à une institution plus moderne [1] ».

Louis Guillemain de Saint-Victor est tout aussi affirmatif :

« Comme le Recueil que j'offre aujourd'hui aux nouveaux Initiés et aux Maçons en général est une Instruction certaine sur les mystères et les vrais principes de l'Ordre, je me crois obligé d'assurer ici que toutes les recherches que j'ai faites m'ont plus que convaincu que la Maçonnerie tire son origine des Egyptiens. Les Mages, les Prêtres et les Philosophes réunissoient entre eux toutes les sciences de ce temps-là... Tous les auteurs anciens conviennent que ces Mages avoient des réceptions pour leurs Initiés, auxquels ils apprenoient des secrets et faisoient connoître des mystères impénétrables pour tout autre [2] ».

Nous retrouvons le même enseignement chez les initiateurs plus modernes de la Franc-Maçonnerie. Ragon, un des maîtres de l'initiation, dont les Rituels font autorité en la matière, écrit :

« Le Français savait bien qu'il n'était pas question de bâtir le moindre mur en adoptant le titre de Franc-Maçon ; mais il comprit qu'initié à des mystères voilés sous le nom de Franc-Maçonnerie et qui ne pouvaient être que la continuation ou la rénovation des mystères anciens, il devenait maçon à la manière d'Apollon, d'Amphion...

« Maçons de tous rites, hommes éclairés de tous les pays, Indra, Zoroastre et Bouddha, voilà vos premiers instituteurs. Si nous avons consacré à Indra notre première colonne J.·., qui nous représente la loi universelle, religion du sage, proclamée par ce législateur, nous devons consacrer notre deuxième colonne B.·. à Bouddha, qui l'a pratiquée et nous l'a transmise dans les doctrines des mages éthiopiens et des prêtres égyptiens qui nous sont parvenues [3] ».

1. *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine ou l'antiquité de la Franche Maçonnerie* prouvée par l'explication des mystères anciens et modernes par M. Alexandre Lenoir, 1 v. in-4°. Paris, 1814. p. 233, 264, 278, 119, 120 et 254.

2. *Recueil précieux de la Maçonnerie Adonhiramite*, contenant les catéchismes des quatre premiers grades, l'ouverture et clôture des différentes Loges, l'Instruction de la Table, les Santés générales et particulières ainsi que les devoirs des premiers officiers en charge... Dédié aux Maçons instruits,par un chevalier de tous les ordres Maçonniques. A Philadelphie, chez Philarèthe, rue de l'Equerre à l'A-plomb, M DCC LXXXVI.

3. Ragon, *Rituel de l'Apprenti Maçon*, p. 4 et 10.



Pour Ragon, en effet, l'assimilation est complète. Le Compagnon, maçon du deuxième grade, est le néophyte de l'initiation Egyptienne, ou le myste des mystères d'Eleusis [1]. Et dans le discours de réception pour le troisième grade, celui de Maître, il fait dire au T.·. R.·. (nom du Vénérable de la Loge pour ce degré) :

« Vous ne pouvez douter, mon frère, de l'antique origine de la Franc-Maçonnerie et de sa conformité avec l'initiation mithriaque et égyptienne, déjà prouvée dans les deux premiers grades [2] ».

Alexandre Lenoir ne semble pas, à première vue, du même avis que Ragon au sujet du grade de Maître :

« Les fondateurs de l'ordre, écrit-il, en effet, pour l'organisation du premier grade ont puisé dans les mystères d'Isis, et ensuite, n'y trouvant rien sur le troisième grade, puisque les prêtres égyptiens ne le communiquoient pas aux étrangers, ils ont tiré le fonds du sujet dont ils avaient besoin, de l'Ancien Testament, en se reportant au temps de Salomon... [3] »

La divergence est plus superficielle que réelle. Les cérémonies du grade de Maître, telles qu'on les pratique dans les Loges, sont bien, comme le constate Lenoir, empruntées à la « religion des Juifs » [4] ; mais l'initiation, que ces symboles cachent, provient en réalité, ainsi que le dit Ragon, des anciens mystères. La mort et la résurrection de l'initié, entre autres, se retrouvent en Egypte et dans le troisième grade maçonnique.

Une citation d'un article tout récent montrera que ce point de vue, sur l'origine de la Maçonnerie, n'a pas varié :

« La Franc-Maçonnerie... réelle... se tient... tout entière secrètement enfermée dans le silence de son sanctuaire. Elle ne pourrait pas se montrer au dehors sans compromettre son influence sublime et nécessaire au monde. Si son nom n'a pas toujours été le même, sa connaissance et sa cause sublime n'ont jamais changé et sont excessivement antiques ; elles nous ont été transmises par les mystères de l'Inde, passant par l'Egypte, la Grèce, Alexandrie, Rome et la Gaule, comme l'atteste l'ancienneté des symboles qui sont, malgré tout, encore restés la base inébranlable de l'institution. Le tout est de savoir si l'on s'initie encore à une science vraiment sacrée, dont les symboles ne peuvent être que des indications : n'y a-t-il pas eu... dégénérescence complète ? [5] »

1. Cf : *Rituel du grade de Compagnon*, p. 24.
2. Ragon, *Rituel du grade de Maître*, p. 20.
3. *La Franche-Maçonnerie...*, p. 264.
4. Ouvrage cité, p. 278.
5. *La Lumière Maçonnique*, janvier 1912, p. 347 et 348.



C'est ce que nous allons examiner, en étudiant s'il y a, dans la Franc-Maçonnerie et dans ses symboles, une véritable initiation et quelle est cette initiation ?

*
* *

Pour résoudre un problème, la première de toutes les conditions est de bien le poser et d'en établir clairement les données principales.

La Franc-Maçonnerie, nous venons de le voir, revendique par la plume de tous ses initiés, comme lui appartenant, l'héritage des symboles et des mystères de l'Egypte. Nous avons montré ce qu'étaient ceux-ci et quel maître servaient leurs adeptes. Pour justifier les prétentions de la secte, il faut établir que l'initiation donnée par ses Ateliers aboutit au même résultat.

Mais, qu'il soit bien entendu, qu'en écrivant le nom de Franc-Maçonnerie, nous le prenons dans sa conception mondiale et que nous ne le restreignons pas à telle époque ou à une seule puissance maçonnique, nous ne nous occupons pas plus du Grand-Orient de France, de la Grande Loge, que de tel ou tel Rite étranger. Ce sont des questions historiques qui sortent du sujet de cette étude, nous les laissons donc de côté. La Franc-Maçonnerie, c'est la secte qui a pour premiers symboles l'équerre, le niveau, la perpendiculaire, le triangle, et pour maître le Grand Architecte de l'Univers, avoué ou non. Ainsi, par exemple, nous aurons à étudier la Maçonnerie d'Adoption, et nous savons fort bien que les Loges mixtes ne sont pas considérées comme régulières par un certain nombre de puissances maçonniques, c'est là une question de simple discipline, qui n'a rien à voir avec l'initiation et, par conséquent, n'a pas d'intérêt pour nous, en ce moment. L'Adoption existe, elle a ses symboles et ses rites plus ou moins initiatiques; c'est à ce point de vue que nous l'examinerons. Il en est de même pour le Martinisme, pour certains Rose-Croix, etc.

La première question qui se présente, est de savoir au juste ce qu'est la Franc-Maçonnerie et quel est le but poursuivi par elle. Beaucoup répondront, avec Stanislas de Guaïta, que cette question évoque :

« Le souvenir de ces grandes sociétés secrètes dont la Franc-Maçonnerie actuelle n'est plus qu'un simulacre sans vie, ou mieux un rejeton dégénéré [1] ».

Je crois bien que le grand occultiste n'avait devant les yeux, lors-

1. *Au Seuil du Mystère*, p. 83.



qu'il écrivait ces lignes, que le tableau des Loges françaises et des sujets, plus que médiocres souvent, qui en forment la majorité ; mais il y en a d'autres, qu'il ne faut pas négliger, si on veut pénétrer le véritable secret de la secte.

Si nous interrogeons Ragon, un initié véritable, il nous répond :

« La Franc-Maçonnerie est une association universelle, soumise aux lois de chaque pays. Elle est, dans chaque Etat comme dans chaque Loge, une société intime d'hommes de choix, dont la doctrine a pour base l'amour de Dieu, sous le nom de Grand Architecte de l'Univers, et l'amour des hommes ; pour règle, la religion naturelle et la morale universelle. Elle a pour cause la vérité, la lumière, la liberté ; pour principe, l'égalité, la fraternité, la bienfaisance ; pour armes, la persuasion et le bon exemple ; pour fruit, la vertu, la sociabilité, le progrès, et pour but le perfectionnement et le bonheur de l'humanité, qu'elle tend à réunir sous une seule bannière. Elle a son centre et son empire où est le genre humain ; elle n'est point une société secrète, mais une société qui a un secret [1] ».

Ceci est la théorie, Doinel, qui fut membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient et patriarche Gnostique, avant de revenir au catholicisme, nous montre la pratique de cette fraternité, de cette égalité et de cette sociabilité, sans parler du reste :

« Il faut avoir assisté, écrit-il, aux discussions dans les Loges pour se rendre un compte exact de cette hargne particulière qui caractérise les disputes maçonniques... Le grade de 33e, par exemple, confère à l'intellectuel une morgue souveraine et une estime de soi dont aucune analyse psychologique ne saurait donner l'idée adéquate [2] ».

Les F∴ du dix-huitième siècle chantaient :

« Pour le public, un Franc-Maçon
Sera toujours un vrai problème
Qu'il ne sçauroit résoudre à fond
Qu'en devenant Maçon lui-même [3] ».

Alexandre Lenoir nous fait entendre un autre son de cloche :

« La Franche-Maçonnerie, dans l'ensemble de ses grades, est la peinture fidèle de trois religions bien distinctes dans leurs combinaisons mystérieuses, aussi bien que dans les formes mythologiques qu'elles présentent

1. RAGON, *Rituel de l'Apprenti Maçon*, p. 13.
2. J. KOTSKA, *Lucifer démasqué*, p. 208 et 268.
3. *La Franc-Maçonne* ou révélation des mystères des Francs-Maçons par Madame*** à Bruxelles, M.DCCXLIV.



aux hommes... : la religion égyptienne, la religion juive et la religion chrétienne...

« La Franche-Maçonnerie est une véritable religion, dont le principe et le but moral se rattachent à toutes les autres pour quiconque sait l'approfondir et la connoître [1] ».

Nous trouvons immédiatement la réponse dans Ragon [2] :

« La maçonnerie n'est point une religion, comme on l'entend. Antérieure aux religions, elle est le principe de toute religion, car elle enseigne l'unité de Dieu, sous le titre de G.·. A.·. de l'U.·., et l'on ne va pas plus loin : on laisse à l'initié le choix du culte qu'il lui convient de rendre à cet Etre suprême ».

Les divergences qu'on relève encore ici entre ces deux auteurs tiennent à ce que Lenoir se renferme dans l'enseignement exotérique, tandis que Ragon pénètre bien plus avant dans l'ésotérisme. Est-il allé jusqu'au fond ? A s'en tenir aux ouvrages, qu'il a publiés pour l'instruction des Loges, on peut répondre : non ; comme nous le montrerons plus loin. Mais a-t-il voulu tout dire ? Avec les écrivains Francs-Maçons, il est nécessaire de demeurer très réservé à ce point de vue. Le mensonge et la dissimulation sont, ne l'oublions pas, parmi les premières qualités qu'exige la secte, sous le nom de vertu, toutes les fois qu'il s'agit de choses touchant au secret maçonnique.

Si, en effet, nous en croyons le F.·. Clavel l'historien de la Franc-Maçonnerie, qui eut d'assez vifs démêlés avec le Grand Orient de France, à la suite de ses prétendues divulgations des mystères de la secte :

« L'association maçonnique exige de tout homme qu'elle admet dans ses rangs qu'il croie en un être suprême, créateur et directeur de l'univers, et qu'il professe le petit nombre de dogmes qui forment la base de toutes les religions. Elle l'autorise d'ailleurs à suivre, en toute liberté, hors de la loge, tel culte qu'il lui plaît, pourvu qu'il laisse chacun de ses frères user pareillement de la même faculté. Elle veut aussi qu'il se conforme aux préceptes de la morale universelle [3]... »

Sans examiner à fond quelle est la doctrine éthique, que la Franc-Maçonnerie déguise sous le nom de morale universelle, ce qui res-

1. *La Franche-Maçonnerie*, p. 299 et 7.
2. *Rituel de l'Apprenti Maçon* p. 49, note.
3. *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés Secrètes anciennes et modernes*, par F.-T. B. Clavel, 2e édition, Paris, 1843, p. 20.

sortira tout naturellement de cette étude : de même que la suite montrera quel est l'être suprême caché sous le nom de Grand Architecte de l'Univers dans son sens ésotérique, citons le passage suivant d'un catéchisme maçonnique moderne :

« — *Quels sont les devoirs du Maçon ?*

— Fuir le vice et pratiquer la vertu.

— *Comment un maçon doit-il pratiquer la vertu ?*

— En travaillant sans relâche à l'œuvre de la Maçonnerie [1] ».

On voit quel sens les Francs-Maçons attachent au mot vertu. Et cela éclaire singulièrement la belle tirade du F.·. Clavel, auquel nous emprunterons encore le passage suivant :

« Il est expressément défendu aux maçons de discuter entre eux, soit dans l'intérieur de la loge, soit au dehors, des matières religieuses et politiques... cette loi maçonnique ne souffre pas d'exception...

« Le Christianisme et la franc-maçonnerie se complètent l'un par l'autre, et peuvent se prêter un mutuel secours pour le bonheur de l'humanité [2] ».

On sait aujourd'hui, par les faits historiques, ce qu'il faut penser au juste de ces hypocrites déclarations destinées, au temps où les écrivait Clavel, à cacher le travail ésotérique de la secte.

Et constatons en passant que les Francs-Maçons, dont la morale et la vertu nous réservent encore de formidables surprises, ont une manière non moins étrange de comprendre le patriotisme. Ils considèrent, en effet, que l'un des buts de leur secte est d' « effacer parmi les hommes les distinctions... de patrie... » [3]

*
* *

Dans un catéchisme pour le grade d'Apprenti, publié en 1744, nous trouvons des pensées profondément suggestives, sur le travail du Franc-Maçon et sur la conception ésotérique du Grand Ar-

1. A.·. L.·. G.·. D.·. L.·. Franc-Maçonnerie Universelle. *Rituel interprétatif pour le grade d'Apprenti*, rédigé à l'usage des Ateliers symboliques de tous les rites et de toutes les obédiences par le groupe maçonnique d'Etudes Initiatiques. S'adresser pour les demandes à la R.·. L.·. *Travail et Vrais amis fidèles*, 5, rue Payenne, O.·. de Paris. Approbation de la Grande-Loge Symbolique Ecossaise du 13 février 1893. Reproduite dans le *Bulletin Maçonnique* nº 156, mars 1893 — Documents officiels des Puisances Maçonniques françaises. — *Au verso du titre* : Le présent Rituel a été imprimé avec toutes les garanties de la discrétion maçonnique. Il n'en sera pas remis d'exemplaire aux Maçons individuellement. Les LL.·. régulièrement constituées recevront trois exemplaires numérotés et portant leur titre distinctif. Les Obédiences connues recevront de même deux exmplaires ou un plus grand nombre sur leur demande.
Exemplaire nº... confié à la R.·. L.·., p. 54.
2. *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 21 et 24.
3. CLAVEL, *ouvrage cité*, p. 23.



chitecte de l'Univers, pour qui veut se donner la peine de comprendre ce qui se cache sous la phraséologie aux apparences vertueuses et religieuses de la Franc-Maçonnerie :

« Ce n'est pas en vain que nous portons le nom de Maçon ; en effet, nous bâtissons le plus vaste édifice qui fût jamais, puisqu'il ne reconnoît d'autres bornes que celles de la Terre ; les hommes vertueux et éclairés en sont les pierres vivantes, que nous lions ensemble avec le ciment précieux de l'amitié. Nous construisons, suivant les règles de notre Architecture morale, des Forteresses imprenables, autour de l'édifice, afin de le défendre des attaques du vice et de l'erreur. Nos occupations ont encore pour objet les constructions de l'Architecte suprême, nous contemplons ses perfections, et dans le grand édifice de l'Univers, et dans la structure admirable de tous les corps sublunaires, de là nous portons notre pensée, jusqu'à loger chez nous-mêmes ce grand Architecte, que le Ciel et la Terre ne sauraient contenir. Nous lui bâtissons par les mains de la vertu un sanctuaire au fond de notre cœur. Nous l'invitons par des cris d'amour cent fois redoublés à venir l'honorer de sa présence ; il se rend à nos invocations, il s'unit à nous, il nous divinise. C'est ainsi que le Maçon est transformé en la pierre angulaire de tous les Etres créés. Eussiez-vous jamais pensé, quand vous étiez encore Prophane, que notre art renfermât tant de gloire et tant de grandeur sous des dehors si chétifs ?

« Je viens de vous dévoiler nos plus grands Mystères, vous connoissez à présent nos desseins les plus intimes, cachez-les profondément dans le fond de votre cœur, et qu'il ne vous arrive jamais de les communiquer aux Prophanes, nous vous le défendons expressément, la raison de notre défense est toute naturelle, le monde est rempli d'Anti-Maçons, s'ils connoissoient le genre de nos occupations, ils ne manqueroient pas de travailler sourdement à saper notre édifice [1] ».

Rapprochons de ces lignes si curieuses, dont le sens initiatique ressortira de plus en plus clair au fur et à mesure que nous avancerons dans cette étude, la définition suivante, tirée du Rituel moderne et secret que nous avons déjà cité plus haut :

« — *Qu'est-ce que la Fr∴-Maç∴?*

— C'est une institution qui enseigne à ses adeptes les principes de la *Construction universelle*. Elle les initie à la pratique du *Grand Art*, appelé *Art royal* ou *Art par excellence*.

— *Quel est cet Art ?*

— C'est l'Art de la Pensée [2] ».

1. *La Franc-Maçonne* ou révélation des mystères des Francs-Maçons par Madame*** à Bruxelles, M.DCC.XLIV, p. 51 et 52.

2. *Rituel Interprétatif pour le Grade d'Apprenti*, p. 53.

Quant à en lire plus long dans les manuels, il n'y faut pas compter. Même les plus confidentiels se taisent volontairement, non seulement sur les moyens, mais encore sur le but de la secte. La règle du silence est d'autant mieux observée que ceux qui savent sont en somme peu nombreux.

« La F.·. M.·., la vraie, celle qui différencie le Maçon du profane avait et a encore un but considérablement plus élevé que celui de jouer un rôle quelconque dans les révolutions, la politique ou les philosophies profanes. Et on ne peut pas mesurer la valeur de la connaissance Maç.·. au moyen de textes, ni de controverses, car il faut arriver à cette connaissance exceptionnelle individuellement, pour en posséder entièrement la valeur. Cela ne peut se communiquer. On ne peut qu'en donner certaines indications... La puissance sublime et occulte de la F.·. M.·. étant une chose absolument inconnue, il est aussi naturel qu'on ne connaisse ni ses moyens, ni ses adeptes, ni sa Loge. Cela est vraiment un secret tenu par des Maç.·. inconnus des foules et des spéculations profanes [1] ».

C'est la même idée que chantaient les Maçons au XVIIIe siècle :

« La Vérité, quand elle est nue,
Du Prophane choque la vue.
Pour lui ménager les esprits,
Dédaignant la route vulgaire,
Les Francs-Maçons ont entrepris
De ne l'exposer qu'en mystère [2] ».

En réalité, si l'on veut pénétrer le rôle de la Société secrète à travers les âges, dont la Franc-Maçonnerie est un avatar, le but qu'elle poursuit, la raison de sa création, il faut tenir compte d'un fait historique considérable.

Entre les mystères de l'antiquité, auxquels la Franc-Maçonnerie prétend se rattacher, et le monde où, sous des noms divers, celle-ci a exercé son action, il s'est produit un événement formidable, que l'esprit humain eût été incapable de concevoir, qui n'avait jamais eu et n'aura jamais son pareil, quoique puissent prétendre les théosophes.

Un Dieu s'est fait homme, le Verbe, seconde personne de la Sainte Trinité, s'est incarné, pour vaincre le mal, racheter l'homme coupable et relever l'humanité. Le prince de ce monde, qui croyait y régner toujours en maître, a été vaincu. Sa religion, le paganisme,

1. *La Lumière Maçonnique*, janvier 1912, p. 347. Idées présentées aux R.·. L.·. *Hélios*, O.·. de Beausoleil et *Démos* O.·. de Nice, en mai et juin 1911.
2. *La Franc-Maçonne*..., p. 68.



a dû céder la place au culte du vrai Dieu. Le christianisme a envahi l'univers, et enseigné en pleine lumière.

Alors l'esprit du mal s'est réfugié dans la Société secrète, où il a apporté avec lui les rites et les symboles païens. Puis, sous son inspiration, de la Société secrète est née la Franc-Maçonnerie.

Dans la lutte contre l'Eglise, qui est son but,

« La Maçonnerie construit et réalise, elle agit sans jamais s'endormir dans le rêve [1] ».

Son action est multiforme, elle se cache sous les symboles, les rites, les enseignements les plus divers. Pour s'infiltrer dans l'Eglise, la maçonnerie se fera chrétienne, catholique même, au point que certains esprits naïfs parleront ensuite de grades institués par les jésuites,comme nous le verrons plus loin,et cette absurdité trouvera des crédules [2].

Pour plaire aux philosophes, la secte s'affirmera déiste :

« Le déisme ou théisme, écrira Ragon, est la croyance à l'existence de Dieu, sans révélation ni culte. C'est la religion de la raison, celle des grands esprits de tous les temps, de tous les lieux ; celle que professeront tous les peuples de la terre, quand ils ne formeront plus qu'une seule nation et une même famille ; c'est la religion de l'avenir, destinée à remplacer les cultes si nombreux qui défigurent la Divinité sur tous les points du globe [3] ».

Et si l'on veut savoir quel est, au demeurant, ce Dieu, qu'on présente sous ces termes d'une imprécision voulue, les lignes suivantes vont nous le dire :

« Lorsqu'on demande aux profanes qui se présentent à l'initiation dans les LL.·. françaises : *Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu ?* On obtient fréquemment pour réponse : *Le combattre!* — Faut-il crier pour cela au blasphème ? Non ! Il faut comprendre que, dans un pays où l'enseignement religieux est resté absolument enfantin, on ne connaît pas d'autre Dieu que celui de la superstition, c'est-à-dire une idole monstrueuse affublée de toutes les passions humaines, et dont le culte est exploité par des sectaires hypocrites ennemis de tout progrès et calomniateurs éhontés de la Fr.·. Maç.·.

« Dans ces conditions on nous saura gré d'éviter tout malentendu en substituant le terme *Humanité* au monosyllabe qui évoque des idées aussi contraires à son sens véritable.

1. *Rituel Interprétatif pour le Grade d'Apprenti*, p. 46.
2. Cf. *Les Jésuites chassés de la Maçonnerie*, Londres, 1788.
3. *Rituel de l'Apprenti*, p. 46.



« Les *Initiés* ne doivent pas ignorer d'ailleurs que l'*Humanité*, envisagée comme la totalité des êtres pensants, représente la *Raison divine incarnée*, ce que Platon appelait le *Logos*, et saint Jean le *Verbe*. Ici encore, il s'agit donc de ne pas se payer de mots [1] ».

Non certes, il ne faut pas « se payer de mots » et croire que la Franc-Maçonnerie, dans son enseignement ésotérique, est capable de donner à l'homme la connaissance d'un Dieu plus élevé que celui de la Révélation chrétienne. Pas plus, du reste, qu'on ne peut admettre l'assimilation de « l'Humanité envisagée comme la totalité des êtres pensants » avec le *Verbe*, ou seconde personne de la Sainte Trinité, prêché par saint Jean.

Au fond, derrière ce « théisme » et cette « Humanité » divinisée, destinés à masquer la vérité ésotérique aux esprits qu'elle effraierait, se cache le panthéisme :

« Et le panthéisme, c'est la doctrine que Lucifer présente comme un appât aux âmes intuitives avant de se prêcher lui-même et de se révéler Dieu [2] ».

Nous avons montré, dans notre précédente étude,[3] que les mystères du paganisme étaient le culte de Lucifer. La Franc-Maçonnerie, qui se prétend à juste titre leur héritière, est la synagoge de Satan. Et c'est lui que la secte vénère ésotériquement derrière le vocable de Grand Architecte de l'Univers, en attendant qu'elle l'adore au grand jour sous son véritable nom de Démon.

Le même catéchisme maçonnique confidentiel, que nous avons déjà cité plus haut, continue, en effet :

« Puissent ces quelques explications satisfaire ceux de nos FF.·. qui se placent sous l'invocation du G.·. A.·. de l'Un.·. ! Ils cesseront de nous tenir en suspicion, s'ils veulent bien considérer que nous vivons dans un milieu où les notions qui leur sont chères ont été à tel point faussées, que nous sommes astreints à présenter l'enseignement traditionnel de la Fr.·. Maç.·. en nous entourant de précautions oratoires dont on peut se passer ailleurs [4] ».

Ainsi, quels que soient les vocables employés exotériquement, l'enseignement est le même ; les formes peuvent varier, la signification symbolique demeure. Seulement cette science ésotérique ne

1. *Rituel Interprétatif du Grade d'Apprenti*, p. 74, 75. Voir plus haut p. 34 la note sur ce Rituel.

2. J. KOTSKA, *Lucifer démasqué*, p. 44.

3. *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, septembre 1912.

4. *Rituel Interprétatif du Grade d'Apprenti*, p. 74.



s'acquiert que dans l'initiation : nous allons essayer de dire comment.

* * *

Il est assez difficile, pour ne pas dire impossible, de donner une définition exacte de l'initiation maçonnique. Pour qui veut s'en tenir à l'exotérisme — et c'est le cas de la presque totalité des Francs-Maçons —, elle consisterait dans les épreuves subies, au sein des Loges, pour la réception des différents grades, auxquelles il faut ajouter l'explication enfantine qu'on donne des symboles et des rites dans les travaux des Ateliers. Or, pour la presque totalité des Loges, appartenant aux pays latins, le travail consiste à faire de la politique, généralement révolutionnaire, et de la philosophie anti-catholique. Il n'y a rien dans tout cela de bien initiatique ; et, si la Franc-Maçonnerie ne contenait pas autre chose, peut-être serait-il inutile de nous en occuper. Ce ne pourrait être en tout cas qu'une distraction destinée à montrer le ridicule des grotesques personnages, bouffis d'orgueil, qui composent la majorité de ses Loges. Mais tous les Maçons ne sont pas des ignorants, ou, ce qui est pire encore, des demi-savants ; il y en a de très capables et de fort instruits. Et puis, il existe encore autre chose, qui, pour être moins connu, n'en est que plus intéressant à mettre en lumière : c'est l'ésotérisme, d'autant plus intéressant que les Francs-Maçons intelligents préfèrent passer pour de simples niais, plutôt que de rien faire qui pourrait mettre sur la trace de la vérité.

« Depuis que le G.·. Arch.·. a été écarté de notre institution, écrit le F.·. A. Micha, on a ainsi donné la note caractéristique de l'absence totale de toute initiation chez nous. On a, pour ainsi dire, donné le coup de grâce à la connaissance maç.·., tout comme si, dans une religion, on en venait à écarter, de ses conceptions, l'idée de Dieu [1] ».

Retenons le parallèle : d'un côté, la religion et Dieu ; de l'autre, le G.·. Arch.·. et la Franc-Maçonnerie.

Or le F.·. Micha me paraît, si j'en crois ce qu'il écrit, savoir parfaitement à quoi s'en tenir sur ce Grand Architecte de l'Univers et sur sa prétendue suppression. Il n'est pas plus ignorant que ne l'était le F.·. Clavel, lorsqu'il écrivait :

« Pour déterminer les curieux, on ajoute que la société conserve religieusement un secret qui n'est et ne peut être que le partage des seuls Francs-Maçons [2] ».

1. *La Lumière Maçonnique*, février 1912, p. 365.
2. *Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 2.



Il ne faut pas tomber dans le piège qui est tendu au vulgaire et oublier que, toutes les fois où il est question d'un point ou d'un symbole, pouvant mettre sur la voie du secret maçonnique, tromper fait partie intégrante du programme des ouvrages publiés par les écrivains Maçons, quels qu'ils soient. La secte a un secret, elle en a même plusieurs, dont elle entend à tout prix empêcher la divulgation, non seulement aux profanes, mais encore aux simples adeptes, non initiés, dont elle ne se croit pas absolument sûre. Aussi impose-t-elle à tous ses membres, comme première obligation, renouvelée à chaque grade, la loi du silence. Et si l'un d'eux y manque :

« La Maçonnerie le punit. Il est vrai qu'elle ne l'emprisonne pas, mais elle le diffame et l'oublie [1] ».

Pour la diffamation, oui certes ! et la calomnie est une des grandes armes maçonniques. Pour l'oubli, c'est une autre affaire ; la vengeance, comme nous le verrons plus loin, est un des buts exotériques avoués par la secte dans ses hauts grades.

Des quatre termes du sphinx : savoir, vouloir, oser et se taire, dont la Franc-Maçonnerie a fait sa devise ésotérique, les trois premiers sont, à des degrés différents, pour quelques-uns seulement, mais le dernier, lui, est pour tous les adeptes, quel que soit le rang qu'ils occupent dans cette société égalitaire si hiérarchisée.

Le catéchisme confidentiel moderne, que nous avons déjà cité, dit à l'article « Devoirs des Maçons » :

« *Se taire devant les profanes.* — Les vérités initiatiques ne doivent pas être exposées devant des personnes incapables de les comprendre... Tout prosélytisme intempestif est interdit au Maçon... Un initié doit *penser* et *agir*, mais ne *parler* qu'à bon escient. Il doit éviter surtout de se faire mal juger, en exposant des idées dont la hardiesse peut offusquer les esprits timides [2] ».

Il est un point sur lequel je crois nécessaire d'appeler l'attention. On a beaucoup trop l'habitude, surtout parmi les catholiques, de juger tous les Francs-Maçons d'après les nombreux types de cuistres politiciens qu'on connaît comme appartenant aux Loges. C'est là une erreur très dangereuse à laquelle il faudrait absolument renoncer, surtout parmi les anti-maçons. Les médiocrités, qui se mettent en avant dans les parlotes et dans les convents, qui ont sans cesse la bouche ouverte pour exposer « leurs opinions philosophiques » et qui emploient le jargon spécial aux Ateliers de FF.·. igno-

1. *Recueil précieux de la Maçonnerie Adonhiramite*, p. 2.
2. *Rituel interprétatif du grade d'Apprenti*, p. 45, 46.



rants, ne sont pas des initiés. C'est le menu fretin. Ils ont leur utilité pour la secte, mais ne la dirigent pas, quel que soit d'ailleurs le grade dont ils peuvent être revêtus. De ceux-là nous ne parlons pas, c'est inutile. Et peut-être l'anti-Maçonnerie a-t-elle jusqu'à ce jour, beaucoup trop concentré ses efforts contre eux.

Faute de n'avoir pas su voir plus haut et plus loin, elle s'est laissé amuser par de prétendues divulgations qui n'apprenaient rien du tout. Et pendant ce temps-là, les initiés, qu'on laissait bien tranquilles, continuaient leur travail en se gaussant de naïfs adversaires, qui se croyaient très malins parce qu'ils arrivaient à pénétrer des « secrets maçonniques » fort exotériques et que personne ne se donne sérieusement la peine de leur cacher. Sans attacher à cette expression, que je prends dans son sens grammatical, aucune signification défavorable, ce qui trahirait ma pensée, je dirai que ce sont les primaires de l'anti-Maçonnerie luttant contre les Loges, avec cette différence, en faveur des anti-maçons, qu'ils pourraient porter à la secte des coups autrement sérieux s'ils voulaient se donner la peine de diriger leurs efforts vers l'ésotérisme.

Mais il y a, on ne saurait trop le répéter, dans la Maçonnerie, d'autres adversaires contre lesquels il est beaucoup plus utile de combattre, parce qu'ils sont plus dangereux. Parmi les Francs-Maçons, sachons-le bien :

« Il en est de très intelligents, de très habiles et de très instruits. Il en est qui savent ce qu'ils font. Il en est qui sont les hommes-liges volontaires, les assujettis de Satan. Il en est qui font le mal par amour du mal. Il en est qui, sans entraînement, sans passion, sans fureur, accomplissent sciemment l'œuvre de haine et d'injustice [1] ».

Ceux-là, ce sont les initiés qui, suivant l'expression de Ragon [2], se croient « pour toujours affranchis des préjugés et de toute crainte imaginaire et superstitieuse » et qui « s'appliquent à en délivrer leurs semblables ».

Et cette initiation supérieure ne dépend pas d'un grade, mais d'un travail personnel, comme nous le verrons plus loin.

Mais, chose curieuse, ces hommes supérieurs fréquentent les Ateliers ordinaires et vivent en bonne intelligence avec les membres, moins évolués dans le mal, qui subissent, presque toujours sans s'en douter et à leur corps défendant, la haute influence des initiés réels. Ceux-ci se contentent d'être les « Maîtres » sans en retirer généralement ni profits politiques, ni honneurs exotériques

1. J. Kotska, *Lucifer démasqué*, p. 75.
2. *Rituel du Kadosch*, p. 108.



« Or, dit un *Rituel*, quel est le *lien* assez puissant pour maintenir une alliance fraternelle entre hommes de toutes croyances, de races diverses et souvent de nations ennemies ?

« L'expérience a prouvé que pareil élément d'union ne peut se rencontrer plus sûrement que *dans la pratique d'usages communs*.

« C'est donc en raison de ce fait, historiquement démontré, que l'on doit attacher une si grande importance en Maçonnerie à ce que *tous les adeptes de l'Ordre soient initiés aux mêmes mystères* [1] ».

Il faut prendre ici le mot « initiés » dans le sens d'instruit, et celui de « mystères » pour symboles.

Il y a une autre raison ; certains de ces symboles ou mystères ont une valeur initiatique, alors que d'autres sont insignifiants à ce point de vue, et la distinction peut être faite seulement lorsque le Maçon est parvenu à l'initiation complète. C'est pourquoi ils doivent être tous enseignés et respectés dans leurs plus petits détails si on ne veut pas risquer d'oublier l'essentiel. Bien peu arrivent à cette initiation complète, et comment ceux-là y atteignent-ils ?

« Il y a en Maçonnerie, nous dit le F.·. Micha, la tradition..., une tradition ni écrite, ni orale, parce qu'on ne peut l'écrire, ni la lire, mais l'acquérir individuellement par l'initiation, en arrivant par degrés à la lumière [2] ».

Voici qui nous apprend quel est, au fond, le grand instructeur de la véritable initiation ésotérique :

« En maçonnerie vraiment digne de son nom, c'est-à-dire en Maç.·. initiatique, il n'existe qu'un moyen de vérification qui est exclusivement individuel, auquel aucune spéculation ne supplée ; et quand on arrive à cette lumière, on trouve sur la voie une « *main experte* » pour conduire le néophyte à l'expérience et vers la maîtrise. Celle-ci ne se paie pas en numéraire, à la caisse du trésorier, mais c'est en nature et à l'avance qu'elle se règle, par l'abandon de toutes nos mœurs ordinaires et mondaines..., par le sacrifice entier et effectif de soi-même à la seule et unique cause de l'évolution universelle..., qu'on ne peut comprendre exactement qu'en arrivant à pouvoir déchirer le voile qui est toujours le plus profond mystère pour toutes nos sciences [3] ».

Cette « main experte » n'est pas une main humaine. Il ne faut pas s'y tromper :

« N'attendez pas de moi, dit le Vénérable à l'Apprenti, une explication

1. *Rituel interprétatif du grade d'Apprenti*, p. 9.
2. *La Lumière Maçonnique*, février, 1912, p. 366.
3. *La Lumière maçonnique*, janvier 1912, p. 357.



complète ; je ne suis autorisé à vous dire que tout juste ce qui est indispensable pour orienter votre esprit. Je dois vous indiquer la direction dans laquelle il faut chercher ; mais je manquerais à mon devoir, si je ne vous laissais pas le mérite de découvrir par vous-même le sens profond qui se cache sous des formes traditionnelles dont vous avez lieu d'être surpris... Ne vous attardez donc point aux explications qui vous ont été fournies. Ce ne sont que de simples indications destinées à vous servir de jalons dans l'étude plus approfondie que vous devez entreprendre de nos symboles... Devenez à partir de ce jour un chercheur persévérant de la vérité et livrez-vous à des investigations assidues ; car sous nos emblèmes se cachent des secrets d'autant plus importants à découvrir que de leur connaissance découlent toutes les lumières qu'il vous appartient d'acquérir... Il vous appartient dès lors de découvrir par vous-même tout ce qui ne peut vous être exposé. Car, — on ne saurait vous le répéter avec assez d'insistance, — ce n'est que par vos propres efforts que vous parviendrez à soulever le voile allégorique, qui dérobe à jamais les secrets de notre Ordre aux esprits superficiels indignes de les connaître [1] ».

Et ceci est vrai pour tous les grades depuis celui d'Apprenti jusqu'à ceux de Maître, de Rose-Croix, de Kadosch ou de 33e. Parce que nous dit le catéchisme du même Rituel :

« Il ne suffit pas à l'homme d'être mis en présence de la Vérité, pour qu'elle lui soit intelligible [2] ».

Quand il s'agit d'initiation maçonnique le secours d'une « main experte », dont nous espérons montrer au grand jour le propriétaire, est nécessaire.

Le catéchisme que nous venons de citer donne la définition de ces secrets que le Maçon doit découvrir lui-même :

« — *En quoi consistent les secrets de l'Ordre ?*

— Dans la connaissance des vérités abstraites dont le symbolisme maçonnique est la traduction sensible [3] ».

* * *

Avant de rechercher quels sont, en réalité, les secrets qui se cachent derrière le symbolisme ésotérique des Loges, constatons, avec les auteurs Maçons, que cette connaissance, même lorsque l'adepte a pu l'acquérir, ne fait pas de lui, à elle seule, un véritable initié.

1. *Rituel interprétatif du grade d'Apprenti*, p. 27, 28, 44, 45, 30.
2. *Ibid.* p. 62.
1. *Rituel interprétatif du grade d'Apprenti*, p. 62.



« Il ne suffit pas seulement d'être initié dans la Franc-Maçonnerie, pour y participer à tous ses mystères : la connoissance de ces mystères ne s'acquiert point comme une chose attachée à l'initiation et qui soit propre à tous les esprits...

« Ainsi on peut être en état de satisfaire à toutes les épreuves exigées par notre institution présente pour y prouver son initiation régulière : on peut y avoir montré qu'on n'étoit point étranger à ses principes généraux, et toutefois il est possible qu'on n'ait encore aucune connoissance mystérieuse [1] ».

Bien plus encore, ce secret intime de la Franc-Maçonnerie ne peut être trahi. Ragon, en effet, reproduisant dans le catéchisme du grade de Maître, les paroles de J.-J. Casanova, un initié, écrit :

« — *Pouvez-vous me dire le secret de la F.·. M.·. ?*

— Le secret de la Maçonnerie est, par sa nature même, inviolable, car le maçon qui le connaît ne peut que l'avoir deviné. Il l'a découvert en fréquentant les loges instruites, en observant, en comparant, en jugeant. Une fois parvenu à ce résultat, il le gardera, à coup sûr, pour lui-même et ne le communiquera pas même à celui de ses frères en qui il a le plus de confiance : car, dès que celui-ci n'a pas été capable de le découvrir, il est aussi incapable d'en tirer parti s'il le reçoit oralement [2] ».

Nous trouvons la même pensée dans l'ouvrage anglais cité plus haut :

« Si l'on révélait entièrement notre histoire secrète, donnée au plus haut Grade de la Maçonnerie, RIEN ne seroit trahi : on n'auroit que l'enveloppe impénétrable de nos mystères [3] ».

Et le Chevalier Kadosch qui n'a pas trouvé le secret de la Maçonnerie, avant d'arriver à ce haut grade, ne le découvrira pas dans son Rituel, il y lira seulement :

« Notre secret consiste dans la manière de rendre les hommes heureux et vertueux ; disons-leur surtout : instruisez-vous, mais ce que votre cœur et votre raison ne vous disent pas, vous ne l'apprendrez jamais dans les livres [4].

1. *The Use and Abuse of Freemasonry*. London 1783, par GEORGE SMITH, G.·. M.·. provincial pour le comté de Kent et R. A., p. 28— Cité par N. DE BONNEVILLE. *Les Jésuites chassés de la Maçonnerie, et leur poignard brisé par les Maçons. La Maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions et le secret des Templiers du 14e siècle.* Orient de Londres, 1788, p. 26.

2. RAGON, *Rituel du grade de Maître*, p. 35. Cf. : CASANOVA, *Mémoires*, T. II, Ch. X, p. 188, 190.

3. *Les Jésuites chassés*..., p. 69.

4. RAGON, *Rituel de Kadosch*, p. 85.



Nous verrons par quels moyens, — et c'est là, en effet, un des secrets de la secte, — la haute Maçonnerie entend rendre les hommes heureux.

Ce secret gardé jalousement par les adeptes qui le connaissent, c'est l'action de Satan dans les Loges.

Il est inutile de le révéler, ceux qui ne l'ont pas découvert par eux-mêmes ne le croiront jamais. Ils passent chaque jour à côté des symboles, qui portent la signature du Grand Maître ésotérique de la Franc-Maçonnerie, ils ont reçu et donnent à d'autres ses sacrements, sans comprendre. Nous allons le leur faire toucher du doigt, et leurs yeux ne s'ouvriront pas, parce que Satan lui-même, qui a intérêt à être servi par eux, sans qu'ils s'en doutent, les tient clos. Il sait bien d'ailleurs que, s'ils comprenaient, beaucoup quitteraient son armée. C'est ce qu'il ne veut pas.

Et chose plus curieuse, soit dit en passant, bon nombre d'anti-maçons sont affligés de cécité et ne croient pas à l'action directe de Lucifer dans les Loges.

Doinel, qui cependant savait à quoi s'en tenir à ce sujet, puisqu'il avait été, lui, en rapport avec le Mauvais, écrit :

« Dans l'état actuel de la Maçonnerie française, deux pour cent à peine des Maîtres connaissent la signification diabolique de leur grade. Le reste ne peuple les loges que pour une œuvre politique, et souvent pour rien du tout, par hasard, par relations, par fantaisie. L'état des esprits est tel, que Lucifer ne peut se manifester pleinement qu'à la petite et dangereuse élite des occultistes, qui sont assez nombreux cependant, pour vivifier d'une vie infernale la Franc-Maçonnerie dont ils contiennent l'âme, tandis que la phalange des Maîtres (3e grade) n'en constitue que le corps visible et agissant [1] ».

Si on veut détruire la Franc-Maçonnerie, c'est l'âme qu'il faut atteindre et non le corps. Autrement l'abcès qu'on perce repousse à côté et tout est sans cesse à recommencer.

Les initiés savent bien que leur puissance dépend de cette élite du mal, aussi cherchent-ils à sélectionner le plus possible les adeptes :

« Toute la force de la Franc-Maçonnerie, lisons-nous dans le Rituel confidentiel, résidera toujours dans la *valeur* de ses membres et non dans leur *nombre*.

« Un seul mauvais Maçon porte plus de préjudice à l'Ordre que tout l'ensemble des ennemis extérieurs.

« *Se bien choisir*, telle est la condition primordiale de la prospérité de la Franc-Maçonnerie [2] ».

1. J. Kotska, *Lucifer démasqué*, p. 230, 231.
2. *Rituel interprétatif pour le grade d'Apprenti*, p. 14.



Oswald Wirth, un initié, élève de Ragon, qui a certainement atteint, sinon surpassé, la science de son maître, exprime la même idée :

« Nous initions trop souvent des profanes que nous aurions dû rejeter, si nous avions été suffisamment perspicaces... L'œuvre ne peut réussir que si l'on est parvenu à trouver le sujet convenable [1] ».

Le F.·. Micha se plaint qu'on ait « démocratisé la F.·. M.·. » Il écrit :

« Les FF.·. MM.·. doivent être une élite ne pouvant pas être comprise de tous, par conséquent œuvrant à part pour l'évolution universelle... ayant atteint une connaissance que tout le monde n'est pas apte à cueillir sur l'arbre symbolique de la connaissance du bien et du mal [2] ».

Et les adeptes de cette Franc-Maçonnerie, qui se prétend détachée de toute croyance au surnaturel, savent très bien que, comme le dit M. Sédir :

« L'action de la société secrète est liée au rattachement de ses membres à l'Invisible et que dans l'Invisible se déroule une bataille perpétuelle entre les soldats du Christ et ceux de l'adversaire [3] ».

Les Maçons, véritablement initiés, travaillent sur ce terrain de la mystique démoniaque. Ils y puisent leur force.

« Le fruit que nous retirons de nos séances, dit Ragon, est reporté dans les Ateliers inférieurs, dont nos frères profitent, et même dans le monde, afin de contribuer au progrès de la civilisation actuelle [4] ».

Et qu'on ne confonde pas, il faut entendre par Atelier supérieur, non celui qui est composé de membres revêtus de hauts grades, mais celui où l'on travaille dans la voie où le Rituel confidentiel aiguille l'Apprenti, lorsque le Vénérable lui dit :

« Il importe, avant toutes choses, en initiation, de se montrer accessible à cet ordre de vérités QUI SE SENTENT, mais ne s'expriment pas. Efforcez-vous d'en saisir toute la portée..., tous vos progrès ultérieurs en dépendent [5] ».

Le mysticisme, tant négligé et décrié par certaine école catholique, qui prône exclusivement l'ascétisme, possède une force sur-

1. *Symbolisme hermétique*, p. 87.
2. *La Lumière maçonnique*, mars 1912, p. 386.
3. SÉDIR, *Histoire des Rose-Croix*, p. 10.
4. RAGON, *Rituel de Kadosch*, p. 87.
5. *Rituel interprétatif du grade d'Apprenti*, p. 29.



naturelle, que les adeptes des Sociétés secrètes, connaissent bien et dont les véritables initiés savent parfairement se servir pour le mal :

« C'est dans la scène du mysticisme, écrit Hoëné Wronski, que naissent toutes les sociétés secrètes qui ont existé et existent encore sur notre globe, et qui, toutes, mues par de tels ressorts mystérieux, ont dominé et continuent encore, malgré les gouvernements, à dominer le monde.

« Ces sociétés secrètes, créées à mesure qu'on en a besoin, sont détachées par bandes distinctes et opposées en apparence, professant respectivement, et tour à tour, les opinions du jour les plus contraires, pour diriger séparément, et avec confiance, tous les partis politiques, religieux, économiques et littéraires, et elles sont rattachées, pour y recevoir une direction commune, à un centre inconnu où est caché le ressort puissant qui cherche ainsi à mouvoir invisiblement tous les sceptres de la terre [1] ».

« C'est ainsi, nous dit Alexandre Lenoir, que les Francs-Maçons, placés sur des points différents de ce vaste univers, communiquent ensemble et coopèrent d'un accord commun à la prospérité générale de l'Ordre et au bien de chaque membre en particulier [2] ».

Et si l'on veut savoir quelle est la nature de cette mystique des Sociétés secrètes, de ce surnaturel des Ateliers; quel est enfin l'Etre qui intervient dans certaines Loges, sous une figure que nous ferons bientôt plus amplement connaître, et que la Franc-Maçonnerie universelle désigne sous le nom générique de Grand Architecte de l'Univers, il n'y a qu'à interroger les écrits des rares initiés qui ont trop parlé, au gré de la secte :

« Il y a dans l'initiation vraie, dit Oswald Wirth, quelque chose de diabolique, puisqu'elle incite l'individu à faire acte d'initiative, en s'insurgeant contre tout ce qui l'opprime. Tout comme le serpent tentateur, elle exhorte l'homme à se rendre semblable à Dieu ; elle en fait un Titan, qui ne craint pas d'escalader l'Olympe, après s'être enfoncé dans la nuit du Tartare, jusqu'au seuil du palais de Proserpine. Aussi, pour être initié, a-t-il toujours été indispensable de n'avoir peur de rien et de faire preuve d'une indomptable énergie [3] ».

∴

Jules Doinel était archiviste départemental du Loiret et dignitaire de la Loge d'Orléans. Il fut membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France et rénovateur, en 1888, de la Gnose, dont il devint le premier patriarche sous le nom symbolique de Valentin II.

1. SÉDIR, *Histoire des Rose-Croix*, p. 7.
2. *La Franche-Maçonnerie rendue à sa véritable origine*..., p. 24, 25.
3. *Le Grand Livre de la Nature ou l'Apocalypse philosophique et hermétique*, préface d'*Oswald* WIRTH, p. 9.

Il publia, étant encore dans l'erreur, une très belle étude sur Jeanne d'Arc. En 1895 il se convertit publiquement à Orléans et abjura solennellement toutes ses fautes entre les mains de Monseigneur Touchet. Il publia la même année, au mois de mai, sous le pseudonyme de Jean Kotska, et sous le titre de *Lucifer démasqué*, un curieux volume de révélations. Il suppose que son retour à Dieu est dû « à l'intercession de sainte Philomène, de saint Stanislas de Kotska et aussi à l'intervention de la Vénérable Jeanne d'Arc ».[1]

« J'inscris, écrit-il encore, au frontispice de ces mémoires, le double nom que la Vénérable Jeanne d'Arc avait inscrit sur son étendard : Jhesus ! Maria ! [2] ».

Naturellement la Franc-Maçonnerie, après avoir fait envoyer Doinel en disgrâce à Carcassonne, essaya de le diffamer. Elle prétendit que sa conversion n'avait pas été sincère et qu'il était revenu à ses anciens errements. Cela n'est pas exact. Doinel a persévéré jusqu'à la fin, en acceptant comme une expiation les déboires, les peines, les tracasseries et les vexations de tout genre qui ne lui furent pas épargnées. Il est mort en chrétien et en fils soumis de l'Eglise, le 17 mars 1902, à Carcassonne.

Doinel, comme nous allons le voir, revenait de loin, et il est toujours prudent de passer au crible de la critique les confidences des grands convertis, qui, après avoir été ardents adeptes de la mystique diabolique, deviennent des fervents de la mystique divine. Mais la prudence n'exige pas cependant qu'on repousse de parti-pris toutes les révélations qu'ils apportent ; il suffit de voir si elles sont conformes aux enseignements de la théologie catholique. En outre, il ne faut admettre que les faits où ils ont été acteurs directs, ou les sentiments qui leur sont absolument personnels. Tout ce qui leur vient de seconde main doit être tenu pour suspect, non que la bonne foi de ces écrivains soit en cause, mais le diable, qu'ils ont servi, a trop d'intérêt à jeter le discrédit sur les révélations, contenues dans leurs publications, pour ne pas essayer de les tromper par tous les moyens en son pouvoir.

Ces règles posées, ce serait, je crois, entrer dans le jeu de l'ennemi que de ne pas faire crédit à un homme de la valeur intellectuelle et morale de Jules Doinel, en tenant pour inexactes les confessions qu'il nous a laissées. Ce sont, au contraire, des documents de premier ordre, absolument conformes à ce qu'enseigne la théologie mystique sur les pouvoirs et les agissements du Mauvais.

1. *Ouvrage cité*, p. 127.
2. *Ouvrage cité*, p. 10.



« Le culte des Loges, écrit Doinel, est un culte luciférien. Quand il est compris, il suffit que deux maîtres soient conscients du culte qu'ils rendent à Satan, pour que la Loge entière le rende avec eux et par eux...

« A certains jours aussi, et dans certains lieux, les occultistes subissent le sentiment de la présence de Lucifer...

« La présence de Lucifer provoque une sensation d'orgueil et d'impureté. C'est une preuve infaillible de son action. Toute pensée élevée s'achève en superbe ; toute pensée tendre s'achève en impudicité, quand il est là...

« Bien souvent, en parlant dans les loges, j'ai reçu l'inspiration immédiate du démon, et j'ai prononcé des discours, dont ma bouche était l'instrument, mais qu'une autre personne que moi, la personne de l'ange noir, parlait et prononçait intérieurement dans mon esprit [1] ».

Doinel raconte deux « touches » de Satan, la première dans une Loge bleue, la seconde dans une Loge rouge ou chapitre de Rose-Croix :

« *Dans la Loge bleue.* On devait recevoir un maître ce soir-là. La Loge était tendue de draperies noires parsemées d'ossements et de crânes blancs. Au milieu du temple, un cercueil contenant un squelette, celui d'un pauvre soldat mort à l'hôpital, disparaissait sous un voile mortuaire. Les lumières symboliques étaient voilées de crêpes. Les Maîtres rangés sur les deux colonnes atendaient. Une grande tenture de deuil séparait cette partie sombre, du Debhir illuminé. Trois personnes seulement siégeaient au Debhir : le vénérable, le secrétaire et l'orateur. J'étais l'un de ces trois personnages et j'étais assis à mon plateau. Un grand silence régnait. Le frère grand expert était descendu, pour chercher le candidat dans le parvis. En ce silence, j'entendis soudain un faible grattement dans le bois du plateau, puis trois coups légers, espacés et distincts ; ces trois coups battaient la batterie du troisième grade symbolique

« Evidemment, c'était une intelligence et une volonté qui frappait ainsi et qui martelait le rythme de la batterie du grade de maître, suivant le rite du Grand-Orient de France [2]. Ayant pratiqué le spiritisme, il m'était impossible de m'y tromper. C'était un appel. Je dis à voix basse, de manière à n'être pas entendu des deux autres frères : « Qui es-tu ? » Les coups recommencèrent très réguliers et très vibrants. Et en même temps l'*Aura* satanique m'enveloppa. Je la connaissais cette *aura* singulière !

« D'abord un souffle froid. Puis un engourdissement voluptueux des membres. Puis une excitation cérébrale intense. Puis une sorte d'extase qui peut durer une seconde, et qui paraît durer une heure, car elle absorbe le temps et creuse étrangement l'espace. Je m'abandonnai à cette impression. Une sorte de rampement doux et lascif frôlait mon corps. Un monde de pensées orgueilleuses et perverses envahit mon intelligence. Ma volonté n'essaya

1. JEAN KOTSKA. *Lucifer démasqué*, p. 21, 25, 126 et 127.
2. La batterie du Grade de Maître, donnée par le *Rituel* en usage au Grand Orient de France, est : oo — o, oo — o, oo — o. Elle est la même dans l'écossisme.



pas de lutter, et je m'abandonnai. Et, chose singulière, une voix très subtile, mais articulée, parla en moi :

« C'est moi ! c'est moi ! disait-elle, Isis patronne de cette Loge. Je suis « là, mon bien-aimé ! j'emplis ce temple. Je suis avec vous. » J'affirme avoir entendu cette voix. Néanmoins, je conservais tout mon libre arbitre ; j'aurais pu lutter. Je ne le voulais pas. C'est alors que le Vénérable, ouvrant le rituel, commença le dialogue : — Vénérable frère 1er Surveillant, quelle heure est-il ? — Il est midi, Très Respectable ! — Et la cérémonie commença. Durant tout le cours de cette cérémonie, en parlant et agissant, je me sentis accompagné par la *Présence*, enveloppé dans la *Présence*. La Loge me semblait radieuse. Et les pensées de Satan, enflant mes propres pensées, je prononçai l'un de mes plus mauvais et de mes plus dangereux discours maçonniques, celui qui fut publié sous le nom d'*Hiram*, et reproduit par une grande revue maçonnique.

« *La Loge rouge*. En 1893, je ressentis, sous une forme, et d'une façon plus significative encore, la présence de Lucifer. La première fois, dans la Loge bleue, elle s'était révélée par une action à la fois sensuelle et psychique. Cette fois, elle fut plus perfide. Elle s'accusa intellectuelle pure, mais d'une intellectualité ouvertement haineuse, et dans un sens de guerre absolue au catholicisme. J'étais enrégimenté dans les chapitres. Elle me fit comprendre que le grade de Rose-Croix est un grade à la fois sacrilège et agressif, uniquement dirigé contre l'Eglise de Jésus-Christ. Dès lors, l'archange noir devait se manifester dans toute la puissance de son orgueil et dans toute l'impudeur psychologique de sa haine contre l'Epouse mystique du Seigneur.

« L'aspect d'un chapitre est très impressionnant, pour un candidat intelligent et lettré. Ces draperies rouges, cette bannière, ces flambeaux, cet autel pompeux où siège le Très-Sage-Athirsata, ces rangées de chevaliers portant le glaive et revêtus du cordon en chape, sur lequel la rose se détache des bras d'or de la Croix profanée, ce cérémonial religieux, cette sélection d'hommes remarquables, tout concourt à émouvoir l'esprit et à frapper l'imagination. Le point central de la Loge rouge était un tableau représentant le pélican qui s'ouvre la poitrine ; et la Croix, et la rose sous la formidable invocation : I. N. R. I., audacieuse et sacrilège parodie de l'écriteau sacré du Calvaire. C'est au moment du serment, après le discours du chevalier d'éloquence, quand le Très-Sage et les chevaliers debout, dominent les récipiendaires, quand tous les glaives sont levés, que je sentis brusquement, soudainement, *la Présence* ; non plus insinuante, calme et morbide, comme dans la loge bleue, mais hautaine, arrogante et dominatrice. Oh ! comme elle m'entoura ! comme elle s'imposa ! Lucifer était là chez lui, et il me recevait lui-même comme son élu, comme son chevalier. Et, dans un vif éclair d'intelligence, je compris et j'acceptai, hélas ! les responsabilités et les engagements du grade : la guerre au catholicisme ! la guerre à l'Eglise ! Une sorte de pacte tacite fut conclu dans mon intellect, entre *lui* et moi. Fut-il complet ? Non. Je réservai formellement deux points : la personne de Jésus-Christ et celle de sa mère. Je me rappelle très bien cela. Ce fut un



éclair de grâce, dans une nuit lugubre. Mais il me sembla, à part ces deux points, qui, du reste, s'obscurcirent bientôt dans la *Présence*, comme un pan de ciel bleu dans une furie d'orage, que je devenais, que j'étais chevalier de Lucifer, armé par lui, pour sa lutte à lui. D'étranges lueurs emplissaient les yeux du Très-Sage. On eût dit qu'il comprenait mon état d'âme. Je fus de sa part, l'objet d'attentions toutes spéciales. Son discours semblait me viser seul. Un détail matériel maintenant :

« J'ai parlé du transparent qui figurait l'I. N. R. I. Il me parut vibrant, animé, comme rempli par un esprit intérieur. Les lettres se détachèrent démesurées, saillantes, telles qu'en ronde-bosse. Et en même temps qu'elles se détachèrent, la voix connue parla en moi. Elle disait ceci : « I. N. R. I. « *Igne natura renovatur integra*. C'est par le feu de l'amour, que la nature « entière se renouvelle. Dieu est le feu. Enseigne la doctrine de Simon le Mage. « Tu posséderas Hélène[1] ! »

« A la voix succéda le silence intime, durant lequel toute une philosophie abominablement perverse de volupté, d'orgueil et de révolte, s'étagea, assise par assise, dans mon entendement. Je puis dire que de ce moment date ma compréhension absolue de la Gnose et du Martinisme. Je pus, dès lors, interpréter le sens obscur, caché sous la phraséologie voulue de Saint-Martin, le philosophe inconnu[2] ».

* * *

En citant ces lignes, je n'ai pas la prétention d'affirmer que les phénomènes de cette nature sont d'action journalière dans les Ateliers maçonniques. D'abord, parce que la plupart de ceux qui composent les Loges de différentes couleurs seraient incapables d'en saisir la subtilité et de les comprendre. Ces manifestations passeraient inaperçues pour eux, et, même si on les leur signalait, ils se garderaient bien d'en admettre la réalité. Ensuite, parce que le surnaturel ne court pas les Loges, ni les chapitres, ni même les aréopages. Il lui faut des âmes déjà prédisposées par ailleurs.

Ces faits extraordinaires sont le triste privilège de quelques-uns. Et ceux-là sont les *Supérieurs Inconnus*, comme on disait au dix-huitième siècle, de la secte. Agents directs de Satan, ils demeurent ses instruments, et c'est par eux qu'il pénètre et influe ses volontés mauvaises et destructives dans le sein des Sociétés secrètes. Ce sont les prêtres de la Contre-Eglise. L'Eglise de Jésus-Christ a ses saints, Satan qui se révèle partout comme le singe de Dieu, a ses initiés.

Mais il y a, je crois, autre chose aussi. Lucifer a suggéré la création des Sociétés secrètes et il les inspire ; elles sont le temple où il se complaît, sa synagogue, sa demeure. Il est leur Dieu, connu pour quelques-uns, ignoré de la masse. Et cette domination surna-

1. Il s'agit d'Hélène-Ennoia, de la Gnose. V. *Lucifer démasqué*, p. 20.
2. JEAN KOTSKA, *Lucifer démasqué*, p. 25 et suiv.

turelle s'exerce non seulement par les hommes qui ont un pacte avec lui, mais encore, d'une manière beaucoup plus générale, à l'aide de l'initiation où les adeptes reçoivent de véritables sacrements démoniaques.

C'est par là que Satan arrive à faire naître cet état d'esprit particulier qui fait que tous les cerveaux des membres appartenant aux Sociétés secrètes, pensent de même à un moment donné sur une question soulevée [1]. Ainsi éclatent tout à coup et se propagent si facilement ces grands courants d'idées diaboliques comme la Révolution française, par exemple.

Seul, abandonné à ses propres forces, l'esprit humain aurait bien pu soulever les projets de destruction révolutionnaire dans un coin du monde, mais il se serait montré incapable de leur donner l'universalité, l'internationalisme, d'y amener les classes les plus diverses de la société, de les conduire au succès au milieu des difficultés et des écueils, partout, avec une tenacité et une suite dont nous voyons aujourd'hui les résultats sur la terre entière : pas un point ne reste indemne, et en tout lieu la révolte de l'esprit humain fait sentir ses néfastes effets. Cela dénote, à mes yeux, l'intervention d'une puissance supérieure et surnaturelle.

Existe-t-il quelque part, comme pensent presque tous les antimaçons, un grand comité d'initiés, une puissance secrète chargée de donner le mot d'ordre et de diriger l'action ? Je n'en sais rien. Beaucoup d'écrivains l'ont dit et répété ; c'est même, je crois, l'opinion la plus générale parmi les catholiques. Peut-être n'est-ce pas la mienne. Voici mes raisons :

Un secret, aussi bien gardé soit-il, finit toujours par transpirer. Or, nous connaissons tout de la Franc-Maçonnerie, voire même beaucoup de choses que les Francs-Maçons des plus hauts grades ignorent. Et personne, depuis que la secte existe, n'a jamais pu découvrir, ni le siège, ni le nom d'un membre quelconque faisant partie des fameux « Supérieurs inconnus », entendus dans le sens d'un sanhédrin directeur. On a dit beaucoup de choses à ce sujet, surtout pas mal d'histoires à dormir debout, et rien n'est resté plausible en face d'une critique un peu avertie. Aucune preuve n'est venue confirmer cette croyance, née d'un raisonnement analogique par comparaison avec l'Église de Jésus-Christ.

Pour jouer ce rôle, il aurait fallu que, non pas seulement dans une génération, mais depuis deux siècles bientôt, il se rencontrât des hommes détachés de toute ambition, consentant à demeurer

1. Voir : *L'occultisme dans les Sociétés Secrètes. Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, 15 juin 1912, p. 454, 455.



dans l'ombre bien que détenteurs d'un immense pouvoir, méprisant les honneurs et l'argent et par dessus le marché purs et chastes. Car s'ils subissaient l'influence de la femme, les rivalités, que celle-ci entraîne avec soi, les feraient bientôt connaître.

Je ne pense pas que la Société secrète puisse fournir ce modèle ; des hommes aussi parfaits n'en feraient pas partie. Le type du démoniaque à vertu surhumaine ne s'est pas encore révélé. Il y a toujours un point faible qui tôt ou tard dénonce l'inspirateur.

Les adeptes qui ont joué un rôle plus ou moins brillant sur la scène du monde, ont toujours été absolument le contraire : vaniteux, ambitieux, bavards, jouisseurs et débauchés souvent.

Certains ont pu avoir du talent, mais les vertus héroïques ne sont pas dans leurs cordes. Le Mauvais fait des initiés, il ne fait pas des saints.

En réalité, on n'a jamais vu le Grand Maître des Sociétés secrètes ; c'est peut-être parce qu'il est de sa nature invisible.

Pour ma part, et c'est là une opinion tout-à-fait personnelle, je crois ce rôle rempli par Satan, agissant directement sur les âmes de ses adeptes et les conduisant tous, petits et grands, là où il veut les mener.

Et le plus fort est qu'il a le talent de faire nier son existence par ceux qui subissent le plus son influence. Cela est très subtil et très malin. Que nous parle-t-on de direction surnaturelle, diront les Maçons des Loges latines, nous ne croyons pas à l'au-delà ? Ce n'est point une raison, et, comme l'a si bien dit Mgr l'évêque de Cahors :

« Il est hélas ! plus d'une manière de servir le « mauvais » et certains sont ses esclaves qui ne croient pas en lui [1] ».

Dieu n'a pas moins créé ceux qui le nient et le blasphèment.

Mais alors, dira-t-on, comment se fait-il qu'en face de l'organisation satanique ne se dresse pas l'organisation de l'ange de lumière. Et pourquoi au courant Luciférien ne s'oppose-t-il pas un courant divin, mettant, pour le bien, la même emprise sur les cerveaux.

Sur le premier point, il est facile de répondre que, vis-à-vis des sectes de Satan, s'élève l'Eglise de Jésus-Christ, à laquelle la victoire finale appartiendra, cela est certain. L'ange déchu lutte, mais il est vaincu d'avance. J'ajouterai même, qu'en tenant souvent les efforts tentés trop éloignés de la Sainte Eglise et trop en dehors de sa hiérarchie officielle, au lieu de les grouper sous la houlette du pasteurs des pasteurs, en un seul faisceau bien uni, on en a stéri-

1. Lettre à M. l'*abbé Barbier. Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise*, p. VIII.



lisé beaucoup. Animé d'un grand zèle, on a voulu tout faire par soi-même, demandant la victoire à ses propres forces, en dehors du surnaturel ; on s'est énormément agité : mais, comme l'a dit Notre Saint Père, le Pape Pie X : « le Seigneur n'est pas dans l'agitation ». [1]

On le trouve par l'union et l'humilité.

En réponse à la deuxième question, on peut dire que le courant surnaturel divin existe. Mais alors que Satan a pour premier objectif de mettre une emprise absolue sur les âmes qui se livrent, plus ou moins consciemment, à lui, et essaye, autant qu'il le peut, de leur enlever toute liberté afin de les empêcher de revenir au Souverain Bien, Dieu, au contraire, qui a donné à l'homme le libre arbitre, ne le lui retire jamais. Et, il faut le proclamer bien haut, ne permet pas davantage à Lucifer de le lui enlever complètement. Toujours en tout temps, et vis-à-vis de tout être, l'âme humaine demeure libre de choisir. Est esclave celui qui le veut bien.

Seulement Notre-Seigneur respecte la liberté de l'homme avec une scrupuleuse et infinie délicatesse ; il fait davantage encore, puisqu'il donne à l'âme le secours de la grâce pour l'aider à résister aux efforts de Satan, qui veut détruire son indépendance.

Dieu n'est pas un tyran comme Lucifer, mais un père. Il ne hait pas, il aime. De là naît la différence dans l'action divine sur les âmes, en face des tentatives du Mauvais.

L'archange déchu n'est pas Dieu, c'est un serviteur révolté, dont le pouvoir est très limité. Puissant par rapport à nous, il est faible, très faible vis-à-vis de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Satan veut s'emparer de l'homme en détruisant son libre arbitre, il ne le peut qu'avec le consentement de celui-ci. Si Dieu avait la même volonté tyrannique, ce serait fait, puisque sa parole est créatrice.

Satan ne crée pas, il imite, il singe, comme il peut.

Dieu veut notre amour librement donné. Lucifer cherche à faire de nous ses ilotes, et peu lui importe les moyens.

Aussi, alors que l'Eglise agit au grand jour, la contre-Eglise règne dans les ténébreuses filiations des Sociétés secrètes.

La Sainte Eglise est une, ses enfants doivent accepter son *credo* ou cesser d'en faire partie.

Rien de semblable dans la contre-Eglise : les sectes y foisonnent, les *credo* y pullulent. Cela importe peu à Satan qui cherche simplement à perdre l'homme et à dominer. La manière d'y parvenir lui est indifférente.

1. Lettre Encyclique *Editæ Sæpe Dei*, du 26 mai 1910. *La Semaine Religieuse de Paris*, du 18 juin 1910. T. CXIII, nº 2.945, p. 989.



Un comité directeur, purement humain, aurait depuis longtemps voulu établir une unité de croyance. C'est le contraire qui a lieu. Plus les sectes se développent, plus elles proclament le droit individuel de croire à ce qu'on veut. Cela s'appelle la libre-pensée. Cette liberté est la grande arme dont se sert la théosophie, une des plus dangereuses filiales de la contre-Eglise, pour capter et faire dévoyer les âmes.

On objecte que certains courants d'opinion ont nécessité un mot d'ordre. C'est exact. Mais point n'est besoin pour cela d'un comité directeur présidé par un Grand Maître. La formation initiatique des cerveaux, sous l'emprise satanique, suffit amplement pour l'expliquer.

L'idée part d'une Loge quelconque, d'un chapitre, d'une simple association, où elle a été émise par un initié. Aujourd'hui ici, demain là, peu importe. Transmise aux Loges elle y trouve immédiatement, par suite de l'initiation, un terrain de culture favorable. Elle est accueillie, se développe, prend corps et se transforme en action, puis envahit quelquefois le monde.

Mais combien, émises dans les mêmes conditions, ayant suivi semblable processus, restent en route improductives, soit que Satan les ait abandonnées de sa propre initiative, soit qu'il ne lui ait pas été permis d'en parfaire l'exécution, comme il l'aurait désiré. Il ne faut pas oublier que s'il était tout puissant le monde n'existerait plus. Il est le grand destructeur.

Telle est, je crois, la genèse et la marche de l'action des Sociétés secrètes, qui à mon avis, tout-à-fait personnel du reste, sont la résultante de l'initiation diabolique, à tous les degrés. Du moins est-ce ainsi que j'ai compris l'œuvre des sectes en creusant les rouages et la signification des symboles de la Franc-Maçonnerie.

∴

En étudiant les Rituels utilisés dans la Franc-Maçonnerie pour les différents grades, on reconnaît de suite que les symboles qu'ils emploient et les formules dont ils se servent sont de valeur tout-à-fait différente.

Stanislas de Guaïta a écrit :

« La moderne Franc-Maçonnerie,... tige bâtarde et mal greffée sur l'ancienne souche, n'est plus consciente de ses moindres mystères ; les vieux symboles, qu'elle révère et se transmet avec une pieuse routine, sont devenus lettre morte pour elle ; c'est une langue dont elle a perdu l'alphabet,



en sorte que ses affidés ne soupçonnent pas plus d'où ils viennent, qu'ils ne savent où ils vont [1] ».

Il y a là beaucoup de vrai, mais, nous en avons déjà fait la remarque, il semble que Guaïta n'a vu que les Loges latines de la fin du dix-neuvième siècle. Et encore dans celles-ci il y a des maçons qui en savent plus long qu'il ne paraît le croire.

Il est certain que tous les symboles n'ont pas la même valeur initiatique : quelques-uns sont absolument nuls à ce point de vue, d'autres se rattachent à l'astronomie ou à l'astrologie, certains ont au contraire une signification ésotérique très sérieuse et sont comme les sacrements de la contre-Église.

Lorsque Ragon nous dit, par exemple, que le « calice d'amertume » — rempli de bitter — qu'on fait boire au profane est « l'emblème des chagrins inséparables de la vie humaine »[2], cela n'offre pas à l'imagination un intérêt poignant, pas plus du reste que de savoir le pavé de la Loge, formé d'une mosaïque de pierres blanches et noires, représentant le bien et le mal [3].

Il y a ainsi une collection de niaiseries qui ne valent pas la peine d'arrêter notre attention.

On se doute de ce que peuvent être les idées d'un Vénérable de Loge sur l'ignorance, le fanatisme, la superstition, l'erreur, les préjugés, le mensonge, les passions, les mœurs, la morale, la moralité, la loi, la loi naturelle, la vertu, l'honneur, la barbarie, le vice, sujets traités lors de la réception au premier grade[4] ; ou encore sur la vie, l'intelligence, l'instinct, la perfectibilité, l'univers, le monde et son origine[5], qui occupent les loisirs d'un Atelier pendant la réception au grade de Compagnon.

On se rendra compte des idées scientifiques dont se nourrissent les Frères — et Dieu sait s'ils ont des prétentions sur ce sujet ! — par la citation suivante :

« Le rôle que joue l'électricité dans la nature est immense ; elle est l'unique cause de l'attraction et de la gravitation ; elle opère les combinaisons et les décompositions chimiques... elle fait monter la sève dans les arbres et fait circuler le sang dans nos veines... elle se meut avec une rapidité plus grande que la lumière car elle parcourt cent quinze lieues par seconde...

« Seule, avec son action positive et son action négative, l'électricité

1. *Au Seuil du Mystère*, 3e Éd., p. 52.
2. *Rituel d'Apprenti*, p. 52.
3. Ragon, *Rituel du grade d'Apprenti*, p. 67.
4. *Ibid*, p. 35 et suiv.
5. Ragon, *Rituel du grade de Compagnon*, p. 8 à 12



peut aussi bien tenir les mondes à distance fixe les uns des autres, en leur distribuant également l'attraction et l'expansion, que les approcher et les éloigner en les leur distribuant inégalement. C'est elle qui, par cette double propriété, a, sous le souffle de Dieu, produit les mondes et peut en produire de nouveaux, qui détermine les évolutions de la lumière et du feu, la vie et la mort des végétaux et des animaux, la formation, le mouvement de tous les corps....qui, en un mot, anime et conduit tout l'univers sous les ordres du Subl.·. Arch.·., comme tous nos membres le sont sous les ordres de notre volonté...

« Il est démontré que, longtemps et à quatre reprises différentes, la terre a été ensevelie sous les eaux. Mais en quels temps eurent lieu ces cataclysmes ? Furent-ils partiels ? Furent-ils universels ?...

« En voici l'explication... La lune s'approche de nous... ce sont quatre autres satellites qui, par une loi semblable à la sienne se seront approchés de la terre pendant des siècles, et se seront successivement brisés contre elle... La lune doit donc, à une époque éloignée, mais calculable, se précipiter sur la terre : celle-ci se couvrira alors de la matière qui la compose, l'Océan débordera et causera un nouveau déluge [1]. »

Le grade de Compagnon, où se débitent ces âneries, est le grade scientifique de la Franc-Maçonnerie. Et ce sont les mêmes hommes qui parlent de l'obscurantisme catholique !

Quand un Compagnon a bien travaillé sur ces prétendues données « scientifiques » on lui dit :

« Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile la vérité ; seulement il désépaissit le voile et le néophyte, qui sait profiter des documents qu'il reçoit, sait plus et mieux que celui qui sort d'un collège profane de philosophie [2] ».

Si on ne prend que le sens ésotérique la prétention est pour le moins ridicule. Mais il y a l'ésotérisme qu'on n'enseigne pas, en effet, dans les « collèges profanes », ni même dans ceux de la Franc-Maçonnerie.

« Pour un grand nombre de frères, écrit Ragon, même des frères chamarrés des insignes de l'Ordre et revêtus des plus hautes dignités, les signes, les paroles, les attouchements, sont les seuls secrets de la Franc-Maçonnerie ; nous prouvons qu'il en existe d'autres [3] ».

C'est exact, seulement on ne les fait pas connaître. Il faut les chercher. Et, chose tout à fait remarquable, on les trouvera cachés quelquefois sous les symboles les plus vulgaires ou les plus insignifiants. C'est pourquoi Ragon a soin de dire :

1. Ragon, *Rituel de Compagnon*, p. 15, 16, et 17
2. Ragon, *Rituel du grade de Maître*, p. 34.
3. Ragon, *Rituel de l'Apprenti*, p. 15.



« Que la Maçonnerie change ses usages, elle n'est plus la Maçonnerie, elle cesse d'être. Tout, chez elle, sert d'étude ; ses allégories sont souvent des lois, et ses formes mêmes sont des principes. Celui-là seul qui sait apprécier, devine, saisit et profite [1] ».

Et avant lui, Lenoir avait écrit :

« La Franche-Maçonnerie a cela de remarquable qu'elle est toute symbolique et que la chaîne entière des idées, des épreuves et des mystères dont elle se compose, se forme du grade le plus simple comme du grade le plus élevé ». [2]

Mais pour étudier avec fruit le symbolisme maçonnique et arriver à connaître les principaux secrets de la secte, il faut se pénétrer de certaines règles.

Et d'abord :

« Un symbole n'est pas nécessairement maçonnique parce que les Francs-Maçons en font usage... Le symbolisme maçonnique semble, du reste, n'avoir jamais été rationnellement systématisé ; de là, toutes les incertitudes qui ont donné lieu aux divergences de rites [3] ».

Le F∴ Oswald Wirth, qui le sait parfaitement, se garde bien de nous dire que ce mélange de symboles, sans valeur initiatique aucune, avec d'autres à signification ésotérique profonde ; de signes et de formules, se rattachant à l'astronomie ou à l'astrologie, avec des images ou des rites provenant de l'ancienne initiation ; de fables, tirées du paganisme, avec l'histoire juive, est absolument voulu. Il a pour but d'égarer les recherches. C'est l'écueil où viennent sombrer la plupart de ceux qui ont cherché à pénétrer les secrets maçonniques.

On lit dans le Rituel confidentiel du groupe maçonnique d'études initiatiques :

« Nos symboles peuvent être envisagés à des points de vue multiples, et chaque fois ils donnent lieu à des interprétations analogues, mais différentes [4] ».

Voilà qui n'est pas fait pour faciliter les recherches de l'Apprenti, auquel on ajoute :

1. Ragon, *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 56.
2. Alex. Lenoir, *La Franche-Maçonnerie...*, p. 278.
3. Oswald Wirth, *Le Symbolisme hermétique*, p. 49 et 81.
4. *Rituel interprétatif pour le grade d'Apprenti*, p. 29.



« Vous seriez exposé à ne voir dans les rites maçonniques qu'un cérémonial puéril, si vous étiez incapable d'en saisir la haute portée philosophique ».[1]

Nous empruntons au même Rituel les règles suivantes, très utiles à ne pas oublier, lorsqu'on veut essayer de comprendre l'ésotérisme maçonnique :

« 1° *Le Symbolisme maçonnique* est la forme sensible d'une synthèse philosophique d'ordre transcendant ou abstrait.

« 2° Les conceptions que représentent les *Symboles* de la F.·.M.·. ne peuvent donner lieu à aucun enseignement dogmatique. Elles échappent aux formes concrètes du langage parlé et ne se laissent point traduire par des mots. — Ce sont, comme on dit très justement, des *Mystères* qui se dérobent à la curiosité profane, c'est-à-dire des *Vérités* que l'esprit ne peut saisir qu'après y avoir été judicieusement préparé.

« 3° La *préparation à l'intelligence des Mystères* est allégoriquement mise en scène dans les initiations maçonniques par les épreuves des trois grades fondamentaux de l'Ordre.

« 4° Contrairement à ce qu'on s'est imaginé, les *Epreuves* n'ont aucunement pour objet de faire ressortir le courage ou les qualités morales du récipiendaire. Elles figurent un enseignement que le penseur devra discerner, puis méditer au cours de toute sa carrière d'*Initié*.

« 5° Le détail des épreuves initiatiques doit se graver d'une manière indélébile dans la mémoire du Néophyte : d'où la nécessité de frapper son imagination et ses sens, autant que sa raison.

« 6° Il est désirable, comme conséquence de ce qui précède, que les *Epreuves physiques* soient maintenues dans les initiations maçonniques ; mais à la condition expresse *que leur caractère emblématique soit mieux mis en lumière que par le passé* ».[2]

Et maintenant, muni de ces instructions :

« L'apprenti travaille sur la pierre brute, symbole de l'ignorance ; le Compagnon, sur la pierre cubique, symbole de l'émulation ; et le Maître sur la planche à tracer, symbole du génie et de la perfection ».[3]

Jules Doinel nous dit très justement :

« Ragon a donné des symboles maçonniques une interprétation *ésotérique* basée sur les mystères de l'antiquité. Je n'éprouve aucune difficulté à reconnaître que cette interprétation est satanique, puisque la mystique an-

1. *Rituel interprétatif pour le grade d'Apprenti*, p. 30.
2. *Rituel interprétatif pour le grade d'Apprenti*, p. 7 et 8.
3. RAGON, *Rituel du grade de Maître*, p. 31.



cienne était l'œuvre de Lucifer. Albert Pike a donné une interprétation qu'on peut qualifier de *Glose satanique directe*, revêtant plus particulièrement la forme obscène. Entre les deux se place la mystique symbolique du Grand-Orient, qui est purement matérialiste, quand elle n'est pas enfantine et nulle [1] ».

Tout en reconnaissant ce qu'il y a de vrai dans cette classification exotérique, je crois que, si on pousse l'étude des symboles jusqu'à la signification ésotérique, on retrouve l'unité de conception et de direction.

∴

La première explication que nous rencontrons chez les auteurs de la secte, est que les symboles maçonniques représentent les forces de la nature :

« Les trois premiers grades maçonniques, dit Lenoir, sont la représentation des trois âges du monde... Je considère la Franche-Maçonnerie, dans ses grades et dans ses symboles, comme un tableau parfait des causes agissantes de l'Univers et comme un livre dans lequel on aurait inscrit la morale de tous les peuples... Dans les épreuves de l'antique initiation comme dans celles de la Franche-Maçonnerie, on découvre encore le grand système organique du monde et la marche régulière que le soleil observe annuellement dans le zodiaque [2] ».

Les épreuves du grade de Maître plus particulièrement ne seraient que « l'histoire astronomique du Soleil ». [3]

« Dans tous les mystères anciens, écrit Clavel, comme dans l'initiation maçonnique, le cérémonial de la réception figurait les révolutions des corps célestes et leur action fécondante sur la terre... Hiram, le même qu'Osiris, que Mithra, que Bacchus... que tous les dieux célébrés dans les mystères anciens, est une des mille personnifications du soleil... Il existe entre Hiram et Hiram-Abi, la même différence que chez les Egyptiens, par exemple entre Horus et Osiris. Celui-ci est le Soleil qui s'éteint au solstice d'Hiver ; celui-là, le Soleil qui renaît à la même époque [4] ».

« La mort d'Hiram serait donc une peinture mystique de la mort du Soleil [5] ».

Et, d'après Clavel, les trois mauvais compagnons, qui assassi-

1. J. Kotska, *Lucifer démasqué*, p. 179.
2. *La Franche-Maçonnerie*, p. 233, 6.
3. Ragon, *Rituel du grade de Maître*, p. 9, note.
4. *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 54 et 56.
5. Alex. Lenoir, *La Franche-Maçonnerie*, p. 266.



nent Hiram, représentent les trois mauvais mois de l'année, et les neuf Maîtres, qui retrouvent son cadavre, ne sont que le symbole des neuf bons mois.[1]

« Le troisième grade de la Franc-Maçonnerie, écrit encore Lenoir, n'a rien de commun avec les mystères d'Isis ; c'est un roman particulier, dont le Soleil, sous le nom d'Hiram, est le principal personnage [2] ».

« Enfin, après que le cadavre du maître a été exhumé, la parole sacrée est changée, car c'est un autre Soleil qui va naître [3] ».

Cette interprétation se retrouve dans tous les Manuels et chez tous les auteurs qui ont traité la question. Elle est absolument fausse et destinée à cacher la véritable signification de la mort d'Hiram, qui, comme nous le verrons plus en détail, correspond à la mort de l'Initié dans les mystères antiques.

Mais de plus, le sens exotérique qu'on en donne est inadmissible, provenant d'un pays comme l'Égypte où il n'y a pas d'Hiver. Dire que le Soleil semble mourir dans une ville comme Thèbes, par exemple, où se trouvait le centre des études astronomiques, est absurde. Alors que, pour Paris, la différence entre le jour le plus long et le plus court est de huit heures, ce qui donne à peu près quatre heures au lever et autant au coucher du Soleil ; elle n'est que de trois heures à Thèbes, soit une heure et demie le matin et autant le soir. Ce qui représente approximativement les variations de chaleur et de lumière qui se produisent chez nous de Mai à Septembre.

Il en est ainsi de toutes les explications données par les écrivains Francs-Maçons. Elles ont pour but de dissimuler la vérité et d'égarer les chercheurs.

Certains symboles viennent directement du paganisme.

« Les trois chefs de la loge — les trois lumières représentent symboliquement les trois grands piliers du temple appelés *Sagesse, Force, Beauté* [4] ».

Voici une explication que nous empruntons à l'abbé Onclair : [5]

« Les auteurs... ne disent pas le moindre mot d'une certaine pratique de dévotion en usage dans les loges. La voici, telle qu'elle nous est révélée par les *Statuts généraux* pour le rite écossais, publiés à Naples en 1863. Les chrétiens fervents, on le sait, sont dans l'habitude de tenir des lampes allumées.

1. Cf. *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 58.
2. *La Franche-Maçonnerie*... p. 274.
3. CLAVEL, *ouvrage cité*, p. 58.
4. RAGON, *Rituel du grade d'Apprenti*, p. 68.
5. La *Franc-Maçonnerie*, dans ses origines, son développement physique et moral, sa nature et ses tendances, par *Auguste* ONCLAIR, prêtre. Bruxelles, 1874, p. 244.



ou de brûler des cierges devant les statues des saints pour lesquels ils professent une dévotion spéciale. Les maçons ont aussi leurs saints, et, dans les honneurs qu'ils leur rendent, ils suivent les coutumes catholiques. Or, les saints pour lesquels ils professent une dévotion spéciale sont au nombre de trois : Minerve, Hercule et Vénus. Leurs statues, comme vous pouvez le voir, sont constamment exposées dans les Loges : Minerve est là non loin du siège du Vénérable, à droite ; Hercule est près du premier surveillant et Vénus, près du second. Ce sont les emblèmes de la Sagesse, de la Force et de la Beauté [1] et devant chacun de ces trois emblèmes brûle un cierge durant tout le temps des travaux maçonniques ».

Si on veut une explication peu banale des mêmes emblèmes, la voici dans toute sa naïveté — j'allais écrire bêtise :

« Sous le chiffre de leurs trois colonnes Maçonniques FORCE, SAGESSE et BEAUTÉ, *Fortitudo, Sapientia* et *Pulchritudo*, F. S. P., n'auroit-on pas caché un nombre *trois* qui feroit *tout l'art* des Ecossois ?

« Ces trois lettres initiales F. S. P., qui font tout l'art des Ecossois, ne voudroient-elles pas dire *clairement*, d'après le chiffre Jésuitique, *Fraternitas Societatis Patrum*, « Fraternité de la Société des Pères ? » [2]

Comme symbolisme, cela manque plutôt de profondeur dans l'idée.

Passons à une chose plus sérieuse.

∴

Le symbolisme de la lettre G dans l'étoile flamboyante, est un des plus profonds mystères de la Franc-Maçonnerie. Au fond, il renferme, au moins en principe, presque tous les autres. Bien peu de Maçons connaissent cette signification ésotérique. Elle ne se communique pas en Atelier. Et le nombre des Adeptes qui l'ont pénétrée semble restreint.

N. de Bonneville écrit :

« La lettre G dans l'Etoile flamboyante est, dit-on, le plus grand secret de la F.·. M.·., elle ne sera jamais expliquée dans les Loges [3] ».

1. Ce qui est commun aux deux rites (moderne et écossais) c'est...

9e Les Statues de Minerve, d'Hercule et de Vénus représentant la Sagesse, la Force et la Beauté, la première à la droite de l'Orient, à peu de distance du trône, la seconde près de la stalle du premier surveillant et la troisième près de celle du second surveillant ;

10e Trois candélabres placés là où sont les statues. *(Statuts cités plus haut). Note de l'auteur.*

2. N. DE BONNEVILLE, *Les Jésuites chassés de la Maçonnerie*, 1re partie, p. 73.

3. *La Maçonnerie écossoise comparée avec les trois professions et le secret des Templiers du 14e siècle* — Orient de Londres, 1788.



Le « on » est George Smith l'auteur de *The Use and Abuse of Free-Masonry*, paru en 1783 que nous avons déjà cité.

Il n'y a pas d'emblême, en effet, qui ait donné lieu à autant d'interprétations diverses, et souvent par le même auteur. Prenons, par exemple, Ragon. Voici ce qu'il dit sur cette étoile flamboyante « fanal divin qui doit guider et éclairer l'initié » [1] pour l'ouverture de la Loge du second grade :

« — Le Vén.·. : *F.·. 1er Surveillant, êtes-vous Compagnon?*

— Je le suis.

— *Pourquoi vous êtes-vous fait recevoir comp.·. ?*

— Pour connaître la lettre G.

— *Quel âge avez-vous ?*

— Cinq ans... [2] »

Et dans le catéchisme de ce grade :

— *Que signifie cette lettre ?*

— G, cinquième consonne de l'alphabet, est l'initiale de la cinquième science Géométrie... C'est, chez divers peuples du Nord, l'initiale du nom du Grand Arch.·. de l'U.·. (Gad, Gud, Gott, God, Goda).

« Pour l'initié cette lettre G signifie Générateur ou Génération universelle.

« Pour la génération, il faut deux sexes, la lune, Isis, la nature et le Soleil, Osiris. Comme les lettres I.·. et O.·. auraient été trop facilement devinées, on a, pour dérouter, pris l'initiale du surnom d'Osiris, Bacchus, et l'on écrit J.·. et B.·. [3] ».

Retenons ces deux derniers paragraphes : on y sent un écho de la véritable signification ésotérique du G. Ragon l'a-t-il connue, et n'a-t-il pas voulu la donner, ou n'en a-t-il eu qu'une vague intuition ? Toujours est-il qu'au grade de Maître, l'explication change :

« Le T.·.R.·. enlève la branche d'acacia, et, de la pointe de son glaive, lève le linceul qui laisse voir le corps ; il fait un pas en arrière, avec le signe d'horreur, disant : C'est bien le corps du R.·. M.·.. Je vois la lettre G briller sur sa poitrine ! Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! » [4]

La lettre G signifie Génération, Gnosa, connaissance ». [5]

1. *Rituel du grade de Compagnon*, p. 25.
2. *Même Rituel*, p. 4 et 5.
3. Ragon, *Rituel du grade de Compagnon*, p. 31 et 32.
4. Ragon, *Rituel du grade de Maître*, p. 13.
5. *Ibid.* p. 71.

Nous lisons dans un Rituel du XVIIIe siècle :

« — *Que vous a-t-on appris en vous recevant Compagnon ?*

— La signification de la lettre G.

— *Que signifie cette Lettre ?*

— Géométrie, cinquième des sciences et la plus utile à un Maçon [1] ...

— *Qu'avez-vous remarqué après avoir été reçu ?*

— Une grande lumière, dans laquelle je vis la lettre G.

— *Que signifie cette Lettre ?*

— Grandeur et Gloire...Le G est la lettre initiale du mot God qui dans beaucoup de langues signifie l'Etre suprême [2] ».

« — *Mon Frère, qu'appercevez-vous ?*

— La lettre G dans une étoile flamboyante.

— *Que signifie-t-elle ?*

— Gloire, Grandeur et Géométrie.

— *Ne la connaissez-vous pas sous un autre nom ?*

— Oui, sous celui de God.

Le Maître : Mon Frère, c'est le nom du Grand Architecte de l'Univers. La situation dans laquelle vous êtes, vous représente celle dans laquelle notre Respectable Maître fut inhumé ; c'est-à-dire la face renversée dans l'Etoile flamboyante, la bouche sur la lettre G, gravée sur une plaque d'or en triangle, qui est l'emblème définitif des trois angles mystiques réunis en un [3] ».

Clavel donne la même explication :

« La lettre G, que vous voyez au centre, fait-il dire au Vénérable qui montre l'Etoile flamboyante, vous offre deux grandes et sublimes idées. C'est le monogramme d'un des noms du Très-Haut ; c'est aussi l'initiale du mot Géométrie [4] ».

N. de Bonneville a découvert une autre interprétation qui, si elle n'est pas plus sérieuse que les précédentes, a au moins l'avantage d'être ridicule :

« Dans les Loges on explique le G par le mot God, parce que le Général de l'Ordre des Jésuites est le représentant de Dieu.

1. *Recueil précieux de la Maçonnerie Adonhiramite*, 1re partie, p. 55. Catéchisme des Compagnons.

2. *Ibid.* Catéchisme des Maîtres, p. 89.

3. Réception au Grade de Petit architecte. *Recueil précieux de la Maçonnerie adonhiramite* 2e partie, p. 55.

4. *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 45.



« Le G, dans l'Etoile Flamboyante, ne peut symboliser que le Général de l'Ordre...

« Il y a des chercheurs de Pierre Philosophale qui disent que le G de l'Etoile Flamboyante est l'initiale des mots anglois et allemands qui signifient de l'or, *Gold* en anglois et *Golt* en allemand...

« Que le Dieu d'Israël et de Jacob les ait en sa très sainte et digne garde !

« Pauvres gens je les plains, car on a pour les fous
« Plus de pitié que de courroux [1] ».

C'est bien notre avis.

Mais le plus curieux est que Ragon, dont on ne peut nier la valeur intellectuelle, a repris la même idée :

« Les Jésuites, écrit-il, en s'emparant, en 1646, à Londres, des Rituels d'Ashmole, ont substitué à l'Yod hébraïque, *principe universel*, devenu l'hiéroglyphe naturel de l'*unité de Dieu*, l'initiale du mot *Général*, de leur Ordre, le représentant de Dieu, la lettre G, qu'aux *Trinosophes*, en 1816, nous avons interprété par *Génération*; nous ne pouvions pas, dans ce nouveau grade, purgé de tout emblème templier, faire usage d'une lettre introduite par les Jésuites [2] ».

Nous verrons plus loin, en étudiant les grades à poignard, pourquoi les Francs-Maçons tiennent tant à ce que les Jésuites soient intervenus dans leurs affaires.

Et cependant, Ragon semble avoir effleuré de si près la vérité, qu'on se demande s'il ne l'a pas connue tout entière et si ce qu'il raconte n'est pas une nouvelle preuve de la tactique, employée par les écrivains Francs-Maçons, pour dérouter les recherches des profanes. Voire même des Frères qui ne sont pas capables de parvenir à l'initiation en lisant entre les lignes. Ragon écrit, en effet :

« Dans le premier grade l'initié connaît le Delta dont l'Iod représente l'*Unité*, principe et fin de tout; qui, par elle-même, n'a ni principe ni fin : dans le deuxième degré, les cinq branches de l'Etoile lui représentent la *variété*, l'ensemble des choses et la lettre G qui brille au centre la *Génération universelle* [3] ».

Si maintenant on veut, à l'aide de ce qui précède, trouver la vérité ésotérique, il faut se rappeler que toute l'initiation est synthétisée dans les vingt-deux lames du Tarot.

1. *Les Jésuites chassés de la Maçonnerie et leur poignard brisé par les Maçons*. 2e partie : *Mêmeté des quatre vœux de la Compagnie de S. Ignace et des quatres grades de la Maçonnerie de S. Jean*. Orient de Londres, 1788.

2. RAGON, *Rituel de Kadosch*, p. 80.

3. *Rituel du grade de Compagnon*, p. 25.



*
* *

Le G est la troisième lame, Isis-Uranie, c'est-à-dire la Puissance suprême, équilibrée par l'Intelligence éternellement active et par la Sagesse absolue, la fécondité universelle de l'Etre. [1]

Dans la description qu'en donne Christian nous lisons :

« L'arcane III est figuré par l'image d'une femme assise au centre d'un soleil rayonnant ».

Dont l'Etoile flamboyante est l'emblème

« Cette femme, l'Isis céleste, ou la Nature, porte un sceptre surmonté d'un globe : c'est le signe de sa perpétuelle action sur les choses nées et à naître. De l'autre main, elle porte un aigle, symbole des hauteurs sur lesquelles peut s'élever l'essor de l'esprit [2] ».

Et symbole aussi du quatrième terme du Sphinx : se taire ; c'est à-dire du voile qui recouvre le mystère du G.

Le G est le Dieu féminin de la Gnose, ou mieux l'Hypostase féminine du Dieu hermaphrodite, l'androgyne *Dea Deus* des Lucifériens, dont l'Yod est la personne masculine.

L'Yod, en effet, dixième lame du Tarot, est le principe actif qui vivifie les êtres, l'autorité gouvernante [3].

Et le grand mystère du Dieu hermaphrodite, dissimulé avec tant de soin par la Franc-Maçonnerie, consiste justement dans ce remplacement de l'Yod par le Gimel, du Delta à l'Etoile flamboyante, que certains auteurs voudraient attribuer aux Jésuites. Est-ce ignorance ou mauvaise foi ? Les deux probablement.

Nous retrouverons dans la Maçonnerie androgyne cette fusion des deux sexes, sous la forme pornographique. Mais c'est l'application du même principe secret de la secte.

Doinel, sans dire s'il a lu la clef donnée par le Tarot, comme nous venons de le faire, et reconnu le dieu hermaphrodite, écrit :

« Isis est symbolisée dans nos temples par le G qui luit sur l'Orient... Isis figure la femme... Elle est la veuve de la légende Hiramique. Ceux à qui *l'acacia est connu* n'ignorent pas le sens et le secret de son influence souveraine.

« Elle symbolise la *nature*, la génératrice des choses, la grande mère universelle...

« A ma connaissance, Satan se révèle aux élus des Loges bleues, sous le nom favori d'Isis. Et ces élus sont peu nombreux. La majorité des Maçons est parfaitement ignorante des symboles [4] ».

1. Cf : CHRISTIAN, *Histoire de la Magie*, p. 116.
2. *Ibid.*
3. Cf : CHRISTIAN, *Histoire de la Magie*, p. 122.
4. JEAN KOTSKA, *Lucifer démasqué*, p. 36, 37 et 38.



Les lignes suivantes sont particulièrement initiatrices, on sent que Doinel a connu, par expérience personnelle, les états mystiques qu'il décrit :

« Isis est succube... Et je ne parle pas du succubat grossier, au sens où on l'entend presque toujours. Je parle de cette sorte de succubat continuel qui lie les sens par une perpétuelle langueur, de cette possession subtile, raffinée, obsédante et enivrante, hélas ! qui fait de celui qu'a choisi l'archange tombé un possédé d'une possession toute spéciale; prenant tout, envahissant tout, mémoire, imagination, facultés ; se répandant à certaines heures autour de lui, en lui, hors de lui, donnant une extase infiniment plus douce, plus pénétrante, plus voluptueuse que toutes les voluptés que recherchent les enfants des hommes. Isis est succube, comme Hélène est succube. Maître de l'intelligence, de l'esprit, de la pensée, Lucifer se rend maître du cœur en utilisant les qualités mêmes du cœur ; car, plus ce cœur est tendre, plus il est dévoué, plus il est facile aux émotions, mieux il sait le séduire, l'entraîner, le dompter. Et je sais bien que sans la grâce de Dieu, on finirait par aimer d'amour cet ange qui fut si beau, si grand, si bon et qui n'est plus que haine, haine profonde, haine démesurée [1] ».

Et c'est cet archange déchu que la Franc-Maçonnerie universelle sert et adore, sous le vocable de *Grand Architecte de l'Univers*.

Il a mis sa signature indélébile sur le nom même de la secte : Franc-Maçonnerie, dont l'origine cependant est exotériquement bien facile à expliquer, puisqu'il provient des associations opératives de Maçons francs.

Aussi, bien peu de Maçons connaissent-ils la signification ésotérique des lettres F.·. M.·.. Le Tarot, si nous l'interrogeons kabbalistiquement, va nous la donner. Et dans un formule lapidaire apparaîtra à la fois la marque de Lucifer et tout le programme secret de la Franc-Maçonnerie, qui résume son action dans le monde depuis qu'elle existe.

La lettre F correspond au Phé hébraïque et à la dix-septième lame du Tarot qui représente l'espérance, l'immortalité. La lettre M est le Mem, correspondant à la treizième lame : la destruction.

F.·. M.·. signifie donc ésotériquement : La destruction, la mort de toute espérance en l'immortalité, c'est-à-dire la ruine de la religion révélée.

Et si nous appliquons cette même règle d'interprétation initiatique et kabbalistique à la formule bien connue G.·. A.·. D.·. L.·. U.·., symbole de toutes les Loges maçonniques, nous obtenons :

G, Gimel, arcane III, Isis.

A. Aleph, arcane I, le Mage ou le Maçon revêtu du grade de Maître.

1. Jean Kotska, *Lucifer démasqué*, p. 39 et 40.



D, Daleth, arcane IV, la Réalisation.

L, Lamed, arcane XII, la mort volontaire, le sacrifice.

V, Vau, arcane VI, l'Epreuve.

Ce qui veut dire :

ISIS DONNE AU MAGE, LA RÉALISATION, PAR LA MORT DANS L'EPREUVE.

Or nous allons voir que la mort de l'initié, dans l'épreuve du grade de Maître, est, en effet, le sacrement suprême du Satanisme maçonnique.

Nous avons déjà trouvé ce rite dans l'initiation égyptienne [1].

On comprend maintenant quel mépris les adeptes de la Franc-Maçonnerie universelle, ont pour les Frères des Loges latines, assez ignorants de leurs symboles pour supprimer de leurs Rituels le *Grand Architecte de l'Univers*, sous prétexte que c'était un hommage rendu à la divinité.

Les ancêtres du dix-huitième siècle, encyclopédistes, philosophes, illuminés et initiés, n'avaient cependant pas en vue, on peut le croire, le bon Dieu, lorsqu'ils chantaient :

« Buvons tous en l'honneur
Du paisible Génie
Qui préside au bonheur
De la Maçonnerie
Dans un juste rapport
Que par trois fois au signal de nos verres
Soit le symbole que d'accord
Nous buvons à nos Frères [2] ».

Un des talents particuliers de la secte est de lancer ses adversaires dans les voies où il lui plaît de les égarer. Et généralement ceux-ci lui emboîtent le pas avec un ensemble remarquable. Ainsi, pendant que les Francs-Maçons français écrivent dans leurs rituels, comme nous l'avons vu plus haut, que la suppression du nom du Grand Architecte de l'Univers n'est qu'une tactique pour attirer les libres-penseurs ou les matérialistes et les enrôler sous la bannière de la Société secrète, concession nécessitée par l'état de certains esprits, mais qui ne change rien au fond : — c'est-à-dire qui laisse subsister toute la signification secrète du mot, de l'idée représentée ésotériquement par l'Yod du Delta et le Gimel ou G de l'Etoile

1. *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, n° du 15 septembre 1912, p. 777 et suiv.
2. *Recueil précieux de la Maçonnerie Adonhiramite*, 1re partie, p. 43.



flamboyante — ; on a vu nombre de chrétiens partir en guerre contre les Loges, à cause de cette suppression.

Et encore aujourd'hui, beaucoup, faisant le jeu de la Franc-Maçonnerie, attaquent, sur ce point, les Puissances Maçonniques, Grands-Orients ou autres, qui ont fait ce retranchement. Autant dire qu'ils leur reprochent d'effacer la signature de Satan.

On voit, par là, combien il est nécessaire, si on veut lutter utilement contre les sectes de toute nature, d'étudier, avec soin, le sens ésotérique de leurs symboles et l'initiation véritable que reçoivent, dans les différents Ateliers, ceux qui les fréquentent et s'y instruisent réellement. C'est ce que nous continuerons de faire dans un prochain article, en pénétrant plus profondément dans la Synagogue de Satan.

(*A suivre*).

Charles NICOULLAUD.

DES SECTES

« Rien, dit Morien, n'a tant induit en erreur ceux qui étudient les livres des Philosophes Chymiques que la multitude de noms [plus de six cents] qu'ils ont donnés à leur matière et à l'unique opération que l'on doit faire pour parvenir au magistère. Mais que l'on sache bien que la matière étant unique n'a qu'un seul nom propre dans chaque langue[1] ».

Les sages, tout en donnant à la matière du grand œuvre les noms les plus recommandables, comme « âme, ciel, couronne du roi, or, lumière, orient, roi, soleil, splendeur, vie... », n'ont pas été tellement saisis de respect qu'ils n'aient jamais eu la pensée d'abaisser leur langage et de laisser soupçonner, par la vulgarité des expressions, la bassesse de leur objet. Il ne leur répugne aucunement d'employer les noms de « chose vile, corps immonde, crapaud, fèces calcinées, fèces dissoutes, fiel, fumier, immondices, terre puante[2] ».

Le but de cette accumulation de voiles sur l'unique opération de l'œuvre occulte est de transmettre la doctrine aux générations futures et de la soustraire au mépris des profanes, car « je vous prie, avec sincérité, que si je découvrais, sans métaphore, les signes de l'œuvre, il n'y aurait pas jusqu'aux plus stupides qui ne se moqueraient de notre art. Quiconque en a connaissance sait que c'est uniquement un travail de femmes et un jeu d'enfants. C'est pourquoi les sages ont tenu l'œuvre extrêmement secret[3] ».

Et voici le principe auquel doit se rapporter le tortueux langage des sages : « Les mots sont des sons inventés pour nous communiquer nos pensées les uns aux autres. On peut y attacher l'idée qu'on

1. PERNETY. *Dict. mytho-hermétique*, Paris, 1787, article *Nom*.

2. PERNETY, op. c., art. *Matière*.

3. PHILALÈTHE : *L'entrée au palais fermé du roi*, traduit par Dufresnoy, *Hist. de la ph. hermétique*, Paris 1742. (II, p. 215).



veut, pourvu qu'on avertisse ceux avec qui on communique qu'on entend par un tel mot une telle idée. Mais, comme il n'y a que ceux qui ont eu part à cette communication qui se puissent servir de ce mot sous cette idée, il est nécessaire que ceux qui veulent connaître ce que signifient les mots ou sons dont se servent quelques hommes entre eux pour se communiquer leurs pensées apprennent de ces mêmes hommes l'idée qu'ils ont attachée aux mots dont ils font usage.

« D'où vient que si je veux m'instruire du langage d'une nation, d'un art ou d'une science, je dois avant tout m'informer de ceux qui composent cette nation, cet art ou cette science, de l'idée qu'ils ont liée aux mots ou sons dont ils se servent pour se faire entendre. Ces mots ou sons sont ainsi reçus entre ces personnes à condition de telle ou telle signification, et entendus de chacun d'eux. Mais s'il arrive que l'une de ces mêmes personnes ait une nouvelle idée et qu'elle ne trouve point de mots ou de sons reçus pour la signifier ou la faire entendre aux autres, est-ce qu'il ne lui sera pas permis de prendre un des mots ou sons déjà reçus pour signifier certaines choses, pour y attacher sa nouvelle idée, et de convenir avec ceux de qui il a dessein de se faire entendre qu'il a lié cette idée à ce mot qui en a déjà une autre ? Ce mot, après cette nouvelle convention, sera sans doute équivoque, puisqu'il pourra exprimer deux idées ou qu'il aura deux différentes significations, de sorte que ceux qui auront eu part à cette convention pourront, à leur gré, se servir de ce mot équivoque, tantôt dans l'une et tantôt dans l'autre de ses différentes significations... » [1].

Ce principe est évidemment capital en linguistique occulte. Il faut de toute nécessité le connaître et en vérifier l'application dans tous les ouvrages dans lesquels il y a lieu de soupçonner la moindre influence occulte ; car « les philosophes n'expriment point le vrai sens de leur pensée en langage vulgaire, et il ne faut pas les interpréter suivant les idées que présentent les termes en usage pour exprimer les choses communes.

« Le sens que présente la lettre n'est pas le leur. Ils parlent par énigmes, métaphores, allégories, fables, similitudes .. chaque philosophe le tourne suivant la manière dont il est affecté. Un adepte chimiste explique ses opérations philosophiques en termes pris des opérations de la chimie vulgaire ; il parle de distillations, sublimations, calcinations, circulations..., de fourneaux, de vases, de feux en usage parmi les chimistes, comme ont fait Geber, Paracelse... Un homme de guerre parle de sièges, comme Zacharie. Un homme

1. Jean LEPELLETIER, l'*Alkaest, dissolvant universel de Van Helmont*, 1704 (*passim*).



d'église parle en termes de morale, comme Basile Valentin dans son Azoth. Tous parlent obscurément, en des termes si différents et en des styles si variés qu'il faut être au fait pour les entendre et qu'un philosophe serait très embarrassé pour en expliquer totalement un autre[1]. »

Non contents de ces traités en langage occulte, « les philosophes hermétiques se sont expliqués plus souvent par emblèmes et par énigmes que par des discours suivis et à la portée de tout le monde. Michel Maïer a fait un traité d'Emblèmes hermétiques — *Atalanta fugiens* — duquel d'Espagnet dit qu'on y voit le secret des adeptes presque aussi clairement représenté que dans un miroir[2] ».

Les emblèmes sont de la plus haute antiquité. Le recueil le plus ancien et le plus complet paraît être celui qui, modifié de différentes façons par l'ignorance ou la malice des copistes, a donné les cartes à jouer chez tous les peuples du monde. Le jeu de cartes le plus complet et le moins altéré est le jeu dit « le Tarot », qui sert aux bohémiens nomades pour tirer la bonne aventure.

Dans la plupart de ces recueils d'emblèmes, les hiéroglyphes sont accompagnés de légendes à l'aspect prophétique, rédigées en style de Nostradamus. Les créateurs de ces emblèmes et du langage qui leur correspond ont été autrefois les alchimistes, propagateurs de la philosophie hermétique ou alchimie, et les magiciens ou mages, apôtres de la magie.

Dans ces derniers temps, certains francs-maçons ont repris l'ancien nom de mages. En 1864, un diacre, l'abbé Louis Constant a fondé, à Paris, la société des Grands-Mages et, sous le pseudonyme d'Eliphas Lévy, a exposé, dans des ouvrages directeurs, la doctrine de l'occultisme, sous une forme nouvelle ou du moins renouvelée de la forme de Swedenborg, que le bénédictin Dom Antoine Joseph Pernety et le Polonais Grabianca, avaient introduite en France, au XVIII[e] siècle, par la création, à Avignon, de la première loge des Illuminés.

Le but du fondateur de ces rites était de réformer la religion catholique romaine. L'abbé Louis Constant, en sa qualité de diacre, avait la prétention de diriger l'Eglise, de changer la face du monde par le développement et la propagation des idées de la Cabale dans l'Eglise et dans les sociétés, de faire une grande révolution religieuse et civile, qui aboutirait à la réunion des Eglises grecque et romaine[3].

1. PERNETY, op. c. Langage
2. PERNETY, op. c. Emblemes.
3. Cf. REBOLD, *Hist. générale de la Franc-Maçonnerie*, et ELIPHAS LÉVY, *Dogme et rituel de la Haute Magie*, 2 vol. in-8°, Paris 1861, I. p. 35.

Ainsi la haute magie s'en réfère à la Cabale dans sa prétention de réformer l'Eglise, et la Cabale est la philosophie religieuse des Hébreux[1].

Réunir l'Eglise et la Cabale était chose possible, au dire d'E. Lévy, parce que « l'Eglise n'a jamais nié ni pu nier la divinité humaine, le verbe fait chair, le verbe humain.... Si elle avait réellement nié le verbe humain, elle serait morte.... où se manifeste le verbe, là est le pontife. Le siège qui rencontrera l'obéissance du monde sera celui du successeur de Jésus-Christ, et tout chef d'un petit nombre de dissidents, quels que soient d'ailleurs ses prétextes ou ses prétendus titres, ne sera plus, devant le suffrage universel des nations, qu'un antipape ou un sectaire[2].. »

Le rêve de l'apostat était de rallier les Eglises grecque et romaine, dans la Cabale, au verbe humain manifesté par lui, et ce but, étendu à toutes les églises du monde, est celui de la franc-maçonnerie.

Eliphas Lévy reconnaissait d'ailleurs la même prévention à l'alchimie, fille aussi de la Cabale, ainsi qu'on peut s'en convaincre en interrogeant les symboles de Flamel, de Basile Valentin, du juif Abraham..., les oracles plus ou moins apocryphes de la Table d'émeraude d'Hermès[3]. Il rattachait l'alchimie à la science des anciens « sous les paroles cabalistiques desquels était caché un secret physique... »

Sur ce point, tous les vrais adeptes sont d'accord. Tous, en composant leurs allégories littéraires et leurs emblèmes hiéroglyphiques, se sont visiblement inspirés de cette idée, d'unir dans un même ralliement à la doctrine de la sagesse éternelle et véritable, la religion chrétienne, la Cabale, la magie, la physique, l'alchimie..., toutes les formes du Grand-Œuvre. C'est ce qu'exprime nettement le seul titre de l'ouvrage de Henri Kunrath : Amphiteatrum sapientiæ æternæ, solius veræ, christiano-cabalisticum, divino-magicum, nec non physico-chimicum, tertricinium, catholicum, instructore Henri. Kunrath, theosophiæ amatore fideli et medicinæ utriusque doctore (in-f°, Leipsick, 1602).



Qu'est-ce donc que l'alchimie, la magie...?

« L'alchimie est, suivant Denys Zacharie, une partie de la philosophie naturelle, qui apprend à faire les métaux sur la terre, en imitant les opérations de la nature sous terre, d'aussi près qu'il est

1. Cf. Franck, *La Cabale*, Paris, 1843.
2. E. Lévy, *Dogme et Rituel*, passim.
3. Cf. E. Lévy, *La Clef des Mystères*, in 8°, Paris, p. 207.

possible » ; suivant Paracelse, « elle est une science qui montre à transmuer les genres des métaux l'un à l'autre ».

Le mot alchimie se réfère à une racine arabe qui a le sens de : chauffer, protéger, défendre, conserver, sauver : d'où vient le chameau-étalon, employé pour couvrir les femelles et qu'on laisse boire et paître à volonté.

« L'alchymie est la science et l'art de faire une poudre fermentative qui transmute les métaux imparfaits et qui sert de remède universel à tous les maux naturels de l'homme, des animaux, des plantes. Les vrais alchymistes connaissent la nature et ses opérations. Ils se servent de ces connaissances pour parvenir... à celle de Créateur. Qu'on lise les ouvrages d'Hermès Trismégiste, leur chef, de Geber, de Morien, du Cosmopolite, de Raymond Lulle, de d'Espagnet, de tant d'autres philosophes alchymistes, il n'en est pas un seul qui ne prêche l'amour de Dieu et du prochain et qui ne publie directement que les procédés de la vraie chymie ou alchymie sont les mêmes que ceux que la nature emploie, quoique abrégés par le secours de l'art. Le type du modèle de l'art alchymique ou hermétique n'est autre que la nature elle-même.

L'art, plus puissant que la nature, par les mêmes voies qu'elle lui marque, dégage, en certains cas, plus parfaitement les vertus naturelles des corps, des prisons où elles étaient enfermées, amplifie leur sphère d'activité et rassemble les principes qui la vivifient...

Le feu qui sert le plus dans les opérations alchymiques n'est pas le feu vulgaire de nos cuisines... C'est le feu céleste répandu partout qui est la cause principale de la pierre tant vantée par les philosophes, dont ils disent qu'il est le père. Et ce feu n'agirait pas, cependant, s'il n'était excité par un feu céleste volatil, qui se tire, par la distillation philosophique, d'une terre connue par les philosophes, dont ils disent qu'elle est la mère de leur pierre[1] ».

Pour pénétrer le « secret physique caché sous ces paroles », il est donc nécessaire de savoir ce que les chimistes entendent par ces mots : métaux, transmutation, pierre philosophale, terre, poudre fermentative, feu, remède, médecine universelle... Il n'est qu'un moyen pratique d'acquérir cette science, de « connaître ce que signifient ces mots..., c'est d'apprendre de ces mêmes hommes l'idée qu'ils ont attachée aux mots dont ils font usage... ».

Leurs « métaux ne sont que les différents états de leur matière durant les opérations du magistère ou du grand-œuvre. Ils sont cette matière même, de laquelle on extrait l'esprit, dont se fait la

1. Pernety, l. c., *Alchymie*.

pierre au blanc et la pierre au rouge[1].. et « c'est la semence des corps, qui est la matière première des alchymistes, dans laquelle ils distinguent la semence mâle qui tient lieu de forme,et la semence femelle qui est la matière propre à recevoir cette forme. C'est pourquoi lorsque les chymistes parlent de leur matière première, ils entendent le plus souvent la semence femelle, quoiqu'ils parlent quelquefois de l'une jointe à l'autre[2] ».

Ainsi l'alchimie ou science de la transmutation des métaux est la science et l'art de la génération.

Plus spécialement appliquée à l'homme, elle devient l'art de produire avec le moins de peine et la plus grande perfection le plus grand nombre possible de nouveaux corps humains.

De fait, toutes les allégories, tous les emblèmes de l'alchimie n'ont trait qu'à l'œuvre plus ou moins mystérieuse de la génération humaine, image, au dire des philosophes, de la génération primitive et du maintien de l'univers, type exemplaire de la constitution définitive de la société parfaite, qui est en voie de formation sur la terre.

Telles sont, en effet, les trois réalités ou les trois mondes que ces penseurs, dont la puissance intellectuelle n'est pas contestable, ont la prétention de décrire analogiquement dans leurs ouvrages : le Microcosme ou petit monde, c'est-à-dire l'homme considéré comme homme et femme, ou androgyne ; le Macrocosme ou grand monde, c'est-à-dire le Tout ; le monde intelligible ou la société humaine universelle.

C'est en vertu de cette classification qu'ils disent que toute parole a trois sens, toute notion une triple portée, toute forme une triple idée, car l'absolu correspond de monde en monde avec ses formes. Toute détermination de la volonté humaine modifie, à leurs yeux, la nature, intéresse la philosophie et s'écrit dans le ciel.

C'est en s'appuyant sur cette triple analogie que les devins et tireurs de cartes, que les hiérophantes de l'occultisme alchimique font passer, dans un certain monde, les légendes énigmatiques, les emblèmes du grand-œuvre pour des prophéties concernant la marche générale de l'humanité.

Quel que soit l'usage de cette fameuse loi des analogies, le fondement est toujours l'androgyne générateur, et le mystère de la génération, dernier mot de l'alchimie et de toutes les formules occultes. Les allégories et les symboles ont trait principalement à l'œuvre de la multiplication de l'homme.

1. Pernety, l. c., *Métaux*.
2. Pernety, l. c., *Matière*.



En soi et dans l'esprit du Créateur de l'homme, cette œuvre est tout ce qu'il y a de plus grand et de plus beau dans l'ordre naturel humain; mais, dans l'esprit de l'occultisme, elle tourne inévitablement aux passions d'ignominie, dévorant et dégradant ses orgueilleux adorateurs.

La notion des métaux et des transmutations a été métaphoriquement appliquée à cette œuvre et à la matière de cette œuvre, « qui ne se trouve... que dans la semence des corps et dans le point de perfection propre à la génération, c'est-à-dire quand elle n'a pas été corrompue par la nature ou par l'art. Quand on la prend telle, elle a la puissance d'engendrer, qui n'attend qu'à être réduite à l'acte par le moyen du feu[1] ». C'est sans doute la métaphore du feu qui a donné naissance à la métaphore des métaux. Comme on a toujours dit, dans toutes les langues : le feu du fourneau et le feu de l'amour, on voulut voir un jour des métaux dans un feu comme dans l'autre, et le rite alchimique fut inventé, puis minutieusement conduit par le raffinement des adeptes jusqu'aux extrêmes limites de la plus minutieuse analogie.

On distingue « les métaux — différents états de la matière séminale humaine — en métaux parfaits, qui sont l'or et l'argent, et métaux imparfaits, qui sont le cuivre, le fer, le plomb, l'étain, le mercure... Ces états sont au nombre de 7. Comme il y a 7 planètes, il y a 7 métaux communs. C'est pourquoi les philosophes donnent le régime des sept planètes qu'ils disent dominer à chaque état, et chaque domination se manifeste par des couleurs différentes. Le premier régime est celui de Mercure, qui précède la couleur noire... La matière parvenue à la couleur noire par la putréfaction est leur Saturne ou leur plomb. La couleur qui succède à la noire est leur Jupiter ou leur étain. La couleur blanche est leur lune ou leur argent. La couleur safranée est leur cuivre ou leur Vénus, de même que la couleur verte. La couleur de rouille est leur Mars ou leur fer, et la couleur pourprée est leur soleil ou leur or[2] ».

Il en est des couleurs comme des métaux. Ce sont des couleurs toutes de convention. En acceptant cette convention complémentaire, on ne fait que poursuivre l'analogie ou l'analogie du métal ou du feu, mais en ajoutant cette supposition dont on a vainement espéré la vérification, savoir : que les différents états de la nature métallique, prétendûment unique et identique, sous forme de mercure, plomb... ne tient qu'à la fixation d'une quantité plus ou moins grande de l'élément igné dans la même quantité d'élément aqueux.

1. Pernety, l. c., *Matière*.
2. Pernety, l. c., *Metal, métaux, planète*.

Les métaux soumis à l'action du feu passent, selon les degrés de chaleur acquise, ou la quantité de feu emmagasiné dans leurs pores, par les différentes couleurs du prisme.

Les philosophes ont voulu donner les noms de ces couleurs successives aux états successifs des corps organiques en formation par l'action du feu vital, de la forme ou du principe de vie, « afin que la raison de tout chacun se puisse avoir plus pleinement... S'il naît au premier mois, rien n'en isse, sinon humeur mêlée ensemble à beaucoup de variétés de congélation... par tant que lors Saturne est en règne. S'il naît au second mois, le sang isse par morceaux, à raison que Jupiter règne et domine... S'il naît au septième mois, il esvade bien et peut esvader par le domaine de la lune, quand par son régime l'ordre des planètes est complet... »[1].

Avec ces notions, rien de plus facile que de comprendre la nature de la transmutation des métaux, dont on n'a plus à nier la réalité. « Ceux qui nient la transmutation métallique et qui la regardent comme même impossible sont ou de mauvais physiciens ou ne font guère attention à ce que la nature opère chaque jour sous leurs yeux et en eux-mêmes[2]... »

Le résultat final de la transformation des métaux hermétiques, c'est la pierre philosophale ou la poudre de projection. « Pierre et non pierre..., appelée pierre, non de ce qu'elle ait aucune ressemblance aux pierres, mais de ce qu'elle résiste, comme les pierres, aux atteintes du feu le plus violent. C'est une poudre impalpable, très fixe, pesante et de bonne odeur, ce qui l'a fait nommer : poudre de projection...[3] », quoiqu'il n'y ait pas plus de poudre que de projection. Mais cette poudre fictive est dite de projection, parce que. « étant projetée sur les métaux imparfaits en fusion, elle les transmue en argent ou en or, suivant que l'œuvre a été poussée au blanc ou au rouge...[4] ».

La fusion ou dissolution des métaux s'obtient au moyen d'un dissolvant universel auquel Van Helmont et Paracelse ont donné le nom révélateur d'Alkaest. Ce mot vient de la racine arabe, qui veut dire : cohabiter avec une femme, engendrer. Le dissolvant universel désigné par ce mot est donc l'action réciproque des générateurs, ou, si l'on veut raffiner dans le sens des plus ingénieux révélateurs, le principe formel et actif de la semence dans l'état d'effervescence où il est amené par les opérations du magistère.

1. Me Michel Lecot, *La Phusionomie...*, Paris, 1540
2. Pernety, l. c., *Transmutation.*
3. Pernety, l. c., *Pierre.*
4. Pernety, l. c., *Projection.*



Étrange terminologie, dans laquelle la « terre » est le nom des corps générateurs laborieusement unis, « l'eau » est l'humeur spermatique, le « feu » est le désir génésique ; dans laquelle le « soufre » est le sperme mâle, le « mercure » le sperme femelle, le « sel » la combinaison génératrice des deux spermes au moment de la conception, la « transmutation des métaux », l'acte de la génération libre et féconde. Il est certain que le triomphe du rite alchimique aurait été la transformation de la société humaine en un innombrable troupeau de chameaux à face d'hommes, exploité par les initiés.

C'est uniquement, en effet, dans la génération libre et féconde que le rite qui « distille », comme le rite qui « maçonne », espère trouver « le remède ou la médecine universelle », « réaliser l'humanité future ». Mais ceux qui « passent pour avoir su et mis en pratique la médecine universelle déclarent qu'il résulterait de sa divulgation les plus graves inconvénients, à cause des abus qu'en feraient les méchants, et ils n'ont enseigné dans leurs traités sur cette matière que d'une manière énigmatique..., afin qu'elle ne devienne intelligible qu'à ceux que Dieu voudra favoriser... »[1].

Le nom de Dieu est lui-même ici, comme tous les autres noms, pris dans un sens conventionnel et différent du sens usuel. Le Dieu de l'occultisme est la négation du vrai Dieu, comme l'œuvre de l'occultisme est la négation du chef-d'œuvre de Dieu, car « lorsqu'ils se servent des mots consacrés : Dieu, ciel, enfer, anges, jour du jugement..., qu'on le sache bien une fois pour toutes, les initiés s'éloignent autant du sens attaché à ces mots par les profanes que l'initiation est séparée de la pensée du vulgaire... ».

Du jour du jugement ils disent : « Laissez les fous chercher notre œuvre et tomber d'erreurs en erreurs en la cherchant. Ils ne parviendront jamais à sa perfection jusqu'à ce que le soleil et la lune soient convertis en un seul corps, ce qui ne pourra se faire qu'au jour du jugement », et à cette idée du jour du jugement, la pensée des hiérophantes embrasse le monde et contemple, en rêve, l'initiation séculaire de l'occultisme agissant sur les sociétés humaines, en vue de la réalisation sociale du Grand-Œuvre ou de l'écrasement des profanes sous les roues du char de triomphe des adeptes.

L'allégorie de ce mystère inhumain se retrouve dans l'islamisme, où Mahomet fait connaître ses projets spoliateurs et exploiteurs. « Nous t'avons donné le Kauther — qui est les organes de la génération —, adresse ta prière au Seigneur et immole-lui des victimes — c'est-à-dire adonne-toi à la génération libre et féconde —.

1. Pernety, l. c., *Médecine*.

Celui qui te hait périra sans postérité. Malheur à ceux qui ne croient pas à la comparution du grand jour. Avertis-les du jour des regrets, du jour où l'œuvre sera accompli... C'est nous qui hériterons de la terre et de tout ce qui existe sur elle... C'est nous qui hériterons de tous leurs biens ... Ne vois-tu pas que nous envoyons vers les infidèles des démons pour les exciter au mal ?... »[1].

Propagation de l'humanité sans Dieu, extinction par corruption de l'humanité régénérée dans le sang du Dieu de la croix, jouissance effrénée des biens matériels, tout est là, comme dans toutes les initiations et dans tous les rites, qui viennent se fondre aujourd'hui dans la franc-maçonnerie universelle, évoluant elle-même vers l'unité de rites, afin de déchaîner contre l'Eglise tout un monde aliéné par la même suggestion de calomnie et de haine, et entraîné, par l'enseignement des initiateurs, à croire à la déification de l'œuvre directrice de la multiplication de l'homme.

∴

Le plus haut degré de l'initiation est la magie, dont les manifestations extérieures sont le spiritisme, le voyantisme, l'hypnotisme...

Pour les adeptes, la magie ou théurgie, « cette magie sublime et pour ainsi dire céleste, exercée par les plus grands hommes de l'antiquité..., consiste dans la connaissance et la pratique des secrets les plus curieux et les moins connus de la nature. La doctrine des mages, prêtres et sacrificateurs de la Perse, qui se rendirent autrefois célèbres par leur science et leur sagesse, était la même que celle des prêtres de l'Egypte, successeurs d'Hermès, la même que celle des Brahmes chez les Indiens, des Druides chez les Gaulois, des Chaldéens à Babylone, des philosophes en Grèce... Leur science avait pour objet la connaissance de la nature et de son auteur, et elle leur était si familière qu'ils faisaient des choses surprenantes et admirables. Ils savaient faire jouer tous les ressorts de la nature et de leur action mutuelle, il en résultait des prodiges qu'on prenait pour des miracles... »[2].

Interrogeons sur cette science le fondateur moderne de la Société des Grands Mages, Eliphas Lévy.

« Dieu, pour nous, dit-il, c'est l'Azot des sages, le principe efficient et final du grand-œuvre[3], tout est renfermé dans un mot de quatre lettres : le tétragramme des Hébreux, l'Azot des alchimistes, le thot

1. SOURATE CVIII-CXIX (Cf. *Coran*, traduction KASIMINSKI, in-12, Paris, 1865).
2. PERNETY, id. ib. *Mages*.
3. id. 38.

des bohémiens, le taro des cabalistes. Ce mot qui veut dire : Dieu pour les profanes, signifie : l'homme pour les philosophes et donne aux adeptes le dernier mot des sciences humaines et la clef des pouvoirs divins [1] ».

« Le grand agent magique, le double courant de lumière, le feu vivant et actuel de la terre[2], ce fluide ambiant qui pénètre toutes choses..., cet éther électro-magnétique, ce calorique vital et lumineux[3] que les anciens chimistes désignaient sous le nom d'azot ou de magnésie [4] est précisément ce que les adeptes du moyen âge appelaient la matière première du grand-œuvre. Les gnostiques en faisaient le corps igné de l'Esprit, et c'était lui qu'on adorait dans les rites secrets du sabbat ou du Temple sous la figure du Baphomet ou du bouc androgyne d'Hermès[5].

« La lumière astrale est le séducteur universel. Cet agent subtil, toujours actif, toujours luxuriant de rêve, toujours fleuri de sève séduisante et de douces images, cette forme aveugle par elle-même et abandonnée à toutes les volontés, soit pour le bien soit, pour le mal, ce circulus toujours renaissant d'une vie indomptée qui donne le vertige aux imprudents, cet esprit corporel, ce corps igné, cet éther impalpable et présent partout, cette immense séduction de la nature, comment la définir toute entière et comment qualifier son action ?... Indifférente en quelque sorte par elle-même, elle se prête au bien comme au mal, elle porte la lumière et propage les ténèbres.

« On peut également la nommer Lucifer ou Lucifuge. C'est un serpent, mais c'est aussi une auréole. C'est un feu, mais il peut aussi bien appartenir aux tourments de l'enfer qu'aux offrandes d'encens promises au ciel[6]. La lumière astrale figurée dans les anciens symboles par le serpent qui se mord la queue, représente tour à tour la malice et la prudence, le temps et l'éternité, le tentateur et le rédempteur.

« C'est que cette lumière, étant le véhicule de la vie, peut servir au bien comme au mal et peut être prise pour la forme ignée de Satan, comme pour le corps du Saint-Esprit. C'est l'âme universelle..., et elle alimente aussi bien les flammes de l'enfer que les foudres de Saint-Michel[7]. En cabale, le principe occulte se nomme : le vieillard, et ce principe multiplié et comme reflété dans les causes secondes,

1. Pernety, *Dogme*, p. 90.
2. id. *Rituel*, p. 101.
3. id. *Dogme*, p. 131.
4. id. 235.
5. id. 83.
6. Dogme, p. 18.
7. id. 205.

crée ses images, c'est-à-dire autant de vieillards qu'il y a de conceptions diverses dans son unique essence. Ces images moins parfaites en s'éloignant de leur source jettent dans les ténèbres un dernier reflet ou une dernière lueur, qui représente un vieillard horrible, qu'on appelle vulgairement : le diable. Aussi un initié a-t-il osé dire : « Le diable c'est Dieu compris par les méchants » ; et un autre, en termes plus étranges, mais non moins énergiques, a ajouté : « Le diable est une des déchirures de Dieu [1]». Le diable, en magie noire, c'est le grand agent magique employé pour le mal par une volonté perverse[2]. Satan, comme personnalité supérieure et comme puissance, n'existe pas. Satan est la personnification de toutes les erreurs, de toutes les perversités et par conséquent de toutes les faiblesses ». [3]

Cette lumière, étant l'instrument de la vie, se fixe naturellement à tous les centres vivants, s'attache au noyau des planètes comme au cœur de l'homme, et, par cœur, nous entendons, en magie, le grand sympathique, mais elle s'identifie à la vie propre de l'être qu'elle anime, et c'est, par cette propriété d'assimilation sympathique, qu'elle se partage sans confusion. Ainsi elle est terrestre dans ses rapports avec le globe de la terre, et exclusivement humaine dans ses rapports avec l'homme[4]. C'est cette lumière qui, projetée sans cesse par notre volonté, forme ce que Swedenborg appelle les « atmosphères personnelles.... Lorsque l'atmosphère magnétique de deux personnes est tellement équilibrée que l'attractif de l'une aspire à l'expansion de l'autre, il se produit un attrait qu'on appelle : la sympathie. Alors, l'imagination, évoquant à elle tous les rayons et tous les reflets analogues à ce qu'elle éprouve, se fait un poëme de désirs, qui enchaînent la volonté ; et, si les personnes sont de sexes différents, il se produit en elles, le plus souvent dans la plus faible des deux, une ivresse complète de lumière astrale, qu'on appelle : la passion proprement dite ou l'amour...[5]

« Nous agissons par l'imagination sur l'imagination des autres, par notre corps sidéral sur la terre, par nos organes sur les organes des autres. En sorte que par la sympathie soit d'attrait, soit d'obsession, nous nous possédons les uns les autres et nous nous identifions à ceux sur lesquels nous voulons agir...[6] ».

C'est là « le secret qui constitue la science fatale du bien et du mal..., dont la révélation a déjà renversé un monde, comme l'attes-

1. Id., 225.
2. id., 289.
3. id., p. 213.
4. id., p. 185.
5. id., p. 186.
6. id., p. 283.

tent les traditions religieuses de l'Egypte[1]. Il existe dans la nature une force bien autrement puissante que la vapeur, et au moyen de laquelle un seul homme, qui pourrait s'en emparer et saurait la diriger, bouleverserait et changerait la face du monde. Cette force était connue des anciens. Elle consiste dans un agent universel dont la loi suprême est l'équilibre et dont la direction tient immédiatement au grand arcane de la magie transcendante. Par la direction de cet agent, on peut changer l'ordre même des saisons, produire dans la nuit les phénomènes du jour, correspondre en un instant d'une extrémité de la terre à l'autre, voir, comme Apollonius, ce qui se passe à l'autre bout du monde, guérir ou frapper à distance, donner à la parole un succès et un retentissement universel[2]. Celui-là seul sait s'en servir, qui comprend la nécessité de ne jamais le divulguer[3]. Le gouvernement du monde appartient de droit aux hommes d'élite, et quand un mécanisme ou une usurpation quelconque empêche qu'il ne leur appartienne de fait, il s'opère un cataclysme politique et social[4].

Pour traduire en langage catégorique ce langage occulte des alchimistes, prolongés par les mages de la haute maçonnerie moderne, le feu et l'eau, le soufre et le mercure sont les deux principes essentiels de la matière hermétique ou pierre philosophale, semence des corps.

Les sages y distinguent, avant les opérations de l'œuvre, la semence mâle et la semence femelle, qui, réunies, quand l'œuvre est dans sa perfection, constituent la pierre philosophale, objet des travaux des alchimistes et des francs-maçons.

Le dieu de ces hommes est leur propre énergie génératrice, qu'ils prennent pour la suprême énergie matérielle de l'évolution et des transformations du Cosmos. Ils ont la prétention de pouvoir s'en emparer et le diriger à leur fantaisie, à leur avantage exclusif. Quand la suprême énergie est favorable à leurs instincts, à leurs attentats, à leurs ambitions, c'est Dieu. Quand elle y est contraire, c'est le diable.

Leur Dieu se produit dans l'humanité sous les apparences de l'humeur génératrice ; et c'est dans ce produit de la chair et du sang qu'il a déposé son pouvoir procréateur et son omnipotence magique. Les anges de ce Dieu défilent en chœur, montant et descendant l'échelle de Jacob, combattant les uns contre les autres

1. Id., p. 78.
2. id., p. 83.
3. id., p. 72.
4. id., p. 141.

sous la conduite de Michel et de Lucifer, dans les orgasmes de l'union des sexes.

De cette doctrine commune à tous les initiateurs et enseignée par eux, plus ou moins ouvertement, quelques-uns ont su faire le plus complet exposé, avec une impudence remarquable et contenue, sans tomber dans les fanges de la pornographie, tout en s'élevant au mysticisme le plus obscène[1].

A ce grand œuvre rendent hommage les rose-croix, qui terminent leurs marches rituelles par des crachements sur la croix, car « la croix est le symbole des quatre éléments..., et il faut que le fils de l'homme soit élevé sur la croix avant que d'être glorifié ». Par là, par ces termes, pris du Nouveau Testament, Jean de Dieu — *Monas hieroglyphica* — Jean de Rocquetaillade, Arnaud de Villeneuve et tant d'autres désignent la « volatilisation » de la partie fixe et ignée de la matière.

Dépravation doctrinale vulgarisée par Eliphas Lévy, mais enseignée dans les livres de la religion primitive de l'Inde, d'où, en 1850, Kauffmann et Cherpin annonçaient que « devait naître un jour la véritable franc-maçonnerie, quand son heure sera venue, et d'où paraissent être sorties les cosmogonies de tous les peuples ».

A.-R. MILOUS.

1. *Religion fusionienne ou doctrine de l'universalisation*, de LA TOURREILLE, Paris, 1879.



LE

Septennat de la Séparation

UNE ŒUVRE MAÇONNIQUE

La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat a été promulguée le 9 décembre 1905.

M. Armand Fallières a été élu Président de la République par le Congrès de Versailles du 17 janvier 1906.

Les deux septennats s'accomplissent presque en même temps, et si les historiens veulent qualifier ce stade d'un mot, le « gouvernement » de M. Fallières deviendra le septennat de la Séparation.

C'est d'une neutralité quasi bienveillante, d'une sérénité qui convient aux historiens.

Les polémistes — gent exécrable — diront tout net « la Guerre de Sept-ans », et ils démontreront, avec cette passion qui n'oblitère pas nécessairement le jugement, que celle-ci fut bien plus désastreuse que l'autre.

Le moment me semble opportun pour un coup d'œil rétrospectif. C'est pourquoi j'entreprends aujourd'hui de rassembler les matériaux sur lesquels doit s'édifier cette certitude : la Séparation est l'œuvre exclusive et longuement préméditée de la Franc-Maçonnerie.

Et tout d'abord, qu'on ne me fasse pas grief de ne pas écrire : la séparation *des Eglises* et de l'Etat. Je ne veux pas prendre à mon compte l'hypocrisie du texte légal.

Comme il n'est qu'une seule Eglise, une seule Eglise a été visée et atteinte : l'Eglise catholique.



Non seulement cela ressort avec évidence des discussions maçonniques qui ont préparé la séparation, mais la loi elle-même a accusé ce dessein en prétendant imposer à l'Eglise universelle la constitution consistoriale des églises schismatiques.

Il est de plus notoire, sinon avoué, que le projet paraphé par M. Briand a été rédigé par un Juif, M. Gruenbaum, lequel a glissé assez d'hérésies historiques dans son exposé des motifs pour avoir le droit de revendiquer la paternité de l'œuvre.

Notre excursion aux sources maçonniques de la séparation sera pleine d'enseignements.

Nous verrons notamment que la loi sur les Associations a les mêmes origines, qu'elle vint à l'heure fixée par le Grand-Orient, comme la préface nécessaire à la loi de séparation.

Nous verrons aussi quels attentats contre la liberté et la religion sont encore projetés, et par le simple entérinement par le Parlement des volontés des Loges dans le passé, nous pourrons juger de la gravité des menaces qui pèsent sur l'avenir.

Je n'ai fait aucune découverte : je me suis borné à grouper les éléments de preuve.

∴

Je n'ai pas trouvé de documents maçonniques, visant la période de persécution religieuse que nous avons vécu, antérieurement à 1881.

C'est le mot de Gambetta, la trop fameuse déclaration de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » qui semble avoir déclanché le mouvement offensif de la Franc-Maçonnerie.

Gambetta avait dit « le cléricalisme », mais les Loges comprirent « le Catholicisme », et il serait osé de prétendre qu'elles trahirent en traduisant.

Les « Décrets », œuvre du meilleur élève de l'homme du 4 septembre, devaient préciser sa pensée.

Dès le 9 janvier 1881, dans une conférence à la Loge *Vérité-Réforme*, O∴ de Marseille, le F∴ Georges de Villars s'exprimait ainsi (*Monde maçonnique*, 1881, page 191) :

« Séparer aujourd'hui l'Eglise de l'Etat, en lui reconnaissant les droits dont elle jouit, serait un grand danger, non seulement pour le gouvernement de la République, mais pour la société.

« Non, ce ne sera que quand l'ecclésiastique sera devenu citoyen dans toute l'extension de ce terme, quand il sera astreint aux mille et mille contributions qui pèsent lourdement sur le peuple, quand il aura satisfait à l'impôt du sang, autrement dit « le service mili-



taire », la plus noble comme la plus juste de toutes les obligations du citoyen français, qu'il pourra jouir de tous les droits de l'homme comme il sera soumis à tous ses devoirs.

« Alors, la puissance, l'autorité de Rome s'effacera. Le gouvernement de la France n'aura pas plus à s'occuper de la religion catholique dans ses rapports avec le soi-disant chef spirituel, qu'il ne s'occupe à l'heure actuelle de régler les attributions des cultes israélite, grec et protestant. »

On sait comment devait être bafouée par la Maçonnerie « la plus noble et la plus juste de toutes les obligations » dès qu'elle eut réalisé « les curés sac au dos ».

D'autre part, on voit déjà apparaître la préoccupation de modeler le catholicisme sur les cultes schismatiques, préoccupation que devait refléter la loi de séparation.

Le 3 novembre de la même année, à la Loge de Besançon, le F.·. Maréchal prononce ce discours (*Monde maçonnique*, 1881, p. 364 à 366) :

« La séparation de l'Eglise et de l'Etat préoccupe à juste titre les hommes politiques de notre temps. Rien de plus juste ; en consultant la seule logique, les partisans de la séparation ont raison, mille fois raison.

« Il est évident que la logique et la justice sont de notre côté quand nous demandons la séparation immédiate de l'Eglise et de l'Etat. Mais un homme politique doit considérer l'état actuel de la société française, et rechercher ce qui suivrait l'adoption de cette solution, qui est, je le répète, conseillée par la justice.

« Il n'est pas nécessaire d'être doué du don de prophétie pour apercevoir les résultats prochains de cette mesure. Ceux qui connaissent la campagne savent qu'elle soulèverait contre la République les neuf dixièmes des électeurs ruraux, c'est-à-dire l'immense majorité des citoyens français.

« Admettons que je me trompe, et qu'aucune conviction républicaine ne soit ébranlée, qu'arrivera-t-il ? Quand les prêtres seront payés par ceux qui les emploieront, comme les médecins et les avocats, ils ne trouveront pas dans les campagnes des ressources suffisantes, le clergé séculier disparaîtra.

« Tant mieux ! direz-vous. D'accord, mais attendez la fin. Ces associations puissantes, que vous n'avez fait qu'effleurer, sont encore là avec leurs immenses richesses, près d'un milliard d'après l'enquête officielle, résultat bien au-dessous de la vérité.



« Elles enverront dans chaque paroisse délaissée un de leurs membres, qui ne demandera rien au budget et qui devra à cette circonstance une indépendance que les prêtres les plus récalcitrants n'ont jamais connue. Ce beau dévouement aura sa récompense ici-bas ; les communautés n'y perdront rien : les testaments seront là pour les indemniser.

« En un mot, vous ôterez les campagnes aux prêtres séculiers, mais vous les donnerez aux Jésuites ! Est-ce bien là le but que vous voulez atteindre ? Ce résultat est évident pour moi, et je suis persuadé que les Congrégations ont excité le clergé séculier contre la République dans l'espoir d'amener les républicains à voter par représailles la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

« Vous le voyez, cette question n'est pas mûre. Elle doit être précédée de la destruction des associations religieuses, de l'anéantissement de leur colossale fortune. Avant de faire la séparation de l'Eglise et de l'Etat, détruisez d'abord les Jésuites, qui ont tout à y gagner dans l'état actuel des choses ; relevez, par l'instruction largement répandue, le niveau moral et intellectuel des masses populaires, et alors pourra venir sans danger la solution réclamée par la justice.

« Jusqu'à nouvel ordre, répétons avec M. Gambetta : « Paix au « clergé séculier tant qu'il respectera les lois de la République, et « guerre aux moines ! »

Quelques réflexions s'imposent.

Le F.·. affiche un beau mépris pour « le suffrage universel souverain ». L'immense majorité du peuple français répugne à une mesure voulue par la Maçonnerie : soit, on attendra, on *cuisinera* l'opinion par l'école.

Là s'affirme déjà la nécessité de dissoudre et de ruiner les Congrégations avant de porter atteinte au Concordat : Waldeck-Rousseau préparera Combes.

Passons sur le milliard qu'on proposait à l'avidité des « masses populaires » : par un singulier choc en retour, c'est le contribuable qui a vu depuis lors ses charges augmenter d'un milliard.

Il y a bien eu quelques bénéficiaires de la spoliation : le Juif, installé dans nos couvents et nos chapelles ; l'avocat, installé au pouvoir avec Millerand ; mais le liquidateur est au bagne en la personne de Duez.

Mais continuons le récit des hostilités.

Voici un article du F.·. Paul Gourmain-Cornille, (*Bulletin maçonnique*, 1881, p. 311 à 318) :



« Il ne faut pas oublier que l'Etat est le complice des prêtres, puisqu'il loge et paye ses adversaires déclarés en leur fournissant ainsi les trois instruments du délit : l'église, la cure et la prébende...

« Avant de couper le câble, il faut s'assurer que rien n'ira à la dérive : il y a toute une série de précautions préalables à prendre pour que le pays ne reçoive aucun dommage d'un acte précipité.

« Il importe de retirer au clergé tous les privilèges concédés, de reprendre toutes les positions illégalement abandonnées, d'appliquer le droit commun aux prêtres en les soumettant aux lois militaires, de ne pas tolérer une seule violation du Concordat, qui demeure la loi des rapports de l'Etat avec l'Eglise tant qu'il n'est pas abrogé, d'user largement enfin du Code pénal, qui renferme beaucoup d'armes utiles pour la défense des droits laïques ».

Notons seulement ici que, préparant l'agression contre l'Eglise, la Franc-Maçonnerie invoque déjà la nécessité de *défendre* les droits laïques.

Voici un nouveau cri de guerre (*Les faits maçonniques*, 2e semestre, 1882, p. 112) :

« L'étroite union de l'Eglise et de la royauté était logique ; ces deux fléaux se complétaient et devaient s'appuyer l'un sur l'autre. Celle-ci frappée, celle-là doit disparaître. L'Etat républicain ne peut pas vivre avec ce cadavre ; c'est plus qu'une question sanitaire, c'est une question de vie ou de mort.

« Avant l'avènement du nouveau ministère et la publication de son programme, nous demandions la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; après, plus vivement encore, les francs-maçons réclament cette mesure comme une nécessité sociale, ne tenant aucun compte des arguties spécieuses qui nous sont alléguées. Droit à l'ennemi ! la logique, la raison et la prudence l'exigent ».

Le nouveau ministère auquel il est fait allusion est le ministère Duclerc, qui, le 7 août 1882, remplaça le ministère de Freycinet, qu'un discours de M. Clemenceau avait renversé le 29 juillet.

Il y eut 416 voix contre 75 pour applaudir cette philippique contre l'intervention de la France en Egypte, pour souscrire à cette capitulation !

Politique anti-catholique des Loges à l'intérieur, politique anti-française à l'extérieur : l'harmonie régnait.

Voici maintenant la mise hors de cause des cultes non catholiques (F.·. Louis Amiable, *La séparation de l'Etat et des Eglises*, 1882, p. 47) :



« Les autres Eglises non reconnues n'ont pas l'esprit de domination à outrance; elles ne sauraient vouloir mettre l'autel sur le trône. Il en est différemment de l'Eglise catholique, de l'Eglise des Jésuites et du *Syllabus.* On a eu grandement raison de dire : le cléricalisme, c'est l'ennemi.... Il faut, sans plus tarder, supprimer le budget des cultes. Il le faut aussi pour mettre fin à cette iniquité qui consiste à faire contribuer tous les Français indistinctement aux frais de cultes qu'ils répudient. Il faut que désormais chaque culte soit librement et volontairement subventionné par ses fidèles. »

Mais on devait commencer par voler les subventions librement et volontairement consenties à leur culte par les catholiques sous forme de dons et legs.

Déclaration du F.·. Brunellière à la Tenue plénière des LL.·. de Nantes, 23 avril 1883, p. 28 :

« La loi sur l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, votée dernièrement par la Chambre des députés, est une loi maçonnique. Quand elle a été promulguée, il y avait longtemps que la Franc-Maçonnerie l'avait élaborée dans ses Ateliers et que ses adeptes étaient unanimes pour la réclamer. Oh ! ne craignez rien, Messieurs les cléricaux, nous en obtiendrons bien d'autres, et malgré vous, encore !

« La Franc-Maçonnerie a étudié les rapports de l'Eglise et de l'Etat, et a conclu à la séparation de ces deux incompatibilités : elle doit habituer l'opinion publique à cette grande réforme qui s'impose et pour laquelle le moment psychologique de l'exécution est arrivé. »

Là, au moins, l'aveu est explicite du caractère maçonnique de l'œuvre parlementaire : on élabore dans les Loges, on ratifie à la Chambre.

Discours du F.·. Belton, à la Loge *Patrie et Humanité*, O.·. de Soissons (*Monde maçonnique*, 1885, p. 317) :

« Selon moi, la Maç.·. doit continuer d'être l'avant-garde de la démocratie, du progrès et de la civilisation. Elle a le devoir d'étudier toutes les réformes, de préparer le monde profane à les accepter, en un mot d'arriver à les faire triompher le plus vite possible.

« Les réformes sont nombreuses. Je me permettrai de vous citer celles qui sont, à mon point de vue, les plus urgentes : 1° la séparation des Eglises et de l'Etat.... »

Voici des extraits de la lettre adressée par le F.·. Cousin, ancien président du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, à toutes les Loges de France, en date du 21 septembre 1885 :



« Les vrais Maçons, mes Frères, ont de tout temps, en France surtout, composé l'avant-garde de l'armée du progrès. Il n'est pas une grande question religieuse, politique ou sociale dont nos Ateliers n'aient préparé la solution.... Certains candidats — et je sais que des Maçons se sont laissé prendre à leurs promesses — certains candidats vous demandent de les nommer pour faire décider et réaliser sans délai la séparation des Eglises et de l'Etat : ces hommes qui prétendent refaire en vingt-quatre heures la vieille France, sans tenir compte des droits et des sentiments intimes de sa plus belle moitié, ces hommes se trompent ou vous trompent. Pour accomplir, sans des déchirements dangereux pour la République, cette réforme indispensable et dont le principe est admis par tous les esprits vraiment libéraux, il faut encore quelques années de préparation, et c'est précisément, mes Frères, à cette préparation que la Maçonnerie est en situation et a pour devoir de donner le concours le plus persévérant et le plus énergique. »

Même observation qu'en 1881 : la Maçonnerie réclame du temps pour *cuisiner* l'opinion, et met les FF.·. en défiance contre les réformateurs trop pressés.

Extrait du discours de clôture du Convent de 1886, du F.·. Dide, ancien pasteur protestant :

« Je voudrais, MM.·. TT.·. CC.·. FF.·., essayer de démontrer que cette thèse de la séparation des Eglises et de l'Etat (qui est une thèse essentiellement maçonnique, qui s'impose comme une vérité à toutes nos Loges, à tous ceux qui se réclament de notre tradition) peut être acceptée par les hommes des partis les plus divers : par les philosophes, au nom de la justice ; par les croyants au nom de la dignité et de la fierté de leurs croyances.

« Ce que je dis là, MM.·. TT.·. CC.·. FF.·., n'est pas un paradoxe. Historiquement, l'idée de la séparation a été soutenue par des hommes qui appartenaient à des Eglises rivales, à des sectes philosophiques différentes.

« Je rencontre, parmi ses défenseurs, Mirabeau, avec des restrictions ; l'abbé Grégoire — plus tard l'évêque Grégoire. — Puis, c'est le parti de la Gironde presque tout entier, depuis Vergniaud jusqu'à Ducos et Gensonné ; c'est encore... le cordial, le généreux, l'héroïque Danton... Vous le voyez, la séparation de l'Eglise et de l'Etat doit être réclamée au nom des traditions de la Révolution française, comme elle doit l'être au nom de la fierté intellectuelle des croyants et des philosophes.

« Elle doit être demandée aussi au nom de la dignité de notre gouvernement républicain.



« Dans l'intérêt de notre République, je ne veux pas qu'une croyance qu'on a le droit de regarder comme morte soit liée à la vie de l'enfant qui est l'avenir. Je ne veux pas que les faibles, que ceux qui ont le plus besoin de protection, et qui jugent sur les apparences, puissent dire, en voyant une Eglise salariée et des prêtres privilégiés : « La vérité doit être de ce côté, puisque l'Etat y apporte sa protection spéciale et l'argent des contribuables ».

« Et j'affirme, au nom de nos traditions maçonniques, que le jour où, par la séparation des Eglises et de l'Etat, nous aurons fait triompher le principe de la liberté et de l'égalité des consciences, j'affirme que ce jour-là nous aurons fait un grand pas dans le sens de la prospérité et de l'unité morale de la France...

« Pour le grand jour de la célébration du centenaire de 1789, faisons tous nos efforts pour arracher la République à cette conception de l'homme de Brumaire, qui s'appelle Concordat, et pour amener le retour de la politique émancipatrice qui fut celle de nos pères républicains, et qui aboutit, dans une de ses conséquences, à la séparation des Eglises et de l'Etat ». (Triple salve d'applaudissements).

Mais nous tomberions nécessairement dans les redites en multipliant les citations : le mot d'ordre donné, la Maçonnerie ressassera toujours les mêmes arguments, les mêmes sophismes, les mêmes contre-vérités.

Enumérons donc simplement, nous réservant de citer quand le texte présentera un intérêt spécial.

Le même sujet de la séparation est traité au Congrès des Loges de l'Est tenu à Reims les 14, 15 et 16 juillet 1887 : rapport présenté par le F.·. juif Coblentz.

Au même Congrès, tenu à Bourg l'année suivante, les 18, 19, 20 et 21 mai, le F.·. Vuillod, de l'O.·. de Saint-Claude, présente un rapport dans lequel nous lisons à la page 33 :

« Le F.·. Prost dépose un contre-projet ainsi conçu :

« Le Congrès des LL.·. de l'Est adopte le vœu suivant :

« Séparation des Eglises et de l'Etat, sous la condition qu'elle soit précédée de la dissolution des Congrégations religieuses, reconnues ou non reconnues, considérées comme un péril social, et du retour au droit commun pour les membres de ces associations.

« Le contre-projet du F.·. Prost est adopté par 24 voix contre 4 ».

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est réclamée dans les discours des :

F.·. Moutier, Vénérable de la Loge le *Héros de l'Humanité*, à la fête du 16 décembre 1885 (*Chaîne d'Union*, 1886, page 19) ;



F.·. Bourdin, à la Loge *la Clémente Amitié*, le 6 mai 1886, (*Chaîne d'Union*, 1886, page 236) ;

F.·. Doumer, orateur du Convent de 1887 (*Bulletin du Grand-Orient*, 1887, page 666) ;

F.·. Laguerre, à la Loge *Vérité, Amitié*, Orléans, 18 décembre 1887 (*Chaîne d'Union*, 1888, page 46).

F.·. Laguerre s'exprime ainsi :

« C'est à vous d'accomplir l'acte de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il y a dix-sept ans, tous les républicains inscrivaient sur leur programme : séparation de l'Eglise et de l'Etat. Gambetta a dit : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Madier-Montjau a prononcé une parole plus vraie : « L'ennemi, c'est le catholicisme ».

Là, pas d'ambiguité, et ce mot oublié, effacé par le cri plus retentissant de Gambetta, valait d'être rappelé : c'est bien la seule Eglise de Jésus-Christ et de saint Pierre qui est visée.

Mais voici le programme de destruction clairement et complètement exposé. C'est un article non signé, paru dans la *Revue des travaux de la Maçonnerie du Nord*, 1886, p. 211, 212, 213, sous le titre « La séparation de l'Eglise et de l'Etat ».

« Cet exposé sommaire de la situation actuelle nous a montré l'Eglise collée aux flancs de la société moderne, l'anémiant et tendant à l'absorber en un nombre relativement court d'années.

« C'est donc, entre les deux, la lutte pour l'existence qui existe, lutte implacable d'un côté, du côté de l'Eglise; timide, de l'autre côté. Eh bien ! si la société veut se garantir, il faut aussi qu'elle soit implacable.

« Il y a de prime-abord des mesures qui s'imposent pour circonscrire le foyer de l'incendie, mesures en apparence peut-être violentes et que les timides voudraient essayer d'adoucir par toutes sortes de compensations. Mauvaise affaire, car ces compensations ne seraient que le point de départ de la reconstitution de la puissance de l'Eglise que l'on veut abattre.

« La première de ces mesures, c'est la dénonciation du Concordat, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, complète et sans compensation aucune, la dissolution de toutes les Congrégations et le retrait de la personnalité civile aux Fabriques.

La seconde, c'est le retour pur et simple des biens de main-morte à la nation.

« Ces mesures auront cela de bon, c'est que l'Eglise, perdant l'espèce de consécration que lui donne le gouvernement, et devenant de plus en plus sangsue, il se produira un nombre d'indifférents qui ira en grandissant.



« C'est ce à quoi nous devons tendre, et ce remède-là réside en partie en nous.

« C'est à nous à nous débarrasser de vieux préjugés et à nous retirer du joug de l'Eglise, nous, nos femmes et nos enfants, pendant qu'il en est temps encore, dussions-nous pour cela braver l'opinion publique.

« Ce qui n'empêche pas l'Eglise de poursuivre sa route envers et contre tous et d'acculer la société civile dans ses derniers retranchements. Mais ce jour-là, sous la pression de ces indifférents, à la production desquels nous devons viser, la société ouvrira enfin les yeux.

« Elle comprendra que son salut ne réside que dans son organisation nouvelle, dont je vous ai déjà donné la formule, l'organisation collectiviste, dans laquelle il n'y a place ni pour l'oisif ni pour l'exploiteur, et dans laquelle, par conséquent, viendra se noyer l'idée religieuse elle-même, comme la propriété de l'Eglise viendra se dissoudre dans la propriété collective.

« Alors seulement, morte la bête, mort le venin, la société sera émancipée de l'Eglise et pourra consacrer à de nouveaux progrès les efforts qu'elle avait employés jusqu'ici à la lutte contre elle. »

La question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est encore agitée, toujours dans le même esprit, dans les Congrès maçonniques suivants :

Congrès de Toulouse, 1887 ;
Congrès de Troyes, 1889 ;
Congrès de Narbonne, 1891 ;
Congrès d'Agen, 1892 ;
Congrès de Béziers, 1894 ;
Congrès de Gien, 1894 ;
Congrès de Mâcon, 1894 ;
Congrès de Marseille, 1895 ;
Congrès de Montauban, 1896 ;
Congrès de Miramas, 1897 ;
Congrès de Nancy, 1897 ;
Congrès de Tunis, 1897 ;
Congrès des Loges de la région parisienne, 1897 ;
Congrès des Loges de la région parisienne, 1898 ;
Congrès de Mostaganem, 1898 ;
Congrès de Nîmes, 1902.

Tous ces Congrès se sont terminés par un ordre du jour en faveur de la séparation.



Terminons cette énumération, qui deviendrait fastidieuse même pour les plus fervents amis de la documentation, par un bref jalonnement de la marche suivie par la question dans les Convents, depuis celui de 1886, dans lequel l'ex-pasteur Dide prononça le discours que nous avons cité.

Les trois années qui suivirent ce mémorable événement, la question passa pour ainsi dire inaperçue.

En 1887, le F∴ Doumer rappelle simplement et brièvement le discours de l'année précédente.

En 1888, nous trouvons seulement ceci :

« Séparation des Eglises et de l'Etat, sous la condition qu'elle soit précédée de la dissolution des Congrégations religieuses considérées comme un péril social et du retour au droit commun pour les membres de ces associations.

« Ce vœu est pris en considération par l'assemblée ».

Le Convent est muet en 1889 et 1890.

En 1891, la proposition du F∴ de Vidau en faveur de la Séparation est adoptée.

En 1892, adoption d'un vœu résumant tout ce qu'a dit la Maçonnerie sur la question religieuse.

En 1893, vœu en faveur de la séparation.

En 1894, rien à signaler.

En 1895, avis favorable à la séparation, ainsi que dans les Convents qui suivent, jusqu'en 1902.

∴

Cette étude montre avec quelle ponctualité gouvernements et Parlements ont codifié les décisions des Loges.

Est-ce de l'exagération, est-ce de la polémique, est-ce le fait d'énergumènes, que proclamer que, depuis de longues années, la représentation nationale n'est plus qu'une chambre d'enregistrement? Aussi bien nous avons le témoignage du F∴ Bernardin, juge de paix à Pont-à-Mousson, membre du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ et du Grand Collège des Rites, une autorité.

Dans une conférence qu'il fit à Nancy, fin 1903, il émettait cette opinion rapportée à la page 92 du *Bulletin de l'Université populaire de Nancy,* de décembre 1903 :

« .... Aujourd'hui, elle travaille plus que jamais, et il n'y a peut-être pas une seule loi au point de vue social, universitaire ou religieux, qui n'ait été élaborée dans ses Loges et perfectionnée dans ses convents ».



Habemus confitentem reum.

Les curés sac au dos ;

La dissolution et la spoliation des Associations religieuses, reconnues ou non ;

La suppression de l'ambassade près le Vatican ;

La dénonciation du Concordat :

La séparation de l'Eglise et de l'Etat :

tel est le bilan des « réformes » prescrites par la Maçonnerie, exécutées par le pouvoir apparent, aujourd'hui acquises.

Est-ce tout ? on va en juger.

Voici un vœu des FF∴ Laffont et Edgar Monteil, adopté par le Convent de 1892, et cité aux pages 488 et 489 du *Bulletin du G∴ O∴* de 1892 :

« Le Convent déclare qu'il est de devoir strict pour un Franc-Maçon :

« S'il est membre d'un conseil municipal, de réclamer et de voter la suppression de toute allocation aux curés, vicaires ou desservants ; de surveiller la gestion des biens de fabrique, d'église et des biens curiaux ; de favoriser uniquement l'enseignement laïque et d'interdire les manifestations extérieures du culte.

« S'il est membre d'un conseil général, de s'opposer à toute allocation en faveur de l'évêque, de la mense épiscopale, des séminaires ou autres établissements diocésains, ainsi que des établissements congréganistes, et de proposer à chaque session un vœu pour la séparation des Eglises et de l'Etat et la suppression des Congrégations religieuses.

« S'il est membre du Parlement, de voter la suppression du budget des cultes et des dépenses afférentes aux cultes inscrits aux chapitres des différents ministères ; de voter la suppression de l'ambassade auprès du Vatican, de se prononcer en toutes circonstances pour la séparation des Eglises et de l'Etat..., enfin de réclamer l'exclusion des élèves des Congrégations ou des établissements ecclésiastiques des écoles spéciales militaires, des grades dans l'armée et des emplois dans l'administration civile.

« Ce vœu résume tout ce qui a été dit sur la question cléricale. Il demande que tous les maçons qui occupent des sièges de conseillers municipaux, de conseillers généraux, de députés, soutiennent toujours ce que nous avons décidé relativement à la question cléricale ; il recommande surtout qu'on s'occupe des biens diocésains



et curiaux. Vous êtes tous de cet avis ; je vous demande donc que le vœu soit renvoyé, avec avis favorable, au Conseil de l'Ordre ».

« Adopté ».

La Revue Maçonnique de février 1901 rapporte, à la page 26, les trois vœux suivants :

« Séparation des Eglises et de l'Etat (Convent de 1899) ;

« Suppression du budget des cultes (Convent de 1899) ;

« Interdiction au clergé séculier et régulier du port du costume ecclésiastique (Convent de 1899).

L'abrogation de la loi Falloux et le monopole de l'enseignement par l'Etat ont été votés au Convent de 1899. La Commission de propagande a (page 178 du compte rendu) présenté et fait adopter le vœu :

« Que le Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de F.·. invite toutes les Loges de la Fédération à agir auprès de leurs membres faisant partie du Parlement, afin que ceux-ci appuient de leur influence l'examen de la proposition de loi déposée par notre F.·. Rabier à la Chambre des députés le 22 novembre 1898, et, de leur vote, sa mise prochaine à l'ordre du jour d'abord, son adoption ensuite ; en même temps qu'une campagne sous forme de conférences, brochures, articles de journaux, prépare l'opinion publique et la dirige.

« Décide que ce vœu sera transmis : 1° au Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de France, afin de recevoir la suite qu'il comporte ; 2° aux sénateurs et députés ayant fait ou faisant partie de nos Loges, avec prière de s'y employer activement ; 3° aux Francs-Maçons appartenant à la presse régionale, pour qu'ils publient des articles favorables à cette thèse et amènent leurs lecteurs à cette conviction ».

Il m'a semblé intéressant, après avoir jeté un coup d'œil sur les étapes parcourues, d'énumérer quelques-unes des opérations de guerre restant à accomplir.

La secte ne désarmera pas.

Dans le Memorandum du Suprême Conseil, n° 85, page 48, il est dit :

« La lutte engagée entre le Catholicisme et la Franc-Maçonnerie est une lutte à mort, sans trêve ni merci. »

Et dans le *Bulletin du Grand-Orient* de Septembre 1894, on lit, à la page 168 :

« Le Catholicisme, nous devons, nous, Francs-Maçons, en poursuivre la démolition définitive. »



Mais quelle est donc l'autorité de cette contre-Eglise, qui se reconnaît le droit et s'attribue le devoir de diriger l'opinion, de lui imposer ses vues ?

Forme-t-elle une élite ? Ses absurdes prétentions sont-elles en quelque façon justifiées par son recrutement ? En un mot, est-ce une sélection ?

Ici, mieux vaut laisser la parole aux Francs-Maçons mêmes. Dans le *Bulletin maçonnique* de 1893, page 122, on peut lire :

« L'affaiblissement du niveau intellectuel des membres de la Fr.·. Maç.·. est un fait constant et que beaucoup déplorent. Il tient à la facilité trop grande avec laquelle on prononce les admissions, à l'absence de toutes conditions, sauf les conditions pécuniaires, pour les augmentations de salaires (octroi de grades maçonniques) ; à la suppression générale du stage au grade de compagnon.

« La conséquence de cette manière de procéder est une indifférence générale, ce que j'ai appelé l'affaiblissement de la foi maç.·., et le résultat en est, dans un grand nombre d'Ateliers, l'absentéisme et la désertion.

« Enfin, le hideux mal d'argent s'abat sur nous. Il vient aggraver le mal du mauvais recrutement, car les admissions sont prononcées d'autant plus facilement que le Trésorier de la Loge ou de l'Obédience est plus obéré. »

Et voilà ce qui dirige, et voilà ce qui gouverne !

Voilà de quelle association le septennat de M. Fallières aura réalisé les plus ardentes aspirations.

En manière de conclusion, bornons-nous à cette constatation : la lutte contre l'Eglise aura été d'autant plus ardente que s'abaissait le niveau intellectuel et moral de la Maçonnerie.

Là, au moins, nous trouvons quelque logique dans les événements, sinon leur explication.

ALBERT MONNIOT.



STATISTIQUE UNIVERSELLE

DE

FRANC-MAÇONNERIE

EN 1912

Comme nous l'avons déjà fait remarquer l'an dernier (t. I., p. 141), les documents statistiques qui suivent ont été empruntés à divers annuaires, ainsi qu'à un grand nombre de revues et de journaux étrangers. On a apporté à leur contrôle un réel souci critique. Dans plus d'un cas cependant, les chiffres fournis ne sont qu'approximatifs. Quelques-uns même font complètement défaut, mais ils ne sont pas de nature à modifier d'une façon appréciable le total général. La présente statistique peut donc être considérée comme très voisine de la réalité : elle donne des forces franc-maçonniques de l'univers un relevé qui mérite d'être tenu pour exact.

EUROPE

Allemagne

Nom des Grandes Loges	*Loges*	*Membres*
1. Grande Loge Nationale Mère *Aux Trois Globes*, à Berlin.	150	16.607
2. Grande Loge des Francs-Maçons d'Allemagne, à Berlin.	141	15.273
3. Grande Loge de Prusse *Royale York à l'Amitié*, à Berlin.	78	7.800
4. Grande Loge de Hambourg...........................	61	5.170
5. Grande Loge *Au Soleil*, à Bayreuth..................	37	3.500
6. Grande Loge Nationale de Saxe, à Dresde...........	36	5.150
7. Grande Loge Mère de l'Union maçonnique éclectique, à Francfort-sur-le-Mein...........................	23	3.406
8. Grande Loge *A la Concorde*, à Darmstadt............		711
9. Union libre des cinq Loges indépendantes d'Allemagne	5	1.413
Total........	531	59.030

Angleterre

Grande Loge Unie d'Angleterre, à Londres.............	2.985	154.000

Belgique

Grand Orient de Belgique, à Bruxelles.................	23	2.500

Danemark

Grande Loge Nationale de Danemark, à Copenhague...	124	5.864



Ecosse

	Loges	Membres
Grande Loge d'Ecosse, à Edimbourg..................	1.107	50.000

Espagne

	Loges	Membres
1. Grand-Orient d'Espagne, à Madrid..................	98	4.850
2. Grande Loge Symbolique régionale de Catalana Babar, à Barcelone..................................	18	853
Total........	116	5.703

France

	Loges	Membres
1. Grand Orient de France, à Paris....................	454	32.000
2. Grande Loge de France, à Paris....................	136	7.600
Total..........	590	39.600

Grèce

	Loges	Membres
Grand Orient de Grèce, à Athènes....................	26	4.950

Hongrie

	Loges	Membres
Grande Loge Symbolique de Hongrie, à Budapesth.....	79	6.193

Irlande

	Loges	Membres
Grande Loge d'Irlande, à Dublin......................	445	18.000

Italie

	Loges	Membres
1. Grand Orient d'Italie, à Rome........................	345	15.000
2. Grande Loge Symbolique d'Italie, à Florence.........	81	900
Total........	426	15.900

Grand-Duché de Luxembourg

	Loges	Membres
Suprême Conseil maçonnique du Grand-Duché de Luxembourg, à Luxembourg............................	1	80

Norvège

	Loges	Membres
Grande Loge Nationale de Norvège, à Christiania.......	15	4.200

Pays-Bas

	Loges	Membres
Grand Orient des Pays-Bas, à la Haye.................	102	4.600

Portugal

	Loges	Membres
Grand Orient Uni de Lusitanie, à Lisbonne.............	127	4.050

Roumanie

	Loges	Membres
Grande Loge de Roumanie, à Buckarest...............	12	250

Serbie

	Loges	Membres
Loge indépendante de Serbie, à Belgrade...............	3	90

Suède

	Loges	Membres
Grande Loge Nationale de Suède, à Stockholm.........	43	13.600



Suisse

	Loges	Membres
Grande Loge Suisse « Alpina », à Lausanne............	34	4.200

Turquie

Grand Orient de Turquie, à Constantinople.............	23	400
Total pour l'Europe........	6.700	393.210

AFRIQUE

Egypte

Grande Loge Nationale d'Egypte, au Caire..............	20	500

Libéria

Grande Loge de Libéria, à Monrovia..................	8	250
Total pour l'Afrique.....	28	750

AMÉRIQUE

I. — Amérique du Nord

Etats-Unis

Grandes Loges	*Siège.*	*Loges.*	*Memb*
1 Alabama	Montgomery	535	24.361
2 Arizona	Tucson....................	20	2.014
3 Arkansas	Little Rock..............	557	19.405
4 Californie	San Francisco...........	340	43.675
5 Colorado	Denver..................	139	15.532
6 Connecticut	Hartford.................	110	23.770
7 Delaware	Wilmington..............	22	9.111
8 District of Columbia	Washington..............	29	3.451
9 Floride	Jacksonville..............	202	9.501
10 Géorgie	Macon....................	622	35.255
11 Idaho	Boise.....................	58	3.568
12 Illinois	Bloomington.............	810	110.000
13 Indiana	Indianopolis.............	546	61.000
14 Indian Territory et Oklahoma	Atoka	410	23.434
15 Iowa	Cedar Rapids............	520	46.000
16 Kansas	Topeka..................	400	37.370
17 Kentucky	Louisville................	557	35.983
18 Louisiane	Nouvelle Orléans.........	215	14.547
19 Maine	Portland.................	203	23.345
20 Maryland	Baltimore...............	114	14.813
21 Massachussets	Boston..................	245	62.000
22 Michigan	Reed City...............	422	68.396
23 Minnessota	Saint-Paul...............	255	26.571
24 Mississipi	Vicksburg...............	348	18.931
25 Missouri	Saint-Louis	611	53.218
26 Montana	Helena..................	77	6.485
27 Nebraska	Omaha..................	253	18.507
28 Nevada	Carson..................	25	1.846
29 New Hampshire	Concord	79	10.358
30 New Jersey	Trenton.................	187	34.855
31 New Mexico	Albuquerque............	38	3.572
32 New York	New York	803	168.714
33 North Carolina	Raleigh.................	410	22.000
34 North Dakota	Fargo...................	102	8.358

Grandes Loges	Siège	Loges	Membres
35 Ohio	Cincinnati	524	85.000
36 Oregon	Eugène	127	11.410
37 Pensylvanie	Philadelphie	481	104.000
38 Rhode Island	Providence	37	7.461
39 South Carolina	Charleston	241	13.372
40 South Dakota	Sioux Falls	134	9.701
41 Tennessee	Nashville	445	24.802
42 Texas	Vaco	824	50.027
43 Utah	Salt Lake City	18	1.988
44 Vermont	Burlington	104	13.155
45 Virginie	Richmond	321	22.843
46 Washington	Olympia	185	17.119
47 West Virginia	Point Pleasant	145	14.874
48 Wisconsin	Milwaukee	265	27.233
49 Wyoming	Saratoga	30	2.556

Colonies

(Canada et autres)

50 Alberta (Canada)	Edmonton	64	4.498
51 British Columbia	Victoria	57	5.776
52 Canada (Ontario)	Hamilton	421	50.300
53 Manitoba	Winnipeg	74	6.191
54 New Brunswick	Saint-John	38	2.965
55 Nova Scotia	Halifax	73	6.037
56 Prince Edward Island	Summerside	14	731
57 Québec	Montréal	64	6.633
58 Saskatchewan (Canada)	Régina	83	4.049
	Total	15.053	1.567.670

Mexique

	Loges	Membres
1. Grande Loge « Valle de Mexico » (mexicaine), à Mexico	16	300
2. Grande Loge York « Valle de Mexico » (américaine), à Mexico	18	1.150
Total	34	1.450
Total pour l'Amérique du Nord	15.087	1.569.120

II. — Amérique centrale

Costa Rica

Grande Loge de Costa Rica, à San Jose 7 206

Cuba

Grande Loge de l'Ile de Cuba, à la Havane.............. 69 3.000

Guatemala

Grande Loge de Guatemala, à Guatemala.................. 12 400

Haïti

Grand Orient de Haïti, à Port-au-Prince................ 61 4.000

Porto Rico

Grande Loge de Porto Rico, à San Juan.................. 36 1.560



Saint Domingue

	Loges	Membres
Grande Loge indépendante de St Domingue, à Saint-Domingue	13	260

San Salvador

	Loges	Membres
Grande Loge de la République de San Salvador, à San Salvador	5	185
Total pour l'Amérique Centrale	206	9.611

III. — Amérique du Sud

République Argentine

	Loges	Membres
Grand Orient de la République Argentine, à Buenos Aires	108	4.500

Brésil

	Loges	Membres
1. Grand Orient du Brésil, à Rio de Janeiro	390	15.000
2. Grand Orient de Parana, à Curityba	12	580
3. Grand Orient de Rio Grande do Sul (confédéré au Grand Orient du Brésil), à Porto Alegre	46	2.482
Total	448	18.062

Chili

	Loges	Membres
Grande Loge du Chili, à Santiago	23	2.610

Paraguay

	Loges	Membres
Grand Orient de la Maçonnerie symbolique du Paraguay, à Asuncion	9	812

Pérou

	Loges	Membres
Grande Loge du Pérou, à Lima	33	550

Uruguay

	Loges	Membres
Grand Orient de l'Uruguay, à Montevideo	18	580

Venezuela

	Loges	Membres
Grande Loge des Etats-Unis de Venezuela, à Caracas	24	1.673
Total pour l'Amérique du Sud	663	28.787
Total général pour l'Amérique	15.956	1.607.518

OCÉANIE

Australie

	Loges	Membres
1. Grande Loge de l'Australie du Sud, à Adelaïde	65	4.600
2. Grande Loge de l'Australie Occidentale, à Perth	90	3.750
3. Grande Loge de la Nouvelle Galles du Sud, à Sidney	239	17.000
4. Grande Loge de Queensland, à Brisbane	57	2.000
5. Grande Loge Unie de Victoria, à Melbourne	208	12.310
Total	659	39.660



Tasmanie

	Loges	Membres
Grande Loge de Tasmanie, à Hobart	31	1.445

Nouvelle Zélande

Grande Loge de la Nouvelle Zélande, à Wellington	186	12.500
Total pour l'Océanie	876	53.605

RÉCAPITULATION

	Loges	Membres
Europe	6.700	393.210
Afrique	28	750
Amérique	15.956	1.607.518
Océanie	876	53.605
Total	23.560	2.055.380

Si l'on prend garde aux omissions et aux erreurs de statistique, on peut admettre que la franc-maçonnerie, à la fin de l'année 1912, comptait un effectif de 24.000 loges et 2.100.000 membres, ce qui représente une augmentation de plus de 450 loges et de plus de 30.000 membres sur l'année dernière.

J. Debuys.

SOMMAIRES & ANALYSES

Paul Knak. *Kleiner Führer durch die Geschichte und Organisation der Freimaurerei im allgemeinen und der deutschen Grosslogen in besondern* (Petit Guide à travers l'histoire et l'organisation de la Franc-Maçonnerie en général, et des Grandes Loges allemandes en particulier). Seconde édition. — Berlin, Fr. Wunder, 1912; in-8°, 99 pages.

Nous avons parlé ici même (*Revue internationale des Sociétés secrètes*, n° du 15 juillet 1912, p. 594 et suivantes) de l'*Histoire de la Franc-Maçonnerie allemande* de M. Fr. Kneisner. Le *Petit Guide* de M. P. Knak rappelle cet ouvrage dans une certaine mesure et toutes proportions gardées. C'est dire qu'il en possède les qualités et en mérite les éloges. Il est, en effet, conçu sous une forme sobre et claire, et offre un excellent résumé de ce que doit savoir tout franc-maçon allemand, et même étranger.

M. Knak commence par dire quelques mots sur la période qu'on peut appeler préhistorique de la franc-maçonnerie. Il est probable que sur ce sujet la controverse sera toujours ouverte. Bien des opinions ont été émises déjà. M. Knak les rappelle dans ses premières pages, et insiste sur les corporations allemandes de tailleurs de pierres, dont la franc-maçonnerie paraît bien s'être inspirée avec ses grades d'apprenti, de compagnon et de maître.

Pourtant les premières loges se rencontrent en Angleterre, et c'est dans ce pays qu'il faut chercher l'origine de la franc-maçonnerie telle que les temps modernes l'ont comprise. Le *Livre des Constitutions* d'Anderson marque le début de cette ère moderne. Nous sommes alors en 1723.

Comment d'Angleterre la franc-maçonnerie pénétra ensuite sur le continent, en France et en Allemagne, M. P. Knak l'expose rapidement, et termine ainsi son esquisse historique.

Après quoi, il traite, en trois pages, de l'organisation maçonnique



en général, et aborde enfin le véritable sujet de son livre : l'histoire et l'organisation des Grandes Loges allemandes.

Tout d'abord il s'occupe de la Grande Loge Mère nationale des Etats prussiens, plus connue sous le nom de Grande Loge *Aux trois Globes*. C'est en effet la plus importante des Grandes Loges allemandes : elle compte plus de 16.000 membres.

La Grande Loge nationale des Francs-maçons d'Allemagne n'est guère moins considérable, avec presque 15.000 adeptes.

Avec la Grande Loge de Prusse, dite Royale York *A l'Amitié*, nous descendons à environ 8.000 membres.

Les autres Grandes Loges sont moins riches encore, mais non moins actives. Ce sont : la Grande Loge de Hambourg, la Grande Loge nationale de Saxe, la Grande Loge *Au Soleil* de Bayreuth, la Grande Loge mère de l'Alliance maçonnique éclectique à Francfort-sur-le-Main, la Grande Loge *A la Concorde* de Darmstadt, et enfin l'Union des cinq Loges indépendantes.

A chacun de ces grands groupements, M. Knak consacre un chapitre spécial, dans lequel il parle successivement de la fondation de la Loge, du système qu'elle applique, de son organisation et de son état actuel. Comme nous l'avons dit dès le début, il y a là une série de renseignements positifs, précis et sobres : on y trouve le nécessaire et l'essentiel ; tout le superflu est laissé de côté.

Ces Grandes Loges allemandes ne sont pas ennemies entre elles. Elles visent au contraire à l'unité. Et c'est à l'histoire de cette tendance vers l'unité que M. Knak réserve les dernières pages de son petit livre : elles ne sont pas les moins intéressantes.

Enfin les paragraphes ultimes énumèrent les fondations et les œuvres de bienfaisance créées par les loges allemandes, ainsi que les journaux et revues maçonniques qui se publient en Allemagne et qui sont au nombre de 17.

Cette rapide analyse donnera une idée du livre de M. Knak. Répétons-le : c'est un livre commode et plus encore utile. Il en est à sa seconde édition, ce qui signifie qu'il répondait à un besoin.

D. Albrecht.



INDEX DOCUMENTAIRE

COMPTE RENDU DES SCIENCES OCCULTES

Astrologie

M. E. C., ancien élève de l'Ecole polytechnique, écrit avec juste raison :

« Si l'astrologie est méprisée de nos jours par les savants, si elle apparaît aux yeux du public comme une superstition des âges passés, cependant elle fut prise en considération par les peuples éclairés de l'antiquité, au point de servir de base aux moindres actions de la vie, et elle fut cultivée pendant des siècles par les esprits les plus élevés.

« Comment concilier alors notre dédain avec l'opinion des anciens ; comment comprendre que leur erreur ait duré des siècles et que des esprits de premier ordre, comme Kepler ou Morin de Villefranche, pour ne citer que les savants les plus rapprochés de nous, aient pris la peine de consacrer à son étude la majeure partie de leur existence ? Comment ces hommes éminents, malgré leur vaste intelligence, ont-ils pu se tromper au point de ne pas apercevoir le caractère illusoire de leurs prédictions, et pourquoi n'ont-ils jamais cherché à les vérifier ? S'ils l'ont fait, comment les mécomptes ne leur ont-ils pas ouvert les yeux ? Certes, il leur a fallu une foi robuste et aveugle, dénotant une mentalité contradictoire avec ce que nous savons d'eux ! Ou bien ne faut-il pas admettre que l'erreur n'est pas de leur côté, mais du nôtre, et que nous prenons pour vaine une science réelle ? »

(*Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, novembre 1912, p. 77.)

Au *IVe Congrès international d'histoire des religions*, à Leyde :

« M. Bezold (Heïdelberg) a étudié le *Panthéon assyrien dans les textes astrologiques cunéiformes.* Analysant une série de textes tirés de la Bibliothèque d'Assourbanipal, il établit que le Panthéon sumérien, à l'exception d'une mention de Nisaba, n'y est pas représenté, pas plus que le Panthéon contemporain d'Hammourabi. Du Panthéon de l'époque sargonide seuls quelques noms y figurent... »

« M. Jastrow (Philadelphie) traita de la *divination babylonienne*, comparée aux pratiques de même ordre en Etrurie et en Chine. La divination babylonienne s'opère : 1° par hépatoscopie ; 2° par observations astrologiques ; 3° par les augures tirés des naissances tératologiques. L'hépatoscopie se retrouve chez les Etrusques et chez les Grecs sous des formes très analogues. L'astrologie a été en usage chez les Grecs, les recherches de Bezold l'ont démontré, et Bérose fait mention d'une école astrologique à Cos. Mais les Etrusques, en dehors même de toute influence gréco-romaine, n'ont pas ignoré la divination par les astres, et, au témoignage de Cicéron,



les naissances monstrueuses étaient interprétées chez eux dans un sens qui rappelle de très près la méthode babylonienne. M. Jastrow avance comme beaucoup moins sûrs les rapprochements possibles entre la divination babylonienne et extrême-orientale : du moins peut-on, selon lui, soutenir une parenté entre la Chine et Babylone en ce qui concerne les principes astrologiques ».

(*Annales du musée Guimet— Revue de l'Histoire des Religions*, septembre-octobre 1912, p. 241 et suiv.)

Bouddhisme

Au IV[e] Congrès international d'histoire des Religions, tenu à Leyde, M. Masson-Oursel, de Paris :

« A apporté une étude de philosophie bouddhique sur les *trois corps du Bouddha*. Ces trois corps (Kaya) sont le Dharmakaya, le Sambhogakaya, le Nirmanakaya. M. Masson-Oursel propose d'intéressants rapprochements avec des données philosophiques connues : le Dharmakaya, unité des lois cosmiques, a des analogies avec l'Un plotinien et le Tao de Laotse,tandis que le Sambhogakaya, sainteté, révélation du Dharmakaya au Bodhisatva en état d'extase, a des rapports évidents avec l'*amor Dei intellectualis* de Spinoza. Le Nirmanakhaya représente les manifestations terrestres du Bouddha dans leur complexité, leur diversité. M. Masson-Oursel émet l'hypothèse d'influences néo-platoniciennes, mazdéennes et brahmaniques sur cette théorie qui, dans son ensemble, apparaît au commencement de notre ère dans l'Inde du Nord-Ouest ».

(*Annales du Musée Guimet — Revue de l'Histoire des Religions*, septembre-octobre 1912, p. 240)

Au même Congrès, M. P. Oltramare :

« A considéré *la morale du bouddhisme dans ses relations avec la doctrine*. Ces règles sont-elles d'accord avec les principes fondamentaux de la religion ? Oui et non. Les règles de conduite découlent des dogmes essentiels, et par conséquent la morale est subordonnée à la poursuite du salut ; l'acte est estimé bon ou mauvais, suivant l'influence qu'il exerce sur la destinée de l'agent ; ce qui importe, c'est l'intention qui accompagne l'acte. La morale du bouddhisme est négative ; elle méconnaît la dignité absolue de l'acte moral ; 2° l'enseignement moral est autonome ; l'idéal de conduite proposé au bouddhiste, soit directement dans les enseignements mis dans la bouche du maître, soit indirectement par la légende du Bouddha et de ses grands disciples, dépasse considérablement les exigences du salut personnel, idéal de bonté, de force morale, de générosité. Nous avons ici des règles positives, la société trouve son compte à cette prédication ; la norme n'est nullement la médiocrité en toutes choses : le bouddhisme a fourni de nombreux exemples d'héroïsme patient et soutenu. Donc, deux conceptions de la morale, l'une étroite, l'autre élargie, dont la coexistence date du moment où la théosophie brahmanique s'est transformée en religion ».

(*Annales du musée Guimet — Revue de l'Histoire des Religions*, septembre-octobre, p. 240.)

M. W. Loftus Hare (Derby) a présenté un mémoire sur le *système de méditation dans le brahmanisme et dans le bouddhisme*...

« M. W. Jahn (Brême) a traité des *Puranas en tant que source pour l'histoire religieuse*. D'abord à l'état de fragments isolés, ils ont été ensuite réunis et classés, et c'est seulement sous cette forme postérieure qu'ils apparaissent comme une source d'informations sur les religions de l'Inde ».

(*Ibid.*, p. 241)

Evolutionisme et Totémisme

L'Evolutionisme est une théorie chère à tous les adeptes des Sociétés Secrètes. Théosophes et Occultistes en ont fait leur Credo :

« Au début, l'homme s'est limité à l'effort musculaire, travaillant comme une bête de somme, poussé par la nécessité de vivre ; puis,peu à peu, le désir d'obtenir un résultat plus favorable, éclairé par son intelligence naissante, lui apprit à donner à ses efforts une meilleure direction. Plus tard, l'homme comprit qu'en s'associant à d'autres hommes, les efforts de tous réunis pouvaient produire des forces colossales. De ce jour devinrent possibles les grands travaux exécutés par des peuples disparus depuis longtemps, et qui, néanmoins, causent encore notre surprise ».

(*Le Théosophe*, 1er décembre 1912.)

Tous les trentoisième-partie de savants, qui ornent les Loges, écrivent dans leurs palabres — planches, pour les initiés — : « Cela est démontré par la Science », avec un S majuscule. Voyons donc ce que dit la véritable science sur cette question.

Justement, il s'est tenu à Louvain, en Belgique, du 27 août au 4 septembre 1912, une *Semaine d'ethnologie religieuse*, dont M. l'abbé *Joseph* Huby a donné un savant et consciencieux compte rendu. Nous en extrayons les lignes suivantes, qui se rapportent à la question du totémisme et de l'histoire des religions. Elles aideront à mieux juger la question de l'évolution humaine, qui intéresse surtout les membres des Sectes, parce qu'ils croient pouvoir s'en servir pour établir, contrairement à l'enseignement de l'Eglise et de la révélation, que l'homme est parti d'un état très inférieur pour s'élever petit à petit. De même qu'ils prétendent, à tort, retrouver chez les peuplades sauvages une similitude avec l'état primitif de l'humanité, alors, au au contraire, que ces civilisés sont des dégénérés.

« La première tâche qui s'imposait était de faire connaître le but, les méthodes et les instruments de travail de ces sortes de sciences. Ce fut l'œuvre du P. Schmidt et du P. Pinard, le premier s'attachant surtout aux religions des non-civilisés, le second visant davantage les religions historiques. Tous deux se firent les défenseurs de la méthode historique, qui, rejetant les théories *a priori*, étudie les faits, et tous les faits connexes avec le développement religieux ; surtout chez les non-civilisés, où la religion n'a pas d'histoire écrite et se mêle à toute la vie, on ne peut s'en faire une idée exacte que si on l'intègre dans tout l'ensemble culturel.

« En défendant la méthode de l'école historique, les conférenciers ne poussaient pas l'exclusivisme jusqu'à prétendre que d'autres méthodes ne pussent aider à la découverte ou au groupement des faits religieux.

« En particulier, la méthode comparative peut devenir un précieux instrument de recherche, mais il est nécessaire que des principes sûrs en règlent l'emploi...

« Les études si fouillées du P. Schmidt ont prouvé qu'il était possible, en l'absence même de textes historiques, de constituer des ensembles organiques, des cycles culturels, d'insérer dans le groupement des faits les catégories de plus ancien et de moins ancien, d'original et de dérivé. Ces successions ne s'accordent pas avec les cadres inventés par l'évolutionnisme ; le cas des Pygmées, où des idées religieuses très pures s'allient à une civilisation matérielle rudimentaire, est en voie de devenir un exemple classique du démenti apporté par les faits à la théorie de l'évolution. Le résultat est trop important pour qu'il ne provoque pas de résistance. Il est à prévoir que plus d'un n'aura pas le courage de suivre l'exemple d'Andrew Lang, et de se soumettre simplement aux faits bien observés ; mais, malgré les dédains ou les silences, les moules d'un évolutionnisme rigide finiront par éclater, et la vérité en sortira triomphante...

« Ce travail d'observation est difficile, plus difficile qu'on ne se le figure en Europe : il y faut la connaissance foncière des langues, une patience inlassable, une attention constante à recueillir les faits qui se présentent, des interrogations multiples, nul individu ne sachant le tout des croyances de sa tribu, le dosage habile de ces interrogations, car le Noir, comme l'Annamite, se fatigue vite ; beaucoup de dextérité et de tact, pour ne pas blesser l'indigène dans des sentiments qui lui tiennent à cœur, et ne pas influencer ses réponses. La pire des méthodes est de poser à un Noir un interrogatoire systématique et serré : la meilleure, c'est de l'amener à parler spontanément. Quand on songe à toutes ces conditions, il est difficile de se défendre d'une certaine



méfiance à l'égard de tant de récits d'explorateurs qui n'ont interrogé, en passant, que quelques indigènes par le moyen d'interprètes d'une fidélité fort problématique. En revanche, on comprend mieux quel précieux renfort les missionnaires peuvent être pour les études d'ethnologie et d'histoire des religions ; si à leur connaissance des langues et de la mentalité indigène ils joignent la rigueur des méthodes scientifiques modernes, ils seront des informateurs incomparables. Suivant une judicieuse remarque de Mgr Le Roy, cette tâche presse d'autant plus que le Continent noir s'ouvre plus largement aux influences étrangères ; c'est le moment de consigner les croyances originales, avant qu'elles ne s'altèrent au contact de l'islam et des civilisations européennes.....

« Sur plus d'un point, même important, la documentation actuelle n'est pas suffisante pour donner une réponse absolument péremptoire. Ce que l'on peut faire, en attendant l'appoint d'observations précises, c'est de montrer l'insuffisance des systèmes adverses, la fragilité des hypothèses en vogue, de jalonner la route où s'engageront les chercheurs de l'avenir. Avant la semaine, d'aucuns semblaient craindre de voir les catholiques, entraînés par un zèle apologétique indiscret, faire l'histoire des religions là même où, dans l'état présent de nos connaissances, cette histoire n'est pas possible. S'ils avaient entendu le P. Schmidt développer devant les missionnaires d'Afrique, le programme des recherches futures, leur signaler les déficits de notre information, les multiples questions de mythologie, de morale et de culte encore à l'étude, ils n'auraient pu qu'admirer sa loyauté et sa réserve scientifique ».

(*Revue pratique d'Apologétique*, 15 octobre 1912, p. 123 et suiv.)

On trouvera des développements sur ces questions : 1° dans la revue *Anthropos*, 1910, I, fasc. 2 et 3 : art. du P. Pinard : *Quelques précisions sur la méthode comparative*. 2° *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 1911, p. 46-74, art. du P. Schmidt : *Voies nouvelles et sciences comparées des religions*.

M. l'abbé *Joseph* Huby, résume en ces termes la discussion qui a eu lieu sur le totémisme :

« Le totémisme fut étudié dans tous les pays où il se manifeste encore actuellement, en Océanie et en Indonésie par le P. Schmidt, en Afrique par le P. Trilles, en Amérique du Nord par le professeur Ed. de Jonghe. C'est là un sujet complexe, encore enveloppé d'obscurité : aussi est-il à souhaiter que les cours donnés à Louvain sur cette question, surtout les exposés synthétiques du P. Schmidt, soient publiés, pour introduire un peu d'ordre en ces matières embrouillées. Les études du P. Trilles ont distingué bien des aspects du totem, au moins chez les tribus africaines, totem réel et totem symbole, totem individuel et totem de collectivité, nation, tribu, clan, phratrie, famille, société religieuse, société secrète. De son côté, le P. Schmidt a insisté sur le caractère social, très accentué, du totémisme, avec sa conséquence, l'exogamie totémique tandis que son caractère religieux est nul ou presque nul.

... En se plaçant à ce même point de vue du totémisme social, M. Capart a finement démontré que les preuves manquent pour affirmer son existence dans la religion de l'ancienne Egypte. Mais si le totémisme est fort problématique en Egypte, le pays de l'antiquité, où, à en juger par les apparences, on avait le plus de chances de le rencontrer, que dire de tant d'autres cas où M. Salomon Reinach a prétendu le retrouver ?

(*Revue pratique d'Apologétique*, 15 octobre 1912, p. 128, 129.)

Le lecteur curieux d'approfondir cette question du totémisme pourra consulter avec fruit l'ouvrage récent du P. Trilles : *Le Totémisme chez les Fâns* (Bibl. *Anthropos*), Münster i. W., 1912.

« Les *Fans*, *M'Fan* ou *Pahouins*, sont, lisons-nous dans le dictionnaire Larousse illustré, un peuple anthropophage qui a atteint le Gabon, venant du nord-est, vers le milieu du dix-neuvième siècle, et qui s'avance jusqu'au Congo. »

Les lignes suivantes, reproduites d'un article de M. l'abbé Benoit Emonet



montreront quelle est l'utilité pratique pour les catholiques instruits de suivre ces études, qui semblent au premier abord un peu spéciales :

« Nous ne sommes pas les premiers à nous préoccuper d'où viennent les dieux étrangers,et de ce qu'ils valent. Du jour où les cultes de Phénicie, d'Arcadie, de Phrygie vinrent se heurter aux divinités honorées dans les dèmes de l'Attique,le problème fut posé. Toutes les grandes écoles de l'antiquité, Zénon, comme Epicure, Evhémère, Sénèque et Plutarque, en ont ébauché des explications.

« Les apologistes chrétiens, du IIIe au Ve siècle, durent aborder le débat pour répondre aux attaques de Julien l'Apostat et des derniers défenseurs du paganisme. Circonscrit dans la chrétienté,le moyen âge eut d'autres sollicitudes. La théologie, toutefois, en ces matières, ne vit-elle pas encore aujourd'hui des principes de saint Thomas sur la valeur respective des religions et le salut des infidèles ? Les découvertes géographiques du XVe siècle, la Réforme, au XVIe, renouvelèrent, sinon le fond, du moins les termes et les éléments de la discussion ; on peut ajouter que, depuis lors, elle n'a plus cessé de s'élargir...

« L'enseignement de la vérité religieuse par celui des religions *comparées* date de l'Evangile lui-même.

« Mais, objectera-t-on,.. qu'est-il besoin d'encombrer la prédication,qui s'adresse aux fidèles, de l'innombrable variété des formes religieuses ? Ont-ils souci du shintoïsme, du bouddhisme, du taoïsme, de ce que pratiquent les Austronésiens, les Bantous et les Mélanésiens ?...

« Les jardins les mieux clos voient aujourd'hui tomber les barrières qui les protégeaient. La libre-pensée militante les guette, s'y faufile par le manuel scolaire, la brochure de propagande, le journal à un sou. C'est bientôt partout qu'il faudra vivre perpétuellement sous les armes... L'*Orpheus* de M. Reinach a été vendu à trente mille exemplaires en France ; en Belgique, une agence de publicité en a acquis six mille exemplaires pour les distribuer gratuitement ou à vil prix. Les tracts populaires qui insinuent le venin redoutable sont, dans certaines régions de la Belgique, glissés sous les portes des habitations. A Bruxelles, la *Bibliothèque de propagande* (antireligieuse) découpe en brochures à dix centimes les thèses évolutionnistes de MM. Goblet d'Alviella, Salomon Reinach, M. Hébert, A. Houtin, etc. Si la vulgarisation fait peur, ce n'est pas certainement aux adversaires du catholicisme.

« Ce n'est pas seulement aux ouvrages de libres-penseurs notoires qu'ils empruntent des armes. Ils pillent ceux-là mêmes qui se piquent de neutralité...

« L'œuvre de vulgarisation de la science des religions n'est donc pas à créer, malheureusement. Elle va grand train, menée avec une maestria incomparable, des écoles normales aux écoles primaires, des revues savantes aux feuilles populaires, par tous les coryphées de l'anticléricalisme. Dès lors, il s'agit moins de savoir s'il est opportun de vulgariser que de s'opposer, par les moyens les plus rapides et les plus efficaces, à la vulgarisation malfaisante dont nous sommes les témoins ».

(*Les Etudes*, 5 octobre 1912, reproduit par *les Questions actuelles* 23 novembre 1912, p. 614.)

Donnons enfin cette conclusion d'un article de M. PIERRE TEILHARD DE CHARDIN, sur le même sujet :

« Déjà une vérité finit par triompher, que la science officielle avait longtemps refusé d'entendre. Maintenant, on commence à le reconnaître : aussi bien dans leur organisation sociale que dans les tendances de leur esprit, les sauvages sont moins sauvages que nous les faisons. Non seulement on ne trouve pas trace chez eux du régime de la «horde» dont nos théoriciens, modernes font le premier stade, antérieur même à la famille, de l'évolution sociale ; non seulement chez tous il existe une religion, mais encore une constatation s'impose, infiniment déconcertante pour l'évolutionnisme, et qu'il faut pourtant bien subir comme une réalité : plus un peuple est classé primitif par ses caractères ethnologiques et physiologiques, plus les mœurs y sont pures, plus les idées sur l'Etre suprême y semblent élevées. Le totémisme, l'animisme, la magie ne sont développés que dans les peuplades de culture plus avancée ; si bien que tout l'attirail de superstitions et de sorcellerie où on eût tant voulu voir la nébuleuse d'où sont sortis la connaissance et le culte de Dieu, n'apparaissent déjà plus que comme des produits de régression secondaires et dégradés...

« En résistant à l'entraînement évolutionniste, la science catholique s'est montrée une fois encore la mieux avisée et la plus objective ; et, puisque, pour continuer son



œuvre de pacifiante illumination, elle se trouve désormais plus forte et mieux armée, on peut croire qu'elle saura garder ce rang ».

(*Le Correspondant*, 10 novembre 1912, p. 559)

M. P. Alphandéry nous donne un intéressant compte rendu du IV[e] Congrès International d'histoire des Religions tenu à Leyde. Nous en extrayons les passages suivants, qui intéressent particulièrement les occultistes :

« M. G. Foucart, en proposant de fonder l'histoire comparative des religions sur l'étude des différentes phases de la religion égyptienne, offre aux anthropologues un traité de paix, fondé sur l'admission de trois principes que discute l'orateur.

« 1° L'ethnologie, pense M. Foucart, doit se contenter de compléter l'histoire, en laissant à celle-ci le soin d'établir les cadres de l'évolution religieuse. » En réalité, il faut renoncer à chercher la forme préhistorique des religions ou bien s'adresser à l'ethnologie opérant avec le concours de l'archéologie et du folklore.

« 2° L'ethnologie devrait renoncer à chercher chez les sauvages le tableau de la religion primitive ». Où donc trouver la religion-type et qu'importent, dans les religions des non-civilisés, les variations, si elles peuvent se ramener à des raisonnements, à des croyances, à des rites constants dans tous les cas et qui représentent une authentique neutralité primitive ?

« 3° L'ethnologie devrait abandonner la prétention d'expliquer avec ses seules ressources la suite du développement religieux. » Une fois dépassé le niveau des religions rudimentaires, on ne saurait se dispenser de faire entrer en ligne de compte des éléments nombreux de variation, et en premier lieu l'intervention du génie individuel... Evidemment l'ethnologie seule n'est pas à même de fournir toutes les clefs de l'évolution religieuse ; évidemment aussi, lorsque la méthode comparative se trouve en conflit avec l'histoire, c'est celle-ci qui doit avoir le dernier mot. Le comparatisme ne peut jamais nous donner que de la plausibilité, bien que cette plausibilité, dans un nombre de cas de plus en plus fréquents, puisse s'élever jusqu'à la quasi-certitude ».

(*Annales du Musée Guimet.— Revue de l'Histoire des Religions*, septembre-octobre 1912, p. 237.)

Dans ce même Congrès :

« M. Titius (Gœttingue) a traité de *l'Origine de la Croyance en Dieu*... L'auteur a cherché à fixer les limites que doit s'imposer la méthode évolutionniste et à établir l'apport exact de l'ethnologie dans ce problème d'origines complexes. L'histoire lui paraît en état de l'élucider ».

Signalons aussi l'étude dans laquelle :

« M. Grœnbeck (Copenhague) a exposé une série de recherches sur la théorie du *Mana*, force magique qu'il oppose à la force représentée par l'âme chez les peuples indo-européens. L'action du mana est absolue et porte sur un point déterminé, tandis que l'action de l'âme est dispersée...

(*Annales du Musée Guimet — Revue de l'Histoire des Religions*, septembre-octobre 1912, p. 238.)

Enfin M. Moret a présenté un mémoire, dans lequel il :

« Etudie le *Ka*, terme que l'on a trop souvent traduit par *double*, génie, dieu protecteur ou source de vie. M. Moret rejette ces interprétations comme insuffisamment compréhensives et se demande si les différents aspects du *Ka* ne pourraient s'expliquer par une survivance du totémisme. Le *Ka* aurait gardé du totem certains traits spécifiques, il en aurait perdu d'autres au cours de l'évolution historique ».

(*Annales du Musée Guimet— Revue de l'Histoire des Religions*, septembre-octobre 1912, p. 243.)



Franc-Maçonnerie

Le F... B. GUINAUDEAU, Grand-Maître adjoint de la Grande Loge de France, écrit à propos du Secret maçonnique :

« Le Secret maçonnique, — le Secret avec un S majuscule,— le vrai Secret, nous ne le trahirons et dévoilerons jamais assez. Il ne sera jamais assez connu. J'en suis si profondément convaincu, pour ma part, que je ne me pardonnerais pas de manquer l'occasion... de le trahir et de le dévoiler à mon tour ».

Ce préambule suffit pour fixer notre opinion. Le Grand-Maître-adjoint va essayer de nous raconter des... blagues. Enregistrons-les tout de même, à titre documentaire sur la méthode maçonnique,dont on se sert pour amuser les profanes, et puis, peut-être pourrons-nous lire, malgré tout, quelque aveu intéressant :

« Le Secret maçonnique, qu'est-ce donc ?

« Est-ce que nous cachons notre existence ? La Franc-Maçonnerie est une Association fermée, sans doute,... Mais elle ne se dérobe guère aux regards ; on sait où la trouver... Cette Société secrète ne craint pas de s'afficher...

« Nous avons des signes,des mots de reconnaissance, comme les premiers chrétiens avaient le signe de la croix... Serait-ce un secret, sinon le Secret ? Mais on trouve ces signes expliqués et décrits, ces mots imprimés dans combien de livres et de publications de toutes sortes !

« Nos rituels ? Eux aussi sont imprimés... Quand on aura lu ces rituels, avec ces exégèses et ces gloses, possédera-t-on le Secret ? »

Et, après une allusion devenue classique à ...Diana Vaughan, etc, naturellement, le F.·. s'écrie :

« Mais où est le Secret ?

« Le Secret, c'est le principe de vie que la Maçonnerie porte en elle ... et qui lui permet d'accomplir l'œuvre... qu'elle proclame être bien réellement son œuvre : la reconstruction de la société... C'est la méthode avec laquelle elle s'efforce de former des hommes aussi complets que possible, des Initiés... Voilà notre Secret et notre force ».

(*Le Symbolisme*, novembre 1912, p. 33 et suiv

Il y a toujours profit, quand on sait les lire, à étudier les écrits maçonniques.Ces paroles, sont, en effet, peut-être plus révélatrices que ne le voudrait le F.·. Guinaudeau. Seulement il faut « faire voir la lumière du troisième appartement », aux points intéressants et les extraire du fatras où ils se trouvent noyés. Il n'est pas mal aussi de lire un peu entre les lignes.

Si on veut bien y ajouter encore la dernière partie du Secret, livré par le F.·. Grand-Maître-adjoint de la Grande Loge de France, on sera davantage illuminé :

« Si le Christ était né de nos jours, il serait Franc-Maçon, nous en ferions notre Grand-Maître, — et le Pape le renierait ».

Il pleut sur le Temple ! « Gémissons, Gémissons, Gémissons, mes FF.·. !!! Le F.·. Guinaudeau, à force de vouloir faire de l'esprit, maçonnique, a eu



la langue trop longue. Il vient de laisser passer le pied fourchu du V.·. [éritable] G.·.-M.·. de la F.·. M.·..

Le F.·. Oswald Wirth, qui sait à quoi s'en tenir là-dessus, pourra le lui dire, pour une autre fois. L'étude sur l'initiation maçonnique, dont on a lu plus haut la première partie, ne laissera, je crois, aucun doute à ce sujet.

Les lignes suivantes sont empruntées au F.·. OSWALD WIRTH :

« Ma conférence... a eu pour effet inattendu de me mettre en rapport avec la princesse KARADJA. Cette dame est Suédoise, elle a épousé un Grec et cultive la poésie en anglais...

« S'il faut en croire la princesse..., elle a cultivé des facultés psychiques spéciales, qui lui permettent d'écrire, de dessiner et même de penser sous l'inspiration de puissances étrangères à sa personnalité consciente...

« Ce qui rend le cas plus particulièrement intéressant pour les Francs-Maçons, c'est qu'en 1904, tandis que, pendant trois jours et demi, elle était détachée de son corps, la princesse Karadja prétend avoir été initiée aux Grands-Mystères et posséder ainsi nos secrets maçonniques.

« Que vont dire nos SS.·. du *Droit Humain* de ce procédé d'initiation ? Sortez donc de votre corps, Mesdames, et vous saurez tout ! L'ésotérisme le plus profond de tous les symboles vous sera révélé, si bien que vous n'aurez pas à forcer l'entrée des Loges pour arriver à participer à la science médiocre des hommes. Transportez-vous en Astral, devenez prêtresses d'Isis et apprenez-nous ce que nous ignorons, nous autres mâles aux sens obtus et à l'imagination paralysée !

« Sans doute, nous ne inclinerons pas aveuglément devant tout ce que vous nous rapporterez de l'autre monde. Si nous ne sommes pas organisés pour nous élancer à la conquête aérienne des vérités transcendantes, nous sommes, en revanche, outillés pour la critique terre à terre. Chacun son rôle et sa mission, si vous voulez bien, mes SS.·..

(*Le Symbolisme*, novembre 1912, p. 50.)

Décidément il repleut, ou mieux il grêle, sur le temple. Gémissons, mes FF.·. ! —. Les secrets maçonniques sont à la merci de l'intuition et de la clairvoyance des médiums femmes, par dessus le marché.

Dans un article sur « *Le Grand-Maître* » en maçonnerie, le F.·. GUSTAVE MESUREUR, Grand-Maître de la Grande Loge de France depuis septembre 1911, ancien ministre du commerce et directeur de l'assistance publique de Paris, écrit :

« Il faut se rappeler que la Franc-Maçonnerie a toujours été, sinon l'ennemie de l'Eglise Catholique, au moins le contre-poids de son influence politique dans la société, que c'est une force qui ne fut pas inutile et que n'ont pas dédaignée même les Gouvernements légitimistes et impérialistes pour réfréner les exigences des cléricaux et modérer l'envahissement des Jésuites ; les attaques violentes et répétées de la presse cléricale actuelle contre les Francs-Maçons nous montrent qu'il n'y a rien de changé et que la bataille continue.

« C'est cette lutte contre une puissance admirablement disciplinée, où l'obéissance passive est un devoir, où les croyances et les directions venues de haut ne se discutent pas, qui devait, par une sorte de similitude, fortifier, avec le temps, le dogmatisme et le symbolisme maçonniques, accroître l'autorité des chefs, depuis le Vénérable de la Loge jusqu'au Grand-Maître de l'Ordre ».

(*Le Symbolisme*, octobre 1912, p. 6.)

Voici maintenant sous la plume du même T.·. Ill.·. F.·. GUSTAVE MESUREUR, un point d'histoire maçonnique :

« *Le Suprême Conseil de France* du Rite Ecossais a fait de grands sacrifices pou



prendre et maintenir sa place dans le concert des Suprêmes Conseils. Il en a fait notamment en 1875, en maintenant dans ce but la formule à L.·. G.·. D.·. O.·. D.·. L'U.·. ; il y a risqué une révolution intérieure ; puis, il a provoqué un schisme en 1879, où un grand nombre de Loges se sont séparées de lui pour fonder la *Grande Loge Symbolique* et, enfin, encore, en consentant, en 1905, l'abandon de toute autorité sur ses Loges bleues, qui forment aujourd'hui une puissance indépendante : *La Grande Loge de France.*

« C'était payer un peu cher sa place dans le consortium maçonnique universel, qui n'a pas été réalisé du reste, puisque l'Amérique maçonnique considère les Maçons français comme indésirables et que la Grande Loge d'Angleterre ne veut pas les connaître. Cette grande Loge anglaise est mieux avec Berlin qu'avec Paris, c'est la seule tache à l'Entente cordiale ; nos FF.·. Anglais voudront certainement l'effacer au plus tôt.

« Mais ce n'est pas le moment de juger si, au Rite Ecossais, on a eu tort de faire des avances à l'étranger, et si nous n'aurions pas mieux fait de rester nous-mêmes, en arborant nettement notre drapeau de libres-penseurs ».

(*Le Symbolisme*, octobre 1912, p. 7.)

L'ostracisme dont les Maçons Français sont l'objet, de la part des Loges anglo-saxones, ne tient peut-être pas à ce que les premiers sont libres-penseurs. Les Francs-Maçons anglais ou américains ne leur cèdent en rien sur ce point au fond, malgré leurs déclarations hypocrites. Il vient, à mon avis, de ce que pour les véritables initiés, les Francs-Maçons de France ont fait preuve, en abandonnant le symbole fondamental de la Maçonnerie, savoir le Grand Architecte de l'Univers, non pas de libre-pensée, mais d'une ignorance absolue en initiation. Ignorance telle que, pour les dirigeants, elle entraîne la question de savoir si ce sont de véritables Frères. Nous avons montré, en effet, dans l'article sur l'initiation maçonnique inséré plus haut, quel est le véritable sens ésotérique du G.·. A.·. D.·. L.·. U.·.. Sens absolument perdu pour la Franc-Maçonnerie des Loges latines, dont quelques initiés seuls connaissent encore la valeur des symboles maçonniques.

Extrait du même article du F.·. Mesureur :

« La souveraineté réside dans les Loges et elles l'exercent par leurs délégués au Convent...

« Le Grand-Maître doit veiller à ce qu'on n'altère pas le symbolisme maçonnique et qu'on ne transforme pas les habitudes, les traditions rituéliques qui rattachent tous les Maçons du globe entre eux et leur permet de se comprendre et se reconnaître ; mais le Grand-Maître, dans ce cas, ne fait encore que veiller à la stricte exécution des engagements pris par les Loges et par chaque Maçon en particulier ».

(*Le Symbolisme*, octobre 1912, p. 9.)

Il paraît, du moins essaye-t-on de nous le faire croire, que :

« Les Eglises protestantes n'aiment pas la Franc-Maçonnerie ; au moins dans les pays où celle-ci s'est affranchie de l'influence religieuse et ne se contente pas d'être une autre secte protestante, comme aux Etats-Unis et dans plusieurs Loges anglaises et allemandes. »

(*Le Flambeau*, 1er décembre 1912.

Ceci n'est pas démontré, et dans toutes les questions nous avons toujours vu, et nous voyons encore, le protestantisme emboîter le pas à la Franc-Maçonnerie. Si des divergences superficielles se sont quelquefois élevées entre les descendants de Luther ou de Calvin et les fils de la Veuve, il a suffi qu'ils



entrevissent un mauvais coup à faire contre l'Eglise ou la Patrie, pour que la réconciliation s'opère immédiatement.

Nécrologie

Monsieur l'abbé **Houssay**, plus tristement connu hélas! sous le nom d'abbé **Julio**, est mort. Sa pauvre âme a aujourd'hui réglé ses comptes avec Dieu, et nous espérons que, malgré ses erreurs et ses fautes, le repentir final lui aura fait trouver grâce devant la justice et la miséricorde de ce Jésus, dont, prêtre, il a déserté l'autel.

Nous n'en dirons pas plus, à quoi bon ? c'est toujours la même lamentable histoire, qui met en lumière combien est grande la faiblesse de l'homme, lorsque, voulant marcher de ses propres forces, il cesse de s'appuyer sur la Sainte Eglise, dont la main maternelle est seule capable de le guider dans la voie droite. Dès qu'on a mis le doigt dans l'engrenage de la non-soumission, la révolte entière n'est pas loin. L'abbé Houssay n'a été qu'un exemple de plus. Puisse-t-il éclairer ceux qui sont entrés dans la même voie, pendant qu'il en est temps encore..!

Mais nous croyons intéressant de reproduire les articles ci-dessous, qui tirent tout leur intérêt de la nature des Revues dont il sont extraits :

« Nous apprenons indirectement la désincarnation de l'abbé Julio, ancien directeur de la Revue spiritualiste l'*Etincelle*, décédé le 27 septembre 1912 après une longue et douloureuse maladie.

« Avec lui s'efface du plan physique une curieuse figure... L'abbé Julio, au cours de son existence, a obtenu d'intéressantes cures occultes. Certains de ses ouvrages sont appréciés...

(*Le Fraterniste*, 22 novembre 1912)

« M. Julio Houssay, archevêque de l'Eglise catholique libre, est mort, le 27 septembre à Genève, après une longue maladie. Il était né à Cossé-le-Vivien (Mayenne), en 1844. Après de nombreuses années de prêtrise dans l'Eglise romaine, il démissionna pour fonder l'Eglise catholique libre qui avait pour organe l'*Etincelle*. Entre temps il publiait ses *Secrets merveilleux* pour la guérison des maladies physiques et morales. Il fut consacré évêque le 4 décembre 1904 par Mgr Miraglia, évêque catholique indépendant d'Italie. Depuis plusieurs années, il résidait aux environs de Genève, où il avait réussi à former une petite Eglise catholique indépendante de Rome. Nous entretenions avec lui d'excellents rapports et c'est avec une tristesse profonde que nous avons appris sa mort. R. I. P.

(*Le Réveil Gnostique*, décembre 1912.)

« Nous apprenons en dernière heure, la mort de l'abbé Julio, décédé le 27 septembre 1912 en sa villa de l'Etincelle près de Pougny (Ain).

L'abbé Julio, de son vrai nom l'abbé Houssay, était né à Cossé-le-Vivien (Mayenne) le 3 mars 1844. Il dirigea une vaillante petite revue mensuelle, l'*Etincelle*, qui tint une bonne place dans la presse, et dans laquelle il défendait avec une ardeur, une éloquence et une maestria sans pareille le programme de la réforme sacerdotale, du pur Evangile de Jésus-Christ trahi par les Evêques, méconnu par les prêtres. Il écrivit nombre d'ouvrages qui le firent connaître du monde entier. On peut dire que l'abbé Julio fut le plus tendre et le plus dévoué des pasteurs, et dont la vie peut se résumer par le mot de la Bible : « *Il a passé en faisant le bien* ». P. C.

(*Le Voile d'Isis*, novembre 1912, p. 349.)

« M. Michel de Vincenzo Majulli est mort subitement le 6 novembre à Bari. Il avait fondé, il y a quelques mois, une revue occultiste mensuelle : *El Pensiero* ».

(*Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, novembre 1912, p. 73.)



Occultisme

Comme tous les ans, à pareille époque, l'arrivée des almanachs amène l'apparition d'une série d'articles contenant des prédictions. La plupart des journaux, même les plus graves, sacrifient à la mode et vaticinent sur les oracles de Mme de Thèbes. Et on parle, naturellement, d'Astrologie. Quand donc voudra-t-on se donner la peine d'examiner froidement les choses, afin de reconnaître que rien de tout cela ne résiste à aucune critique scientifique un peu avertie ?

Mme de Thèbes est peut-être chiromancienne, c'est possible ; mais elle n'entend absolument rien à l'Astrologie, du moins telle est l'impression qui m'est restée des quelques interwievs que j'ai lues d'elle. Et la chiromancie, si tant est qu'elle ait une valeur quelconque, ne peut en tout cas se prêter à des prédictions politiques ou sur le temps. Les raisons que la devineresse à la mode donne de ses prédictions sont sans base scientifique aucune. C'est tout au plus la simple voyance, à l'aide de bribes d'occultisme, ramassées un peu partout.

Et puis, jamais les savants et les érudits n'admettront comme sérieux ceux qui battent monnaie avec une prétendue science occulte. Les doctes considèrent cela comme du simple charlatanisme.

Mais allez donc faire entendre raison aux hommes de notre époque ! Je ne sais plus qui a dit que là où la foi périclite, la superstition augmente. Rien n'est plus vrai. N'a-t-on pas vu, il y a une douzaine d'années, tout Paris se précipiter chez une Voyante, qui ne voyait rien du tout, et vaticinait sous la soi-disant inspiration de l'ange Gabriel !

Et, chose plus triste à constater, les catholiques, les femmes d'œuvres sont les premières à enfreindre les défenses de l'Eglise sur ce point.

L'été dernier, Mme la Marquise de Ségur, femme du membre de l'Académie Française, donnait une fête de charité dans son château de Villiers, en Seine-et-Oise, au profit du Comité de la Croix-Rouge de Poissy. Et parmi les attractions figurait, en bonne place, un cabinet de chiromancie où Mme de Thèbes disait la bonne aventure, tout comme, dans mon enfance, les somnambules extra-lucides, à la fête de Neuilly.

Ouvrez certains journaux, où la publicité ne se donne pas, mais se paie très cher, vous y verrez non pas une, mais dix, vingt annonces de somnambules, de tireuses de cartes, de chiromanciennes, etc, etc. Et la campagne de réclame à outrance faite en ce moment autour de Mme de Thèbes et de son almanach, croit-on qu'elle ne coûte rien ? Il faut être du métier pour savoir ce que cela représente d'argent, aujourd'hui que les journaux à grand tirage sont de simples entreprises commerciales.

Voilà qui donne une idée de la Jobarderie des esprits forts de notre époque. Car enfin si tout cet argent, versé dans la caises des journaux et des distributeurs de prospectus, ne rentrait pas, largement augmenté, dans la bourse de nos pythonisses modernes, elles ne pourraient pas continuer les affaires et seraient obligées de fermer leurs salons.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas des exemples de prédictions qui sont tombées



juste. Non. Mais combien de fausses! Tout le monde sait cela, et c'est comme à la loterie, chacun compte gagner le gros lot d'une espérance de fortune réalisée sans rien faire. J'ajouterai que, même dans ce cas, il vaut mieux se tenir à l'écart de ces pratiques. Il n'est pas dans le plan divin que l'homme connaisse l'avenir. C'est bien assez du présent.

Cela n'implique nullement la condamnation de l'étude de l'occultisme. Au contraire. Si toutes les sciences qui se rattachent à cette branche des connaissances humaines étaient mieux connues, on saurait distinguer le vrai du faux, le savant du charlatan.

En tout cas, les catholiques ne devraient pas tomber dans ces travers. Mais pour cela, il ne faudrait pas que le mauvais exemple leur vienne de haut et qu'on voie, comme j'en ai été le témoin personnel et attristé, il y a une dizaine d'années, dans une vente de charité, au profit d'une grande œuvre de bienfaisance dirigée par un religieux, célèbre pour sa mondanité éclectique et les trucs ingénieux qu'il découvre pour faire venir à lui les louis d'or, une femme pieuse tenir bureau payant de Graphologie, afin de recueillir plus d'argent pour les pauvres prêtres de campagne, qui, eux, n'ont pas toujours, il est vrai, de pain sur la planche.

Il est à remarquer, du reste, que dans la haute société, tous ces écarts se font toujours sous le couvert de la charité.

Si les ligues féminines pouvaient réagir contre ces mœurs, elles rendraient un grand service à la religion.

Mais je ne garantirais pas qu'avant de faire une conférence, telle ou telle ligueuse ne va pas consulter Mme de Thèbes pour savoir s'il fera beau et si elle aura beaucoup de succès.

Le R. Père, dont je viens de parler, ne croyait pas mal faire en recourant à ce moyen peu canonique, par l'intermédiaire d'une pénitente, dévouée bien entendu, afin de savoir si le ciel accorderait à ses « macérations », suivant son expression pittoresque, un temps favorable pour le jour de sa vente de charité. Et le plus curieux, c'est qu'il était généralement très exactement renseigné.

Quoi qu'il en soit, la question de savoir non s'il est permis aux catholiques de recourir à ces moyens, mais si ces recherches peuvent donner des résultats scientifiques, est très discutée en ce moment.

Une enquête a, nous l'avons dit, été ouverte à ce sujet dans une grande revue occultiste. Voici quelques nouvelles opinions à ajouter à celles que nous avons déjà données :

M. Guillaume de Fontenay, sans rien affirmer, émet l'idée que la faculté de prévoir l'avenir est peut-être liée à l'existence d'une quatrième dimension. Nous reviendrons sur cette question en analysant le récent ouvrage de M. de Noircarme sur la question.

M. Gabriel Delanne, après avoir rapporté deux faits de clairvoyance par médium, dont il a été le témoin personnel, conclut :

« Je suis donc obligé de croire que la prévision de l'avenir est possible, bien que l'explication de ce phénomène offre parfois des difficultés insurmontables ».

(*Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, octobre 1912, p. 14.)



Mme R. de Salberg, directrice de l'école de graphologie, écrit :

« La science graphologique étant une science d'observations et par suite, de déductions, n'a rien à faire avec la prédiction de l'avenir. Elle se contente de voir l'état moral, intellectuel et physique du scripteur au moment où il écrit... Je crois utile de tenir la graphologie en dehors des sciences occultes ».

Mais Mme de Salberg a soin d'ajouter :

« Quoique, bien souvent, j'aie fait pressentir des événements qui devaient être logiquement engendrés par le caractère des scripteurs dont l'étudiais l'écriture et que mes prévisions se soient réalisées neuf fois sur dix, je ne me considère nullement comme une prophétesse ».

(*Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, octobre 1912, p. 14.)

Mme de Salberg a raison, puisque prophétesse, d'après Littré, veut dire « celle qui prédit par inspiration divine ». Mettons simplement qu'elle est une « graphotesse ».

Mais il n'en demeure pas moins acquis que toutes, ou presque toutes les personnes qui viennent la consulter, cherchent beaucoup plus l'avenir que la connaissance de leur caractère et de leurs défauts. On n'a pas l'habitude de se déranger pour si peu.

« Il ne peut être douteux, écrit encore Mme de Salberg, qu'il y a des gens doués du don de double vue, don précieux, mais qui n'existe qu'au détriment du parfait équilibre physique. C'est ce qui explique la multiplication des clairvoyants de tout ordre dans notre temps de névrose aiguë ».

Et aussi, pourquoi tout le monde se montre tellement avide de consultations sur l'avenir. Mme de Salberg dit avoir « péniblement déchiffré » dans un exemplaire du temps des Prophéties de Nostradamus :

« *Et le dernier rejeton de l'aigle sera tué par douze rouges* ».

« Le Prince Impérial, nous avait paru clairement désigné, ajoute-t-elle, mais nous avions attribué l'appellation des « douze rouges » aux anarchistes, lorsque, le lendemain même, nous parvenait la nouvelle de la tragédie du Zoulouland ! »

Ce serait parfait, comme prédiction, et trop peut-être comme coïncidence. Mais il manque la référence exacte, et tant qu'on ne nous donnera pas l'endroit de Nostradamus, epître, lettre, quatrain de centurie ou présage, où se trouve la phrase citée, il est impossible de rien conclure.

Nous serions d'autant plus heureux d'avoir ces renseignements que nous avons tout lieu de croire la citation inexacte.

Voici, à notre connaissance, le seul endroit des prophéties de Nostradamus où il est question de douze rouges, mais il n'y parle pas du rejeton de l'aigle :

« Celuy qu'aura gouvert de la grand cappe
Sera induit à quelques cas patrer :
Les douze rouges viendront souiller la nappe
Soubz meurtre, meurtre se viendra perpétrer.
Cent. IV, quatr. XI.[1]

Explique qui pourra !

1. *Les Prophéties de M. Michel Nostradamus*, à Lyon, chez les héritiers de Benoît Rigaud, s. d.



Dans toutes les questions se rattachant aux sciences occultes, il faudrait renoncer à se servir de documents erronés. Il est nécessaire de se renfermer dans les méthodes rigoureusement scientifiques. Or la critique exacte et documentaire exclut les à peu près, et encore plus les truquages.

Le Docteur EDM. DUPOUY ne se contente pas, comme nous allons le voir plus loin, de fabriquer des projets de loi pour interdire la confession ; il étudie succinctement sous le titre de : *Sorcellerie et hystéro-démonopathie-médiumnité*, la possession de Madeleine de la Palud et de Louis Gaufridy, condamné par le Grand Inquisiteur Michaelis, en 1611 à Aix-en-Provence.

Les faits de possession ne sont naturellement, sous sa plume, que des cas de maladie :

« Je veux borner mon rôle, écrit le Docteur Dupouy, à reconnaître les phénomènes morbides de l'hystéro-démonopathie et mettre en relief ceux qui caractérisent les sujets hypnotiques. Dans l'observation de Madeleine de Demandolx (de la Palud), comme dans celles de psychopathie hystérique démoniaque qui sévirent pendant plusieurs siècles, nous retrouvons toujours les mêmes phénomènes morbides »...

L'auteur explique quels sont ces phénomènes morbides de l'hystéro-démonopathie, mot créé pour les besoins de la cause par tous ceux qui veulent simplement voir dans la possession démoniaque une aliénation mentale d'un malade qui se croit possédé. Mais le point intéressant et que nous croyons devoir signaler est celui-ci. Le Dr Dupouy qui, comme médecin moderne, ne peut pas croire à la possession, est un spirite ; alors il conclut :

« En résumé, nous le savons, le somnanbulisme, la suggestion, la léthargie, la catalepsie sont des phénomènes communs aux sujets hypnotiques et aux hystéro-démonopathes, et chez ceux-ci, il y a encore un rapport direct entre les idées érotiques et des idées mystiques. Quant à la xénoglossie (comprendre et parler des langues étrangères, signe donné par le Rituel parmi ceux de la possession) et à la possession diabolique, peut-être appartiennent-elles à la médiumnité morbide (encore un mot fabriqué pour les besoins de la cause), c'est-à-dire à la *prise de possession du sujet par des Esprits arriérés* et *pouvant par cela même être malfaisants* »

(*La Revue Spirite*, octobre 1912, p. 632 et suiv.)

Ce n'était pas la peine de se donner tant de mal à combattre et réfuter l'enseignement de l'Eglise, sur la possession diabolique, pour en arriver à écrire la phrase que j'ai soulignée. Esprits malfaisants arriérés et antiques démons me paraissent proches parents. Sont-ce les esprits arriérés malfaisants, qui jouent le rôle de démons, ou plutôt ne sont-ce pas les êtres que l'Eglise désigne sous le nom de démons qui tiennent l'emploi d'esprits arriérés ou non, mais toujours malfaisants, dans les manifestations spirites ?

Puisque nous avons parlé ci-dessus de la quatrième dimension, notons à titre de document, cette opinion de M. ERNEST BOSC :

« Nous savons aujourd'hui, par la chimie et la physique occultes, que les corps physiques (matériels) peuvent être agrégés et désagrégés, dématérialisés, puis rematérialisés instantanément; et c'est précisément cette propriété de la matière qui a amené la découverte de la *Quatrième Dimension* ».

(*Le Théosophe*, 16 novembre 1912.)



Psychisme

L'*Institut général Psychosique* explique ainsi sa croyance en Dieu :

« Dieu n'est pas une forme matérielle, châtiant les uns et récompensant les autres, ce qui le ferait injuste ; malgré que nous ayons particulièrement appuyé sur ce fait que le Dieu véritable n'est pas autre chose que le substratum de toutes les forces universellement répandues, le vitalisme ou le magnétisme géant dominateur, on continue à croire dans un certain public que notre Dieu est celui anthropomorphe par excellence du cléricalisme ».

(*Le Fraterniste*, 7 novembre 1912.)

Le Cléricalisme, lisez : la religion catholique, n'a jamais enseigné que Dieu était une « forme matérielle » et encore moins « anthropomorphe », exception faite pour la sainte Incarnation du Rédempteur. Mais par contre l'Eglise repousse la conception panthéiste. Et puis elle a encore une autre supériorité sur l'*Institut général psychosique* et sur tous ses adversaires, du reste, c'est qu'elle se donne la peine d'étudier les choses avant de les juger. On évite ainsi de prêter aux autres des opinions qu'ils n'ont pas et de mettre à leur compte les fausses conceptions qu'on s'est faites à soi-même. Ce n'est cependant pas la faute de la religion,si parce qu'on ne veut pas la comprendre, on écrit des balourdises pareilles :

« Autant nous trouvions inconcevable, il y a quelques années à peine, que l'on pût croire à Dieu ; autant nous trouvons incompréhensible aujourd'hui que l'on n'y croie pas.

« C'est qu'autrefois notre athéisme était excusable en ce sens que nous nous figurions toujours, par manque de réflexion, que Dieu était quelque homme vénérable assis au sein des cieux, sur un trône doré. Que nous étions petits ! Que nous étions enfants ! Est-il possible qu'une pareille mentalité nous ait pu posséder ? »

(*Le Fraterniste*, 7 novembre 1912.)

Oui certes ! Mais la conception nouvelle n'est pas beaucoup plus raisonnable et en tout cas demeure tout aussi loin de la vérité. Il faut espérer que celle-ci finira par entrer dans la cervelle et le cœur des dirigeants de l'*Institut général psychosique*, puisqu'ils sont déjà revenus de l'athéisme. Encore un petit effort !

Nous lisons dans un article intitulé : *La grande force de l'avenir*, signé du pseudonyme ALPHA :

« La force psycho-nerveuse, mise en évidence par la lévitation des tables, est incomparablement plus puissante que l'électricité, et le jour où les hommes ayant appris à s'en servir, voudront unir leurs efforts pour le bien de tous, c'est-à-dire, le jour où ils pratiqueront vraiment la solidarité, ils trouveront en eux-mêmes, toutes les forces dont ils ont besoin, non seulement pour l'exécution de leurs travaux mais encore ils pourront commander aux forces de la nature qui les entourent et qui ne demandent qu'à les servir.

« Alors la pluie bienfaisante sera à leur disposition, comme aussi la formation des nuages nécessaires pour tamiser la lumière du soleil pendant les fortes chaleurs ; la grêle sera neutralisée ; les vents qui dessèchent les récoltes, les cyclones sur terre, les ouragans sur mer, ainsi que toutes les autres puissances élémentaires, obéiront aux hommes, dès que ceux-ci, unis pour le bien, seront en mesure de les soumettre à leur volonté comme ils ont soumis, dans le monde densement matériel, l'eau, le vent, la vapeur, etc., qu'ils obligent à travailler docilement pour eux ».

(*Le Théosophe*, 1er décembre 1912.)



Cet état a existé, c'est celui dans lequel Adam avait été créé. Seulement l'homme est dégénéré par la chute originelle et a perdu la puissance que Dieu lui avait donnée sur toute la terre, comme le dit la Genèse :

« Puis Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance et qu'il domine... sur toute la terre ». (Gen. I. 26)

C'est ce pouvoir que l'école théosophique de Martinez Pasqualis et de Saint-Martin prétendait récupérer par la *Réintégration*. Vains efforts ! Ce qui a été perdu au Paradis ne se retrouve plus. L'Homme reste un être déchu, mais il se souvient, ou mieux il a conscience d'un état meilleur possible. L'Eglise non seulement le lui dit, mais elle lui enseigne le moyen de s'en rendre digne afin de pouvoir en jouir après l'expiation de la mort, suprême rachat du péché.

Le F∴ *Oswald* Wirth écrit dans *le Symbolisme*, nouvelle *Revue maçonnique*, dont le premier numéro a paru en octobre et de laquelle il est le directeur-gérant :

« Il est une Loge... à Paris dont les membres ne se séparent jamais sans avoir formé la Chaîne d'Union. C'est la L∴ n° 137, *Travail et Vrais amis fidèles*, Atelier qui s'est fait une spécialité de l'étude de nos rites et de nos traditions.

« Cette étude lui a fait envisager la Chaîne d'Union comme un rite obligatoire, moins en raison de sa signification symbolique, qu'en vertu de son efficacité agissante.

« Tout Atelier, en effet, doit viser à l'action : la contemplation stérile serait indigne d'un Ouvrier-Maçon, constructeur d'une Société humaine meilleure, et, par suite, agent transformateur du monde.

« Donc, il faut *travailler*, et cela maçonniquement, avec les outils spirituels dont le maniement nous est enseigné par l'initiation. Cela veut dire qu'il faut savoir mettre en œuvre les énergies psychiques non seulement individuelles, mais encore collectives.

« Un homme qui, isolément, sait concentrer sa pensée et discipliner sa volonté, devient une personnalité puissante, dont l'influence s'exerce immanquablement sur son entourage. Supposons maintenant, que des hommes entraînés à penser et à vouloir, s'associent étroitement pour synthétiser leurs énergies, pour les fusionner en un faisceau unique. Quelle sera l'influence occulte ou télépathique susceptible d'être exercée par une pareille association d'Initiés ?

« Dans ces conditions, la Chaîne d'Union est un magnifique symbole, sans doute ; mais elle est, en plus, un moyen de réalisation. Si la Maçonnerie est puissante, c'est que les Maçons font la Chaîne, même inconsciemment. Qu'obtiendrons-nous donc quand nous posséderons un Art que nous pratiquerons en pleine connaissance de toutes ses règles et de toutes ses ressources ? »

(*Le Symbolisme*, octobre 1912, p. 12.)

Sans recourir aux pratiques de magie noire, que cache la Chaîne d'Union des Francs-Maçons, nous aurions beaucoup à retenir de ces quelques lignes. Qu'opposons-nous en effet au surnaturel, dont il est ici question ? Si seulement nous savions pratiquer l'union tout court. Puis élever contre le « travail », fait « maçonniquement », l'action faite catholiquement. C'est-à-dire surnaturaliser notre vie et nos actes. Chez nous, ceux qui agissent semblent croire que le mysticisme consiste à ne rien faire et ceux qui prient paraissent estimer que la lutte n'est pas leur affaire. — Je parle bien entendu pour les laïques. — De cette erreur et de nos divisions vient le peu de succès des efforts si généreux qu'on fait de tous côtés. Unissons-nous, formons la chaîne contre nos ennemis et appelons à notre secours la grâce et



le surnaturel divin ; alors aucune force psychique adverse n'y fera rien, nous triompherons des travaux maçonniques de la Secte malgré les symboles de son Art Luciférien.

« Une *Société psychologique* vient d'être fondée à Vienne sur les mêmes bases que la *Société magnétique de France*. Elle a pour but l'étude, par la voie rigoureusement expérimentale de tous les phénomènes psychiques. Le président est M. August P. Eder et le secrétaire général, M. Wilhelm T. Wrchovsky ».

(*Journal du Magnétisme et du Psychisme expérimental*, octobre 1912, p. 19.)

La rédaction de la *Revue Spirite* croit pouvoir écrire :

« Nous possédons déjà des indications sur le monde de l'au-delà, et nous les devons au travail réfléchi et prudent d'Allan Kardec. Les communications de George Pelham à Hodgson ont permis de constater que les esprits ont un *périsprit*, un corps fluidique que la vie d'Outre-Tombe se poursuit dans l'espace sans perturbation mentale ou intellectuelle. Que l'âme dégagée du corps n'est ni dans un paradis, ni dans un enfer, mais qu'elle continue de vivre dans un autre milieu où se poursuit son évolution. Laissons les savants suivre leurs méthodes spéciales ; attendons sans impatience qu'ils aient épuisé le champ des hypothèses, et alors, après de grands détours, ils arriveront enfin au point où nous sommes parvenus, puisque chaque pas en avant qu'ils font les engage, toujours plus en avant, dans la voie où nous les avons devancés ».

(*La Revue Spirite*, octobre 1912, p. 601, *note*.)

Pourquoi, si, comme l'affirment les disciples d'Allan Kardec, les esprits qui sont dans l'au-delà poursuivent leur vie surnaturelle « sans perturbation mentale ou intellectuelle », les communications spirites sont-elles toujours aussi bêtes, quand elles ne sont pas truquées ? Et cela même lorsque les prétendus Esprits affirment être ceux d'hommes ayant été doués ici-bas d'une haute valeur intellectuelle, voire même de génie.

La réponse est peut-être dans les lignes suivantes :

« En matière de spiritisme, seuls les phénomènes d'ordre intellectuel importent, seuls ils peuvent convaincre. Presque tous les phénomènes d'ordre physique ont été truqués, le sont ou le seront... Et si d'aventure il en reste qui défient la fraude, ceux-là même peuvent trop souvent être attribués à d'autres causes qu'à l'intervention d'entités de l'Au-delà ».

(*Le Fraterniste*, 22 novembre 1912.)

Nous lisons dans le même journal :

« Par la pratique du spiritisme, on ne réveille pas le seul mal... En s'adonnant à l'étude des psychoses, on ne tarde pas, parce qu'on en subit les diverses phases, à devenir nettement conscient de l'existence de ces deux antagonistes perpétuels : le bien qui va de l'avant, le mal qui est rétif à l'action.

« En réalité, spiritisme n'est pas satanisme. En lui sont compris le Bienisme du Divin et le Satanisme du Malin. Le spirite, puisqu'il n'a pas le choix étudie les manifestations des deux. Comme en toutes choses, il y a des perles et de la boue, étant entendu que la boue est plus fréquente... Or, sachons que rien n'accepte d'être évincé, pas plus le mal qu'autre chose d'où, de nombreux tracas pour la plupart des apôtres du spiritisme ».

(*Le Fraterniste*, 22 novembre 1912.)

Est-il besoin de faire remarquer combien il est inexact, et contraire à



l'expérience scientifique de chaque jour, de prétendre que le bien « va de l'avant », alors que « le mal est rétif à l'action » ?

Le mal est hélas ! très actif, beaucoup plus que le bien. Et tout mouvement en avant est loin d'être bon.

Enregistrons l'aveu, par un organe qui sait à quoi s'en tenir là-dessus, que le spiritisme contient « le Satanisme du Malin ». C'est ce que nous avons toujours soutenu. Quant à croire qu'il y a aussi dans les manifestations qu'on y étudie « le Bienisme du Divin », c'est une autre affaire. On ne peut servir deux maîtres à la fois, a dit Notre-Seigneur.

M. Dubois de Montreynaud, nous trace ainsi le canevas des aspirations spirites :

« Nous avons vécu, nous vivons pour disparaître encore, et encore aussi pour renaître ; notre vie est un éternel recommencement, une éternelle continuation inlassablement itinérante sur le chemin du progrès et de la perfection.

Le Spiritisme nous enseigne cette consolante doctrine de la survie, et par conséquent de la préexistence et de la réincarnation des âmes. Il nous enseigne qu'avant toute réincarnation, l'homme détermine lui-même la destinée de son moi réincarné et que c'est lui-même qui tisse la trame de sa destinée ».

(*La Revue Spirite*, novembre 1912, p. 653.)

Il n'est pas de théorie plus triste, plus décevante et plus sensuelle que celle de cet inlassable recommencement. L'anéantissement total prêché par les matérialistes paraîtrait presque préférable à cette marche éternelle où l'âme tournerait sur soi-même pour revenir toujours vivre au point de départ, sur cette pauvre et malheureuse terre. Combien sont basses et matérielles les âmes qui placent toute leur espérance, non dans une vie spirituelle meilleure et plus élevée, mais dans un prosaïque retour ici-bas, qui les ramènera perpétuellement besogner au milieu des tristesses de notre planète. Quelle consolation, au contraire, de penser que, comme l'enseigne l'Eglise, on peut espérer, avec le secours de la grâce divine, aller jouir, après les purifications nécessaires, de l'ineffable béatitude dans la vision du Souverain amour, loin de toute matière fluidique ou non.

Dans un appel adressé aux lecteurs de la *Revue Spirite*, et encarté dans le numéro d'octobre, il est dit :

« Quelles sont les aspirations des spirites ? Ils désirent l'avènement de la lumière éternelle ; ils répètent incessamment en pensées, en paroles, en actions ces mots que Jésus a mis dans la bouche de tous ses adeptes : « Que votre règne arrive ! »

« Inspirez-vous de ces paroles, chers lecteurs, pour amener au spiritisme les personnes de votre connaissance que vous jugerez les plus aptes à le recevoir et à le comprendre, et faites des abonnés à la revue d'Allan Kardec, en les prévenant qu'ils y trouveront toutes les indications et tous les enseignements de nature à les initier à la plus merveilleuse doctrine qui soit, car elle est bien celle de Jésus ; elle est la lumière et la vérité, la justice, la bonté et l'amour ; car elle seule promet et démontre la réalité, grâce aux existences et aux épreuves multiples, pour tous les êtres sans exception, de ce bonheur vrai, de ce bonheur idéal qui a toujours semblé dans tous les siècles les fuir à tire d'ailes ».

(*Revue Spirite*, circulaire encartée dans le numéro d'octobre 1912.)

Nous avons déjà montré, en citant l'étude de M. Henri Constant sur *La Quintessence de la Doctrine Catholique*, les attaques des Spirites contre



l'Eglise de Jésus, dont ils affirment enseigner la doctrine, « la plus merveilleuse qui soit », disent-ils, quand il s'agit d'attirer les souscripteurs. M. Henri Constant écrit dans le même numéro qui contient l'appel cité plus haut :

« Le Christ n'était pas Dieu, et il n'a jamais eu la pensée de se faire passer pour tel ».

(*La Revue Spirite*, octobre 1912, p. 631.)

Et si l'on veut savoir d'où provient la haine des disciples d'Allan Kardec contre l'Eglise, M. Henri Constant va nous l'indiquer :

« C'est par millions et centaines de millions que se chiffrent par année les sommes que vaut à l'Eglise le purgatoire. Il n'y a pas de mine qui vaille celle-là ! »

On répète toujours la même chose, qui ne cache qu'un sentiment : l'envie contre la prétendue fortune de l'Eglise. On attaque celle-ci, non point à cause de ses dogmes, mais pour mieux la dépouiller.

Le milliard (?) des Congrégations envolé dans les poches des liquidateurs de la Secte, on se retourne et l'on cherche d'un autre côté s'il n'y a pas encore quelque argent à prendre. Et l'avidité est telle, qu'on voudrait pouvoir voler une seconde fois ce qui a déjà été dérobé. Est-ce que le bien des morts n'a pas été légalement cambriolé ? Où donc les pillards des inventaires pourraient-ils gruger les centaines de millions, dont quelque Mandrin ou Cartouche désincarné a sans doute révélé l'existence à M. Henri Constant ?

L'Eglise est pauvre, très pauvre ; mais on la croit riche, on l'envie, on la jalouse, c'est pourquoi on la persécute et on la calomnie.

Et il ne faudrait pas croire que toutes ces absurdités, relevées sous la plume du rédacteur religieux de la *Revue Spirite*, sont sans importance. On aurait tort de n'y voir que des écarts d'imagination, ou des communications inoffensives d'Esprits persécuteurs en mal de prétendue réincarnation.

Il se trouve, dans la rédaction de la *Revue Spirite*, des vivants, en chair, en os et en esprit... oppresseur, pour essayer de traduire par un acte législatif les menaces des désincarnés. On lit, en effet, sous le titre de *La Confession* :

« Comme suite à l'article de M. Henri Constant, paru dans notre dernier numéro, sur *la Quintessence de la doctrine catholique*, nous croyons devoir donner connaissance du projet de loi adressé le mois dernier au Parlement par notre collaborateur, le Dr Dupouy :

« PROJET DE LOI

« *Sur la confession auriculaire des enfants et des sujets mineurs non émancipés par le mariage.*

Exposé des Motifs

« Beaucoup de familles encore attachées à certains commandements de l'Eglise romaine, soit par atavisme, soit par ignorance des raisons politiques des papes et des rois, acceptent, tout en la condamnant, la confession auriculaire imposée, au VIIe siècle, aux moines et aux religieuses, et, depuis le XIIIe siècle seulement, à leurs ouailles, comme suite au IVe Concile de Latran (*utriusque sexus*).

« Ce fameux *tribunal de la pénitence*, étant depuis longtemps considéré comme une



pratique dangereuse pour l'inviolabilité de la conscience et pour la morale, comme une comédie pseudo mystique jouée par les prêtres, au profit de leur autorité sur les chrétiens ;

« Considérant d'ailleurs les appréciations sévères des plus grands défenseurs de la religion sur le confessionnal (*Homélies de saint Jean Chrysostome*), sur les abus signalés par d'autres autorités ecclésiastiques, qui les déclarent terribles, après de longues années de fonctions sacerdotales, certains confesseurs, disent-ils, étant outrés, certains autres relâchés ou indiscrets ;

« Considérant la condamnation prononcée contre la confession par l'esprit philosophique moderne, par la marche civilisatrice de l'humanité, celle-ci voulant se libérer définitivement des erreurs et des superstitions ; (*Edit du Concile de Tortose en 1429, prescrivant aux médecins de ne pas faire trois visites consécutives aux malades qui ne se seraient pas confessés.*)

« Considérant enfin que les paroles et les interrogations directes ou indirectes, sur les gestes et les pensées plus ou moins érotiques, des confesseurs à des enfants et surtout à des jeunes filles, constituent un outrage à la pudeur et aux bonnes mœurs ; qu'il y a lieu, pour ces motifs, d'étudier d'urgence le projet de la présente loi, en vue de sa promulgation :

Tombera sous l'application des lois du 29 juillet 1881 et du 16 mars 1898, la confession auriculaire ou par écrit d'un sujet mineur non émancipé par le mariage, reçue par un prêtre dans une église, ou à son domicile ou dans un endroit quelconque ».

(*La Revue Spirite*, octobre 1912, p. 631.)

Puisque le rédacteur de ce beau et libéral projet était en veine d'érudition, il aurait bien dû étudier le Concile de Tortose de 1429. Voici ce qu'il aurait pu lire :

Article XIX du Concile de Tortose, en 1429, que les médecins ne fassent une troisième visite à un malade qui, dans sa maladie actuelle, ne se sera pas confessé.

L'ordre de dilection est perverti, s'il se porte à la médecine du corps plus tôt et plus diligemment qu'à la guérison des blessures de l'âme. Bien qu'il ait été commandé dans le sacré Concile général, et avec précision, que les médecins du corps, étant appelés auprès des malades, les avertissent en premier lieu et les persuadent de recourir aux médecins des âmes, afin que les précautions ayant été prises pour le salut spirituel du malade, on s'occupe ensuite efficacement de son salut corporel, ce précepte salutaire et utile a été frustré par l'oubli ou le mépris, et n'est point observé comme il devrait l'être. En conséquence désirant qu'un règlement dont la grande utilité pour le salut des âmes est reconnue, reçoive l'exécution qui lui est due, nous enjoignons et commandons rigoureusement à tous les médecins du corps, de s'y conformer fidèlement, et nous voulons, sous peine d'encourir *ipso facto* la peine d'excommunication, qu'ils ne se permettent pas de faire une troisième visite à un malade, avant de savoir que celui-ci a reçu dans cette maladie même le salutaire sacrement de pénitence, et pour que la présente constitution soit connue de tous, que les ordinaires des lieux soient tenus de la faire publier au moins quatre fois l'an, c'est-à-dire aux fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, et de l'Assomption de la glorieuse Vierge dans les principales églises de leur Diocèse.

(MANSI, *Coll. Concil.*, T. XXVIII, col. 1156. *Concile du Tortose de l'an 1429, article XIX.*)

Du reste, Stanislas de Guaïta, qui a déjà relevé la chose, et dont le témoignage ne paraîtra pas suspect aux occultistes, écrit :

« Quand pareille défense a-t-elle été respectée ? Je ne sache pas qu'on en ait tenu compte, même au temps du plus exécrable fanatisme ».

(*Le Serpent de la Genèse*, T. I, p. 251.)

Au surplus, si, au lieu d'écouter les inepties que lui dictait un désincarné, probablement défroqué de son vivant, comme celui qui inspire généralement M. Henri Constant dans ses élucubrations sur l'Eglise, M. le Dr Dupouy



avait, à la place d'une « planchette à billes », pris un Larousse, il y aurait vu :

1° Que la confession existait bien avant l'ère chrétienne, elle était en usage dans les religions antiques de l'Inde, de la Perse et de l'Extrême-Orient. On la pratiquait aussi dans les mystères d'Eleusis, etc.

2° Que saint Jean Chrysostome, vivait au IVe siècle. Donc la confession faisait partie des enseignements de l'Eglise avant le VIIe.

3° Que Luther, après Wiclef, tout en rejetant l'obligation de la confession, la permettait aux enfants et aux jeunes gens.

4° Que le IVe Concile de Latran (1215) a seulement établi l'obligation de la confession annuelle et de la communion pascale, sacrements qui existaient et étaient pratiqués depuis l'origine de l'Eglise.

6° Que le Bouddhisme et les religions de l'Inde emploient actuellement la confession (*Dictionnaire Larousse illustré, art. : Confession, Latran, etc.*)

Puis, le Dr Dupouy et *La Revue Spirite* n'ont pas réfléchi que, le jour où l'humanité aura pu « se libérer définitivement des erreurs et des superstitions », le commerce des *planchettes à billes* (voir : *Revue Spirite*, feuilles vertes, p. 10), déjà peu brillant, ne tardera pas à tomber complètement dans le marasme. Ce n'est pas cela qui relèvera les affaires de la *librairie spirite.* Décidément on n'est jamais trahi que par les siens, même chez les désincarnés. Pauvre Allan Kardec !

Que diraient le Dr Dupouy, M. Henri Constant et *La Revue Spirite* si un rédacteur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* déposait, par voie de pétition aux Chambres, un projet de loi pour interdire les pratiques du Spiritisme, qui sont si profondément dangereuses pour l'intelligence humaine et pour la morale, puisque trop souvent elles conduisent ceux qui s'y livrent à la folie, ce que n'ont jamais, que je sache, fait les sacrements de l'Eglise.

Tous les vieux clichés sur l'Inquisition sortiraient des armoires à médiums. Et les manifestations à trompette, dernier cri du genre, feraient entendre leurs trémolos les plus indignés.

Mais qu'ils se rassurent, nous sommes trop respectueux du libre arbitre, donné par Dieu à l'homme, pour avoir recours à de pareils moyens. Nous voulons éclairer les esprits vivants et non contraindre les consciences pour plaire aux désincarnés.

Constatons que les persécuteurs de l'Eglise restent, lorsqu'ils sont désincarnés, ce qu'ils étaient avant de partir pour l'au-delà, de pauvres cervelles et d'ignorants sectaires.

Théosophie

Nous lisons dans *La Correspondance de Rome* :

« Parmi les bons catholiques, on rit souvent des côtés ridicules de la « Salvation Army », de la théosophie, et des autres « étrangetés » de notre époque ; mais on oublie que ces « étrangetés » font des ravages toujours plus profonds dans notre société que la Révolution religieuse et sociale a déracinée de son terrain traditionnel. Sans racines parce que sans tradition, notre société « laïque » est la proie facile de toute



entreprise et de toute propagande ; et plus elles seront « étranges », plus elles auront de succès.

« C'est dans une société qui se moque — quand elle ne les ignore pas — des dogmes de l'Eglise catholique, que les étrangetés monstrueuses de la théosophie et du reste gagnent des milliers et des milliers d'adeptes ».

Parlant de la « Salvation Army », l'auteur de l'article signale :

« Un point fondamental, très mauvais, de ce mouvement-là : sa « religiosité » abstraite, son christianisme vague, son empirisme sans Eglise et sans dogme. C'est la maladie endémique de notre siècle, celle dont le modernisme n'est qu'une forme adaptée à notre milieu. Voilà pourquoi tout ce « spiritualisme » plus ou moins évangélique est le canal de l'anarchie religieuse, comme il est le fils naturel de la Réforme et de la Révolution, ces deux « individualismes » anticatholiques par excellence. C'est pour cette raison que la « Salvation Army » peut compter tant de sympathies et d'appuis. La Secte qui aide nos modernistes contre le Pape, n'a aucun motif — bien au contraire — pour contrecarrer la « Salvation Army ».

(*La Correspondance de Rome*, 4 décembre 1912.)

Mme Annie Besant est présidente de la Société Théosophique, à la tête de laquelle elle a été placée par les Mahâtmas de la grande Loge blanche du Thibet (?). Mais elle est aussi une des hautes dignitaires de la Franc-Maçonnerie internationale, ce qui explique bien des choses.

Nous avons en effet cueilli le renseignement suivant en feuilletant une collection d'un journal maçonnique :

« Le 21 septembre [1909], a eu lieu l'install.·. solen.·. de la L.·. 351, à l'Or.·. de Chicago, par la Tr.·. .·. Ill.·. .·. S.·. [Très illustre sœur] ANNIE BESANT G.·. .·. I.·. .·. G.·. [Grande Inspectrice générale] du 33e degré, Vice-Présidente du Sup.·. .·. Cons.·. .·. [Suprême Conseil] Univ.·. .·. mixte, dont elle elle est la déléguée nationale pour l'empire de Grande-Bretagne, des Indes et autres colonies anglaises.

« Près d'une centaine de FF.·. et SS.·., dont la plupart venus des parties les plus éloignées du pays, se trouvaient sur les Col.·. Col.·. Dans le nombre il y avait aussi des Maç.·. du Rite de York. A l'Est, se trouvaient le Président et la Vice-Présidente de la Fédération américaine, le Tr.·. Ill.·. F.·. Louis Goazion et la Tr.·. Ill.·. S.·. Alida de Leeuw, ainsi que les Ill.·. SS.·. Holbrook et Swain, 30e de New-York. Les Trav.·. eurent lieu, sans l'aide de Rituels avec une régularité maçon.·. étonnante chez de si jeunes Maç.·.. La Vén.·. Mait.·. de la L.·. Mixte 351, ainsi que les Surv.·. Surv.·. et les Exp.·. Exp.·., méritent certainement des félicitations. Chicago est destinée à devenir un grand centre maçon.·. mixte ».

(*L'Acacia*, 6 janvier 1910, p. 77.)

Il n'est pas surprenant que Mme Annie Besant, en parcourant tous les pays du monde, ait rencontré partout un accueil que ne suffit pas à justifier sa qualité de présidente de la Société Théosophique et de missionnaire de la problématique Loge blanche du Thibet.

Mme H. P. Blavatsky, avec bien d'autres titres, était loin de rencontrer le même accueil. On n'aurait pas mis ici le grand amphithéâtre de la Sorbonne à sa disposition, comme on l'a fait en 1911 pour Mme Annie Besant. Et quelle campagne de presse, pour amener la foule entendre le message de Giordano Bruno !

C'est qu'en réalité, il s'agissait de faciliter la tâche à la Sœur 33e, Grande Inspectrice générale de la Franc-Maçonnerie universelle mixte.

La Maçonnerie a toujours eu de ces agents internationaux, hommes ou femmes, chargés de missions secrètes. Cagliostro fut l'un d'eux au XVIIIe



siècle. Il y en eut beaucoup d'autres, avant et depuis. Ils se montrent un jour, sans qu'on sache pourquoi, et disparaissent souvent de même. Du moins en était-il ainsi autrefois. A notre époque, où sévit l'information à outrance, la manière est un peu modifiée, si le rôle au fond demeure le même. Une situation officielle vient aider à la dissimulation.

A côté des grands agents internationaux, comme semble être Mme Besant, il y en a d'autres plus cachés encore sous une personnalité absolument différente souvent, et telle qu'elle paraît devoir éloigner tout soupçon. Et pour ce rôle, la secte choisit principalement des femmes.

L'Eglise catholique est particulièrement visée par ces agents secrets. On voit des personnes aux dehors très religieux, affectant même une piété exagérée, se glisser dans les œuvres, surtout sociales ou d'enseignement, prendre des initiatives, créer des institutions nouvelles, s'agiter de tous côtés, capter les uns, séduire les autres et parvenir à grouper les plus hauts patronages. Puis, chose curieuse, alors que, par leur genre de vie extérieure et le but religieux qu'elles semblent poursuivre, elles devraient avoir contre elles toute la Franc-Maçonnerie au pouvoir, elles rencontrent, au contraire, de ce côté autant d'appui discret et bienveillant qu'elles trouvent d'encouragements chez les catholiques trompés par leurs allures pieuses et soi-disant ardentes pour le bien.

Il se forme ainsi certains groupes ésotériques de membres dissimulés, hommes et femmes, appartenant à la Secte, qui acquièrent une véritable puissance et une force redoutable. Il faut, pour jouer ce personnage, beaucoup d'habileté et d'adresse, et le rôle n'est pas à la portée de tous. Mais la Franc-Maçonnerie sait choisir ses agents et réussit quelquefois à mettre la main sur des personnes d'une valeur très au-dessus de l'ordinaire, qui savent très bien répondre à ce que la Secte demande d'elles. J'en ai connu et j'en connais encore.

J'ai vu de près opérer un catholique pratiquant, qui suivait tous les congrès de la Bonne Presse, était très bien vu du Père Bailly et du Père Picard, et recueillait simplement des notes pour le F∴ Mesureur. J'ai eu son aveu et la preuve indiscutable entre les mains.

Je sais encore actuellement un groupe d'œuvres dont la cheville ouvrière est une femme, de laquelle on a beaucoup parlé et qui est un instrument de la Franc-Maçonnerie. Elle et ses amis des deux sexes, les uns dupes, les autres complices, travaillent pour la Secte, soit dans les œuvres sociales, soit dans l'enseignement, soit dans la politique, soit enfin près du jeune clergé. Ce qui n'empêche pas toute l'association d'être très protégée dans le monde catholique.

Ces gens-là ne sont pas toujours faciles à démasquer : il faut un concours de circonstances particulières, de l'intuition, beaucoup d'observation et surtout la prière afin d'obtenir l'aide de Dieu.

Il est un critérium, particulièrement lorsqu'il s'agit de femmes s'occupant d'œuvres d'enfants ou de jeunes filles, qui se montre presque infaillible. C'est la question des mœurs.

La Franc-Maçonnerie, de tout temps, a travaillé et aujourd'hui plus peut-être qu'à aucune époque, travaille à dépraver la femme et la jeune fille.



Pour y parvenir, par un raffinement d'une habileté satanique, elle lance dans des milieux mal armés pour la défense, la femme aux instincts pervers, avec mission d'entraîner au vice les âmes qui se confient à elle, ou qu'on les charge naïvement de diriger.

Et alors, la débauche, sous toutes ses formes, comme nous la retrouverons dans le prochain article, où nous étudierons la Maçonnerie d'adoption, gagne,sous le couvert d'œuvres charitables, dans les milieux catholiques trop confiants. Lorsque le mal est connu, il est trop tard, et les familles trompées préfèrent garder le silence, qu'encouragent, pour éviter le scandale, les autorités qui devraient sévir.

La Franc-Maçonnerie accomplit ainsi, pendant ce temps, grâce à ses agents secrets, une œuvre autrement grave et destructive que celle faite presque au grand jour par les Loges et les Convents.

Il y a là une question de la plus haute importance, sur laquelle on dirait que les catholiques ne veulent pas être éclairés. L'œuvre souterraine de la Secte contre les mœurs des enfants, des jeunes gens et surtout des jeunes filles et des femmes est bien plus terrible et dangereuse cependant pour l'Eglise que la persécution légale. La persécution grandit et épure. La perversion et la débauche amènent la ruine des âmes.

La Franc-Maçonnerie le sait bien; c'est pourquoi elle couve avec tant de soin les agents de dépravation, les femmes débauchées qu'elle a trouvé le moyen d'introduire dans plusieurs de nos œuvres catholiques.

Un autre point dénonce aussi l'intrusion des agents de la Franc-Maçonnerie dans quelques-unes de nos œuvres. C'est la secte, n'en doutons pas, qui a voulu les associations catholiques dont la religion serait exclue, sous prétexte de pouvoir les ouvrir à tous; c'est elle encore qui, par ses servantes cachées, avait inventé ces œuvres sociales dont le crucifix était exclu, toujours sous prétexte de ne gêner les convictions de qui que ce soit.

Et souvent nous trouvons les deux choses réunies : neutralité religieuse et mauvaises mœurs. Il y a, du reste, dans la Franc-Maçonnerie ésotérique même, des groupes particuliers d'invertis des deux sexes. Et ce ne sont les moins importants ni surtout les moins influents.

Nous reviendrons sur cette question de la plus haute gravité dans la lutte contre les Sociétés Secrètes. Il faut à tout prix nettoyer cette sentine, démasquer les agissements des agents secrets de la Franc-Maçonnerie et ouvrir les yeux aux catholiques de bonne foi.

M. Leabeater a une façon toute particulière d'interpréter l'histoire... par intuition et clairvoyance. Il écrit :

« L'histoire des martyrs chrétiens jetés aux lions à cause de leur croyance religieuse est un pieux mensonge de certains des gens de l'époque... Le gouvernement de Rome était, en matière religieuse, beaucoup plus tolérant qu'aucun gouvernement européen de nos jours... Personne n'a jamais été persécuté ni exécuté pour ses opinions religieuses... ceux appelés chrétiens qui ont été mis à mort, ne souffrirent pas pour leur religion, mais parce qu'ils conspiraient contre l'Etat, ou pour tout autre crime que tous nous réprouverions ».

(*Revue théosophique française le Lotus bleu*, novembre 1912, p. 282.)



J'aime à supposer, pour lui, qu'il n'a jamais lu les Actes des martyrs. Sans cela, que penser de sa bonne foi théosophico-protestante ?

Les Théosophes sont du reste extraordinaires, et, à relever leurs erreurs de chaque mois, un numéro entier de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* ne suffirait pas. On lit, par exemple, dans un organe de cette secte :

« La Théosophie a appris à qui a voulu entendre sa voix, qu'il n'y a pas de Providence arbitraire et fantasque, capricieuse et injuste ; elle a nié ce Dieu anthropomorphique digne de régner sur un chaos, qu'enfanta la Théologie dogmatique ».

(*Le Théosophe*, 16 novembre 1912.)

Aucune Théologie chrétienne n'a créé une « Providence injuste, capricieuse, fantasque et arbitraire ». On ne rencontre cette idée de Dieu que sous la plume de ceux qui veulent combattre la Religion révélée. Les théosophes partent en guerre contre une création de leur propre imagination, à laquelle ils opposent le Panthéisme. Ce n'est pas cela qui rendra cette absurdité plus populaire.

Dans un article sur l'assassinat de M. Canalejas, nous cueillons les lignes suivantes, qui se passent de commentaire ; la simple lecture suffit pour mettre en lumière la mentalité théosophique :

« L'exécution de Ferrer fut aussi déplorable que l'assassinat de M. Canalejas et, quoique le regretté Président du Conseil ne fût pour rien dans la mort du révolutionnaire de Barcelone, on ne peut s'empêcher de trouver entre ces deux événements tragiques une certaine relation. Tous deux sont des épisodes d'une lutte, aussi vieille que le monde, entre la violence individuelle et la violence publique.

« L'une ne vaut pas mieux que l'autre ».

(*Le Théosophe*, 1er décembre 1912.)

M. *Ernest* Bosc a des idées tout à fait personnelles, qui probablement lui viennent d'une voyance intuitive, sur la nature du monde et sur l'homme en particulier :

« Pour bien faire comprendre, écrit-il, la genèse de l'*Individualité*..., prenons un exemple :

« Les personnes qui aiment les animaux ont pu remarquer combien leur sont attachés ceux qu'elles soignent ; si c'est un chien, par exemple, la personne aura pu observer le grand dévouement que l'animal éprouve pour son maître, ses efforts constants pour deviner ses pensées, ses désirs et lui complaire.

« Il est certain que ces efforts ont pour résultat de développer chez l'animal son intelligence, son affection et son dévouement envers son maître et ses amis, et il arrivera certainement un moment où cet animal dépassera de beaucoup en qualités affectives ou autres, le niveau général de son âme collective. Aussi en sera-t-il brusquement arraché et deviendra, par la suite, un véhicule apte à recevoir la troisième émanation ou *projection* divine.

L'Individualité, formée par la réunion de ces deux vagues de vie, continuera alors sa propre évolution, qui, à la longue, la reconduira à la Divinité ».

(*Le Voile d'Isis*, novembre 1912, p. 325.)

Si j'ai compris, ce qui n'est pas toujours facile, ce texte veut dire qu'un bon toutou se réincarne homme. C'est cela qui va faire plaisir aux vieilles filles ! Il me vient une idée, que je soumets modestement aux théosophes de la Société Théosophique : Le Colonel Olcoot, si dévoué à H. P. Blavatsky,



dont il a reçu plus de bourrades que de pipes turques ou de vases japonais, était peut-être la réincarnation du chien de Montargis, si vaillant à venger son maître.

M. *Ernest* Bosc essaye de répondre à ces questions.

« Est-ce que la Monade, ou plutôt l'*Essence Monadique* est d'origine Divine et retourne, après des réincarnations innombrables, à la Divinité ? Ensuite, la monade, étant divine, est donc parfaite, pourquoi alors a-t-elle besoin d'accomplir une longue évolution pour réintégrer la Divinité ? »

« Nous répondrons : La monade humaine n'a jamais émané du divin, ce n'est que l'*Essence monadique*, qui est une émanation divine, et la différence de condition de son point de départ à son retour à la divinité est exactement semblable à la grande masse de matière nébuleuse du système solaire, d'où elle provient. La nébuleuse est sans doute splendide, mais elle est sans forme et sans utilité, tandis que le soleil issu de cette même nébuleuse déverse la vie sur bien des mondes. Eh bien ! de l'essence monadique d'où est sortie la monade, celle-ci par une lente évolution, un rayonnement et l'individualité qui en provient, se perfectionne par une série de réincarnations jusqu'au point de devenir divine ».

(*Le Voile d'Isis*, novembre 1912, p. 325, 326.)

L'affirmation que la nébuleuse solaire est « sans forme et sans utilité » me semble pour le moins hasardée. La Nébuleuse d'Orion, par exemple, a une forme bien caractérisée et probablement une utilité. De ce que, par suite de notre situation de modeste terre gravitant autour d'une étoile de cinquième grandeur comme notre soleil, nous ne pouvons pas embrasser d'un coup d'œil dans le télescope la forme de la nébuleuse solaire, il ne s'en suit pas qu'elle n'en a aucune.

Maintenant, si nous reprenons les définitions données en ne perdant pas de vue la comparaison, nous arrivons, si j'ai bien compris, à cette conclusion : L'essence monadique, qui est d'émanation divine, correspond à la nébuleuse solaire, et la monade est figurée par le soleil. D'où il résulte que l'essence monadique « est sans doute splendide, mais elle est sans forme et sans utilité » alors que la monade « déverse la vie » sur bien des réincarnations.

Donc l'essence monadique, émanation divine, ne sert à rien — Il était dans ce cas bien inutile de l'inventer — alors que la monade seule est utile.

Quand je dis l'essence monadique ne sert à rien, ce n'est pas tout à fait exact, elle a même cet avantage sur la nébuleuse solaire, qu'elle parait fournir une réponse à une question qui, sans elle, demeurerait difficile à résoudre. Seulement, celle-ci est-elle malgré cela résolue ? Il est permis d'en douter.

Toute cette théorie est d'autant moins claire que l'auteur ajoute :

« Pendant le cours de sa longue évolution, l'essence monadique a été, à travers les règnes, le principe vitalisateur qui a donné aux formes leur vitalité et leur énergie. Jusqu'à présent, elle avait été la dispensatrice de la vie, maintenant elle en devient le récepteur. Le corps causal n'est que le produit de cette essence monadique de l'âme collective animale, mais sa nouvelle forme, resplendissante de lumière, permet à cette vie supérieure de s'exprimer en *Individualité humaine*. Elle a donc accompli une évolution considérable ; elle a en effet atteint son autonomie ».

(*ibid.*)

Panthéiste émanatiste, la matière émane de ? Du grand Tout, proba-



blement de la matière, vient le règne végétal qui, par son évolution, altruiste, je suppose, donne naissance au règne animal. Lequel par une nouvelle évolution affective (voir ci-dessus) s'individualise homme. Et dire qu'il est si logique et si simple de croire tout uniment au Dieu créateur enseigné par l'Eglise d'après la révélation divine! Hélas! c'est trop simple, paraît-il, pour les théosophes. Tant pis! Il leur faudra faire plus tard, dans l'au-delà, je parle pour ceux qui sont de bonne foi, un travail douloureux et long, qu'ils éviteraient bien facilement, s'ils voulaient employer à aimer humblement le bon Dieu la moitié de la peine qu'ils prennent pour le dénaturer et le défigurer.

Donnons, à titre de document, cette opinion de M. Paul Vulliaud, sur Joseph de Maistre :

« De Maistre, cet homme d'une érudition déplorable et d'une science partiale, venue de troisième ou quatrième main, a plagié sans vergogne le marquis de Saint-Martin, le « philosophe inconnu ». Ses doctrines n'en ont-elles pas moins été la nourriture de toute une catholicité qui les canonisa en ignorant qu'elle s'assimilait les dogmes du saint Thomas de la Franc-Maçonnerie ! Et pendant ce temps, les Francs-Maçons ne publiaient-ils pas des éloges sur les théories du théosophe savoyard !
Les mêmes mots serviraient-ils à exprimer des idées qui s'opposent ? »

M. Vulliaud ajoute en note :

« On a nié les plagiats de cet auteur. Le lecteur n'a qu'à comparer les doctrines. Les curieux pourront aussi consulter à ce sujet un ouvrage très intéressant et qui est devenu bien introuvable. Il est probable que l'édition n'a pas disparu d'elle-même : *Les soirées de Rothaval*. Lyon, 1843.

(*Les Entretiens Idéalistes*, novembre 1912, p. 268.)

M. *Théophile* Monnier, réfutant un article sur Mme Annie Besant, écrit :

« L'auteur se propose d'établir une comparaison entre le Bruno du XVIe siècle et Mme Besant « *sa réincarnation au* XXe », de voir si ce grand remueur d'idées a changé en mieux ou en pire depuis qu'il a quitté la terre ; si la théosophie moderne, représentée, personnifiée par Mme Annie Besant, est conforme, supérieure ou inférieure à celle du précurseur ».

(*Le Théosophe*, 1er décembre 1912.)

Nous devons donc tenir la chose pour exacte : Mme Annie Besant, S.·. 33e, est la réincarnation de Giordano Bruno. Qu'on se le dise.

Nous croyons utile, pour l'édification de nos lecteurs, de reproduire les passages principaux d'un article biographique sur un des principaux collaborateurs de Mme Annie Besant.

George Sidney Arundale, *Fides* dans les «Vies d'Alcyone», né à Londres en 1878 fut élevé par sa tante Miss Frances Arundale, amie de Mme H. P. Blavatsky, élève de l'Université de Cambridge. « Sur les conseils de Mme Besant Miss Arundale et son neveu » allèrent s'établir à Bénarès pour s'occuper de l'éducation des Hindous des deux sexes. Et M. Arundale devint Recteur du *Central Hindu College*, qui contient huit mille jeunes gens.

« Le 22 mai 1910 survint dans la vie de M. Arundale un événement qui en changea la direction et le conduisit aux pieds de son Maître. C'était la rencontre d'Alcyone à Adyar. Comme il le déclare lui-même aujourd'hui, une nouvelle vie commença dès lors pour lui, et son dévouement absolu pour Alcyone et pour le travail futur de



celui-ci trouva une réponse immédiate. En moins d'un an, M. Arundale fut mis par son Maître sur la voie de Probation.

« Les événements se succédèrent alors avec une grande rapidité. Le « Groupe de Bénarès » qui avait été organisé par lui quelque temps auparavant pour rassembler autour de Mme Besant les éléments les plus sûrs et les plus dévoués, reçut une nouvelle impulsion, quand il fonda au mois de Janvier 1911, « L'Ordre du Soleil qui se lève » et qui se transforma ensuite dans celui de « l'Ordre de l'Etoile d'Orient ». On eut ainsi les preuves les plus certaines que son intuition ne le trompait pas et qu'ainsi il ne faisait que respecter la volonté des Maîtres qui gouvernent la Société Théosophique. Dans un temps extraordinairement court, M. Arundale a acompli ce que beaucoup ne peuvent faire que dans une vie tout entière, et aujourd'hui il se trouve à un degré auquel ne sont arrivés que le nombre très restreint de ceux qui forment le cœur du mouvement théosophique et qui ont assumé la responsabilité de sa prospérité. »

Pardon, tout le monde croyait — on l'a répété sur tous les tons, et on vient encore de le dire quelques lignes plus haut — que la direction de la Société Théosophique et par conséquent « la responsabilité de sa prospérité » appartenait aux Mahâtmas. N'approfondissons pas et savourons le couplet final :

« M. Arundale est l'ami fidèle et le serviteur dévoué d'Alcyone, et aussi son secrétaire dans le travail de « l'Ordre de l'Etoile d'Orient » ; tous les deux sont jeunes, et il leur reste encore beaucoup à faire. Mais lorsque dans les livres de Ceux qui aident et bénissent le monde, l'histoire du vingtième siècle sera écrite, sûrement deux noms émergeront avec une grande splendeur : *Alcyone* et *Fides* ».

(*Le Théosophe*, 16 novembre 1912.)

Nous avons vu que M. Arundale figurait sous le nom de Fidès dans les vies précédentes d'Alcyone. Fidès a vécu en Egypte de 4035 à 3960 avant J. C... C'était alors la femme de Spica un ascète indien. Car dans la réincarnation on passe indifféremment, paraît-il, d'un sexe à l'autre. C'est une application de l'androgynisme pratiqué dans la haute Maçonnerie et la Gnose.

M. Paul Paul Vulliaud nous apprend que :

Le groupe « Roma » des Théosophes s'est constitué en société indépendante, ne voulant pas suivre les nouvelles directions de Mme Besant ».

(*Les Entretiens Idéalistes*, novembre 1912, p. 272.)

Opinion théosophique de M. D. A. Courmes sur les événements des Balkans :

« Le dernier mot est à l'action des pouvoirs occultes qui régissent le monde... qui... suivent toujours les conflagrations humaines et en dirigent le cours, suivant les plans déterminés. S'ils le font en toutes circonstances, qu'est-ce donc à l'heure présente, où l'imminence d'une haute et infiniment auguste dispensation mondiale prochaine rend la situation si spécialement importante ! »

Les lecteurs de la Revue n'ont pas oublié que « l'infiniment auguste dispensation » est tout simplement le bluff Alcyone 31e réincarnation. Continuons :

« Les théosophes savent que l'un des membres de la hiérarchie occulte qui gouverne le monde, est précisément placé d'ordinaire à proximité du théâtre de la guerre actuelle ».



Il s'agit, je pense, du comte Rakoczy, ami de Mme Blavatsky et réincarnation du fameux comte de Saint-Germain (voir le dernier numéro de la *Revue int. des Soc. Secr.*, p. 1220-21.)

« Nous ne relevons le fait que parce qu'il nous a porté à penser qu'il avait trait à la préparation antérieure *ad hoc* du milieu considéré, bien que par ailleurs l'éloignement d'un adepte n'empêche pas son action à distance. Mais lorsqu'on sait aussi que cette auguste individualité a pris part, il y a quelques siècles (en 1440), aux premières luttes contre le flot envahisseur des Ottomans, on peut se demander s'il ne présidera pas aussi, occultement, cette fois, ou, au pis aller, à une autre peu éloignée sans doute au nouveau recul des Osmanlis, sinon à leur rentrée définitive sur la terre d'Asie, d'où ils sont venus jadis ».

(*Revue théosophique française le Lotus bleu*, novembre 1912, p. 290-291.)

Les lignes suivantes ont été écrites par M. Leabeater :

« Quelle est donc l'origine du sentiment de dévotion et de crainte respectueuse dont sont tellement imprégnées quelques-unes de nos grandes cathédrales que même les plus endurcis des touristes ordinaires n'y échappent pas complètement ? Cela est dû... surtout aux conditions dans lesquelles l'Eglise a été bâtie...

« Une église en briques, moderne, bâtie par contrat, dans le moins de temps possible, n'est entourée que d'une très petite atmosphère de sainteté, tandis qu'au Moyen Age la foi était plus grande et l'influence du monde extérieur moins importante. C'est qu'en vérité les hommes priaient quand ils bâtissaient nos grandes cathédrales ; ils posaient chaque pierre comme si elles avaient été une offrande sur l'autel. Avec un travail fait dans cet esprit, chacune de ces pierres devenait un véritable talisman, chargé du respect et de la dévotion du travailleur, capable de rayonner ces mêmes vibrations et d'éveiller sur d'autres personnes des sentiments similaires. Les foules qui vinrent ensuite adorer dans le temple, non seulement sentirent ces vibrations, mais leur donnèrent une nouvelle force, par la réaction de leurs propres sentiments.

« Ce que nous venons d'expliquer pour la construction extérieure d'une Eglise est encore plus vrai pour sa décoration intérieure. Chaque coup de pinceau de celui qui peignait un triptyque, chaque coup de ciseau du sculpteur d'une statue était une offrande directe à Dieu. Ainsi le travail d'art tout entier était entouré d'une atmosphère de respect et d'amour, et il répandait efficacement ces qualités sur les fidèles, même sur ceux trop ignorants pour recevoir le stimulant artistique offert à ceux capables de l'apprécier et d'en comprendre la signification.

« Le rayon de lumière ruisselante au travers de ces splendides vitraux peints, par ces fenêtres du Moyen Age, apportait avec lui une beauté n'appartenant pas au plan physique, car l'habile ouvrier qui créa cette merveilleuse mosaïque, le faisait pour l'amour de Dieu et pour la gloire de ses saints, rendant ainsi chaque fragment de verre un véritable *talisman*...

« Dans tous ces splendides édifices du Moyen Age, le sentiment dévotionnel sortait absolument et littéralement des murs eux-mêmes, parce que, depuis des siècles, des formes-pensées ont été créées en eux par des générations successives. De nos jours encore, des personnes sensitives éprouvent un grand contraste entre cette atmosphère et celle de critiques et de disputes qui existe dans la maison de réunion de certaines sectes modernes... Une église entièrement neuve ne produit aucun de ces effets... Dès que l'Évêque l'a consacrée, une influence particulière est établie par l'effet de la cérémonie et après quelques années d'usage, les murs sont imprégnés efficacement. On a des résultats plus rapides encore dans une église où le Saint-Sacrement est exposé et l'Adoration perpétuelle effectuée. C'est ainsi que les églises catholiques romaines... sont très vite influencées ».

(*Revue théosophique française le Lotus bleu*, novembre 1912, p. 275, 276 et 277.)

C'est à l'aide de pareilles supercheries que l'école théosophique parvient à surprendre des âmes de bonne foi. On cache sous ces dehors séduisants les véritables doctrines de la Secte, on les dévoilera plus tard et petit à petit lorsqu'on sera bien sûr que le retour en arrière n'est plus possible, ou du moins qu'il



est devenu très difficile, comme pour les morphinomanes ou les fumeurs d'opium de renoncer à leurs drogues.

C'est pourquoi nous croyons utile de mettre en regard des paroles onctueuses et captieuses de la Théosophie qui se dit chrétienne, les enseignements véritables de la Secte.

Nous les demanderons à une autorité irrécusable, Mme H. P. Blavastky, fondatrice de la Société Théosophique, dont les livres font autorité et dont les doctrines n'ont jamais été désavouées par ses successeurs. C'est au contraire toujours sous son égide que ceux-ci se placent. Et comment pourraient-ils faire autrement, puisque tous sont les élèves et les agents d'un même pouvoir : les Mahâtmas de la Grande Loge blanche du Thibet ? Or voici ce que ces maîtres, avant d'inspirer les paroles ci-dessus de M. Leabeater, ont dicté à Mme Blavatsky, leur déléguée :

« Il est une absurdité plus grande..., c'est d'admettre même que Dieu, le *grand Tout absolu*, puisse jamais se mêler des affaires terrestres ou humaines. L'Infini ne peut s'associer au fini ; l'Inconditionné ignore le conditionné et le limité. La « Sagesse-Intelligence » absolue ne peut agir dans l'espace restreint d'un petit globe. Elle est omniprésente et latente dans le Kosmos infini comme elle ; et nous en retrouvons la seule manifestation vraiment active dans l'*humanité totale*, composée des étincelles égarées, limitées dans leur durée objective, éternelles dans leur essence, qui sont tombées de ce foyer sans commencement ni fin. Donc, le seul Dieu que nous devons servir, c'est l'Humanité, et notre seul culte est l'amour du prochain... Voilà notre religion et nos dogmes.

(H. P. BLAVATSKY, *Fausses conceptions, réponses à diverses critiques*, Tours, 1887, p.17)

« *Question.* — Croyez-vous à la prière et priez-vous ?

Réponse. — Non, nous *agissons*, au lieu de *parler*.

Question. — Vous n'offrez pas même de prières au Principe Absolu ?

Réponse. — Pourquoi le ferions-nous ? Nous sommes des gens très occupés et nous n'avons pas de temps à perdre en prières verbales, adressées à une pure abstraction. L'Inconnaissable ne peut avoir d'autres relations que celles de ses différentes parties entre elles : mais il n'existe point pour ce qui concerne les rapports limités. L'Univers visible dépend, pour son existence et ses phénomènes, de l'action mutuelle de ses formes et de ses lois, mais non d'une ou de plusieurs prières.

Question. — Alors vous ne croyez pas du tout à l'efficacité de la prière ?

Réponse. — Pas à la prière composée d'une certaine quantité de paroles et répétée extérieurement, si, par prière, vous entendez la pétition extérieure adressée à un Dieu inconnu, telle qu'elle fut consacrée par les Juifs et popularisée par les Pharisiens...

« Pour nous, l'homme intérieur est le seul Dieu que nous puissions connaître...

« Nous refusons de prier des êtres *créés* et finis, tels que les dieux, les saints, les anges, etc., parce que, à nos yeux, c'est de l'idolâtrie. Nous ne pouvons pas prier l'*Absolu*, pour les raisons que nous avons déjà expliquées plus haut ; par conséquent, nous tâchons de remplacer une prière inutile et stérile par des actions méritoires, ayant pour fruits de bonnes conséquences.

Question. — Les chrétiens appelleraient cela de l'orgueil et y verraient un blasphème ; auraient-ils tort ?

Réponse. — Parfaitement tort. Ce sont eux, au contraire, qui font preuve d'un orgueil satanique, en croyant que l'Absolu ou l'Infini s'abaisse jusqu'à écouter chaque prière folle ou égoïste, en admettant toujours qu'il existe des relations entre le non-conditionné et le conditionné. Et ce sont eux aussi qui se rendent coupables de blasphèmes, en enseignant qu'un Dieu Omniscient et Omnipotent doit être informé par des prières de ce qu'il a à faire ! »

(H. P. BLAVATSKY, *La clef de la Théosophie*, trad. par Mme H. de Neufville, Paris, 1895, p. 94 et suiv.)

Si M. Leabeater ne désavoue pas ces écrits de Mme Blavatsky, comment



peut-il venir nous parler des effets de la prière dans les termes où il l'a fait ? S'il désapprouve la fondatrice de la Société Théosophique, c'est aux Mahâtmas que s'adresse son blâme. En tout cas, que devient l'unité d'enseignement de ceux-ci ? A moins que ce ne soient ces inspirateurs secrets qui conseillent ainsi de dire blanc aux uns et noir aux autres !

Pour compléter notre édification, lisons encore cet extrait du journal du colonel Olcott :

« O' Donovan... Irlandais, sculpteur de talent... catholique de naissance, il ne paraissait plus croire à rien, mais sachant dans quelles bouillantes colères le seul mot de catholicisme mettait H.-P. B., il feignait de croire que c'était la religion de l'avenir et que le bouddhisme, le brahmanisme et le parsisme disparaîtraient pour lui céder la place. Bien qu'attrapée vingt fois, H.-P. B. ne manquait pas de retomber dans le piège qu'O' Donovan lui tendait. Elle rageait, jurait, le traitait d'incorrigible idiot et autres douceurs semblables, mais en vain : il continuait de fumer en silence, impassible et comme écoutant une scène de tragédie à laquelle il restait aussi étranger que l'actrice. Puis, quand elle avait parlé et crié à perdre haleine, il se tournait doucement vers son voisin en remarquant à mi-voix : « Comme elle parle bien ! Mais ce n'est que pour montrer son esprit, elle ne croit pas un mot de ce qu'elle dit et nous la verrons un jour convertie « et bonne catholique ! » Et quand H.-P. B. éclatait de fureur à ce dernier trait, il se faufilait à la cuisine pour se faire une tasse de thé ! Il allait jusqu'à amener des amis pour les régaler de ces scènes, mais H.-P. B. n'avait point de rancune, et, après avoir couvert le taquin de malédictions, elle redevenait sa meilleure amie ».

(H. S. Olcott, *Histoire authentique de la Société Théosophique*, trad. par La Vieuville, T. I, p. 392-93).

On voit ce qu'il faut penser d'une théosophie prétendue chrétienne !

Mme Annie Besant et M. Leadbeater sont à Adyar, où la première a dû présider le 27 décembre dernier, la convention générale de la Société Théosophique.

« Les hautes études sont ainsi représentées au Cœur de notre Société et c'est ce qui en fait un centre de lumière incomparable. On conçoit que les hiboux et autres oiseaux de ténèbres ne puissent en supporter l'éclat.

(*Revue théosophique française le Lotus bleu*, novembre 1912, p. 291.)

Il est probable que ces « travaux » si éblouissants consistent dans la préparation du bluff Alcyone 31e réincarnation. J'espère que le compte rendu de la Convention théosophique nous apportera le récit de quelque brillante manifestation du corps que doit bientôt venir habiter le Bodisatva. En attendant, si l'on veut savoir comment on a pu écrire l'histoire des vies antérieures des membres de la Société Théosophique, la *Revue Spirite* va nous l'apprendre :

« Lorsqu'on endort quelqu'un par des passes magnétiques et qu'on lui suggère de revenir dans le passé, l'esprit du sujet, dégagé de la matière, revit son passé le plus proche, et si l'hypnotisation est poussée plus loin, il revoit les existences qu'il a vécues autrefois, à la condition qu'elles aient eu lieu sur la Terre.

On arrive ainsi à reconstituer l'existence passée des personnes. Si cela pouvait se pratiquer plus aisément ce serait un moyen d'étude pour l'archéologie et l'histoire. Mais nous n'en sommes pas encore là.

(*La Revue Spirite*, octobre 1912, p. 638.)

Alors on a hypnotisé Alcyone-31e, qui a ainsi raconté les vies successives



d'Alcyone 1er jusqu'à Alcyone-30e. Ce n'est pas plus difficile que cela. C'est égal, un futur tabernacle de Bodisatva qui se laisse suggestioner. Bouddha n'aurait pas trouvé cela. A moins cependant que la suggestion, l'hypnotisme, le magnétisme lui-même et tous leurs dérivés soient beaucoup plus anciens que ne le pensent les modernes savants qui ont inventé ces mots nouveaux pour désigner des choses peut-être très vieilles. Ce ne doit pas être bien loin de la vérité, à ce qu'il me semble.

Voici du reste ce que M. Leadbeater écrit dans l'avant-propos placé en tête des « *Déchirures dans le Voile du Temps, Vies passées de quelques membres de la S. T.*, œuvre qu'il publie en collaboration avec Mme Annie Besant :

« Il y avait quelques mots à dire au sujet du mode d'investigation qui a été adopté pour étudier ces vies passées...

« Comme les investigateurs actuels ont joué eux-mêmes un rôle dans un grand nombre de ces histoires du passé, une seconde méthode de recherches était souvent à leur disposition, à savoir de se rejeter, eux, dans ces formes d'un lointain passé et de revivre effectivement ces vies émouvantes, de ressentir de nouveau ce qu'ils ont ressenti des milliers d'années auparavant, de considérer dès lors le monde en se plaçant aux points de vue si étrangement différents d'un ascète Indien, d'un noble Atlantéen, ou d'un envahisseur Aryen ».

(*Revue théosophique française le Lotus bleu*, Annexe au volume de l'année 1911 p. 7.)

Au IVe Congrès International d'Histoire des Religions, à Leyde, M. de Visser, de Leyde, a présenté l'histoire d'un Bodisatva.

« Il a réuni des renseignements sur *le Bodhisatva Ti-tsang* (Jizô) en Chine et au Japon. Il fournit un des types les plus curieux du syncrétisme extrême-oriental. Dans un des sutras du canon chinois, Ti-tsang est une fille pieuse qui retire des enfers l'âme de sa mère ; dans sa légende se mêlent curieusement des souvenirs des enfers bouddhistes et taoïstes. Au Japon, le shogun Jizô est psychopompe, prolonge la vie, protège les enfants. Son culte qui apparaît en Chine vers le ve siècle et au Japon vers le XIIe, est encore florissant dans ce dernier pays ».

(*Annales du Musée Guimet — Revue de l'Histoire des Religions*, septembre-octobre 1912, p. 239.)

Dans quel membre de la Société Théosophique ce Bodisatva est-il incarné ?

Alcyone, en attendant que dans sa 31e réincarnation vienne descendre l'autre Bodisatva annoncé et savamment préparé, raconte ses impressions de voyage. Il serait dommage de ne pas y recueillir le passage suivant à titre de document pour l'histoire du Bluff monté par la Société Théosophique :

« Bouddha-Gaya, de la province de Béchar, dans l'Inde, est bien le lieu le plus sacré du monde, car c'est là que le grand prince Siddharta devint le seigneur Bouddha.. Il s'assit pour méditer sous l'arbre Bô... et ce fut sous cet arbre qu'il passa la grande initiation du Bouddha... Trois cents ans plus tard, le roi Asoka, qui fut le colonel Olcott, premier président de la Société Théosophique, rebâtit le Temple...

« Au mois de novembre 1910..., quand je m'assis tranquillement sous l'arbre pour un moment avec Mme Besant, j'ai pu voir astralement la forme du Bouddha telle qu'elle était, quand, lui-même, il s'assit là. En vérité, l'impression de sa méditation est tellement puissante qu'il ne faut qu'une faible clairvoyance pour la voir, même maintenant. En dehors de cela, *j'ai eu le bonheur de le rencontrer, Lui, à cette époque-là, c'est-à-dire en l'an* 588 *avant Jésus-Christ, et je devins alors l'un de ses suivants.* Cela m'a aidé à le revoir en cette existence-ci ; mais je pense qu'à peu près n'importe qui un peu sensitif, la verrait à Bouddha-Gaya, en se tenant tranquille pendant un peu



de temps, parce que l'air y est saturé de son influence et, même maintenant il y a toujours là de grands Dévas qui se baignent dans ce magnétisme et gardent la place. Ce sera toujours un endroit sacré jusqu'à ce que le Seigneur Maitreya devienne Bouddha à son tour...

« Il n'y a qu'un seul moine. Celui-ci porte une robe jaune comme celle que portait le Seigneur Bouddha, il y a deux mille cinq cents ans, et j'ai été heureux de le voir ainsi, car j'ai moi-même porté ce costume pendant deux existences. ALCYONE ».

(*Revue théosophique française, le Lotus bleu*, février 1912, p. 419.)

La phrase soulignée par moi se rapporte à la 29e vie d'Alcione, vécue aux Indes de l'an 630 à 659 av. J.-C.

(Cf. *Le Lotus bleu*, juin et juillet 1912, *annexe*, p. 284 et suiv. et octobre 1912, *annexe*, p. 341.)

Bibliographie

Nous avons publié une étude critique sur le livre de M. *Edouard* SCHURÉ : *L'Evolution divine du Sphinx au Christ*. Voici l'opinion de M. A. LOISY, sur le même ouvrage :

« S'adresse » à tous ceux qui, sentant la gravité de l'heure présente, sont résolus à marcher vers l'avenir sous la bannière de l'*ésotérisme* helléno-chrétien ». Peut-être y aura-t-il un second volume intitulé : *Du Christ à Lucifer*. Celui-ci est déjà plein de choses que je ne me crois pas permis de résumer dans la *Revue critique*, précisément parce qu'elle est *critique*. On ne discute pas avec les voyants, et M. S. voit tant de choses que la discussion n'aurait pas de fin. Cela va depuis « l'évolution planétaire » jusqu'à la résurrection du Christ. La cosmogonie de M. S. dépasse par la richesse de la fantaisie tous les mythes de l'antiquité, toutes les gnoses connues, et sa façon d'entendre l'histoire n'est pas moins extraordinaire. C'est une vision, comme la cosmogonie. Les lecteurs de cette *Revue*, étant tous entraînés dans « le courant luciférien de la Science », n'auraient pas pour cette révélation le respect qui convient. Et peut-être penseraient-ils que la discipline intellectuelle du dogme le plus étroit est encore moins dangereuse pour la raison et le sens commun que la « voyance » de « l'ésotérisme ».

(*Revue critique d'histoire et de littérature*, 23 novembre 1912, p. 406.)

L'Evolution de l'Occultisme et la Science d'aujourd'hui, par M. PIERRE PIOBB, 1 vol. in-16, H. Duville, Edit., Paris, 1912.

Ce volume de trois cent six pages contient beaucoup d'idées. Le savant, qui se dissimule sous le pseudonyme de Pierre Piobb, a, en somme, essayé d'écrire une philosophie des sciences dites occultes. La liste des chapitres du livre suffit pour montrer l'ampleur du sujet traité : L'Occultisme, la Science d'aujourd'hui, les Sciences anciennes, recherches alchimiques, élucidation de l'astrologie, hypothèse sur la magie, les idées spagyriques, importance de la cabale, le psychisme contemporain, paléotechnique et psychologie expérimentale.

Les idées de M. Pierre Piobb ne sont certes pas toujours les miennes et je crois que nous différons complètement sur beaucoup de points. Mais, sur quelques autres, nous sommes plus d'accord. Je crois qu'il a parfaitement raison d'écrire : « Il n'y a pas de science officielle » (p. 13) et : « le qualificatif d'occulte est incompatible avec le mot de science » (p. 35). L'auteur nous donne un excellent chapitre sur l'histoire de l'occultisme moderne,



créé par le Dr Papus. Mais est-il exact de dire « l'occultisme, qu'on le veuille ou non, est irrémédiablement fini » ? (p. 36).

A propos de l'alchimie, l'auteur écrit :

« Une association d'études s'était constituée naguère sous le nom de *Société Alchimique de France* ; toutefois le petit nombre d'adhérents qu'elle comprit ne se réunit jamais en une assemblée quelconque, n'élabora jamais une ombre de statuts, ne fit même pas mine de payer la moindre cotisation et, en somme, ce groupe ne posséda à aucun moment une réelle existence. Nominalement cependant il demeure toujours. Mais c'est une association virtuelle » (p. 80).

M. Piobb croit qu'il est nécessaire de faire des distinctions entre les occultistes :

« De même, écrit-il, qu'on séparera les alchimistes et les souffleurs, on n'aura garde de confondre les mages et les sorciers, les astrologues et les tireurs d'Horoscopes » (p. 82).

L'idée est juste ; mais la distinction, souvent plus subtile que réelle, est bien difficile à établir dans la pratique.

L'auteur a moins raison, à mon avis, quand il écrit :

« La matière est une (p. 84)... personne n'en doute plus à l'heure actuelle (p. 85)... La matière ne devient plus qu'un mode particulier de l'énergie, comme un phénomène quelconque (p. 86) ».

Ce n'est là qu'une hypothèse, et nous n'avons pas encore, je crois, de preuves expérimentales suffisantes pour en faire une vérité scientifique. Cela est si vrai que M. Piobb lui-même écrit, avec justesse, quelques pages plus loin, à propos de la transmutation des métaux, dont l'idée découle de l'unité de matière :

« On dit que quelques-unes ont réussi. Ce ne sont cependant que des affirmations. Nous ne possédons aucune preuve qui permette de le certifier. Certains chercheurs se sont livrés dans les temps modernes à des expériences dans le même ordre d'idées avec des méthodes analogues. Il n'apparaît pas qu'ils aient obtenu des résultats sérieux (p. 93) ».

L'auteur ajoute en note :

« Au moment où ce volume est sur le point d'être mis sous presse, on me communique des brevets forts curieux concernant la fabrication artificielle de l'or, de l'argent et du platine par la transformation d'un métal très répandu dans la nature : le fer ou ses modifications... La découverte est en ce moment étudiée par une commission d'ingénieurs et de savants, mais déjà l'on croit savoir que les résultats sont certains et même susceptibles d'une application industrielle. Ce que je connais d'un de ces procédés me permet d'ajouter qu'il est dans ses grandes lignes une éclatante confirmation de la méthode alchimique ».

M. Pierre Piobb reprend, à propos de l'astrologie, la théorie de l'homme primitif, créé fruste et amené par l'évolution à l'état intellectuel où nous sommes aujourd'hui. Nous avons montré plus haut, à l'article évolutionnisme, ce qu'il fallait réellement penser de cette invention destinée à battre en brèche la Révélation. Non seulement elle n'a aucune base scientifique, mais elle est, comme on l'a vu, contraire à tous les résultats des recherches érudites.

Nous ne pouvons davantage admettre le postulat suivant :



« La biologie s'efforce de nous faire concevoir l'homme comme un simple animal évolué (p. 179) ».

De nombreux et remarquables savants catholiques ont une tout autre idée de l'homme, être à part dans la création, seul constitué à l'image de Dieu.

M. Pierre Piobb parle de :

« Prédictions politiques...parfois stupéfiantes même pour ceux qui connaissent l'astrologie (p. 180, *note*.) ».

Il aurait pu ajouter : surtout pour ceux-là, parce qu'ils savent bien que l'astrologie seule ne permet pas de les faire. Il intervient dans toutes les prédictions un facteur magique, comme l'explique très bien Nostradamus :

Estant assis de nuict secret estude,
Seul, reposé sur la sele d'ærain,
Flambe exigue sortant de solitude
Fait prospérer qui n'est à croire vain.
Cent. I, quatr. 1.

La verge en main mise au milieu de Branches.
De l'Onde il mouille et le limb et le pied :
Un peur et voix frémissent par les manches :
Splendeur divine. Le Divin près s'assied.
Cent I, quatr. 2.

« L'Entendement créé intellectuellement ne peut voir occultement, sinon par la voix faicte au limbe moyennant la exigue flamme, en laquelle partie des causes futures se viendront à incliner ».

Epître à César Nostradame (1).

Il est vrai que M. Pierre Piobb ne semble pas croire à la magie surnaturelle :

« A tout bien examiner, la magie est une science purement physique (p. 182)... toute opération magique repose sur une théorie purement physique, et les éléments en sont pris dans la réalité concrète (p. 184) ».

Et alors, sous sa plume, les anges, quelle que soit leur classification, ne sont que des ondes hertziennes :

« Appelons ce fluide un ange, c'est-à-dire un messager, selon le véritable sens étymologique, et nous dirons que cet ange se manifeste à notre oreille (p. 187)... Les divers anges sont des fluides impondérables produits par la dématérialisation de la matière ou, si l'on veut, son évolution. Ils appartiennent à ce monde intermédiaire où rien n'est plus matière mais aussi où rien n'est pas encore éther. Si on leur a attribué l'intelligence c'est que, dans certains cas, ils en produisent les mêmes manifestations. Qui oserait dire aujourd'hui que l'électricité n'est pas, en effet intelligente ? Sa docilité et sa ponctualité à exécuter les ordres qu'on lui donne dépassent celles d'un agent humain quelconque (p. 188) ».

Mais justement les anges de la Magie, quelle que soit leur nature, ne sont ni « dociles » ni « ponctuels ». Ils restent volontaires, très volontaires et capricieux.

(1) *Les Prophéties de M. Michel Nostradamus*, à Lyon, chez les héritiers de Benoît Rigaud, s. d.

Et puis la docilité et la ponctualité à exécuter une volonté étrangère ne sont pas des preuves d'intelligence. Le marteau qui frappe le fer, au gré du forgeron, est docile et ponctuel. Est-il doué d'intelligence ?

M. Pierre Piobb est dur pour les spirites :

« Le spiritisme, écrit-il, en soi est une doctrine. Vis-à-vis de la science, il ne peut avoir droit qu'au titre d'hypothèse, et encore d'hypothèse lointaine (p. 243) ».

Et, pour la vérification de cette hypothèse, M. Pierre Piobb écrit :

« On nous raconte qu'une série de phénomènes existent. Ne nous arrêtons pas *d'abord* à contrôler les témoignages humains (p. 248)... On dit que ces phénomènes existent. Bien. Nous l'admettons. Nous leur donnerons pour un instant le caractère de possibilité. Quand nous aurons découvert leur déterminisme, et que nous pourrons en poser la loi, de telle façon que quiconque se trouvera capable, en observant cette dernière, de les reproduire à satiété, alors, mais alors seulement, nous changerons ce caractère en celui de certitude (p. 249) ».

Il est cependant indispensable avant de chercher à découvrir la loi d'un phénomène de savoir s'il y a réellement phénomène.

Et l'auteur accentue encore sa méthode d'*à priori*, excellente en mathématiques, mais bien moins exacte en physique, lorsqu'il écrit :

« En présence d'un phénomène quelconque, l'homme de science n'a pas à se demander s'il est le jouet d'une illusion, mais au contraire pourquoi ce phénomène se produit (p. 244) ».

Malgré toutes les raisons données par l'auteur je crois que les savants n'adopteront jamais cette méthode. Et ce n'est pas moi qui leur donnerai tort. Car enfin il est inutile de perdre son temps et d'user son intelligence à chercher la cause scientifique d'un phénomène qui n'existe pas, ou qui est le résultat d'une supercherie de médium. Sur ce dernier point, M. Pierre Piobb écrit des choses très vraies.

Terminons l'analyse de ce très intéressant ouvrage par cette dernière citation :

Diverses opinions ont cours actuellement sur l'origine des phénomènes psychiques d'ordre physique.

« *Le spiritisme* déclare que tous sont attribuables sans exception à des entités de l'au-delà, appelées *esprits*, et constituées par les âmes des individus défunts. La *théosophie* prétend plutôt que l'au-delà renferme des potentialités conscientes qui peuvent se manifester ainsi. Une autre doctrine, qui s'intitule l'*occultisme* appelle élémentaires les esprits des spirites et *élémentals* les potentialités des théosophes : elle admet que les unes et les autres agissent en ce cas. Ces hypothèses, comme on le voit, ont un caractère purement métaphysique. Il convient de rattacher à ces dernières la croyance catholique aux *démons*, qui seraient alors la cause des phénomènes (p. 278) ».

Ajoutons qu'une très bonne table alphabétique des matières et des noms termine ce volume. Il sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent de science occulte.

N. FOMALHAUT.



DOCUMENTS ANCIENS

Le Préfet de l'Ain au Ministre de l'Intérieur [1]

Bourg, 23 *janvier* 1819.

Monseigneur,

J'ai vainement cherché parmi les lois et règlements sur la police quelque chose qui fût applicable à la formation des Loges de Francs-Maçons ; aucune disposition ne m'a paru interdire ou autoriser ces sortes de réunions.

Si, comme je le pense, elles peuvent être tolérées, je désirerais que V. E. voulût bien me faire connaître quel degré de surveillance les autorités peuvent exercer sur ces sociétés, et quel est à cet égard l'état actuel de notre législation.

Je suis avec respect, etc.,

Le Maître des Requêtes, Préfet de l'Ain.

Le Ministre de l'Intérieur au Préfet de l'Ain.

Paris, 8 *février* 1819.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre du 23 janvier dernier, par laquelle vous me demandez des instructions relatives aux Loges de Francs-Maçons. Les Sociétés de ce genre rentrent dans la classe de celles qui sont désignées par l'article 291 du code pénal ; et les dispositions de cet article et des suivants leur sont applicables.

Quant à la surveillance à exercer, il vous sera facile de vous assurer s'il ne se passe rien de contraire au bon ordre ; et dans le cas où votre attente serait notoirement trompée à cet égard, vous pourriez suspendre les réunions, mais vous auriez soin préalablement de m'en informer et de constater, autant qu'il serait possible, l'exactitude des accusations et la réalité du danger.

Telle est, Monsieur, la conduite que je vous invite à suivre en ce qui concerne l'objet dont il s'agit.

Recevez, Monsieur etc.

1. *Arch. Nat.* F⁷. 600, n° 4705.



Paris, 22 janvier 1821.

MONSIEUR LE COMTE ANGLÈS, PRÉFET DE POLICE, A M. LE BARON MOUNIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE.

Vous m'avez fait l'honneur de me transmettre, avec votre lettre du 16 septembre dernier, la copie d'une dénonciation anonyme adressée à M. le Procureur Général près la Cour des Pairs contre le Sieur *Delaporterie*, se disant *marquis de Ste-Croix Molay*, etc., qui a déjà fait l'objet de plusieurs communications.

Indépendamment des circonstances anciennes qui, en 1818, motivèrent l'examen de la conduite du Sr Delaporterie, cette dénonciation l'accusait encore :

1° D'avoir formé récemment une association secrète dite des Templiers, qui serait affiliée à celle des Carbonari d'Italie.

2° De n'être pas étranger au complot découvert le 19 août et d'avoir fabriqué des cartes de ralliement destinées à en favoriser l'exécution.

Ces imputations graves, quoique n'étant appuyées d'aucune preuve, ni d'aucun document positif, méritaient néanmoins d'être sérieusement examinées et dès que j'en ai eu connaissance, je me suis empressé de prescrire toutes les recherches et informations qui m'ont paru propres à en faire apprécier l'exactitude. J'ai l'honneur, M. le Baron, de vous faire part de ces mesures et du résultat qu'elles ont obtenu.

Au mois de mai de l'année dernière, un rapport du Commissaire de Police du quartier des Marchés, appela mon attention sur la Société des Templiers, qui tenait ses réunions rue de Grenelle Saint Honoré et dans laquelle on assurait que l'on professait des principes très opposés au Gouvernement. Des informations exactes apprirent alors que cette société, autorisée dans l'origine par un de mes prédécesseurs, était présidée par M. Fabre Palaprat médecin, et qu'elle comptait au nombre de ses membres Messieurs le Comte de Lacépède, Adet, maître des requêtes, Raoul, avocat aux Conseils, et plusieurs autres personnes ayant dans le monde une existence honorable; mais on sut aussi que des individus qui n'offraient pas les mêmes garanties y avaient été admis et que quelques-uns d'entre eux laissaient apercevoir par leurs discours qu'ils n'étaient rien moins que dévoués au gouvernement des Bourbons.

Les notes parvenues à la Cour des Pairs, désignaient particulièrement les Srs. Fabre, médecin, et Ponce, graveur, comme étant, ainsi que le Sr Delaporterie à la tête de la Société des Templiers. Prévoyant qu'on ne pourrait obtenir d'éclaircissements sur l'objet de ces notes que par l'exercice d'une surveillance lente et prolongée, je crus devoir ordonner simultanément une perquisition aux domiciles des trois individus dont il s'agit.

Cette mesure a été mise à exécution le 13 octobre 1820. Les papiers trouvés chez les Sieurs Ponce et Fabre Palaprat, n'ont produit aucune charge contre eux. Ceux qui ont été saisis chez le Sieur Delaporterie étaient en grand nom-



bre et ont nécessité un examen aussi long que minutieux. Ils n'ont cependant fourni la preuve d'aucun des griefs qui lui étaient imputés.

Il a été démontré non seulement qu'il n'était pas le fondateur de la Société des Templiers, comme l'indiquait la note anonyme, mais encore qu'il n'en fait pas même partie.

Il a nié formellement qu'il eût été initié à la conspiration découverte le le 19 août, observant qu'il était trop attaché au gouvernement du Roi pour pouvoir être soupçonné d'avoir secondé en aucune manière les tentatives de ses ennemis.

Le Sieur Delaporterie était représenté comme étant sans moyens d'existence et comme ne vivant que d'intrigues et d'escroqueries ; cependant on a trouvé parmi ses papiers un acte authentique du mois de juin 1813, constatant qu'à cette époque, il vendit une maison située à Pest, en Hongrie, pour le prix de 130.000 florins valant environ 230.000 francs; on y a aussi trouvé les états de situation du commerce de vins et liqueurs que fait le Sr Delaporterie en société avec un Sieur Charvet, établissant que, tous comptes faits entre eux au 19 août 1820, sa mise de fonds est de 69.000 francs et celle de son associé de 20.552 francs.

M. Thom. Nodeler, Md de fer, rue des Tournelles, no 17, était désigné dans la note anonyme comme ayant acheté au Sr Delaporterie, pour la somme de 240 francs, le brevet d'une décoration qui n'est pas reconnue.

Appelé à ma préfecture, ce négociant a déclaré qu'il n'avait jamais vu ni connu personne du nom de Sainte-Croix ; qu'en conséquence, il n'avait pu en recevoir ni services ni décorations.

Le Sieur Ponce Camus, peintre, qu'on disait être dans le même cas, a déclaré qu'il était chevalier de l'ordre du Lion d'Holstein, mais qu'il n'en avait l'obligation ni au Sr Delaporterie, ni à personne qu'il sût être de sa connaissance, ajoutant que cette décoration lui avait été donnée en 1815 par un Sr Cte de Roquemont, qui se prétendait autorisé par le Gd Maître à délivrer des diplômes.

Quant à la société des Templiers, il résulte des explications données par le Sr Fabre Palaprat, qui en est le Grand-Maître, et par les Srs Ponce et Ponce Camus, qu'elle a été instituée à l'instar de celle des Francs-Maçons, et qu'on ne s'y occupe d'aucun objet qui se rattache à la politique. Ceux qui y sont admis s'y engagent expressément et jurent en outre la soumission la plus aveugle à tout ce qui émane de l'autorité. Indépendamment des personnes désignées plus haut comme faisant partie des membres de cette société, on a remarqué sur un catalogue trouvé parmi les papiers de M. Fabre Palaprat, les noms de Messieurs les Comtes Chaptal et Chabrillant. Il s'y est aussi trouvé une permission en date du 18 septembre 1811 accordée par M. Pasquier, alors préfet de police, et qui autorise la société des Templiers à se réunir et tenir les assemblées rue Saint-Honoré, no 219 bis.

La partie la plus grave des inculpations dirigées contre le Sieur Delaporterie se trouve donc détruite par les diverses informations. Il prétend qu'il est poursuivi par la haine de plusieurs individus qui ont contre lui des motifs



de haine personnelle et qui, depuis plusieurs années, cherchent à le noircir aux yeux de l'autorité par des dénonciations qu'il soutient être calomnieuses. Au nombre de ces personnes, il cite :

1° Une femme qui vit avec le Sr Drouot, horloger, place Maubert, et qui, après avoir abusé de sa crédulité pour le mystifier et pour lui extorquer des sommes considérables en le berçant de l'espoir d'un mariage avec une jeune personne très riche, qu'on lui désignait sous le nom de St-Signy (mais dont l'existence était imaginaire), emploierait aujourd'hui tous ses efforts pour lui susciter des désagréments qui pussent l'obliger à quitter la France.

2° M. Hapdé, membre comme lui de la Société Royale académique des sciences, qui serait devenu son ennemi, parce qu'il s'était opposé à l'admission de M. Percy comme membre honoraire de cette société, et que son opinion avait prévalu sur celle de M. Hapdé.

Une circonstance assez remarquable, c'est que MM. Ponce et Fabre Palaprat, désignés dans la note anonyme, font aussi partie de la Société académique des Sciences et qu'ils furent du nombre de ceux qui refusèrent d'avoir M. Percy pour membre honoraire, en s'appuyant sur les règlements.

Questionné sur les motifs qui le portaient à ajouter à son nom patronymique ceux de Marquis de Sainte-Croix-Molay et sur le droit qu'il pouvait avoir de porter diverses décorations dont les rubans étaient sur son habit, le Sr Delaporterie a répondu, quant au premier point, qu'une branche de sa famille était établie en Allemagne, où elle possédait le marquisat de Sainte-Croix, dont il a hérité, et qu'il avait été donataire d'une dame baronne de Gémini Molay, sa cousine, établie à Vienne, en Autriche, sous la condition qu'il ajouterait à son nom ceux de Gémini Molay. Relativement aux décorations dont il était porteur, il a déclaré que c'étaient celles de l'Eperon, de Malthe et de Saint-Georges; que la 1re lui avait été accordée par le Pape, la 3e par la reine Caroline de Naples, et celle de Malthe par la commission de cet ancien ordre établie à Paris. Les brevets de ces différents ordres se sont trouvés en effet dans les papiers du Sr Delaporterie, mais ils ne pourraient lui conférer le droit de les porter qu'autant qu'il en aurait obtenu l'autorisation du Gouvernement, et on lui a fait connaître que, s'il agissait autrement, il se mettrait dans le cas d'être traduit devant les tribunaux, comme passible des peines portées par l'article 259 du code pénal. Même notification a été faite au Sr Ponce Camus pour la décoration de l'ordre du Lion de Holstein-Limbourg, que quelques intrigants ont essayé de rétablir en 1815, en spéculant sur la vente des brevets qui ne pouvaient avoir aucune valeur, ce qui motiva contre l'un d'entre eux, le Sr de Brignolles, une plainte en escroquerie qui fut déférée à M. le Procureur du Roi, ainsi que j'en rendis compte dans le temps à S. E. le Ministre de la Police Générale.

Parmi les objets saisis chez le Sr Delaporterie, se sont trouvés douze coins en fer, dont deux, suivant sa déclaration, sont destinés à fabriquer des boutons de livrée à ses armoiries, et les six autres à frapper la plaque d'une décoration allemande ayant au milieu pour devise les mots : *Illustribus et Nobilibus*.



Une plaque portant cette devise, plus deux autres d'un ordre de Bavière et une croix de Bavière. Le Sr Delaporterie a dit qu'il tenait ces objets (à l'exception des deux coins qui lui appartiennent) de M. le Comte de Schœnendall Darimont, qui les lui avait remis en 1817 pour les faire parvenir en Allemagne à M. le Comte de Steinhauseus, mais qu'ils étaient restés entre ses mains, le voyage qu'il devait faire à cette époque n'ayant pas eu lieu. Il a présenté à l'appui de cette assertion une pièce signée : le Comte de Schœnendall-Darimont, des premiers Ducs et Comtes souverains de Logne et Despanheim, dans laquelle il est en effet question des coins ou matrices en fer et des décorations dont il s'agit.

Le Sr Schœnendall prenait en 1816 le titre de chancelier d'un chapitre dont faisait partie le Sr Debrignolles (ci-dessus nommé) et qui se prétendait autorisé à délivrer des brevets des ordres étrangers des quatre Empereurs d'Allemagne et du Lion de Holstein-Limbourg. Cette circonstance et l'accusation plusieurs fois renouvelée contre le Sr Delaporterie, de trafiquer des diplômes et des décorations étrangères, m'a déterminé à retenir les croix et décorations qui ont été saisies à son domicile, jusqu'à ce qu'on ait obtenu les éclaircissements nécessaires, tant sur leur origine que sur leur destination. J'ai en même temps recommandé la continuation d'une surveillance secrète à l'égard du Sr Delaporterie, qui paraît être possédé au plus haut degré de la manie des titres et des distinctions de tout genre, mais contre lequel il n'a été porté jusqu'à ce jour aucune plainte qui ait pu me mettre dans le cas de le traduire devant les tribunaux.

J'ai aussi écrit à Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône pour avoir des renseignements sur sa famille et sur quelques circonstances relatives à son séjour dans ce département.

Si le résultat de ces diverses informations offrait quelque intérêt, j'aurais soin, Monsieur le Baron, de vous en donner avis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Le Ministre d'Etat,

Préfet de Police.

Cte. Anglès

Paris, le 20 *janvier* 1822.

A Son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

Monseigneur,

Les derniers renseignements qui me sont parvenus sur les sociétés secrètes confirment, en général, ceux que j'ai déjà eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence relativement à l'état d'incertitude où elles se trouvent depuis quelque temps. Il y a peu de réunions publiques ; les comités de famille sont assez fréquents, mais le nombre des récipiendaires est toujours considérable.



Le rite de Misraïm, malgré sa dissolution prononcée par un jugement du tribunal de police correctionnelle le 18 de ce mois, emploie la plus grande activité pour établir la correspondance avec Marseille, Lyon, et Bordeaux ; ses membres ne se réunissent encore qu'en particulier, et la demeure de Bédarride est ordinairement le lieu de ces petites réunions.

Les *Amis de la Vérité* sont toujours très sévères pour l'admission des visiteurs. Ils n'oublient jamais de demander leur diplôme et refusent l'entrée à ceux qui n'ent ont pas. Ils se réunissent souvent en comité de famille.

La loge des Amis de l'homme français, des Vertus et des arts du rite Ecossais *ancien et accepté* s'est réunie le 16 décembre pour la réception du Sr Mainfroy, menuisier. Aucune question politique ne lui a été faite, mais il a été soumis aux plus rudes épreuves physiques.

La loge des *Tributaires d'Hiram* procède également à de nombreuses réceptions. Les épreuves physiques sont presque nulles, et la politique est rarement l'objet des questions du Vénérable. J'aurai l'honneur de transmettre immédiatement à Votre Excellence le nom de ces différentes sociétés secrètes avec celui de chacun des Vénérables qui les président.

La crainte que paraissent avoir les loges maçonniques d'appeler sur elles l'attention de l'autorité, rend la surveillance un peu plus difficile ; et, dans cette circonstance, on ne peut guère s'arrêter qu'aux diverses conversations des principaux membres de ces sociétés.

Un individu, s'entretenant avec M. Morisson sur la position actuelle de la France vis-à-vis de l'Espagne, lui demandait pourquoi les Libéraux semblaient redouter ainsi la guerre contre cette puissance, lorsqu'ils se flattaient de compter sur un mouvement général et européen en faveur du *Libéralisme*, qui serait soutenu par une désertion dans l'armée d'observation ? — « Ne concevez-vous pas, répondit M. Morisson, que le temps nous est infiniment précieux, tant pour nous fortifier que pour achever d'organiser les troupes constitutionnelles et électriser partout nos partisans, et d'ailleurs n'est-ce pas en temporisant que nous gagnons toujours quelque peu de terrain et quelques soldats français ? Le repos ne convient pas à l'armée, qui, dans cet état, sent tout le poids de la subordination et de la contrainte ; c'est une heureuse occasion pour les chatouiller avec les mots d'*indépendance* et de *Liberté*. Plus le Gouvernement recule et plus il s'approche du précipice ».

Dans un autre entretien, M. Morisson ajoutait encore sur le même sujet, que le « Gouvernement anglais soutenait fortement les Libéraux d'Espagne », qu'il voulait que les peuples fussent libres, et qu'il était l'ennemi de tous les *despotes* et surtout des *prêtres*. Ce même individu n'est pas plus réservé lorsqu'il parle de la famille des Bourbons, et lorsqu'on lui fait observer de modérer ses expressions, il répond : qu'il ne doit pas se gêner lorsqu'il n'a point à craindre quelque *satellite* de l'autorité.

Dans une visite que M. Morisson a faite récemment à un officier du G.·. O.·., M. Dapontès, il a été question de l'intolérance du G.·. O.·. à l'égard de Misraïm. M. Morisson s'est vivement récrié contre cette puissance maçonnique, en ajoutant que les maçons de ce rite n'étaient pas reconnus



hors du royaume de France, etc. A cette occasion, il a manifesté l'intention de faire une brochure en anglais contre le *Grand Antre*, c'est ainsi qu'il appelle le G.·. O.·.; on lui offrait la voie des journaux pour lui donner plus de publicité : « Il faut bien s'en garder, dit-il. Si, par malheur, le public se mêlait de nos disputes ou qu'il en fût témoin, la maçonnerie en France serait bientôt perdue ».

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Préfet de Police,

G. DELAVAU.

P. S. Cette lettre a été retardée, et j'aurai à transmettre à V. E. des renseignements nouveaux depuis la condamnation des frères Bédarride en police correctionnelle [1].

Préfecture de Police

Paris, 13 novembre 1822.

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ETAT AU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

MONSEIGNEUR,

En continuant à rendre compte à Votre Excellence de l'état actuel de quelques sociétés secrètes, je me contenterai de vous transmettre des extraits des rapports qui me sont faits. Voici, Monseigneur, les détails principaux qui me sont parvenus depuis quelque temps.

Le rite Misraïmite est toujours dans la plus grande inaction ; on fait néanmoins les plus grands efforts pour encourager ceux qui se sont laissé abattre par les dernières exécutions de la police contre cette société secrète, et par l'active surveillance du Gouvernement pour les sociétés en général. M. Morisson, principalement, affecte la plus grande tranquillité en présence des frères Bédarride, qu'il visite très souvent. Ces derniers commencent à laisser entrevoir un peu d'inquiétude sur les papiers qui ont été saisis chez eux, et M. Morisson ne se cache point en son particulier. Ils parlent quelquefois de se réunir, mais il semblerait qu'ils ne veulent rien entreprendre avant de connaître la décision de l'autorité sur cette saisie. M. Morisson se plaint beaucoup de la mauvaise composition des sociétés en France ; on s'y occupe, dit-il, trop ouvertement de la politique. Il paraît craindre surtout, du Gouvernement, une mesure générale et rigoureuse contre toute espèce de franc-maçonnerie.

1. *Arch. Nat.* F. 6689.



Ce n'est pas sans quelques difficultés que mon agent a pénétré dans la loge des *Amis de la vérité*, qui est sous la puissance du Grand Orient, et qui ne laissait pas que de me donner des inquiétudes. Avant d'assister à une séance de cette société, les frères visiteurs sont soumis à un examen très rigoureux. Leur diplôme ou Bref sont présentés au Vénérable qui demande également leur signature pour établir une confrontation. Après une infinité de questions qui leur sont faites sur le rite auquel ils appartiennent, ils sont encore obligés de répéter le mot de *semestre*. L'oubli de cette condition suffit pour faire rejeter le visiteur de sa société.

Une heureuse circonstance m'a favorisé et m'a mis à même de vous rendre compte de quelques réceptions qui ont eu lieu le 12 du mois dernier. Voici les principales questions qui ont été faites au premier récipiendaire, Charles Moreau ou Marot, commis négociant, natif de Metz, rue Coquillière, n° 20.

« Que doit l'homme à Dieu ?..... que se doit-il à lui-même ?..... que doit-il à ses semblables ?..... que doit-il à sa patrie ?..... »

Comme les trois premières questions paraissaient indifférentes à la société, qui n'insistait que sur la dernière, le jeune récipiendaire a répondu que, « Pour la patrie et la liberté, on devait tout sacrifier, même ce qu'on avait « de plus cher. Pour mon bien, a-t-il ajouté, j'en donne la moitié aux pau- « vres ou malheureux pour cause politique, et l'autre moitié à mes parents ».

Le second récipiendaire, Elzéar, commis négociant, et le troisième, Thirion, aussi commis négociant, ont répondu à ces mêmes questions, à peu près dans les mêmes termes que Marot. Pour le 4e, Quolibert, protestant, commis chez un banquier, rue Bergère, n° 20, il a répondu par écrit à sa dernière question, que « Pour la patrie et la liberté, il fallait tout sacrifier et « tout faire, et qu'il était l'ennemi de tous les tyrans du monde ». Le premier des néophytes, *Charles Marot* a été de nouveau interrogé par le Vénérable, toujours sur la dernière question : *Que feriez-vous pour La Patrie?* — R. Tout... Cette réponse, prononcée avec fermeté, a fourni au Vénérable l'occasion de développer sa pensée, et il a ajouté : *Si votre père*, par exemple, *était d'une opinion contraire à la vôtre, qu'il crût bien ce qui vous paraît mal, le sacrifieriez-vous ?* — OUI..... A cette affirmation atroce, un léger murmure, répété plusieurs fois, s'est élevé dans la salle. Le Vénérable a insisté un peu sur cette demande présentée de différentes manières ; Charles Marot a toujours soutenu, mais en hésitant un peu, sa réponse : *Oui*... Il est à remarquer que la Loge des *Amis de la vérité*, ne fait point subir d'épreuves physiques à ses récipiendaires : c'est, disent ses membres, trop matériel, les épreuves morales doivent l'emporter. Cette séance a été très orageuse, et, par suite de ces débats scandaleux, les récipiendaires ont été ajournés. Que penser aujourd'hui du G.·. O.·., lorsqu'il souffre dans son sein et protège même une aussi épouvantable école !

— M. Morisson semble désespérer de voir le rite de Misraïm résister aux efforts du Gouvernement, qui veut le détruire, mais toutes ses espérances renaissent en faveur du rite Ecossais, *ancien* et *accepté*, dont j'ai déjà eu l'honneur d'entretenir Votre Excellence dans une de mes précédentes lettres.



« Cette société, dit-il, s'élèvera au-dessus de toutes les poursuites, et, au même instant, il fit voir une liste imprimée des principaux chefs, parmi lesquels se trouvaient : *Cambacérès*, grand-maître, *Decaze*, grand commandeur et pour la France et pour l'Amérique, le Comte *Muraire*, le Baron de *Tinan*, le Comte de *Fauchecour*, etc. J'attends une liste complète des membres de cette société, que je m'empresserai de transmettre à Votre Excellence. En général, les membres de Misraïm accusent le G.·. O.·. d'avoir attiré l'attention du Gouvernement sur leur rite, et d'avoir provoqué toutes les persécutions dont ils ont à se plaindre. A cette occasion, Michel Bédarride a ajouté que « s'il ne craignait de compromettre sa dignité, il perdrait le G.·. O.·. ». Il parle beaucoup de lancer un mémoire contre cette puissance maçonnique, par rapport à Misraïm seulement. L'un des frères Bédarride paraît toujours être sur le point de se mettre en route. Il doit se diriger, dit-il, du côté de Lyon.

On remarque cependant qu'il est très indécis sur ce voyage. Il parle beaucoup de ses correspondants dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Angleterre. Malgré sa confiance, il est facile de s'apercevoir qu'il commence à ne plus avoir de crédit.

M. Morisson, en parlant des affaires d'Espagne, a dit avoir appris :

« Que quelques régiments de l'armée d'observation avaient reçu des pro-
« clamations des Cortès, qui auraient produit l'effet que s'en étaient promis
« les Libéraux ; en ajoutant, de son côté, que la *guerre était inévitable, qu'un*
« *grand nombre de soldats étaient carbonisés, et qu'il ne fallait qu'un bon Chef*
« *pour être à la tête de vingt mille hommes ; comme ils viendraient alors à*
« *Paris*.....

« La Prusse, a dit encore M. Morisson, redoute le peuple et l'armée, qu'elle
« a trompés... L'Autriche craint l'Italie, elle a raison... L'Empereur Alexan-
« dre, démasqué aujourd'hui et reconnu pour un *Aristocrate*, ne doit guère
« compter sur ses formidables phalanges, lorsqu'elles commenceront à
« sentir le prix de l'Indépendance. Pour l'Angleterre, elle fournira de tout
« à ceux qui la paieront bien ; mais elle soutiendra l'Espagne, puisque la
« France ne veut pas se lier avec elle ».

Il me semble, disait-il ensuite avec affectation, que tous les matins, en me levant, *je dois apprendre qu'une explosion de la nuit a tout englouti, les Rois et les Prêtres... Aucun Bourbon ne doit échapper, si nous voulons être tranquilles ; pas de prisonniers. Et les prêtres, dont la haine se fait ressentir cent ans après leur mort, doivent être également anéantis.* « Ils ont trop d'in-
« fluence ; et l'on peut en juger par le Grand-Maître de l'Université, qui cher-
« che à s'emparer des jeunes gens, en substituant, pour Professeurs, des
« Abbés à des hommes libres, etc... ».

Les Rapports dont j'ai l'honneur de vous transmettre le précis, n'offrent guère, Monseigneur, de détails qui puissent paraître aussi importants que ceux qui m'avaient été précédemment communiqués. Il ne s'ensuit pas que les sociétés secrètes ne doivent point être l'objet d'une surveillance aussi active que celle qui était exercée avant les mesures dont elles ont été



frappées. Je continuerai donc à les faire surveiller, et à vous donner connaissance des conversations qui pourraient encore avoir lieu entre les membres influents de ces sociétés : c'est beaucoup de les avoir réduits à tenir seulement des propos. Il faut espérer que ce seront là désormais toutes leurs conspirations.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Préfet de Police

G. Delavau

Paris, 16 *novembre* 1822.

A Son Excellence le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.

Monseigneur,

Dans la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, sur les diverses sociétés secrètes, je lui ai fait connaître quelques circonstances qui ont motivé l'ajournement des récipiendaires. L'un d'eux avait fait l'horrible aveu d'avoir blessé son chien d'un coup de fusil à la place de sa femme, qu'il avait eu l'intention de tuer et qu'il avait manquée. Une nouvelle réunion a eu lieu dans cette loge le 12 de ce mois ; elle était présidée par M. Brunel, avocat. On s'est d'abord réuni en comité secret, et, une heure après environ, les travaux ont été ouverts pour proposer la réception de ce même individu, qui, malgré le titre d'assassin avec lequel il s'est présenté, a paru digne d'être compté parmi les membres de cette Société. Il a été reçu avec deux autres récipiendaires.

A côté de la grande salle où étaient réunis *les Amis de la Vérité*, se tenait, dans le même moment, la réunion des *Amis de la paix*.

Le Vénérable est un nommé Marc Jeune, rue Vivienne, n° 13. — Dans la même maison se trouve encore une troisième Loge, située au 2e étage, *Les Tributaires d'Hiram*.

Le Vénérable Wagner, horloger-mécanicien, (rue du Cadre, n° 59) est un homme sans principes et d'une ignorance grossière. La société qu'il préside semble réveiller l'affreux souvenir de ces réunions populaires qui ne rêvaient que destruction.

Après les cérémonies et les épreuves ordinaires, le Sr Morel, âgé de 25 ans, marchand épicier, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 19, a été reçu dans celle des *Amis de la Vérité*. On s'est contenté de lui faire ces trois questions : Que doit l'homme à Dieu ?... Que se doit-il à lui-même ?...Que doit-il à ses semblables ?... On n'a point parlé de patrie ni de gouvernement. La veille, et dans le même local, on a reçu un jeune négociant qui doit partir incessamment pour le Sénégal.



Il paraît qu'une grande partie des Loges maçonniques vont s'occuper de faire leurs règlements ; celle des *Amis de la Vérité* discute en ce moment les articles qui doivent composer le sien.

Le 11 du courant, il y a eu comité secret chez les frères Bédarride (*Société de Misraïm*), rue des Jeûneurs, nº 20). Il était composé de MM. le Baron François Antoine Teste, Lieutenant Général, Charles Teste, ancien administrateur ; le Comte Louis de Fauchecour, colonel d'artillerie, et Rathery.

L'objet principal, ou du moins le prétexte de la délibération, était la réponse qui doit être faite au discours du G.·. O.·., qui s'est élevé contre le rite misraïmite. Votre Excellence peut se souvenir que c'est le Grand-Orient qui le premier, en effet, a fait sentir le danger des sociétés de Misraïm, et qui les a signalées comme contraires à l'esprit du Gouvernement. Charles Teste a été chargé de rédiger la réponse à ce discours. On ignore l'époque où elle sera imprimée. Quoi qu'il en soit, il doit paraître assez curieux que les diverses sociétés secrètes se fassent la guerre entre elles. Il doit résulter, ce semble, de cette division une force nouvelle pour le Gouvernement qui voudrait les détruire toutes.

Jusqu'à présent je n'ai pu distinguer avec précision les trois frères Bédarride. Voici les renseignements qui m'ont été transmis sur leurs véritables prénoms.

L'aîné, domicilié rue des Jeûneurs, s'appelle Marc. Le voyageur, Michel, et le plus jeune demeurant à Mousseaux, fabricant d'eau de Cologne, Joseph [1].

J'ai l'honneur, etc.

Le Préfet de Police,

G. Delavau

Paris, le 22 *novembre* 1822.

A Son Excellence le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.

Monseigneur,

Les nouveaux rapports qui me sont encore parvenus sur les sociétés secrètes, semblent annoncer qu'il existe parmi les membres une certaine frayeur

1. Voici ce que nous lisons dans l'*Encyclopædia of Freemasonry* d'Albert C. Mackey, 33e (T. I de l'addendum, p. III) :

Les frères Bédarride, *Marc*, *Michel* et *Joseph*, étaient des charlatans maçonniques, connus par leur zèle à propager le Rite de Misraïm ; ils établirent en 1813 à Paris, avec l'appui en partie allégué, en partie réel de Lechangeur, inventeur du Rite, une Puissance suprême pour la France, et organisèrent un certain nombre de Loges. Ces trois frères étaient Israélites ; l'un d'eux, Michel, qui prit le rôle le plus en vue dans les nombreuses controverses qui surgirent au sein de la Maçonnerie Française à l'occasion de leur rite, mourut le 16 février 1856. Marc était mort dix ans auparavant, en Avril 1846 ; quant à Joseph, qui ne tint guère de place, nous ne savons rien de l'époque de sa mort.



qui les oblige à ne former entre eux qu'une réunion. Le local de la Redoute, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 45, paraît avoir été choisi par un grand nombre de ces sociétés. Je m'empresse de faire connaître à Votre Excellence ces sortes de réunions qui ont déjà eu lieu dans cet établissement.

Deux visiteurs ont été introduits parmi les *Amis de la sagesse*. On n'a point exigé l'exhibition de leur diplôme. Ils ont été à même de s'apercevoir que cette Loge s'était réunie à celle du *Bouclier français*. Les deux bannières étaient étalées à l'Orient, à la droite et à la gauche du Vénérable. Celle des *Amis de l'Armorique*, présidée par M. Boutin de Beauregard, médecin, rue Git-le-Cœur, n° 4, s'est jointe, a-t-on assuré à ces mêmes visiteurs, à celle des *Amis de la Vérité*. Les discussions qui ont eu lieu dans ces deux loges, roulent assez ouvertement sur la politique, et souvent, pour être plus libres, ils feignent de se réunir en famille, ce qui éloigne de ce comité toute espèce de visiteurs.

La proposition d'un récipiendaire faite par le Vénérable des *Amis de la sagesse*, a été le sujet d'une séance très orageuse. Les rapports avantageux de la commission, dite *mystérieuse*, et celui d'une autre commission nommée à cet effet, n'ont pas suffi pour la réception du Sr *Delalain* ou *Néalin*, établi au Palais-Royal, présenté par le Vénérable de la Loge. Le scrutin a été demandé ; il a produit une boule noire, ce qui a fait naître une vive discussion entre le Vénérable, le Secrétaire, l'Orateur et presque tous les membres de la loge. Le scrutin a été demandé une seconde fois, et il a été *entaché* de deux boules noires. Le désordre alors a été tel que le Président s'est vu obligé de suspendre les travaux et de mettre la Loge en *récréation*.

Les travaux ayant repris force et vigueur, la discussion sur le récipiendaire enfermé dans le Cabinet de réflexion, est devenue plus violente. Le récipiendaire s'est enfui. L'autorité du Président a été méconnue ; les injures les plus grossières ont été proférées, et sans les coups de maillet redoublés des Vénérable et surveillants de loge qui ont définitivement fermé les travaux, les coups de poing allaient commencer. Quelle ressemblance avec les clubs populaires !

On annonce pour aujourd'hui un concert, à la suite duquel il y aurait un banquet de 200 couverts. Cette réunion aurait lieu dans le même local de la *Redoute*. C'est un nommé Michalet, rue Saint-Denis, n° 247, au 4e, qui dispose de ce local.

Le 18, les *Templiers* se sont réunis en Comité d'administration.

Le 19, il y a eu, toujours à la Redoute, plusieurs comités, entre autres, celui des *Trinosophes*. Ils paraissaient occupés de quelques nominations ; les Visiteurs n'ont pu être introduits.

Un frère visiteur, arrivant de Bordeaux, a annoncé que les diverses sociétés secrètes de cette ville commençaient à se réunir entre elles.

Un autre visiteur, natif de la Suisse française et appartenant au G.·. O.·. de Naples, n'a pas eu à se féliciter de la bienfaisance maçonnique en général, car, réduit à demander quelques secours, il a été repoussé partout. Il a déclaré qu'à Naples, les f.·. maçons étaient en très grand nombre, et qu'ils travaillaient avec un zèle infatigable, en ajoutant cependant que, depuis



la dernière rentrée du Roi, les maçons réunis, ou tenant séance, étaient condamnés aux Galères, et les Carbonari à être fusillés. Il a avancé qu'à Rome, il y avait des francs-maçons, même parmi les Cardinaux.

A Genève, où le même visiteur a séjourné quelque temps, il s'est aperçu que le rite misraïmite y était très suivi.

La Loge d'*Emeth*, rite écossais *ancien* et *accepté*, s'est réunie le 20 de ce mois rue Saint-Médéric, nº 41. Cette réunion était composée d'environ 20 à 22 personnes assez distinguées, et présidée par M. Benclavel, secrétaire intime de MM. Léon de Monteau et Louis Daunier.

Le visiteur que j'ai déjà eu l'honneur de signaler à Votre Excellence comme attaché au G.·. O.·. de Naples, s'est présenté à cette loge. Le Vénérable a demandé son diplôme et a déclaré reconnaître les signatures dont il était revêtu. Le Secrétaire intime de M. le Comte Muraire a avancé également qu'il connaissait les chefs suprêmes de l'Orient de Naples. A cet aveu, tout le monde a paru saisi d'étonnement, on a cherché à savoir par cet étranger si le rite misraïmite était connu dans cette ville, et, comme il hésitait à répondre, on lui en a montré un Diplôme, ce qui l'a détourné à déclarer qu'il était *Charbonnier*, en assurant que cette société secrète était issue de celle de Misraïm et qu'elle n'en avait adopté que les deux grades d'*apprenti* et de *maître* avec les mêmes signes et batteries. On lui a demandé s'il connaissait les frères Bédarride ; il a répondu que non, mais qu'à Genève et à Besançon, on lui avait donné des lettres de recommandation pour eux ; que ceux-ci n'ayant pu lui donner les secours qu'il réclamait pour se rendre à l'Orient de Londres, il en avait reçu plusieurs lettres de recommandation pour un Ministre Anglais attaché à la maison du Duc de Sussey (son aumônier).

Ce même individu a manifesté le plus grand étonnement sur les mesures rigoureuses que le Gouvernement français venait de prendre contre le rite misraïmite, en s'écriant : « qu'il ne concevait pas comment la maçonnerie, forte comme elle l'est, pût se laisser abattre sans donner quelque secousse violente ».

La loge d'*Hiram* s'est réunie le 19 pour procéder à la réception de cinq récipiendaires. La séance a été fort tranquille ; il n'a pas été question de politique.

Je dois rectifier une erreur qui s'est glissée dans ma dernière lettre à Votre Excellence, où j'ai rendu compte de quelques scènes qui se seraient passées dans la loge des *Amis de la Vérité*. C'est la loge des *Amis Bienfaisants* que j'ai voulu désigner.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Préfet de Police,

G. Delavau.



Paris, 10 *décembre* 1822.

A Son Excellence le ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur.

Monseigneur,

Dans la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence sur les sociétés secrètes, je lui annonçais que, le 22 du mois dernier, une grande réunion, composée des principaux dignitaires de diverses loges maçonniques, devait avoir lieu dans le local de la *Redoute*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, nº 45. C'est la loge des *Frères Unis* qui a donné ce jour une grande fête, et l'on n'y a été admis que par billet d'invitation.

Au moment où les travaux du grade d'apprenti, dirigés sous le maillet du Vénérable des *Frères Unis* (M. Leclerc Meley) allaient s'ouvrir, une députation du G∴ O∴, en tête de laquelle se trouvaient MM. le Grand administrateur de la Loge symbolique, M. de Froissy, avocat, Pajot d'Orville, de Beaurepaire, Richard, est annoncée. Elle est introduite aussitôt au son de la musique ; M. Benou, ancien Vénérable de la Loge des *Frères Unis* est également annoncé et introduit avec les plus grands honneurs.

Enfin l'instant est arrivé où divers orateurs occupent alternativement la tribune. Le premier est le Frère Borie, qui fait l'éloge du Vénérable Benou, et le signale à toute l'assemblée comme étant celui à qui elle doit témoigner sa reconnaissance « pour avoir, dit-il, dans les événements politiques de « 1814 qui éclaircirent et décimèrent nos rangs, relevé, soutenu de ses conseils et fortifié la société contre l'orage qui s'apprêtait à l'anéantir ».

M. Benou, 2e Orateur, monte à la tribune pour remercier son panégyriste. Son discours en vers est souvent interrompu par des applaudissements et couronné par un morceau de musique.

MM. Letellier et Tessier (3e et 4e Orat.) ont ensuite occupé la tribune ; mais leurs discours n'ont offert rien de remarquable.

Un cinquième Orateur s'est encore présenté, et son discours, dont le texte : ***Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'aïeux***, a fait naître un mouvement général de satisfaction, a été écouté avec la plus grande attention et couvert d'applaudissements ; jamais, en effet, diatribe plus violente contre la noblesse n'avait été prononcée dans de semblables réunions.

« Si j'avais à citer des aïeux, disait l'Orateur, je n'irais point les chercher « parmi les vils courtisans, parmi les Marquis et les lâches adulateurs qui « ne cessent d'encenser l'idole du jour, etc. C'est au milieu des artisans la- « borieux, dans la classe des honnêtes propriétaires, parmi les courageux « soldats qui tant de fois se sont couverts de gloire en se sacrifiant pour la « patrie, etc... ».

Les travaux d'apprenti ont été fermés comme à l'ordinaire ; seulement, à cause de la fête, la musique s'est encore fait entendre, et a donné, pour ainsi dire, le signal du départ en jouant l'air de la *Colonne*.



Les *Amis de la Vérité*, dont le zèle est infatigable pour augmenter le nombre de leurs initiés, se sont réunis le 23, et ont approuvé la réception de trois candidats, qui paraissaient être des Etudiants ; le plus âgé n'avait guère plus de 24 ans.

Ils sont toujours très sévères pour l'introduction des Visiteurs; l'un d'eux, appartenant au rite de Misraïm, a été repoussé parce que, disent-ils, depuis que le Gouvernement a frappé cette société, le G.·. O.·. a ordonné à toutes les loges qui sont sous sa puissance de ne recevoir dans leur sein aucun des membres de ce rite.

Votre Excellence n'ignore point que *Misraïm* accuse toujours le G.·. O.·. de proposer à l'autorité les mesures rigoureuses dont cette société maçonnique a été déjà victime. Elle vient de se déclarer ouvertement contre le G.·.O.·., Déjà, Vernhes, que j'ai signalé, dans le temps, à Votre Excellence comme un des plus zélés propagateurs du rite de Misraïm, vient de lancer une brochure en réponse au discours du G.·. O.·. prononcé à la dernière fête de la Saint-Jean et signé par Richard Grand, Officier de cet Ordre.

Le Gouvernement doit tout espérer d'une aussi heureuse circonstance ; c'est un brandon de discorde, jeté dans le camp de la maçonnerie. Chacun voudra faire valoir le mérite de sa Secte en proclamant avec orgueil les noms des grands personnages qui la composent ; et de ce choc de principes et d'opinions, jaillira la vérité qui mettra au jour les infâmes projets qu'ils ont aujourd'hui et que peut-être ils se flattent de réaliser.

On s'est beaucoup entretenu du Sieur Richard chez les frères Bédarride, et, à cette occasion, on a rappelé l'époque où il avait prêté serment à l'Ordre de Misraïm comme membre de cette Société. Cette cérémonie eut lieu en 1816, en présence d'un officier supérieur Russe, Mr *Nicolaï*, aide de camp, de l'Empereur de Russie, du moins c'est ainsi que Michel Bédarride l'a nommé et qualifié. Cette initiation de Nicolaï dans une société secrète pourrait bien ne pas être sans importance, tant sous le rapport de la ramification des sociétés, que dans l'intérêt du Gouvernement Russe.

Je m'empresse de signaler à Votre Excellence l'existence d'une loge anglaise à Rouen ; elle est sous la puissance du G.·. O.·. de Londres et présidée par Mr Louis Clavel.

Le 25, les titulaires d'*Hiram* ont reçu dans leur société le jeune Etienne Richon, étudiant en droit, demeurant rue d'Enfer, n° 17. On n'a exigé de lui que le serment de ne jamais rien dévoiler de tout ce qu'il verrait. On dirait que toutes ces sociétés secrètes pressentent quelques coups violents de la part du Gouvernement. Elles facilitent aux jeunes gens tous les moyens de se faire initier. On ne fait plus subir en général d'épreuves physiques. Elles effrayaient quelquefois ; et l'on sait qu'il suffit aujourd'hui de se déclarer partisan de la Liberté, Libéral, pour résister aux épreuves morales. On est tout fier d'appartenir à une société, et la connaissance du nombre considérable de ses membres donne souvent à un caractère faible une force à laquelle on était loin de s'attendre ; et l'exaltation ne réfléchit point.

Le 27, le Grand Chapitre de la loge des *Sept Ecossais réunis* a reçu deux



jeunes Grecs d'une famille distinguée, qui se rendaient à Marseille pour retourner en Grèce. Comme étrangers, sans doute, ils ont été soumis à de grandes épreuves physiques, auxquelles ils ont résisté avec assez de courage. L'un d'eux se nomme *Constantin Skisi* et l'autre *Alexandre Soukzon*. Ils sont tous deux natifs de Constantinople.

Je n'ai pu recueillir encore sur les nommés Michalet et Colin les renseignements que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me demander ; je m'empresserai de les communiquer à Monseigneur, aussitôt qu'ils me parviendront.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Préfet de Police

G. Delavau.



DOCUMENTS NOUVEAUX

Algérie

ANTICLÉRICALISME. — Les lignes suivantes sont extraites de la *Revue de l'Enseignement primaire*, numéro du 8 décembre 1912 :

« Un journal d'Algérie proteste énergiquement contre le choix des mots qui ont été gravés sur le monument élevé aux morts de l'Armée d'Afrique (monument élevé par souscription).

« En effet, on (qui on ?) a jugé bon d'inscrire sur le socle : *Dieu et Patrie.* Pourquoi cette inscription religieuse? Les soldats qui tombèrent sur le sol africain étaient-ils tous des croyants ? Personne ne l'admettra...

« Changez l'inscription africaine ».

On voit que les sectaires ne désarment jamais et poursuivent avec un zèle infatigable leur œuvre néfaste.

Ils ne respectent rien.

Pourquoi les catholiques n'apportent-ils pas à se défendre la même ardeur que déploient leurs adversaires ?

Allemagne

CLUBS MAÇ.... — La Grande Loge de Saxe a approuvé, dans son assemblée de décembre 1912, la création de cinq clubs maçonniques.

ENSEIGNEMENT. — Le gouvernement du Duché de Saxe-Altenbourg a publié une circulaire concernant l'enseignement religieux dans les écoles primaires. Il dispose : 1° que, dans ces écoles, on ne donne plus l'explication du catéchisme proprement dite, 2° que les enfants ne soient pas « surchargés de textes religieux à apprendre par cœur ; 3° que, dans les limites consenties par la nature de l'école primaire, l'instituteur tienne compte des résultats des études « critiques » modernes. Naturellement, dans les milieux orthodoxes du protestantisme, on est épouvanté de cette démarche radicale, qui est une condescendance fort avancée vis-à-vis des prétentions de l'Association des instituteurs allemands.— AIR, 15 décembre 1912.

F.·. M.·.. — *Blücher Franc-Maçon.* Ce personnage est trop connu pour qu'il soit nécessaire de faire sa biographie, qui dans son ensemble appartient d'ailleurs à l'histoire de l'Europe. Mais on ignore généralement qu'il était Franc-Maçon. Il fut reçu, le 6 février 1782, dans la Loge *Augusta à la*



Couronne d'Or, Orient de Stargard, en Poméranie. Il était alors capitaine d'Etat-Major (depuis 1772) et vivait dans sa propriété de Gross-Radow près de Regenwalde, dont l'exploitation était sa seule occupation. On le trouve sur les listes de cette Loge jusqu'en 1803. Le 23 mars 1787, il fut rappelé à l'armée, comme major dans son ancien régiment. En 1795, nous le retrouvons dans la région du Bas-Rhin et de la Wesphalie ; le 24 juin 1799, il entra dans la Loge « *A la Claire Lumière* (*Zum Hellen Licht*), Orient de Hamm, et reçut l'initiation aux grades supérieurs dans la Grande-Loge Nationale « *Aux Trois Globes* ». En 1800 et 1801, cantonné à Emmerich, il visita fréquemment la Loge de cette ville « *Pax inimica malis* », et y fit initier ses deux fils, Franz et Frédéric Gebhard. Il fit présent d'objets de valeur à la Loge, en souvenir de son passage. En 1802, il prit possession de Mühlhausen et de Münster pour le compte de la Prusse, et s'acquitta si bien de ses fonctions que le chapitre et les Etats du diocèse de Münster le demandèrent comme gouverneur. Pendant cette période de sa vie, c'est-à-dire du mois d'août 1802 jusqu'en septembre 1806, il fut Vénérable de la Loge locale « *Aux Trois Solives* » et du nouveau Temple, à l'édification duquel il eut une grande part. Son portrait se voit encore dans la Loge de Münster, à laquelle il en a fait présent, et il figura jusqu'à sa mort sur la liste des membres. En 1802, il devint membre d'honneur de la Loge-Mère de Berlin. Il servit alors avec le Grand-Maître Baron Frédéric Charles de Stein, qui était aussi Franc-Maçon. La guerre de 1806 l'obligea à remettre la direction de la Loge de Münster en d'autres mains. On le trouve encore comme Franc-Maçon à la Loge de campagne (*Feldloge*) n° 1, de Schwedt sur l'Oder, loge qui cessa d'exister le 3 décembre 1814. En avril 1813, Blücher passa deux fois quelques heures dans la Loge d'Altenburg « *Archimède à la Planche à tracer* » ; il y rencontra Gneisenau et Scharnhorst, aussi Francs-Maçons, ils furent enthousiasmés de son langage, dont Goethe lui-même a admiré l'éloquence emportée. La Loge d'Altenburg le nomma membre d'honneur, la Grande Loge de Berlin « *Aux Trois Globes* » institua une fête le 21 août 1814, où son buste fut inauguré. Une fête analogue lui fut donnée par la Grande Loge « *Royal-York à l'Amitié* » et il y prononça quelques mots d'éloge à la mémoire de son ami Scharnhorst, mort de ses blessures.

La plupart des Loges s'empressèrent de lui offir le titre de membre d'honneur, et celle des *Trois Globes* institua, le 29 octobre 1819, une fête de deuil en sa mémoire. Un fait qui prouve son attachement à la Franc-Maçonnerie, c'est que, pendant son séjour à Münster, il dirigea près de cent Tenues, et cette Loge se fit remarquer non seulement par son activité, mais encore par sa bienfaisance. (*Leipziger Neueste Nachrichten*, 13 décembre 1912).

F.·. M.·.. — L'*Empereur Guillaume et les Loges*. La Loge *Absalom*, qui dépend de la Grande Loge de Hambourg, fêtait récemment son 175e anniversaire. L'Empereur a fait envoyer son buste en grandeur naturelle, avec une inscription autographe, à cette Loge, la plus ancienne de toutes les Loges allemandes. Le Sénat, de son côté, a envoyé à la Loge ses souhaits de bienvenue et lui a fait présent d'un modèle qui représente l'Hôtel-de-Ville de Hambourg. Ces deux objets d'art ont été exposés en bonne place dans l'é-



difice de la Loge, sur la Welckerstrasse. — (*Hamburgischer*, Correspondent de Hambourg, 10 décembre 1912).

F.·. M.·. — *Statistique maçonnique de l'Allemagne.* — La Franc-Maçonnerie allemande compte en 1912, 175 ans d'existence. Il n'y a pas d'Etat fédéral qui ne compte au moins une Loge. Le plus grand nombre des Loges dépendent de Berlin (32), puis vient Hambourg (20). Les chiffres suivants montrent la rapidité du progrès de la Franc-Maçonnerie en Allemagne. Il existait :

Années	*Loges*
1796	139
1804	145
1837	224
1863	284
1878	352
1894	395
1902	455

aujourd'hui, le nombre est de 525. Malheureusement on ne possède pas le nombre exact des membres. Le dénombrement exact le plus ancien remonte à 1852, et donne le total de 21.607. Depuis 1878, on possède toutefois les chiffres donnés par le dénombrement des Grandes Loges, ce qui donne les résultats suivants :

1878	41.614
1892	44.940
1902	49.185
1911	57.971

En 1852, il y avait un Franc-Maçon sur 1.663 habitants; en 1894, un Franc-Maçon sur 1.081.

(Notre Statistique, tirée des *Annuaires Maç.·.* de 1913 donne, en 1912, le chiffre de 59.030 Fr.·. M.·. en Allemagne).

Noms de Loges. — La symbolique Maçonnique se marque non seulement dans ses usages et son enseignement, mais encore dans les noms des Loges. Le journal *Latomia* dans son n°25 (7 décembre 1912) p.385 publie une étude assez intéressante à ce sujet, qui pourrait à lui seul fournir, dit-il, matière à un gros volume, pour l'Allemagne seulement. Un fort petit nombre de ces noms sont de pures désignations géographiques. *Westfalia, Ditmarsia*, avec ou sans qualificatif, comme *Sundia à la Vérité*, et ces noms ne laissent guère de prise à une interprétation symbolique. Mais ils ne forment qu'une très faible minorité. Les autres peuvent se répartir en trois classes : les noms de personnes ou de divinités ; les mots qui expriment des devoirs ou des privilèges maçonniques ; enfin les mots symboliques tirés d'êtres appartenant aux trois règnes de la Nature.

Les noms de personnages réels nous intéressent de plus près ; d'abord les noms de princes qui ont donné un grand éclat à la Franc-Maçonnerie en s'y affiliant : au premier rang, figure Karl, c'est-à-dire le Landgrave Charles de Hesse, qui fit partie de la Franc-Maçonnerie, de 1775 à 1836, et fut pour elle un protecteur dévoué jusqu'à l'abnégation ; 15 Loges allemandes ont pris son nom. De même, son contemporain, le duc Ferdinand de Brunswick ; les trois grands Hohenzollern, Frédéric le Grand, Guillaume le Noble, un autre Frédéric, ont prêté leur nom à une douzaine de Loges.



On trouve six fois le nom de Victoria, 4 fois celui d'Augusta ; en somme, une centaine de Loges portent des noms princiers.

D'autres noms sont ceux d'hommes célèbres, de tous les temps, de tous les pays, Pythagore, Platon, Socrate, Reuchlin, Comenius, Lessing, Goëthe.

Le *Journal Officiel* de la Franc-Maçonnerie ne manque pas cette occasion de marquer la différence entre les saints que le catholicisme choisit comme patrons, et les grands personnages, les idées abtsraites que la Franc-Maçonnerie choisit pour exprimer ses tendances. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain, où il répète bien des choses dites par lui ou par d'autres.

F.·. M.·.. — Les Coulisses des Loges — On sait généralement qu'il existe une Franc-Maçonnerie mondiale *reconnue*. Cela ne signifie point qu'elle soit reconnue officiellement : le contraire est vrai. Cela signifie que tout membre d'une de ces Loges est accueilli volontiers dans toute autre Loge. Les Loges font échange de communications, et particulièrement lorsqu'il s'agit de l'admission de profanes, elles se prêtent un mutuel appui pour se renseigner exactement sur les qualités de l'aspirant, si bien qu'il est difficile qu'une brebis galeuse arrive à se faire accueillir dans une de ces Loges reconnues. Les Loges reconnues sont représentées dans presque toutes les villes d'Allemagne ; elles comptent plus de 60.000 membres ; le protectorat sur les trois Grandes Loges de l'ancienne Prusse est exercé par le Prince Friedrich Léopold de Prusse. La Franc-Maçonnerie reconnue d'Allemagne est répartie en huit grandes Loges, formant la Ligue des Grandes Loges. Le nombre total des Francs-Maçons en Europe est de 400.000 (en chiffres ronds) ; le nombre des Loges reconnues dépasse 6.000. La Franc-Maçonnerie a aussi une grande extension en Amérique, mais elle existe également en Afrique, en Australie et en Asie. Le nombre total des Francs-Maçons du Globe est de 2 millions, répartis en 23.000 Loges reconnues. Il est universellement admis qu'il règne dans ces Loges un esprit sérieux, et que leur activité silencieuse a un caractère digne de respect. Mais on voit surgir çà et là, des Loges dites *Winkellogen* (Loges de bas étage, clandestines), qui n'ont rien de commun avec la Franc-Maçonnerie reconnue ; elles ne se qualifient pas moins pour cela de Loges maçonniques, et servent de centre et de lieu de réunion aux gens qui n'ont point subi avec succès les rigoureuses conditions d'admission qu'imposent les Loges reconnues, ou à ceux qui n'y sont point restés. Un procès pour injures, qui s'est plaidé jeudi dernier devant le tribunal des échevins, projette une lumière crue sur ce qui se passe dans ces Loges clandestines. Voici ce qu'on nous rapporte à ce sujet :

« Dans une plainte pour injures déposée devant le tribunal des échevins par le Grand-Maître d'une Loge clandestine contre un membre d'une Loge reconnue, se sont révélés des faits que rappellent de fort près la légendaire mystification du « Capitaine Kopenick ». Le plaignant affirme qu'il a été traité d'exploiteur des Loges et de trompeur par le défendeur, et il s'est offert à en faire la preuve par témoins. Les dépositions de ceux-ci ont établi que le plaignant, s'étant occupé de fonder une Loge, au mois d'avril de l'année précédente, ils avaient reçu des membres de la Loge reconnue l'avis de se tenir sur leurs gardes, attendu que le prétendu Grand-Maître n'était autre qu'un exploiteur de Loges. Comme on représentait à l'accusé, qu'à raison de telles assertions, il s'exposait à être traduit devant les tribunaux pour injures graves, il aurait répondu qu'il avait entre les mains une masse de preuves contre le plaignant, soi-disant Grand-Maître, que déjà les journaux maçonniques avaient



publié des avertissements contre cet homme. Le plaignant déclara qu'il n'avait commis aucune faute qui pût justifier les accusations portées contre lui par les Loges. Le Président ayant demandé au défendeur quelles étaient ses raisons, il répondit que le plaignant s'était vanté d'avoir travaillé dans une Loge de Berlin avec l'Empereur Frédéric, avec le Roi Edouard, et avec l'Empereur actuel d'Allemagne, alors prince héritier. D'après ses dires, un adjudant du Kronprinz était venu tout exprès le féliciter chaudement de la perfection de son travail dans la Loge. Cette assertion du plaignant était une filouterie manifeste, et lui, défendeur, avait jugé de son devoir de mettre au fait les gens qui pouvaient être dupes de ce mensonge. Et, pour prouver que le plaignant n'employait pas toujours des moyens irréprochables pour atteindre son but, le défendeur cita un grand nombre de témoins qui avaient travaillé avec le demandeur dans une Loge clandestine de Berlin. Un de ces témoins fit sous serment une déclaration qui causa une grande hilarité dans l'auditoire, et dont voici la substance. En 1905, ce demandeur, au cours d'une séance de Loge clandestine à laquelle il présidait comme Grand-Maître, avait fait connaître qu'à la séance précédente, un dignitaire de Loge anglaise s'était fait annoncer, et que par conséquent les membres de la Loge avaient pour devoir d'être présents en aussi grand nombre que possible. Le soir venu, tous les membres s'étaient en effet présentés en habit noir et cravate blanche, avaient attendu impatiemment le Visiteur annoncé. Le Grand-Maître leur dit que ce Visiteur ne tarderait pas, mais qu'il était très fatigué de son voyage, et qu'il désirait ne point être harcelé de questions. La porte s'ouvrit alors, et l'on vit entrer un petit monsieur à barbe blanche, qui fut conduit à la place d'honneur avec un déploiement extraordinaire de cérémonial. La figure de ce personnage était connue de beaucoup de membres de la Loge, mais en somme, on ne manifesta pas de soupçons. L'hôte distingué resta longtemps assis à la place d'honneur et ne dit pas un mot. On finit cependant par savoir que cet hôte distingué était un brave tailleur, beau-frère du Grand-Maître. Les assistants prirent pour un cérémonial maçonnique celui qui fut pratiqué à cette occasion, mais s'étant fait recevoir dans la vraie Maçonnerie, ils reconnurent qu'ils avaient été mystifiés, et le Grand-Maitre fut exclu de la Loge à laquelle il appartenait comme simple Franc-Maçon.

Dans une autre affaire qui se passa à propos de la fondation d'une Loge clandestine à Breslau, un négociant déposa qu'il avait reçu de Berlin une lettre portant l'en-tête de la Loge, et signée du demandeur actuel. Dans cette lettre, on appelait l'attention du témoin sur une Loge qui existait déjà depuis bien des années, et on l'invitait à s'y affilier, et dans le cas où il accepterait, à se rendre à un jour fixé dans le restaurant Tauenzien, où le représentant de la Loge de Berlin l'attendrait. Le destinataire de la lettre était prié d'amener avec lui ses amis et connaissances, qu'il jugerait disposés à se faire admettre ; il se rendit donc dans ce restaurant avec quelques amis, mais il n'y rencontra qu'un monsieur de Breslau, qui lui dit que les autres membres de la Loge arriveraient par le train suivant. En effet ce train amena six messieurs de Berlin. Le Grand-Maître pria ceux des assistants qui étaient Francs-Maçons de ne point prendre part à l'entretien. Quelques-unes des personnes amenées par le témoin adhérèrent en effet à la Loge et payèrent une forte somme comme droit d'entrée. Mais cette Loge n'eut qu'une courte existence, car un des membres reçut de Berlin un télégramme ainsi conçu : « Ne vous engagez pas : Vous êtes tombé entre les mains de filous ».

Le demandeur produisit à l'audience ce télégramme et l'attribua à une intrigue. Il nia surtout l'affaire du tailleur présenté comme un Lord en visite maçonnique. Il avait cité comme témoins un certain nombre de négociants de Breslau qui faisaient partie de la Loge fondée par lui, entre autres un d'eux qui y remplissait les fonctions de Vénérable ; ils déclarèrent qu'à leur connaissance ce demandeur s'était toujours conduit correctement. Il fut établi aussi que les journaux des Loges avaient publié depuis plusieurs années des articles pour mettre les Francs-Maçons en garde contre ce « Grand-Maitre ».

Voilà les faits. Quant à la sentence, elle a été remise à une audience ultérieure. (*Breslauer Zeitung*, Breslau, 16 novembre 1912).

CHOSES MAÇONNIQUES. « TRAVAIL DE MISSION » DANS LA JEUNESSE ACADÉMIQUE (*Universités et Ecoles supérieures*). — Afin de consolider son influence sur l'ensemble du peuple, la Loge doit se préoccuper, avant toute chose, de gagner les personnalités qui, par leur situation sociale, sont le plus en état de propager les idées Franc-maçonnes. En conséquence, il est



tout naturel qu'elle vise à conquérir une influence sur l'éducation des Etudiants, afin que ceux-ci entrent dans la vie publique comme adeptes et agents de l'« Art Royal ». Nous avons montré, il y a peu de temps, combien les pensionnats maçonniques seraient propres à faciliter la tâche d'entraîner les esprits directeurs vers la Loge. Le « Travail d'éducation » qui est commencé là, doit naturellement se continuer dans la Jeunesse Académique. Voici en peu de mots comment on compte déjà procéder et jusqu'où on ira dans l'accomplissement de ce projet. Les détails en seront empruntés à la première conférence faite le 15 avril 1909 (*Signale*, 1909, n° 6) devant l'Union des Francs-Maçons allemands du cercle rhénan-westphalien, à Düsseldorf, ayant pour sujet : « *Loge et Education populaire* » par le Frère Professeur Otto Heise, déjà bien connu des lecteurs de la *Gazette populaire* de Cologne ; il y a déclaré que la préoccupation maçonnique de l'Education ne devait pas s'arrêter à la sortie de l'Ecole, cela va de soi. « Nous devons au contraire suivre nos élèves jusqu'à l'Ecole Supérieure. Là aussi nous devons leur créer des locaux, où ils se trouvent bien, dans lesquels nous restions en relation avec eux... Si nous créons la maison des Etudiants, qui a été organisée déjà par le Frère Keller et la Société Comenius, si nous étendons ces institutions à toutes les Hautes Ecoles allemandes, nous atteindrons ce but. Dans de tels locaux, nous pouvons faire connaître notre pensée à la jeunesse studieuse, par des Conférences et autres moyens appropriés, nous pouvons l'encourager dans différentes directions ».

Le président de l'Union des Francs-Maçons allemands, Docteur Bischoff (de Leipzig) a fait une remarque fort intéressante :

« Pour ce qui regarde le travail avec les milieux d'étudiants, je suis d'avis que nous devrions faire beaucoup plus. A ma connaissance, il existe depuis 1820 en Allemagne des groupements d'étudiants qui représentaient jusqu'à un certain point les vues humanitaires, et dès lors étaient en quelque sorte des pépinières de Francs-Maçons. L'esprit réactionnaire reparut et les comprima, parce qu'on croyait entrevoir des révolutionnaires derrière toutes les sociétés de ce temps-là. Depuis lors, il n'a été fait aucun effort coordonné, conformément à un plan preconçu, pour développer l'idéal humanitaire dans notre jeunesse studieuse, mais le terrain est là ; on y aspire après un idéal sain, qui puisse soutenir le cœur et l'esprit. Là, il est possible de répandre et de rendre féconde la conception maçonnique de la vie, conception qui inspire à l'individu la foi dans sa vocation à prendre part à la « construction de l'humanité ».

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la préoccupation maçonnique de séduire la jeunesse des écoles. Le Professeur Hesse nous l'apprend dans son Essai intitulé *der Schulerheimbund und der Verein Deutscher Freimaurer* (La ligue secrète des Etudiants, et l'Union des Francs-Maçons allemands) *Bauhütte*, 1909, n° 46, où on lit ce qui suit :

« Ce n'est point chose nouvelle que des conférences maçonniques aient été faites dans le milieu des Etudiants. Il y a bien des années que cette tentative a été faite à Bonn (par le Frère Emile Rittershaus, et d'autres) à Halle, à Strasbourg, et dans d'autres villes, *mais avec peu de succès*. Quiconque connait par lui-même l'étudiant allemand, s'étonnera fort peu que les Etudiants, après avoir entendu de nombreux cours, en avoir fait eux-mêmes, ne soient guère disposés à entendre encore une autre conférence, une conférence maçonnique. La curiosité les y amènera une fois, pas davantage ; ils trouveront plus de profit à des lectures. D'autres efforts ont été faits : ainsi la Ligue des Loges Rhénanes-Westphaliennes a consacré pendant bien des années une somme considérable pour fonder dans l'Université de Bonn un prix pour



les recherches scientifiques. Mais les travaux produits pour ce concours furent toujours de mince valeur : on n'en a pas jugé un seul digne d'être publié ». Le Frère Hesse estime que ce n'est point par ces moyens mesquins que l'on arrivera à attirer le monde des Etudiants allemands ; il recommande la fondation de Maisons des Etudiants, dans le genre de la Maison François-Joseph de l'Université de Csernowitz, ou le « *Queen Margaret Hall* » à Oxford, où l'on peut établir de 40 à 50 Etudiants ne payant rien, ou payant une très faible pension, avec logement. Il ajoute qu'on peut donner une éducation morale à des jeunes gens, sans leur parler morale ; leur faire entrevoir l'idée humanitaire, les élever pour l'apostolat.

Les exhortations du Frère Hesse ont déjà abouti à des résultats pratiques, et il n'est pas douteux que l'on verra surgir des pensionnats maçonniques partout où les circonstances s'y prêteront. A côté des pensionnats, le Frère Hesse propose des fondations de bourses, qui serviront à faire d'énergiques apôtres de l'humanité avec des jeunes gens pleins de bonnes dispositions » (*Bauhütte*, 1909, n°s 16 et 17). On devrait faire savoir d'une manière plus générale qu'il existe à l'Université de Bonn une fondation datant de 1805, pour aider « les Etudiants qui ont besoin de secours » fondation subventionnée par 36 Loges rhénanes-westphaliennes, et administrée par la Loge de Bonn.

Les conseils du Frère Hesse et d'autres Francs-Maçons, qui partagent son opinion ont attiré l'attention sur ce point, si bien que par exemple l'« *Union des Francs-Maçons* » possède une Société de travail organisée, qui a consacré récemment son attention à l'« *Œuvre de Mission* ». Dans la neuvième réunion de Cercle de l'Union des Francs-Maçons, tenue à Francfort-sur-le-Mein, le 23 avril 1911, le docteur Frièdre Schwabe (de Strasbourg) a fait un rapport sur quelques-unes des tâches actuelles de la Franc-Maçonnerie. La seconde des propositions directrices formulées par lui est ainsi conçue (*Buahütte* 1911, n° 15) :

« Les Francs-Maçons allemands doivent tenter de conquérir de l'influence sur la jeunesse par l'établissement de soirées d'anciens élèves et d'écoliers, de voyages scolaires, de conférences périodiques faites devant des réunions d'étudiants, par exemple les corporations libres. Les Frères qui, en leur qualité de professeurs, exercent dans les Ecoles et dans les Universités, doivent être invités à se consacrer à cette tâche ».

Le Frère Médecin sanitaire, Docteur Erlenmeyer a précisé ces devoirs et ces méthodes : il recommande la fondation de salles de lecture universitaires, de Maisons d'Etudiants, comme étant pour les Loges des tâches de second ordre.

« Ce qu'il faut tout d'abord, dit-il, c'est que les Loges des Ecoles Supérieures (c'est-à-dire les Loges qui existent dans les villes à Universités, à Ecoles Supérieures) et que ceux qui y dirigent les travaux, se préoccupent de leur offrir des attractions en quantité suffisante, pour qu'ils viennent et reviennent volontiers, pour que cette fréquentation passe à l'état d'*usus academicus*. Alors on pourra passer à la question d'intérieur, de secret. La manière dont une pareille Loge d'Ecole Supérieure peut travailler et développer son activité, dépend des circonstances locales, des habitudes, etc. Les relations personnelles joueront un grand rôle, etc. »

Le même Frère a lu, à la 48e réunion annuelle de l'Union des Francs-Maçons allemands de Chemnitz, les 3 et 4 septembre 1910, un rapport sur les moyens de faire connaître la pensée humanitaire maçonnique à la jeu-



nesse des Ecoles. Il a fait lui-même la réponse : Avoir de l'influence sur les Etudiants par l'intermédiaire de leurs pères, francs-maçons, par les relations de famille avec les membres de Loges Universitaires, ou par la presse académique (cf. ***Bauhutte***, 1911, n° 21). Dans la ***Bauhutte***, le rapporteur rappelait une petite conférence, où le Frère Kaiser d'Eimeldingen, près Lorrach, recommandait aux doyens qui sont Francs-Maçons de faire des conférences dans leurs corporations.

Le comité de travail de l'Union des Francs-Maçons allemands s'est aussi occupé de cette question dans ses séances des 2 et 3 mars 1912, et il l'a mise à l'ordre du jour ; un comité de trois membres a été désigné pour en faire l'étude préalable (***Latomia***, 1912, n° 9). Dans la 50e réunion annuelle de l'Union des Francs-Maçons allemands, tenue à Francfort-sur-Mein les 13 et 14 septembre 1912, le Docteur Weiss a traité la question du travail à faire dans la jeunesse adulte et a conseillé de lui faire connaître la pensée maçonnique par des conférences. Le Bureau reçut mission de pousser l'affaire, et d'en faire un rapport pour l'année suivante (***Bauhütte***, 1912, n° 38). Le Docteur Weiss put alors faire connaître les résultats de sa propre expérience : Le 30 avril 1912, il avait fait devant la Loge d'Erlangen « ***la Germania à la Loyauté allemande*** » une conférence sur le sujet suivant : « l'Eglise catholique, sa lutte contre la Franc-Maçonnerie et la manière de se défendre contre elle (consulter sur ce point le n° 314 de la ***Gazette populaire*** de Cologne, du 9 avril 1912 et notre ***Revue***, premier article p. 24) à cette conférence avaient assisté, sur l'invitation des groupes locaux de l'Union des Francs-Maçons allemands, les membres de deux corporations d'étudiants ***in corpore***. Le compte rendu de la ***Bauhütte*** (n° 25) ajoutait : « On avait invité aussi quelques jeunes savants des Hautes Ecoles : ils prirent une part très active à la discussion. La première tentative pour entrer en relation intellectuelle avec des hommes de tendances identiques doit être regardée comme un succès. Lorsque les représentants des Corporations d'Etudiants furent sur le point de se retirer, ils exprimèrent le vœu qu'on mît à leur disposition des livres, où ils pussent acquérir des notions exactes sur la Franc-Maçonnerie. La conférence avait intéressé, enthousiasmé les jeunes universitaires ». On avait aussi invité de jeunes officiers, des fonctionnaires de rang moyen, des ingénieurs, des techniciens, des négociants, des industriels. Il n'y a aucun doute que des institutions analogues ne puissent être établies dans d'autres villes, et cela d'après un plan préconçu. Et nous ne devons pas nous dissimuler que ce travail de propagande ne restera pas sans effet. N'est-il pas temps que de notre côté, nous nous mettions sérieusement à un travail en sens inverse ?(***Gazette populaire de Cologne***, n° du 17 novembre 1912.)

Jésuites. — Le gouvernement d'Alsace a permis au P. Cohausz, jésuite de tenir à Strasbourg, la conférence : « ***La vérité sur les Jésuites*** », conférence qui a été défendue dans le Grand Duché de Bade. Comme on le voit, l'interprétation du Conseil Fédéral a peu réussi à faire l'unité ; mais elle a servi à tracasser les catholiques, d'un côté, les gouvernements bavarois, de l'autre ; cela satisfait un certain monde. AIR. — 15 décembre 1912.



— A Marbourg des étudiants de l'Université faisant partie de l'association « Arminia » ont organisé le 6 décembre un cortège pour mettre en dérision les jésuites. A la fin, un des étudiants singea sur une truie morte les cérémonies de l'enterrement catholique, en traitant l'animal en « sœur ». Ce spectacle provoqua l'indignation de beaucoup de personnes sans distinction de foi et de parti ; mais la plupart des protestants, aveuglés par leur haine, ne voient pas que ces scènes sacrilèges sont faites par et pour l'antichristianisme rationaliste et matérialiste. AIR. — 14 décembre 1912.

— L'« interprétation » de la fameuse loi contre les jésuites, donnée par le Conseil Fédéral en opposition à l'« interprétation » bavaroise, est bien loin d'avoir dit le dernier mot, au moins vis-à-vis de l'opinion publique.

Des juristes très remarquables nient résolument la légalité de la déclaration du Bundesrat. En effet, depuis 1904, cette loi n'est plus en vigueur que pour son premier paragraphe, qui s'occupe seulement de l'*Ordre* et de ses *établissements*, qui sont défendus en Allemagne. De l'*action* personnelle d'un jésuite il n'y pas un mot.

Le deuxième paragraphe (supprimé) visait les jésuites comme individus ; mais il décrétait seulement ceci : si un jésuite est un étranger, il peut être expulsé ; s'il est un citoyen allemand, les autorités ont le pouvoir ou de lui nier la permission de domicile, ou de lui en fixer le lieu. De l'action des jésuites ayant permission de rester en Allemagne, il n'y était rien dit.

La déclaration du Bundesrat n'est qu'une interprétation de la loi ; donc elle interprète ce qui n'était pas dans la loi ; et ce qui n'était pas même dans la pratique.

Il est même étrange que ni le Cabinet bavarois qui a provoqué cette déclaration, ni les consulteurs juridiques du Bundesrat n'aient pas fait attention à cette circonstance préjudicielle. AIR. — 12 décembre 1912.

— L'interprétation prussienne de la loi contre les jésuites a eu vite une autre application dans le Sud. Encore une fois, le Père Cohausz en a été la victime. Ce jésuite, qui réside à Cologne a reçu après son départ de Fribourg une invitation à Pforzheim (Bade) pour y tenir le 11 décembre une conférence sur la vérité au sujet de la Compagnie de Jésus. Cette conférence étant annoncée par un journal catholique, le Ministre de l'Intérieur se hâta d'interdire cette conférence puisque comme il disait, il était présumable que cette conférence touchait la religion. AIR. — 13 décembre 1912.

— La déclaration du Bundesrat allemand à propos de la loi des jésuites, a eu sa première application à Fribourg-en-Brisgau. Là, le père Cohausz avait commencé un cours de conférences scientifiques religieuses qui étaient fréquentées par plusieurs milliers de catholiques et de protestants. Le 7 courant, le conférencier a été appelé à la sous-préfecture où il a appris que ses conférences ayant pour sujet aussi des questions religieuses étaient frappées par le veto de la déclaration du Bundesrat, qui interdit aux jésuites tout exercice du ministère sacerdotal envers d'autres personnes. Seulement, en



considération de ce que les décrets du Bundesrat n'entrent en vigueur qu'après quinze jours, on lui permettait de tenir sa dernière conférence, qui eut lieu le soir du même jour. Ce fait démontre qu'après la nouvelle interprétation, la loi contre les jésuites a subi une réelle aggravation. En effet, nombre de jésuites se trouvaient en Allemagne en qualité de confesseurs et de directeurs spirituels, soit dans les séminaires, soit pour des couvents de religieuses. Ils tenaient des conférences religieuses, confessaient, donnaient des retraites etc, sans que, du moins en Prusse et en Bavières, le gouvernement ou la police les en empêchassent. Le cas du Père Cohausz dément l'affirmation du Chancelier qui déclarait au Reichstag le 4 décembre, que rien ne serait changé dans la pratique jusqu'ici observée. C'est pour cela que le député Felaenbach a présenté une interpellation au Reichstag. AIR. — 9 décembre 1912.

JUIFS. — Israel s'agite. Le modernisme le travaille profondément. Entre les « rigoristes » (Khasides) et les « intellectuels » plus ou moins rationalistes, la guerre est déclarée. C'est surtout en Pologne que la lutte est acharnée.

En Allemagne les scissions juives ne sont pas moins menaçantes qu'en Pologne. Nous avons déjà parlé des attaques des juifs d'Allemagne contre l'Alliance Israélite de Paris. Mais c'est aussi entre les israélites d'Allemagne que les divisions s'accentuent.

A Berlin, on vient d'organiser un comité pour la conservation de l'unité israélitique. Sa mission est de faire la paix à tout prix entre les fidèles du Talmud. Le comité est composé d'individus appartenant aux différentes tendances. Maintenant il ne manque que de nommer un comité pour empêcher les différends entre les membres du comité pacificateur. AIR. — 30 décembre 1912.

— La Société des émigrés juifs (siège Breme) fait passer chaque mois des centaines de juifs dans les pays lointains. Ces jours-ci, 74 émigrés ont été embarqués pour Galveston (Texas, Etats-Unis). AIR. — 24 décembre 1912.

— Une agitation contre l'*Alliance Israélite* s'accentue parmi les juifs de l'Allemagne. Cette Alliance compte, assure-t-on, 2.000 juifs de France, 10.000 d'Allemagne, 10.000 des autres pays. Les membres allemands ont constaté que la direction de l'Alliance Israélite est tout entière ou presque, dans les mains des juifs français, et ils voulaient avoir leur grosse part dans cette direction ; mais à les entendre, le groupe dominateur de Paris a bouleversé les statuts de l'Alliance sur tous les articles visant les élections, de façon à s'assurer le monopole. Les juifs allemands protestent d'autant plus vivement que la direction parisienne de l'Alliance Israélite administre le legs du baron Hirsch, israélite d'Autriche, legs de 200.000 francs. Ils se plaignent aussi que dans toutes les écoles de l'Alliance à l'étranger, on apprend la langue française, et seulement dans quelques-unes, l'allemande.



Des protestations commencent à paraître dans les journaux allemands. Mais les juifs de l'Allemagne oublient trop combien de grosses et de petites affaires, les juifs d'Allemagne réussissent à brasser en France avec l'aide de leurs alliés de la Secte. — AIR, 8 décembre 1912.

LIBÉRALISME. — La direction de Munchen-Gladbach a organisé, depuis quelques mois, un « bureau d'informations » qui envoie à des prélats, à des chefs d'organisations, etc., des informations et des polémiques *pro domo sua* et contre les catholiques intégraux. Ce service est fait en cinq langues : il n'est fait qu'à des adresses choisies. Nous avons sous les yeux quelques-unes de ces feuilles, entre autres un rapport de M. Stsgerwald au Congrès d'Essen. Le document attaque la direction de Berlin et les journaux catholiques intégraux des différents pays. — AIR, 26 décembre 1912.

— Nous lisons dans la « *Coelner Correspondenz* » de Cologne (qui s'est opposée toujours au bachémisme) et nous reproduisons à titre documentaire : « Notre gérant, M. Albert Jansen, vient de mourir après une longue maladie. Il était un excellent catholique, fidèle partisan du Centre vieux style... Sa qualité de gérant de la « *Coelner Correspondenz* » l'a exposé à de nombreuses persécutions et vexations de la part des milieux bachémistes civils et ecclésiastiques. Sur le point de mourir, il dut encore subir une injure incroyable. La sœur religieuse qui le soignait déclara un jour, qu'elle ne pourrait plus revenir ; le curé lui aurait défendu de soigner plus longtemps l'homme qui s'occupait de la gérence administrative de la « *Coelner Correspondenz* ». Le curé avait même parlé de refus de la sépulture ecclésiastique ; il fallut des réclamations énergiques, faites de la part de la famille du malade auprès du curé, pour faire revenir la Sœur. A Cologne, les Sœurs religieuses soignent les Francs-Maçons ; on accorde la sépulture ecclésiastique aux suicidés ; mais il suffit que quelqu'un s'insurge contre la direction de Cologne pour qu'il soit mis hors la loi. — AIR, 19 décembre 1912.

LOGES. — La Grande Loge *Aux Trois Globes* de Berlin a fondé une filiale à Lyck.

— Deux loges dépendant de la Grande Loge nationale des Francs-Maçons d'Allemagne à Berlin ont célébré leur 50[e] anniversaire à la fin de l'année 1912 : l'une à Rawitsch, la loge dite l'*Amour fraternel*, l'autre à Rathenow, dite *Frédéric-Guillaume à la Vérité et à la Fidelité.*

— De son côté, une filiale de la Grande Loge Royale York *A l'Amitié*, la loge des *Portes du Temple de la Lumière* à Hildesheim, a fêté son 150[e] anniversaire au commencement de novembre 1912. A cette occasion, l'empereur la gratifia de son portrait.

NÉCROLOGIE. — Le F... Ernst Clausen, de la loge *An Erwins Dom* de Strasbourg, est mort le 13 décembre dernier, à l'âge de 51 ans seulement.



Il était un des membres les plus autorisés de l'Association des Francs-Maçons allemands, dont il était le secrétaire.

PROTESTANTISME. — Le Comité « Konfessionslos » continue de mener une campagne très vive pour pousser les chrétiens à l'apostasie ; il publie qu'à Dresde en 1912, 470 personnes ont déclaré de sortir de l'Eglise protestante. On sait que le protestantisme saxon est un des plus ravagés par le rationalisme et la « libre critique ». — AIR, 27 décembre 1912.

— Nos lecteurs se rappellent l'incident des étudiants de Marbourg, qui habillés en jésuites, ont singé les funérailles catholiques pour une truie. Or, un fait semblable vient de s'accomplir à Fribourg en Bade, où des étudiants en surplis, l'un d'eux avec la mitre sur la tête, ont parcouru les rues sur quatre voitures en singeant les cérémonies catholiques. L'indignation de la population catholique força la police à faire cesser cette farce sacrilège. — AIR, 20 décembre 1912.

PROTESTANTISME ET JÉSUITES. — On va commémorer le quatrième centenaire de la Réforme (1517) en érigeant une statue à Luther, dans la cour du château de Coburg. On se propose d'accomplir une œuvre grandiose afin de pouvoir faire de Coburg un lieu de pèlerinage du protestantisme allemand. Coburg est choisi à cause de la légende que c'est durant son séjour dans ce château que Luther a composé son fameux cantique. « Ein feste Burg ist unser Gott ». A noter que dans plusieurs milieux protestants de l'Allemagne, en approuvant la récente interpellation restrictive de la loi contre les jésuites, on dit que ce serait une honte que le centenaire de la Réforme trouvât des jésuites travaillant en Allemagne où ils ont combattu les grandes batailles de la Contre-Réforme. — AIR, 22 décembre 1912.

SECTES PROTESTANTES. — Ces jours-ci, un « prophète » vient d'être condamné par le tribunal correctionnel à deux ans et six mois de prison et à quatre ans de perte des droits civils. C'est le marchand Kienast, prêcheur de la « Nouvelle Communauté Apostolique », une des nombreuses sectes qui pullulent dans le protestantisme. Il était coupable de soustraction de sommes montant à plus de 11.800 marks, destinées à la construction d'une église de sa secte, aussi bien que d'autres escroqueries aux frais des pauvres ouvriers. D'ailleurs, avant de devenir prédicateur, Kienast avait déjà subi d'autres condamnations pour des délits semblables. — AIR, 24 décembre 1912.

SYNDICATS CATHOLIQUES. — Les déclarations du ministre Delbrück à propos de l'Encyclique *Singulari quadam*, par lesquelles le ministre constatait que le Pape, en s'occupant de la question des syndicats chrétiens, n'a pas dépassé les limites de son pouvoir spirituel, et que d'ailleurs ses conseils ne constituent pas une restriction du droit de coalition, ont mécontenté beaucoup de gens, qui espéraient de voir se répéter les scènes parlemen-



taires au lendemain de l'Encyclique Borromée et du serment contre le modernisme. Mais les combinaisons parlementaires sont différentes de celles d'alors. — AIR, 15 décembre 1912.

Sacrilège sectaire. — On commente beaucoup la cassation d'une condamnation pénale édictée contre un acte sacrilège commis par un garçon à Sausheim (Alsace). Le 15 avril dernier, les enfants de l'école ayant déjà fait leur première communion continuaient, sans y être obligés, à recommunier. Un d'eux, le nommé Kittler, après avoir reçu l'Hostie consacrée, sortit de l'Eglise et revint à sa place, où il se comportait d'une manière scandaleuse. Réprimandé pour sa conduite, il confessa, en riant, d'avoir craché l'hostie, et que d'ailleurs, avant de venir à l'Eglise, il avait déjà fait son déjeuner. Réellement, on trouva par terre l'hostie ; et comme tout le monde restait désolé de ce sacrilège, le garçon, âgé de treize ans, la foula aux pieds. Cet acte sacrilège fut dénoncé à la Curie de Strasbourg, qui ordonna la célébration d'un office d'expiation, et l'affaire fut portée devant le tribunal. La Cour reconnut le garçon coupable de blasphème ; mais en vue de son âge, se contenta de lui donner une réprimande. Mais les parents du garçon recoururent en cassation, et le tribunal de Mulhouse a annulé la sentence sous prétexte que le garçon avait craché l'hostie en suite d'un assaut de vomissement. Ce prétexte n'a pas de fondement ; le jeune Kittler n'avait vomi que des blasphèmes. — AIR, 23 décembre 1912.

Audiences pont. du 23 décembre : Card. Ange Di Pietro. — Mgr N. Marini, Secrétaire de la Signature Ap. — Mgr Charles De T'Serclaes président du Collège belge. — Mgr Michel O'Riordan Rect. du Sémin. irlandais avec les élèves. — R. P. Joseph Pothier président de la Commis. de Musique Sacrée. — audience publique. — AIR, 23 décembre 1912.

Angleterre

Initiation maç.... — Un journal maçonnique anglais nous apprend que bien des Maçons ne prennent guère au sérieux l'initiation qu'ils donnent ou qu'ils reçoivent. Il arrive souvent que quand un gentleman demande à connaître les mystères de la Franc-Maçonnerie, ses futurs confrères, ou du moins ceux d'entre eux qui ont l'esprit léger, l'y préparent par des propos terrifiants et grotesques, lui parlent d'une chèvre à enfourcher, d'un mât savonné auquel il devra grimper, en sorte que le malheureux récipiendaire, au moment de la cérémonie, s'attend sans cesse à se voir mis en demeure d'exécuter quelque exploit acrobatique et ne prête qu'une oreille distraite aux commentaires qui doivent l'éclaircir. C'est évidemment un abus grave, contre lequel le journal maçonnique proteste avec énergie.

Loges. — *Une Loge très ancienne* « Bien que, dit le « *Manchester Courier* », la Loge de Cheshire soit la plus ancienne des Loges provinciales, elle n'est pas la seule qui fonctionne sous la charte d'Atholl. La Loge *Caledonian*,



nº 204, de Manchester fut fondée en 1792 sous le nom d'*Unity Lodge*, nº 278, à la Plume et Plumes, Cock Gate, Manchester. Deux ans plus tard, l'*Unity* cessa de travailler, mais elle rentra en activité en 1802, moyennant le paiement de deux guinées à la Grande Loge. C'était alors l'usage de donner la charte d'une Loge défunte à une Loge de constitution nouvelle, ce fut ainsi que la Loge *Caledonian* acquit sa Charte. D'autres Loges de Manchester ont reçu des brevets de centenaires.

— Le F.·. J. C. Cuninghame, de Dunragit, a été pour la troisième fois réélu Grand-Maître de la Grande Loge provinciale de Galloway.

— Le Grand Chapitre provincial de Durham conserve dans ses archives un livre de séances datant de 1787. C'est apparemment le plus ancien document de ce genre dans la province.

Loges et bibliographie. — On annonce, comme devant bientôt paraître, une histoire des principales loges d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse par le F.·. Fr. Armitage. Une courte notice sera, en outre, consacrée aux plus célèbres loges des Colonies anglaises, de l'Amérique et du continent. Le livre sera publié à Londres, chez les éditeurs Weare et Cie, sous le titre : *The Masonic Lodges of the World.*

Protestantisme. — Dans les milieux de la High-Church (Haute Eglise anglicane), on a été très choqué des paroles prononcées par le Ministre Lloyd George dans une assemblée à Montrose, à savoir que la loi ôtant tous les privilèges de l'Etat à l'Eglise anglicane de Galles n'est qu'un précurseur d'une loi égale contre l'Eglise « Etablie » d'Angleterre. On est convaincu que c'est le parti radical qui pousse le gouvernement à ces démarches bien « laïques ». D'ailleurs, dans les milieux anglicans, on craint que les éléments croyants de l'anglicanisme ne retrouvent plus facilement le chemin de Rome quand ils verront leur Eglise en pleine crise intérieure et extérieure. — AIR, 14 décembre 1912.

— Un fait des plus importants est arrivé au sein du conseil de l'Eglise Etablie (anglicane). Une motion avait été proposée, appuyée par le doyen de Westminster, tendant à modifier la profession de la foi dans la Ste Ecriture, qui est demandée aux aspirants à la charge du curé. Jusqu'ici la demande était conçue en ces termes : « Croyez-vous, sans aucune réserve, en tous les livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament ? » Cette demande, d'après la motion, devait être substituée par une autre, de façon que le candidat professât seulement « qu'il croyait que les écrits canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament renferment tout ce qui est nécessaire au salut éternel par la foi en Jésus-Christ ». — Cette motion trouvait la plus vive opposition de la part de plusieurs évêques. Elle a été repoussée avec 40 voix contre 30 voix. Mais ce vote est une preuve palpable,



combien dans l'Eglise anglicane la foi dans la vérité de la Bible est ébranlée. — AIR, 16 décembre 1912.

SECTES. — *Mormons.* — On lit dans l'*Avenir d'Italia* (10 décembre 1912). « Les Mormons font, paraît-il, une très active propagande en Angleterre et spécialement à Londres. Récemment encore, ils ont ouvert dans différents quartiers de Londres, des écoles où ils attirent la jeunesse des deux sexes. Mais l'opinion est contre eux, et ils rencontrent la plus vive opposition à leurs idées. Presque chaque jour, la presse démasque leurs pratiques scandaleuses, et il est possible que la question de la suppression de cette secte sera bientôt agitée à la Chambre des Communes ».

THÉATRE. — *La Franc-Maçonnerie au Théâtre.* — Il ne s'agit point ici de ce vaudeville follement gai et désordonné, selon les lois du genre, qu'on a représenté cette année au théâtre de Cluny, mais de pièces austères, où l'on met en scène de grands, de très grands personnages de l'histoire et de la légende maçonniques, savoir le célèbre Hiram, et le non moins célèbre Cagliostro.

King Solomon : a mystic drama (Le Roi Salomon, drame mystique) en 5 actes et un épilogue, par la princesse Marie KARADJA (Londres, chez Kegan Paul et Trench, Trübner et Cie) où Hiram — Abiff joue un rôle. L'authoren a fait pendant deux ans des conférences mystiques, et emploie la *Mystique* dans son drame. On y trouve des échos de la Franc-Maçonnerie ; un commentaire, qui est d'une étendue double de celle du drame explique tout ce qui est symbolique et ésotérique. Relevons deux scènes, l'annonce de l'arrivée de Hiram-Abiff, et le départ de la Reine de Saba. Dans la première, Salomon demande à Hiram s'il est fils d'une veuve, se fait donner par lui des accolades, signes et mots, l'interroge sur son âge, 33 ans, âge du R.·. C.·., lui parle de trois colonnes, qui portent la voûte sainte, et de la Sagesse, de la Force et de la Beauté. Le meurtre de Hiram n'est point oublié. D'après le *Symbolisme*, du mois de novembre 1912, p. 50, (Paris) la Princesse est suédoise de naissance, mariée à un Grec, et Présidente de l'*Alliance symbolique universelle.*

Quant à la seconde pièce de théâtre maçonnique, elle nous est présentée comme une comédie romantique par le Journal le « *Caffaro* » de Gênes, du 20 décembre 1912. Elle a pour auteur ENRICO NOVELLI, et a été représentée pour la première fois à Gênes au Théâtre Paganini, le 19 décembre 1912. Dans le premier tableau, Giuseppe Balsamo nous apparaît tel que le décrivirent les juges du Saint-Office, et tel que le représente l'auteur anonyme d'une *Vie de Cagliostro* parue à Rome en 1791. Nous ne suivrons pas jusqu'au bout le compte-rendu de cette pièce, où l'auteur ne vise nullement à des révélations ou à des polémiques, et se borne aux traits dramatiques, pittoresques, qui abondent dans la vie de son héros, et qui toutefois excitent bien plus de curiosité que de sympathie. Il suffira de dire que cette pièce est une biographie assez complète de Cagliostro, car elle le prend à



l'*Hôtellerie du Singe* en 1773, et ne le quitte que sur le seuil du Château Saint-Ange, où son rôle devait se terminer de la façon piteuse que l'on sait.

Autriche

PROTESTANTISME. — Une confession d'une sincérité tout à fait singulière se trouve dans un article écrit par le pasteur protestant Bauer de Pilsen (Bohême) dans un hebdomadaire du Grand Duché d'Oldenbourg, le « *Oldenburger Sonntagsblatt* ». Voici ce qu'il dit : « Le mouvement politique suscité par Georges Schonerer, qui était intimement lié au mouvement du Los-von-Rom, a pour but d'évangéliser toute la Bohême, comme pour mettre l'empire allemand dans la possibilité de s'incorporer la Bohême comme Etat fédéral allemand. Cette évangélisation est d'autant plus nécessaire, parce que l'Allemagne aurait de la peine à digérer une Bohême tchèque et catholique, car alors aux ennemis intérieurs, tels que les Danois, les guelfes et les Polonais, elle ajouterait encore les Tchèques ; de plus, le grand accroissement des Catholiques ne ferait que renforcer le Centre. Le mouvement du Los-von-Rom est dû, en première ligne, à des motifs purement politiques, et il doit être interprété comme une réaction contre l'internationalisme du cléricalisme romain ». Sans commentaires ! — AIR. 8 décembre 1912.

Australie

F∴ M∴. — Le F∴ W. E. Macartney vient d'être nommé gouverneur de la Tasmanie. Il est né à Dublin en 1852, et fut initié à la Franc-Maçonnerie, à Oxford, en 1872.

Balkans

JUIFS. — Les juifs balkaniques comptent le plus de densité proportionnelle en Roumanie (43.000) à cause de leurs fréquentes immigrations, surtout pendant le 19e siècle, de la Russie. La forteresse juive des balkans est Salonique, l'ancienne Thessalonica, où l'apôtre S. Paul trouva une synagogue florissante dont il put convertir assez de fidèles, pour constituer une église à laquelle il adressa une de ses lettres. La Turquie européenne comptait en tout environ 100.000 juifs dont 5 % à Constantinople sans parler des crypto-juifs (en turc « deumnehs) c'est-à-dire des juifs apparemment convertis à l'Islam mais restés fidèles au Talmud (et au Veau d'or) dans l'intérieur de leur âme et de leur famille. Beaucoup des musulmans francs-maçons de la Ligue de Salonique centre de la révolution jeune-turc, n'étaient que des crypto-juifs. Le plus célèbre d'entre eux, Enver Bey, le chef de la résistance arabo-turque en Lybie, descend d'une famille de juifs polonais ; c'est peut-être pour cela que ces jours-ci, s'échappant incognito du camp de la guerre et traversant Alexandrie, il s'est donné le faux nom de Paulowski.



Les juifs en Serbie sont 6.000 ; en Bulgarie, 58.000. — AIR, 7 décembre 1912.

Bavière

Enseignement. — La Société des instituteurs catholiques de la Bavière a présenté au Gouvernement un memorandum avec 36 demandes concrètes visant plusieurs besoins pratiques de l'école populaire ; entre autres une manifestation plus explicite du caractère confessionnel de l'école, caractère qui est exprimé dans la loi, mais dont la pratique laisse beaucoup à désirer. — AIR, 27 décembre 1912.

Belgique

Anti-Maçonnerie. — Nous sommes heureux de reproduire les lignes suivantes extraites du compte rendu, publié par la *Gazett de Liège*, de la réunion anti-maçonnique qui a eu lieu dans cette ville, le 15 décembre 1912, au Collège Saint-Servais :

« Le mouvement d'offensive contre la Loge, inauguré à Liège depuis deux années par un groupe très ardent, jouit de toute la faveur du public.

A mesure que le personnel de cette néfaste organisation est mieux connu, que les lugubres hiboux reçoivent en pleine face un jet de lumière plus effarouchante, qui n'est pas celle du troisième appartement, à mesure que les mômeries de la contre-Eglise sont percées à jour, et ses desseins, de plus en plus dévoilés, la maçonnerie provoque chez tous les hommes de sincérité et de droiture, un plus insurmontable dégoût. Rien ne répugne autant à la loyauté et à la fierté belges que ces ridicules simagrées et ces menées ténébreuses. Les démasquer, les produire au grand jour, en trainer les auteurs à la barre de l'opinion publique, c'est immanquablement attirer le mépris général et déjouer les plans de la secte.

Il y a trois hommes en Belgique, de mérite divers et de semblable dévouement, qui sont les protagonistes de cette lutte à visage découvert contre les chevaliers de l'acacia, et que nous avons le devoir de mettre à l'ordre du jour de l'armée catholique : M. le comte de Renesse, frappé l'an dernier par un deuil cruel, président de la Ligue antimaçonnique, M. Lebizay, le très distingué et très avisé secrétaire et M. Valentin Brifaut, le porte-voix très éloquent, le propagandiste très zélé de l'association.

Les deux premiers assistaient au meeting de dimanche. Monseigneur l'Evêque, empêché au dernier moment, s'était fait représenter par Mgr Schoolmeesters, aux côtés duquel avaient pris place M. le sénateur Van Zuylen, conseiller provincial, M. Paul Hanquet, le R. P. Renard, recteur, et le sympathique P. Philippe, rédemptoriste, qui n'a pas oublié Liège et que Liège n'a pas oublié, M. le notaire Watelet, M. Joseph Hanquet, et autres notabilités ».

Armée. — On lit dans la *Gazette de Liège* (20 décembre 1912) :

« Certes, peu après notre arrivée au pouvoir, on a rétabli l'aumônerie militaire supprimée par le ministère libéral. Mais, dans quelles conditions restreintes, insuffisantes, inefficaces ! L'aumônier ne peut même pas pénétrer dans les casernes et les écoles régimentaires. S'il désire s'entretenir avec un soldat, il doit, comme le premier venu, le demander au parloir. L'aumônier a bien rang d'officier, mais, même revêtu de ses insignes, les soldats ne sont pas obligés de le saluer. Aussi des aumôniers se refusent-ils à porter des insignes qui ne servent guère qu'à les ridiculiser.

Quant à l'esprit de l'armée, l'aurait-on par hasard amélioré ? Il est interdit aux officiers de faire partie de sociétés de St-Vincent de Paul. Mais ils ont toute latitude pour s'affilier à la Franc-Maçonnerie. Et en fait, plus d'un cinquième d'entre eux sont Francs-Maçons. Maintes fois, dans la presse et à la Chambre, on a protesté là contre. Rien n'a été changé. La Franc-Maçonnerie conserve dans l'armée belge son orgueilleux et néfaste privilège. Cela se passe ainsi depuis près de trente ans, sous un gouvernement chrétien. Et on veut, après cela, que les catholiques aient confiance !



Naturellement, dans l'armée, ces Francs-Maçons ont le verbe haut. Le fanatisme et la grossièreté particuliers aux adeptes de la secte se donnent libre carrière aux mess auxquels tous les officiers non mariés sont tenus de se rendre. C'est sous le gouvernement catholique, on le sait, que cette obligation a été dictée. Sous prétexte de favoriser l'esprit de corps, on pousse ainsi les jeunes officiers à des dépenses excessives et on procure aux anticléricaux un excellent terrain de propagande. Comme amélioration de l'armée, c'est absolument réussi. Quel heureux prélude au fameux assainissement promis pour demain.

Certes, il y a des officiers qui savent défendre leurs convictions religieuses, et cela même au mess, même à la barbe de leurs supérieurs *francs-maçons*. Et à ceux-là, on ne saurait assez rendre hommage. Mais ils sont trop peu nombreux et, par suite, trop souvent impuissants contre le flot des basses railleries anticléricales.

Si notre corps d'officiers est loin d'être ce qu'il devrait, le mal est bien plus grand encore parmi les sous-officiers. Aux points de vue religieux, moral et politique, les trois quarts d'entre eux sont animés du plus déplorable esprit. Or ces sous-officiers sont les véritables maîtres des casernes. Le soldat est entièrement livré à leur merci. Aussi a-t-il une peur terrible de ces tyranneaux ».

F.·. M.·. — Propagande médicale. — Les médecins que fabrique l'Université maçonnique. — La « *Revue de l'Enseignement médical* » publiée avec l'approbation de la Faculté de médecine de l'Université de Bruxelles donnant, assure-t-elle dans sa manchette, l'image exacte de l'enseignement des sciences médicales tel qu'il est compris à cette Université, publie (numéro de novembre, page 18) le texte de la déclaration exigée de tous les candidats à la dignité de membre du « Cercle de médecine » des étudiants.

Voici cette formule :

Je soussigné déclare, sur l'honneur, adopter en toute conscience de cause les principes du libre-examen, placer ces principes à la base de toutes mes convictions et pensées, m'engager à les propager et à les défendre en toutes circonstances ; déclare particulièrement diriger une action offensive contre les attaques de nos pires ennemis les dogmes cléricaux et leurs défenseurs ; affirme que la présente déclaration a été étudiée et faite en toute liberté et spontanéité.

Donc, tous les catholiques savent qu'en appelant un médecin sorti de cette officine,il a affaire non seulement à un ennemi juré de ses croyances,mais à un agresseur personnel, à un ennemi individuel.

Il faudra dresser une liste de ces morticoles à l'égard desquels la méfiance est le premier des devoirs ! Il est de droit naturel élémentaire que chacun sache qu'il reçoit premiers des devoirs ! Il est de droit naturel élémentaire que chacun sache qui il reçoit sous son toit. *Le Patriote*, 22 décembre 1912.

Libre-Pensée. — Nous avons parlé (t. I, p. 1286) du Congrès international de la *Libre-Pensée* qui s'est réuni à Bruxelles le 6 novembre 1912.

A cette occasion, le Conseil interfédéral a décidé, sur la proposition de M. Gustave Hubbard, de publier et d'afficher le manifeste suivant :

« Les délégués de nos sociétés de libre-pensée, réunis à Munich dans le Congrès universel de septembre 1912, ont décidé que, par tous les moyens de publicité, les libres-penseurs organisés s'adresseraient à l'opinion pour lui demander de manifester hautement en faveur du maintien de la paix juridique entre les nations et de l'organisation de la société juridique des peuples civilisés.

« De toutes parts, les théologies officielles appellent la bénédiction des diverses divinités sur les effroyables moyens de destruction que les armées de terre et de mer mettent en œuvre dans les luttes homicides qui ensanglantent le globe. C'est au nom des dieux tout-puissants que l'on invite les hommes à s'entr'égorger.

« Il nous appartient à tous, libres-penseurs rationalistes, qui ne comptons pour sauvegarder les existences humaines que sur la prévoyance, la science et le travail des hommes, de condamner hautement cet usage barbare de la guerre, cet emploi des instruments de meurtre entre les peuples, entre les races, entre les familles des diverses nations.

« Il appartient aux libres-penseurs et à leurs sociétés de faire honte, dans tous les pays, à ceux qui se servent des religions pour perpétuer le régime des déclarations de guerre officielles et des carnages sur les champs de bataille. Nous demandons à



tous les cœurs vraiment humains, par les écrits de toute sorte, par les discours dans les réunions, les résolutions dans les sociétés et les assemblées, de renouveler partout les mêmes injonctions, afin que les gouvernements se concertent pour déclarer la paix, pour arrêter les guerres, pour préparer par des conventions juridiques la solution de toutes les discussions et réclamations internationales. Ce que les religions n'ont pas su établir, la libre-pensée le réalisera : la paix entre les hommes. A bas la guerre ! Organisons la paix ! »

Organisation catholique. — M. Hoyois, d'Ostende, vient de faire paraître une brochure qu'il intitule : *Lendemain de victoire*, et dans laquelle il examine la situation du parti catholique belge, par rapport au parti libéral. C'est une brochure très intéressante, riche d'observations et de conseils judicieux, et qu'il convient de résumer.

Nous sommes une armée, écrit M. Hoyois : or la force d'une armée dépend de trois facteurs pour le moins : la valeur individuelle des soldats, celle du matériel de guerre, mis à sa disposition, la direction tant de l'Etat-Major que des chefs immédiats.

Il y a pas mal de soldats d'élite chez nous. Mais qu'il y a donc encore d'indifférents ! Il y a trop peu de catholiques vraiment agissants, agissants au-delà « du bulletin de vote ».

L'indifférence pourtant n'est plus possible en présence d'adversaires libéraux et socialistes, qui savent se confondre dans une haine, implacable contre l'Eglise et contre Dieu, malgré l'antagonisme des intérêts matériels et des programmes sociaux.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur ces œuvres particulières, considérons notre organisation politique nationale et internationale. Il semble que, de ce côté, nous ayons à apprendre de la part de nos ennemis. Le parti libéral ou progressiste a, à la surface, une organisation politique à laquelle la nôtre n'a presque rien à envier. Mais en réalité, tout ce libéralisme de façade n'est aussi ingénieusement dressé que pour masquer la Franc-Maçonnerie qui concentre toute l'activité politique réelle des libéraux. Conseils secrets tout-puissants en politique, les loges constituent, en outre les premières associations de secours mutuel du royaume et à ce titre, elles ne sont pas moins néfastes pour les catholiques disséminés qu'elles écartent, au profit des leurs, des meilleures situations. Unies entre elles dans le pays, les loges ont encore une formidable cohésion internationale, se passant par-dessus les frontières le mot d'ordre et les programmes anticléricaux qu'elles exécutent avec méthode et implacable persévérance.

Les catholiques luttent-ils à armes égales avec la Franc-Maçonnerie ? Ont-ils l'unité voulue dans leurs plans d'action ? Se communiquent-ils de pays à pays leurs trouvailles et leurs systèmes ? « Et quand donc enfin opposeront-ils à cette assistance mutuelle, la leur, l'assistance de ceux... qui jusque maintenant en ont pâti. »

Si nous avons à prendre chez les libéraux, les socialistes peuvent également nous instruire.

Les socialistes ont un bureau international qui opère un peu comme la Franc-Maçonnerie. Avons-nous cet organisme ? Ils ont plus d'unité dans leur parti. N'en manque-t-il pas chez nous ? Ils ont leur conseil général qui est quasi omnipotent, et leur groupe parlementaire y occupe une place d'honneur ? Le parti catholique est-il si bien doté ? Ils ont une caisse de parti sans cesse ouverte selon les nécessités, une propagande orale, des effets de documentations bien établis.

Ils ont une presse de parti ! Et M. Hoyois de critiquer peut-être trop sévèrement la presse catholique. Les journaux catholiques, admirables sur le terrain des principes, seraient, à son avis, d'une bienveillance excessive pour les hommes des partis opposés et souvent sévères par contre pour les personnages catholiques.

Quant au plan de campagne, on ne saurait le réaliser sous la conduite d'un état-major avisé que par l'action parlementaire et gouvernementale. Cette action parlementaire et gouvernementale, depuis un quart de siècle, tend à faire du parti catholique le *parti national* en face du parti socialiste.

Après ces conseils de sagesse, de prudence, M. Hoyois fait appel à l'union de tous les catholiques. Cette pensée d'union le rend naturellement éloquent, et il termine sa remarquable brochure par une invocation, par une prière.



Bohême

Libre-Pensée. — Le Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie portugaise, Magalhaès Lima fait en ce moment une tournée de propagande en faveur du Congrès international de la *Libre-Pensée* qui doit avoir lieu cette année à Lisbonne.

Or, au commencement de décembre dernier, il se trouvait à Prague, où il devait donner une conférence publique, lorsqu'il apprit que cette dernière était interdite par la police tchèque.

Immédiatement, Magalhaès Lima communiqua à la presse la déclaration suivante :

La République portugaise est reconnue aujourd'hui officiellement par tous les Etats, vu que chaque peuple a le droit de se donner la forme de gouvernement qui lui convient.

Si les Portugais ont proclamé une nouvelle forme de gouvernement, ils en avaient le droit.

Et de même qu'ils respectent les institutions des autres pays, ils sont en droit d'attendre que leurs institutions soient aussi respectées. Il serait absurde qu'un homme de son autorité, sénateur, ayant été candidat à la présidence de la République, fût venu en pays étranger pour s'y livrer à une propagande *subversive*. Comme un congrès de la Libre-Pensée doit se tenir l'année prochaine à Lisbonne, ainsi qu'il a été décidé au congrès de Munich, il est venu en sa tournée aussi jusqu'à Prague, parce qu'il l'a jugé bon, afin d'inviter ses amis tchèques et allemands à venir à Lisbonne en octobre prochain, comme ils l'ont fait en d'autres pays et en dernier lieu à Bruxelles. Il a confiance dans la tolérance de l'administration de Prague, de même que l'administration peut avoir pleine confiance dans sa circonspection et dans son tact politique. Dans le discours qu'il avait l'intention de prononcer à Prague, il ne s'agissait que de principes, jugés au point de vue abstrait, sans aucun dessein de se lancer dans les questions épineuses de la politique soit nationale, soit internationale.

Cette communication fut insérée dans tous les journaux quotidiens de Prague, sauf un ; et la police autorisa une réunion *privée* dans une salle de l'hôtel Adria, où Magalhaès Lima put, sans censure, sans interruption, prononcer en français son discours qui fut traduit en tchèque.

Canada

Bals. — L'exemple des *Chevaliers de Colomb* commence à entraîner plusieurs organisations catholiques dans la mauvaise route de se réunir pour passer les soirées « dansantes ». Mais ce qui serait pardonnable encore aux « Chevaliers », ne l'est plus s'il s'agit des demoiselles du Sacré-Cœur (Young Ladies of the Sacred Heart) ou des Enfants de Marie. Pourtant ces organisations arrangent aussi des bals sans sentir l'inconvenance de rapprocher des choses si différentes, que leurs noms surnaturels et leurs plaisirs si profanes. — AIR, 18 décembre 1912.

A propos du bal de charité donné à Boston par les Chevaliers de Colomb auquel assistait un cardinal américain, notre collaborateur L. Hacault écrit dans *la Vérité* de Québec du 21 décembre 1912 :

« Voici une anecdote, absolument authentique, que je tiens de feu ma mère, contemporaine du « Mouvement d'Oxford » et du rétablissement de la Hiérarchie catholique, en Angleterre.

« Le cardinal Wiseman, très populaire, là-bas, était en visite à la résidence d'une grande famille anglaise, catholique, dévouée non seulement au cardinal, mais à l'Eglise, à laquelle l'attachait une fidélité inébranlable, depuis le temps d'Henri VIII.



Je pourrais citer le nom de la famille et de la résidence seigneuriale, au nord de l'Angleterre.

« A l'occasion de la mémorable visite, on avait voulu faire bien les choses. Catholiques et anglicans des environs, même les *domine* et leurs dames, avaient été invités à la fête.

« Ma mère, déjà convertie, — elle était anglicane, fille d'un capitaine de la marine royale, — assistait à la réception solennelle du Cardinal, au banquet qui lui fut offert et à la soirée, terminant la fête.

« Or cette soirée comportait un bal, non pas public, mais de famille et de société choisie, à peu près comme les bals de la Cour.

« Que fit le Cardinal ?

« Désireux de ne blesser personne, surtout dans une maison aussi hospitalière, il entra dans la salle du bal, non pas en costume de Cardinal mais en costume laïco-clérical, le seul alors toléré en Angleterre.

« Wiseman donnait le bras à la maîtresse de maison, avant l'ouverture du bal officiel. Puis, après une légère inclination de tête découverte-inclination à laquelle la dame catholique répondit par une profonde révérence, — le Cardinal se retira.

« Ma mère fit de même.

« C'était 25 ans avant la création américaine des *Chevaliers de Colomb.*

Boy-Scouts. — Le *Patriote de l'Ouest* qui a entrepris de mettre les catholiques en garde contre les *Boy-scouts* que certains journaux encouragent, écrit :

« Nous serions reconnaissant à celui qui voudrait bien nous expliquer comment cette association a pu, *toute seule*, recruter parmi la jeunesse près de *trois millions* de membres en quatre ou cinq ans. Qu'on y réfléchisse.

« Si le *Scouting* n'a pas marché tout seul ce sont d'autres qui le font marcher », dirait M. de la Palisse. Or, quelles sont les influences mondiales ? Le Catholicisme le Protestantisme, le Judaïsme et la Franc-Maçonnerie. Et puisque évidemment ce n'est pas le Catholicisme qui marche pour les *Boy-Scouts*... demandez à la *Free Press* si elle n'en sait pas un peu plus long. »

Enseignement. — A ceux qui croient, disent et proclament que la question des écoles au Manitoba est réglée à la satisfaction des intéressés, nous dédions le petit article suivant, emprunté à notre excellent et vaillant confrère le *Patriote de l'Ouest* :

« Les catholiques du Manitoba subissent toujours la même injustice criante qui les oblige en pays britannique au régime barbare de la double taxe scolaire.

Rien n'a encore été fait, et il y a vingt-deux ans que cela dure.

En vertu des amendements Cold well, le Bureau des Ecoles Publiques pourrait, au moins, remédier notablement à la situation des écoles de Winnipeg et de Brandon. Voilà toutefois plus de six mois que ces amendements ont été adoptés, et rien n'a encore été fait.

A persister ainsi dans la continuation de l'injustice, le *fair play* britannique perd singulièrement de son prestige. Les commissaires du Bureau de l'Instruction Publique savent bien qu'ils perçoivent chaque année 80.000 dollars de taxes, à Winnipeg, qu'ils n'ont pas plus droit de prendre aux catholiques qu'ils n'en auraient d'aller les prendre à main armée dans une banque quelconque de Winnipeg.

Et l'opinion anglaise ne se révolte pas. Pense-t-elle qu'il suffit d'être le nombre pour changer les lois de la conscience et les remplacer par des lois qui consacrent le vol ?

Il y a vingt-deux ans que cela dure.

Le Bureau des Ecoles Publiques de Winnipeg a décidé la semaine dernière de faire appel au public pour l'emprunt d'un million de dollars. Sur ce chiffre la contribution des catholiques s'élèverait à environ 200.000 dollars.

Il faut bâtir de nouvelles écoles, en agrandir d'autres, répondre aux besoins de la population toujours plus nombreuse : fort bien. Mais faut-il que les riches protestants nous volent notre argent pour faire toutes ces améliorations qui ne profiteront qu'à eux seuls ?

Les électeurs catholiques vont poser nettement la question aux commissaires du Bureau de l'Instruction Publique, lorsque ceux-ci viendront prochainement chercher à se faire réélire.

Que les électeurs protestants qui ont encore de la conscience et de l'honneur en fassent autant ; c'est bien le moins que l'on puisse demander à des honnêtes gens ! »



F.·. M.·.. — Il paraît que le doyen des Francs-Maçons est le F.·. Couper, actuellement au Canada. Il fut initié, il y a soixante-douze ans dans la L.·. de Pollockshaw, en Ecosse, et a 90 ans.

F.·. M.·. ET ANTI-MAÇONNERIE. — On lit dans le « *Patriote de l'Ouest* » : « En même temps que la Maçonnerie internationale se remue, au Canada nous pouvons assurer qu'il existe tout un plan d'organisation nationale, actuellement soumis à l'examen d'hommes compétents. Il s'agit exclusivement d'organiser, sur pied de combat le Canada catholique français. Peut-être l'ennemi a-t-il eu vent de ce projet ? De là ce congrès occulte. Nous n'en dirons pas davantage pour le moment. L'organisation n'est pas affaire d'improvisation ». — AIR, 17 décembre 1912.

PROTESTANTISME. — Dans le nord d'Ontario, les colporteurs protestants font beaucoup de propagande parmi les émigrants de toutes les langues. 14 colporteurs y circulent constamment, dont plusieurs sont des étudiants en théologie qui font ainsi leurs premiers coups « contre Rome ». — AIR, 22 décembre 1912.

Ecosse

LOGES. — Le marquis de Tullibardine a été, pour la quatrième fois, réélu Grand-Maître de la Grande Loge d'Ecosse.

Egypte

LOGES. — La Grande Loge d'Egypte aurait cessé d'entretenir des relations amicales avec la Grande Loge de France, parce que celle-ci a fondé des filiales en Egypte.

Espagne

ANARCHIE. — La presse espagnole fait connaître un fait révoltant qui se rattache à l'assassinat de Canalejas. Alors que toutes les puissances étrangère envoyaient au gouvernement espagnol leurs condoléances, son plus proche voisin, le Portugal, jugea inopportun de les imiter. Quelques feuilles espagnoles expliquent cette abstention en disant que le Parlement Portugais est fort en arrière des Parlements que l'Orient s'est donné. Mais il est d'autres journaux qui trouvent cette explication insuffisante. Selon eux, la Grande majorité des députés de ce Parlement seraient des révolutionnaires et auraient en maintes autres occasions approuvé l'assassinat et la violence. Cela est d'autant plus croyable que le journal *O Mundo* a pris une part considérable à l'organisation de l'affaire Ferrer. On s'expliquerait aussi comment certains anarchistes ont toujours les poches bien garnies, ce qui leur permet de vivre dans un confort digne de la vraie civilisation, de faire de grands voyages, dans l'Amérique du Sud. La *Gazette de Cologne*



écrit au sujet de la relation qui existe entre le jeune meurtrier Pardinas et la République Portugaise dirigée par l'esprit du Grand-Orient : « On croit ici que la tentative était dirigée contre le Roi. On connaît les antécédents de l'assassin ; il fut expulsé de Buenos-Ayres comme anarchiste: où était-il auparavant ? La Presse républicaine portugaise nous l'apprend. Pardinas était à Lisbonne au commencement de 1908, et avait des relations si intimes avec les Révolutionnaires d'alors, qu'il fut arrêté comme complice lors de l'émeute avortée du 28 janvier 1908. L'assassinat du Roi Carlos lui rendit la liberté, mais il dut néanmoins se cacher quelques semaines, et dès qu'il se montra, il fut expulsé de nouveau et se rendit dans la République Argentine (*Gazette populaire de Cologne*, 28 novembre 1912).

— D'après le journal portugais *O Povo de Aveiro no Exilio* qui se rédige et s'imprime à Paris, l'assassinat de Canalejas aurait été préparé à Lisbonne par les républicains portugais. Le journal a consacré à ce problème un long article dans son numéro du 25 novembre 1912. Les républicains espagnols, dit-il, armés et protégés par le gouvernement de Lisbonne auraient tenté une révolution en Espagne. Mais le complot échoua et cet échec fut précisément attribué aux manœuvres habiles de Canalejas. Celui-ci fut en conséquence assassiné. Le meurtrier, Pardinas, faisait partie de la Carbonaria portugaise. Aussi quand la nouvelle de l'assassinat parvint à Lisbonne, des manifestations eurent-elles lieu dans les rues, aux cris de « Vive la République espagnole ! A mort Alphonse XIII ! » « Je n'hésite pas à affirmer, continue l'auteur de l'article, que si l'assassinat de Canalejas ne suffit pas aux bandits pour mener leur œuvre à bon terme, Alphonse XIII, le jeune et vaillant roi d'Espagne, tombera aussi victime de la bande noire ».

Anarchie et F.·. M.·.. — Nous empruntons à la *Gazette populaire de Cologne* (n° 991, du 13 novembre 1912) quelques détails et appréciations sur l'assassinat de Canalejas :

Les Révolutionnaires, qui comptaient tirer partie de la grève des chemins de fer, n'ont pas fait leurs frais ; mais cet échec n'a point arrêté le mouvement. On sait que ce mouvement anarchique est encouragé en Espagne par la Franc-Maçonnerie, comme il l'a été par elle en Portugal. C'est au Grand-Orient de Paris que se trame le tissu d'intrigues qui devra faire de l'Espagne un autre Portugal. L'affaire Ferrer avait déjà montré assez clairement quelle haine la Franc-Maçonnerie internationale porte à l'Espagne. Si le Dieu des Loges, le chef de l'anarchie, Ferrer, n'a pu réaliser les plans maçonniques, son esprit doit vivre encore. Ferrer est sans cesse représenté comme un héros dans les réunions républicaines-socialistes, dans les articles de la presse radicale ; c'est un martyr de la Libre-Pensée ; en lui s'incarnait l'idéal maçonnique.

Quelques faits connus depuis peu jetteront une certaine lumière sur le travail de la Franc-Maçonnerie internationale. Le Fr.·. Rodrigo Soriana, député républicain bien connu, et qui est, avec le Fr.·. Pablo Iglesias, à la tête du mouvement révolutionnaire, se rendit à Paris vers la fin du mois



d'août, accompagné du Fr.·. Almeida, chef de la Loge « La Jeunesse » de Lisbonne. Almeida a été l'organisateur de la révolution anarchique qui a éclaté le 5 octobre 1910 à Lisbonne. Ils eurent une entrevue avec les chefs de la Loge de Paris (du Grand-Orient). Cet entretien aboutit à la résolution d'organiser dans toute l'Europe une campagne de presse contre la mo archie espagnole, et de faire un emprunt de trois millions de francs auprès d'un Consortium de banquiers, en vue de déterminer des émeutes, qui seraient précédées d'une grève générale.

La participation du Fr.·. Almeida à ce projet prouve que le gouvernement portugais est résolu à appuyer l'action de ses complices espagnols ».

Anticléricalisme sectaire. — Les sectes révolutionnaires continuent leur œuvre de démoralisation sociale par le vieux « diversif » anticlérical. A Santander, des pelotons d'infanterie parcourent les rues pour empêcher l'émeute anticléricale organisée par les radicaux. Ils ont répandu la fausse nouvelle d'un legs fantaisiste de deux millions pour une communauté religieuse et pour la presse catholique, ce qui serait « intolérable » avec... la liberté sectaire. — AIR, 18 décembre 1912.

F.·. M.·.. — Loges. — Le Grand-Orient espagnol a fondé à Cadix une loge symbolique qui a reçu le nom d'*Espagne démocratique*.

F.·. M.·. Diffamation. — La famille de Mlle Masso a eu gain de cause dans le procès en offense qu'elle a intenté contre les sectaires anticléricaux calomniateurs de la demoiselle. Comme nos lecteurs se rappellent les journaux maçonniques avaient inventé de toute pièce une histoire scandaleuse contre elle et un ecclésiastique. Le procès a montré la fausseté absolue de la calomnie ; les diffamateurs ont été condamnés et la Secte a été frappée en eux. De là grande rage des Loges qui épanchent leur bile dans leur presse dans l' « *Espana Nueva* » par ex. La secte est furieuse surtout parce qu'elle craint que les catholiques calomniés apprennent enfin la sagesse bien simple d'employer tous les moyens légaux pour démasquer et punir les calomniateurs. — AIR, 22 décembre 1912.

Presse. Diffamation. — La cour de cassation a condamné le journal anticlérical de Madrid « *El Liberal* » à 150.000 pesetas de dommages-intérêts à payer à un religieux et à une demoiselle contre lesquels il avait publié des calomnies odieuses. — AIR, 7 décembre 1912.

Etats-Unis

Adoption. — Un ordre féminin, filial de la Franc-Maçonnerie et organisé par elle, existe aux Etats-Unis. Il a pour titre : *Order of Eastern Star*. Ordre de l'Etoile-d'Orient. Son but est de venir en aide, moralement et matérialement, aux femmes, mères, filles, veuves et sœurs de Francs-Maçons.



L'Ordre a ses chapitres dans chaque Etat de l'Union. Il tient ses réunions dans les locaux maçonniques. A la tête, il y a un Grand Chapitre Général.

Le premier Grand Chapitre fut organisé en 1867 à Michigan. Aujourd'hui, le seul Etat de l'Ohio compte trois cents chapitres avec plus de trente mille adhérentes.

Boy-Scouts. — Comme résultat de l'adhésion au mouvement Boy-Scout du Cardinal Farley en Amérique et du Cardinal Bourne en Angleterre, une immense inpulsion a été donnée aux Boy-Scouts dans toute l'Amérique par le clergé catholique et par les laïques. Une troupe de Boy-Scouts s'est organisée dans la Cathédrale de Saint-Patrick, avec l'approbation du Cardinal Farley. A la réunion régulière de l'Union Archidiocésaire de la Société du Saint-Nom de New-York, plusieurs prêtres se sont étendus sur la nécessité d'organiser des troupes de Boy-Scouts.

Le Rév. John T. Hughes de l'Eglise du Saint-Sacrement, New-Rochelle, et directeur spirituel du groupe, prit la parole à cette réunion. Il dit qu'il pensait que le mouvement Boy-Scout était la meilleure attraction possible pour les garçons. Il dit qu'il avait cherché par différents moyens à les intéresser, mais qu'il s'était aperçu qu'il ne pouvait pas en réunir assez pour former une escouade de Caporal jusqu'à ce qu'il eût formé les Scouts et exigé de chaque candidat qu'il passât l'épreuve nécessaire. Alors il eut une liste d'aspirants. Il dit que chaque groupe de *scouts catholiques* devait avoir UN PRÊTRE A SA TÊTE, et qu'il ne se passerait pas longtemps avant que ces prêtres ne soient dans la même position que lui avec ses scouts s'ils ont une liste d'aspirants. Il recommanda le mouvement à tous les directeurs spirituels pour accroître leurs groupes de « juniors ».

Les Catholiques de New-York City qui sont des professeurs scout inscrits avec les Boy-Scouts d'Amérique sont : Robert Brooks, Ralph Tobin, Gerald Dumphy et Alfred C. Charles. Une troupe de Boy-Scouts a été organisée dans l'église catholique de Sainte Cécile, dans Kearny, N. J.

En Angleterre, Mgr Joseph Butt, Président du Comité des Troupes personnelles du Cardinal résidant, au Palais archiépiscopal, Westminster, S.W., loua le mouvement scout en ces termes : « Au point de vue catholique, le mouvement scout me semble à tout point de vue admirable pourvu toutefois qu'on suive le programme tracé par le Gén. Sir Robert Baden-Powell ».

On remarquera qu'il s'agit de Boy-Scouts catholiques, ayant à leur tête un prêtre, placés sous la surveillance directe de l'autorité épiscopale.

Et puis, ce qui est moins dangereux en Amérique ou en Angleterre l'est beaucoup plus en France. Tel est du moins l'opinion du Cardinal Archevêque de Paris comme on peut le voir à la rubrique France.

Congrès.— Le *Congrès International du Rite Ecossais* s'est tenu à Washington du 7 au 12 octobre ; nous nous bornerons à rapporter les résolutions qui y ont été votées en vue de l'action maçonnique future. On a discuté la question du pacifisme, mais on a montré peu d'enthousiasme pour l'arbitrage obligatoire, et on s'est arrêté à une solution qui laissera les Grands Conseils libres d'agir à leur guise ou de ne rien faire : ils devront mettre à



l'étude les moyens d'établir la paix universelle. Le Conseil suprême de la Suisse a été chargé d'organiser le prochain Congrès international, qui aura lieu à Lausanne en 1917 ; enfin on a décidé de publier et de répandre l'édition des *Grandes Constitutions* de 1786, préparée par le Fr.·. George Moore, Constitutions dont la falsification n'a pas encore été établie d'une manière certaine. Cf. *Revue internationale des Sociétés secrètes*, novembre, p. 1116 et décembre, p. 1289.

Enseignement. — Mgr Blenk, archevêque de New-Orleans et Mgr Van de Ven, évêque d'Alexandrie, ont adressé une lettre pastorale aux fidèles de l'Etat de Louisiane, pour les mettre en garde contre le projet de loi sur les héritages et les legs. D'après cette loi, tous les dons ou legs aux établissements d'enseignement, institutions religieuses etc., paieront une taxe qui atteint la moitié, et même plus, de la somme. Les évêques engagent les fidèles à voter contre cette loi, car elle constituerait un grand préjudice aux établissements et aux institutions religieuses, d'autant plus qu'elle amènerait les fidèles à moins de générosité; car, qui voudrait donc appuyer une œuvre bonne et pieuse si on se voyait contraint à accorder une grande partie de son argent au gouvernement ? — AIR, 21 décembre 1912.

F.·. M.·.. Contre-Eglise. — Dans un article publié par *The New-Age*, juin 1912, organe du Suprême Conseil du Rite Ecossais, sous le titre de : *La F.·. M.·. et le Cléricalisme*, le F.·. J. W. Norvood rappelle les luttes qu'eut à soutenir la F.·. M.·. américaine non seulement contre le parti catholique mais également contre la secte des Mormons, etc. Le F.·. Norwood estime que les F.·. M.·. doivent être prêts à continuer la lutte pour la liberté.

« Nous sommes tout à fait d'accord avec lui, ajoute *La Lumière maçonnique*, mais où nous ne comprenons plus très bien c'est lorsqu'il s'efforce de faire une subtile distinction entre « religion » et « cléricalisme ».

« Une religion, c'est-à-dire un dogme spirituel, ne peut vivre sans prêtres, sans un clergé organisé pour la propagation de telle ou telle forme de croyance. Par conséquent, ce clergé, quelle que soit son étiquette, doit forcément constituer tôt ou tard ce danger du cléricalisme qui est l'entrave la plus terrible au progrès et à la dignité humaine. L'Histoire est remplie de trop d'exemples pour que nous insistions à ce sujet ».

Il me semble que comme « entrave au progrès et à la dignité humaine » le cléricalisme des *Lumières*, qui constituent le « clergé » des Loges, tient non pas le premier rang seulement, mais un rang tout à fait hors concours. Où trouver une « caboche » à idées plus étroites et plus sectaires que celle d'un Vénérable d'Atelier ?

F.·. M.·. et Judaisme. — Notre Collaborateur L. Hacault écrit dans la *Croix de Montréal* du 26 octobre 1912 :

« Le maçonnisme et le judaïsme ont fait, depuis longtemps, leur paradis — ou leur enfer — de la république *étoilée*. Ils y ont des millions d'adeptes, complices, comparses ou dupes. Ils y sont devenus tellement puissants, par l'impiété organisée, par



l'athéisme, par la corruption, qu'ils y sont les maîtres des pouvoirs politiques, de la présidence de la République elle-même. Les trois candidats actuels: Taft, Roosevelt et W. Wilson sont des FF.·..

«Depuis plus d'un demi-siècle les écoles publiques inférieures, supérieures, collèges et universités, de sectes ou d'Etat, subissent l'influence maçonnique.

«Le kabbalisme juif étant de l'aveu même de Luther le vrai père du protestantisme multisectaire, plus ou moins professé par la majorité actuelle des yankees, les infiltrations pourrissantes du kabbalisme et du maçonnisme, pénètrent, de plus en plus, dans les masses déchristianisées, toutes prêtes, grâce au protestantisme, à revenir au paganisme satanisé selon les formules modernes ».

Loges. — La plus ancienne Loge de New-York, *L'Union Française* nº 17, vient de fêter son 115ᵉ anniversaire. Elle fut créée le 26 décembre 1797 et reçut sa charte le 26 juin 1798. Elle était la fille d'une autre Loge française : *La tendre amitié franco-américaine*, qui avait elle-même été établie en décembre 1793 par des Français émigrés de la Guadeloupe à New-York.

Un magazine de quatre-vingts pages a été distribué le jour de la fête, aux assistants. Il se termine par la *Nouvelle Marseillaise*, cantique de table maçonnique dont voici la dernière strophe :

Enfants du Niveau, de l'Equerre,
Le jour de gloire est arrivé!
On n'entend, dans la France entière,
Que les cris de l'Egalité. (*bis*)
Sans avoir prôné vos mystères,
Sans avoir trahi vos serments,
Vous voyez arriver les temps
Qu'avaient préparé vos lumières

Refrain

Aux armes, Compagnons!
Déchargez vos canons,
Buvons, buvons,
A la santé de tous les vrais Maçons.

Bibliographie. — La Grande Loge de l'Etat du Maine a excité le zèle de ses filiales en vue que chacune d'elles écrive, sous une forme succincte, un résumé de son histoire. Sur un total de 203 loges, 147 ont répondu à cet appel.

— *Glorification de Mazzini.* — Le 23 novembre 1912, des francs-maçons de toutes nationalités se sont réunis à la Loge *Mazzini*, à New-York, pour célébrer la mémoire de Joseph Mazzini. Une adresse a été envoyée à toutes es loges italiennes du globe.

— *Différends Maç.·..* — Le Grand-Maître de la Grande Loge de l'Etat de New-York a fait paraître un édit dans lequel il déclare seul *régulier* le Grand-Orient d'Italie présidé par Ettore Ferrari, et interdit toute relation avec la Grande Loge d'Italie.



— La question des loges non reconnues a été fort à l'ordre du jour ces temps derniers aux Etats-Unis. Aussi la Grande Loge de l'Illinois a-t-elle pris la décision de publier une nouvelle édition, soigneusement révisée, de la Liste des loges régulières.

Protestantisme et F.·. M.·.. — On nous communique les détails suivants sur un service religieux célébré à la Cathédrale de St John the Divine, Morningside Heights, sous les auspices de la Loge *Harlem*, nº 457. Mille sièges étaient réservés, tous furent occupés par les frères de Harlem et les Loges qui les accompagnaient ; ils furent escortés jusqu'à leurs places par 125 Chevaliers Templiers en uniforme, six chevaliers de Constantin et des autres commanderies de Mantrattan et de Bronx. Le sermon, par le Rev. F.·. Carl Reiland, recteur de l'Eglise Saint-Georges, fut des plus édifiants.

Templiers. — Le Grand-Maître des Templiers des Etats-Unis, par une circulaire en date du 15 novembre 1912, a désigné les chevaliers qui sont chargés de le représenter, jusqu'au 1er août 1913, dans chacun des Etats de la République. Le *New Age* de décembre 1912 reproduit cette liste à la page 624.

France

Agape Maç.·.. — Nous avons trouvé la lettre suivante dans le courrier de la Revue, nous nous empressons de la communiquer à nos lecteurs.

L.·. l'Avant-Garde Maç.·.
16, rue Cadet,
Paris (ixe).

Liberté — Egalité — Fraternité — Solidarité.

A.·. N.·. E.·. S.·. L.·. A.·. D.·. G.·. O.·. D.·. F.·.
Or.·. de Paris, le décembre 1912.

Mon T.·. C.·. F.·.,

Me référant au désir exprimé par nos nombreux FF.·. présents au précédent dîner, je me permets d'appeler de nouveau votre frat.·. attention sur celui-ci.

Le service est parfait, nous avons une salle particulière au premier étage, le prix enfin — 2,50 — est accessible à tous.

Dans l'espoir que vous vous ferez un plaisir d'être des nôtres mercredi prochain, — Taverne « La Parisienne » 41, Faubourg Montmartre.

Veuillez agréer, Mon T.·. C.·. F.·., l'expression de mes sentiments frat.·. dévoués

Pour la Commission d'organisation.
Illisible.

Anti-Maçonnerie. — L'Association anti-maçonnique de France a fait placarder une affiche sur les murs de Paris pour dénoncer le *Regime abject*. Prenant exemple de la Turquie, l'affiche rappelle l'article du journal le *Temps* du 2 novembre 1912, et montre la main de la Franc-Maçonnerie



dans la ruine de l'armée turque, comme dans la crise subie par l'armée Française.

« C'est le Grand-Orient de France, par ses délégués au Ministère, les FF.·. Combes, Pelletan et André.

« On a traqué les officiers uniquement soucieux de leurs devoirs militaires pour les remplacer par ceux qui ne craignent pas d'aller faire de la politique dans les Loges et se courbent sous le joug maçonnique.

« Or, ce sont les politiciens placés à la tête de l'armée turque par la F.·. M.·. qui ont provoqué la déroute ».

Parlant de la marine, l'affiche dit :

Souvenez-vous que la marine française, qui était la seconde du monde, il y a vingt ans, n'occupe plus, aujourd'hui, que le *cinquième rang* parce qu'elle a été sabotée par les FF.·. Pelletan, Thomson et autres Enfants de la Veuve.

« En France, de même qu'en Turquie, les FF.·., suggestionnés dans le secret des Loges, préparent, les uns consciemment, les autres inconsciemment, la défaite et l'invasion. Ils seraient les agents de l'Etranger qu'ils n'agiraient pas autrement. »

L'association anti-maçonnique passe ensuite en revue l'action des Loges dans l'école et les œuvres post-scolaires, dans les sociétés de préparation militaire, dans la confédération générale du travail, dans l'assistance publique où trône le F.·. Mesureur, dans la magistrature, dans la politique.

« Nous connaissons la qualité maçonnique de plus de 130 députés et d'au moins 99 sénateurs ; il y en a dont nous n'avons pu arracher le masque.

« Le « Ministère National » n'a pu échapper aux griffes de la Secte ; il compte, dans son sein, au moins sept FF.·., qui le surveillent pour lui imposer les volontés du G.·. O.·..

« Depuis trente-cinq ans, la F.·. M.·. a tout chambardé.

« On connait le résultat de ses manœuvres occultes :

« La France divisée par la persécution religieuse. — Les Finances au pillage. — La Justice prostituée au Pouvoir. — La concussion, le népotisme, la délation, l'indiscipline, le désordre, l'incohérence et l'incompétence partout.

« Voilà le bilan d'un régime qui n'a, de la République, que le nom. Chaque jour, grandit la tyrannie exercée sur les travailleurs par les politiciens francs-maçons, les juifs, les naturalisés d'hier et tous les tripoteurs de la finance cosmopolite, leurs alliés.

« Les scandales succèdent aux scandales, et l'impunité est assurée même à ceux qui commettent des crimes contre la patrie, pourvu qu'ils fassent le signe de détresse maçonnique ».

Voici la conclusion de ce juste réquisitoire qu'il faudrait faire lire à tous les Français :

« Nul ne sait ce que demain nous réserve. Si nous voulons éviter les pires catastrophes, il faut que chaque Français prenne la résolution de secouer le joug de la F.·. M.·., de cette secte *secrète et internationale* qui reçoit son mot d'ordre on ne sait d'où, qui introduit l'anarchie dans tous les pays où elle existe et *qui ne cacherait pas avec tant de soin ses actes et son but s'ils n'étaient pas criminels* ».

L'Association anti-maçonnique, 42, rue de Grenelle, Paris, 7e, tient des exemplaires timbrés à la disposition des bons Français qui le désirent au prix de 0 fr. 25.

Armée. — M. Millerand a déclaré de la manière la plus nette à M. le com-



mandant Driant que les officiers de l'armée active ne seraient, par lui, jamais mis en demeure de quitter les loges.....

ARMÉE. — De l'aveu même de M. Alexandre Bérard, la Commission sénatoriale chargée d'examiner la réforme des conseils de guerre, compte dix francs-maçons sur dix-huit membres, et le président, M. Bérard, en personne, est un franc-maçon militant.

M. Bérard justifie son caractère maçonnique en déclarant qu'il aime autant la Franc-Maçonnerie que le Tiers-Ordre de Saint-François. Libre à lui, tous les goûts étant dans la nature. Mais on ne voit pas ce que le Tiers-Ordre vient faire ici ; on ne voit pas surtout, ou plutôt on voit très bien, ce que diraient M. Bérard et ses amis, si quelque commission sénatoriale comprenait une majorité de tertiaires ?

Que dirons-nous donc, nous, qui ne sommes ni tertiaires, ni francs-maçons, mais simplement Français et patriotes, en constatant que les mesures les plus importantes, celles qui touchent directement à la défense nationale, sont livrées aux fantaisies des Loges ? Tout le monde est fixé sur le but des frères trois-points, ou de ceux qui les mènent.

Les Loges poursuivent, d'une même haine, la religion et l'armée. Pour ce qui est de la religion, elles ne s'en cachent pas, encore qu'elles affichent des prétentions à la tolérance, jolie tolérance, ma foi, qui se traduit par les plus abominables vexations. Mais sur le terrain patriotique, elles se piquent effrontément de rendre des points aux morts de 1870, et quelques naïfs pouvaient encore s'y laisser prendre. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis : plus de caserne, c'est le mot d'ordre des frères, au même degré, ou presque, que plus d'Eglise.

Dès lors, que penser de l'influence maçonnique dans les commissions où se joue le sort de l'armée ? Que penser de cette même influence au Sénat et à la Chambre, où se joue le sort du pays tout entier ?

On s'explique, après cela, les faiblesses de certains parlementaires pour la propagande antimilitariste, faiblesses qui vont jusqu'à la complicité la plus scandaleuse.
Journal de l'Ain, 16 décembre 1912.

— Voici, d'après l'*Officiel*, le texte de l'incident dont il est question ci-dessus :

— M. DOMINIQUE DELAHAYE.

Tenez : regardez comme par hasard la composition de notre commission : sur dix-huit membres, ou plutôt dix-sept, — puisque nous avons eu le malheur de perdre M. l'amiral de Cuverville — il y a neuf francs-maçons notoires, à commencer par l'honorable président.

M. ALEXANDRE BÉRARD, *président de la commission*. Et il s'en honore ! (*On rit*).

M. DOMINIQUE DELAHAYE. Si vous voulez que je les nomme, j'ai les références maçonniques, prises dans l'excellent répertoire maçonnique contenant les noms de 36.000 francs-maçons de France et des colonies, édité par l'association antimaçonnique de France, 42, rue de Grenelle.

M. GAUDIN DE VILLAINE. Epargnez-les !

M. DOMINIQUE DELAHAYE. Je veux bien les épargner, si l'on accepte mon assertion comme vraie et démontrée ; comme je ne suis pas monté à la tribune pour faire des personnalités, je veux bien ne pas donner les noms des autres francs-maçons.

M. GOUZY. Cela leur est égal.

M. DOMINIQUE DELAHAYE. Voulez-vous ou non que je les nomme ?

Voix nombreuses. Oui ! Oui ! parlez !

M. DOMINIQUE DELAHAYE. Ce sont, par ordre alphabétique :

Baudin (Pierre), député de l'Ain, B.·. H.·.. (cela veut dire bulletin hebdomadaire) 12 mai 1906, page 5. Voilà la précision des références.

Beaupin, sénateur de la Nièvre (T.·. G.·. O.·. mars-juin 1903, page 13).

Bérard (Alexandre), sénateur de l'Ain (A.·. G.·. O.·. 1901, page 98) qui vient à ce rang par l'ordre alphabétique.

M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION. Parfaitement, et très fier d'être franc-maçon, comme vous l'êtes d'appartenir à l'ordre de Saint-François.

M. LE PRÉSIDENT. Monsieur Delahaye, vous êtes presque excité par quelques-uns de vos collègues à continuer, mais moi, au point de vue du règlement, je suis obligé de vous rappeler que ce sont là des personnalités auxquelles vous n'avez pas le droit de vous livrer. (*Très bien ! très bien !*)



M. Dominique Delahaye. Ceci devient plus grave. En me refusant, monsieur le président, le droit de signaler mes collègues francs-maçons, je me demande si vous ne promulguez pas une loi à vous tout seul. C'est très grave ! (*Exclamations à gauche.*) Quant à moi, je ne tiens pas à dire les noms de mes collègues francs-maçons. Je ne les dis que parce qu'on m'a dit : « Lisez ! » Je veux bien m'arrêter au nom de M. Bérard.

M. le président. Ce sont des personnalités, je le répète, interdites par le règlement. Je me borne à cette observation. (*Très bien ! très bien !*).

M. Dominique Delahaye. Alors, messieurs, entrez tous dans les loges : personne n'en saura rien ici. C'est le complot qui continue. Je m'arrête pour vous obéir, mon président. A la veille de l'élection à l'Elysée, je ne veux rien vous refuser. (*Rires.*)

Messieurs, nous allons sortir des personnalités concernant les honorables sénateurs et nous allons aborder la question de l'origine de cette loi. Elle est d'origine essentiellement maçonnique. L'honorable M. Flandin, qui n'a jamais connu la lumière du troisième appartement (*Nouveaux rires*), n'a pas l'air de s'en douter. (*Mouvements divers.*)

Si je ne puis pas nommer nos collègues francs-maçons, je pense avoir le droit de dire quels sont ceux qui ne le sont pas ; ce ne sont plus là des personnalités.

Je ne peux pas vous lire cette brochure, qui compte 218 pages ; ce serait cependant fort intéressant. Elle a été rédigée avec le concours de toute la Franc-Maçonnerie, par la loge l'*Avenir*, l'une des plus intellectuelles de France et celle qui comprend le plus d'officiers. Mais la loge l'*Avenir* elle-même, dans une circulaire, va vous faire connaître l'importance de cette brochure. La première édition ne ressemble pas tout à fait aux éditions suivantes. Vous pourrez vous procurer celle que je possède à la Société nouvelle de librairie et d'édition, 17 rue Cujas. Elle a pour titre : *l'Armée, ce qu'elle doit être, ce qu'il faut modifier*, par X. X. Quant à la circulaire, elle a déjà été publiée plusieurs fois. Elle est de 1903. On la trouve, dès 1905, dans un volume précieux de Paul Fesch : *Dossiers maçonniques, la Franc-Maçonnerie contre l'armée*, et dans un ouvrage tout récent, de 1912, que je recommande à votre attention, à tous, maçons ou antimaçons, car il est d'une impartialité remarquable, c'est la *Bibliographie de la Franc-Maçonnerie et des sociétés secrètes*. Il contient, sans commentaires, ce que pensent les adversaires des deux camps : maçons et antimaçons. Cet ouvrage est de MM. Paul Fesch, Joseph Denais et René Lay.

On le trouve à la société bibliographique, 5, rue Saint-Simon.

Je lis donc cette circulaire qui va vous faire comprendre l'importance des sources où je vais puiser les idées génératrices de la loi que nous discutons.

« Or.·. de Paris, le 23 juin 1904.

« T.·. C.·. F.·.,

« Le 20 février 1903, nous demandions à toutes nos sœurs LL.·. de nous envoyer les vœux militaires adoptés par elles et toutes leurs études se rapportant à ce sujet.

« De toutes parts, les travaux affluèrent et, en octobre 1903, un rapport général sous forme de livre et intitulé *l'Armée, ce qu'elle doit être, ce qu'il faut modifier*, par XX, fut envoyé à chaque atelier.

« Les propositions de modifications à ce rapport furent incorporées au travail primitif, et une édition définitive vient de paraître.

« Comme vous le voyez, T.·. C.·. F.·. l'œuvre que nous publions aujourd'hui est due à la Maçonnerie tout entière.

« Le rôle de notre atelier s'est borné à coordonner les renseignements et les vœux reçus de toutes parts, à faire les frais d'études, de tirage et d'envoi du rapport général et à s'imposer pendant dix-huit mois, un labeur écrasant pour mettre debout une œuvre dont tous les F.·. M.·. ont le droit d'être fiers. Elle est, en effet, la synthèse :

« 1° De tous les vœux militaires adoptés par les différents convents depuis dix ans ;

« 2° De tous les vœux militaires émis par les Loges ; de toutes les études sur ce sujet effectuées par elles ;

« 3° De toutes les propositions de loi se rattachant à l'armée et déposées à la Chambre ou au Sénat ;

« 4° De toutes les études de réorganisation militaires publiées depuis dix ans.

« L'ouvrage est entièrement rédigé, sous une forme profane, de façon à pouvoir pénétrer dans tous les milieux, et rien d'autre n'y rappelle la Maç.·. que les idées de justice, de raison, de solidarité et de bonté qui en inspirent toutes les pages ».



Admirez, dans ce passage, l'habileté avec laquelle on s'insinue un peu partout sans dire : « Je suis frère trois points. »

« Il se divise en cinq parties :

« 1° Conditions générales d'existence des sociétés modernes ;

« 2° Rôle de l'armée dans l'organisation sociale ;

« 3° Principes sociaux qui dominent l'organisation militaire ;

« 4° Organisation qui en résulte ;

« 5° Réformes militaires ;

« Notre atelier a tenu à faire une œuvre collective. Son rôle n'apparaît nulle part. Aussi peut-on dire que sous le pseudonyme N. X... se trouve la F∴ Maç∴ tout entière : l'instrument que nous venons de forger avec leur aide. *L'Armée*, un in-8° de 234 pages, d'une valeur commerciale de 3 fr. 50, est mis en vente au prix de propagande de 60 centimes, car nous avons pris à notre charge tous les frais de composition et de correction. De plus, la Société nouvelle d'édition et de librairie, 17, rue Cujas, qui a bien voulu se charger de la vente, enverra l'ouvrage à toutes les loges maçonniques, au prix de 50 centimes l'exemplaire.

« De nos efforts dépend maintenant la réalisation législative de nos vœux les plus chers. Par la diffusion des idées contenues dans *L'Armée*, nous pouvons créer le mouvement d'opinion absolument indispensable pour aider à l'initiative parlementaire et faire sortir des cartons des commissions les projets de loi qui sont déjà déposés par nos amis sur la plupart des points. »

Que l'on dise donc, après cela, que la Franc-Maçonnerie ne s'occupe pas de politique ?

« Nous faisons donc appel à votre dévouement pour :

« 1° Souscrire un certain nombre d'exemplaires, soit au nom de la L∴, soit au nom des F∴ qui en désireraient un ou plusieurs pour eux-mêmes ou pour répandre dans leur milieu ;

« 2° En doter tous les milieux où l'action maç∴ et sociale se fait sentir (syndicats, universités populaires, bibliothèques municipales, ligue des droits de l'homme, etc.) ; l'y faire connaître et apprécier ;

« 3° Le faire parvenir aux élus (députés, sénateurs, conseillers municipaux, etc.), en demandant leur concours pour la réalisation des idées qui y sont contenues ou tout au moins pour leur diffusion par des conférences ;

« 4° En faire publier des extraits dans les journaux locaux, chaque paragraphe constituant un excellent article de journal (un certain nombre de journaux de province le font déjà) ;

« 5° Le faire mettre en vente dans tous les lieux où il est susceptible d'être acheté (librairies, marchands de journaux, etc).

M. Flaissières. Si vous passiez au déluge ? (*Rires d'approbation.*)

M. Dominique Delahaye. Non, les maçons seraient noyés et vous en seriez inconsolable.

« Voilà, T∴ C∴ F∴, quelle doit être l'œuvre de la Maç∴, si nous voulons prêter à nos FF∴ élus, à ceux qui ont déposé des projets de loi conformes à nos idées, un concours efficace. Que par une active propagande nous leur permettions de parler haut et ferme, certains d'être soutenus par une opinion publique que nous aurons créée. Signé : L∴ *Avenir.* »

Remarquez ce dernier membre de phrase : « nous avons créé une opinion et nous sommes sûrs d'être soutenus par l'opinion que nous avons créée ». Voilà la quintessence de l'art de fabriquer l'opinion.

Telles sont donc, messieurs et chers collègues législateurs, les suggestions auxquelles vous obéissez en ce moment. Je vais vous prouver que rien en elles ne vise l'intérêt des justiciables des conseils de guerre, mais que tout y a pour but la prééminence du pouvoir civil.

Dans un résumé de quatorze pages... (*Exclamations et rires*) de cette même brochure, les maçons condensent leurs visées.

M. le président. Je crois, monsieur Delahaye, que vous obéiriez au sentiment du Sénat en réduisant un peu ces développements. (*Marques d'assentiment.*)

M. Dominique Delahaye. Ah! j'en suis bien certain! Attaquer la loge, l'arche sacro-sainte! Voilà quelque chose d'interdit, de par le président de l'Assemblée, franc-maçon lui-même. Je crois bien que je vous ferais plaisir en me taisant ! Mais je ne suis pas ici pour vous faire plaisir : j'y suis pour dire à mon pays la vérité ! (*Rire.*)

La conjuration du silence est universelle. Mais qui viendrait donner les raisons pour



lesquelles vous désirez la présence du magistrat civil, si je ne les donnais pas ? Vous sortiriez de ce débat sans les avoir entendues, sans les connaître.

Je vous apporte les preuves manifestes que cette opinion est fabriquée de toutes pièces. Quelles sont les visées de la Maçonnerie contre l'armée ? Je veux qualifier ces visées, ensuite montrer qu'elles sont une attaque à la discipline, une attaque à l'unité de la patrie...

M. LE PRÉSIDENT. Eh bien, arrivez à ces conclusions !

M. DOMINIQUE DELAHAYE...en passant par les raisons qui les établissent. Est-ce que la liberté de la tribune n'existerait plus ? Ce serait du nouveau.

M. LE PRÉSIDENT. Veuillez continuer, monsieur Delahaye, en vous conformant autant que possible au sentiment de vos collègues.

M. DOMINIQUE DELAHAYE. Autant que possible est une parole qui concilie tout.

« En conséquence, dit le résumé qui ouvre la brochure *l'Armée*. Il est nécessaire que les chefs appelés à la diriger (l'armée) représentent ses tendances et son esprit, c'est-à-dire soient démocrates et républicains...

« Nécessité absolue, pour le pouvoir civil :

« De surveiller étroitement le recrutement des cadres, de n'y admettre que des éléments démocratiques et républicains.

« 1. — Obligation pour tous les gradés de prêter serment et de signer une obligation de fidélité à la France et à la République.

« 2. — Ecarter des grades supérieurs les officiers ayant manifesté par des paroles ou par des actes des sentiments antipatriotiques ou antirépublicains.

« 3. — Réserver les fonctions importantes aux patriotes républicains.

« Mesures transitoires :

« 1. — Epuration du professorat des écoles.

« 2. — Epuration du personnel supérieur.

« Epuration des corps spéciaux (état-major, directions, intendance...)

« De subordonner entièrement l'autorité militaire à l'autorité civile... »

Voilà le point dominant.

« 1° En faisant toujours diriger l'armée par un civil, sauf exception motivée par une valeur sociale incontestable. »

Une valeur sociale, cela sous-entend, ou, pour les initiés, cela désigne le général Picquart ; voilà ce que c'est qu'une valeur sociale incontestable.

« En subordonnant toute action militaire à une direction civile.

« En gardant entier le droit de nomination et de révocation.

« En soumettant tous les actes de la vie militaire au contrôle de la justice civile.

« 1. — Suppression des tribunaux militaires en temps de paix.

« 2. — Suppression des tribunaux militaires en temps de guerre.

« 3. — Suppression du code de justice militaire en temps de paix.

« 4. — Suppression du code de justice militaire en temps de guerre. »

Nous voilà arrivés, messieurs, au point du débat actuel ; voilà démontrée jusqu'à l'évidence l'origine de la présence de la robe rouge dans les conseils de guerre. C'est la mainmise du gouvernement civil sur l'armée. C'est ainsi qu'ont raisonné les Chinois quand ils mirent leur armée à l'arrière-plan de leur société : cela leur a bien réussi ! C'est ainsi qu'a raisonné le comité Union et Progrès, et nous avons vu dernièrement les victoires turques ! Est-ce là que vous voulez conduire notre patrie ? C'est pourtant ce dont nous menacerait la présence de vos magistrats civils dans les conseils de guerre.

BOY-SCOUTS. — Quelle singulière idée de baptiser de ce nom barbare les jeunes Français groupés en une société sportive ?

Et pourquoi cet accoutrement mi-boer, mi-troupe coloniale anglaise ?

N'avons-nous plus, dans notre langue — la plus riche qui soit au monde — ni dans notre histoire du costume — la plus brillante qui puisse séduire l'imagination — de quoi satisfaire aux aspirations de notre jeunesse ?



Voilà de « jeunes éclaireurs » *français* qui prétendent, avec raison, affirmer la vitalité *française*, et leur premier soin est de se déguiser en Anglais et de subir la sujétion de la langue anglaise.

Quand nous délivrera-t-on de ce snobisme, qui consiste à exprimer en anglais les idées, les mots, la pratique de sports de pure tradition française ?

— Un plaidoyer très significatif paraît ce matin dans « l'*Echo de Paris* » en faveur des « Eclaireurs de France », variété du boy-scoutisme. J'entends bien que la direction du journal demi-mondain libéral, cher à plusieurs organisations catholiques qui le propagent à outrance sous prétexte que la presse ouvertement religieuse serait moins facilement acceptée, ne prend pas à sa charge cette « lettre » de M. André Chérédame. Peut-être même permettra-t-elle à l'un de ses rédacteurs très catholiques — car elle tient même ce rayon, comme tout grand magasin soucieux de satisfaire tous les goûts du public — de soutenir le point de vue religieux. Mais c'est déjà trop que cette communication ait paru sans réserve ni commentaire, et l'impression en sera fâcheuse.

On voit déjà trop errer dans Paris de ces bandes kaki, aux allures de bataillons irréguliers, sous le drapeau vert de la Maçonnerie.

M. André Chéradame jure d'abord ses grands dieux que rien n'est moins justifié que les suspicions de certains milieux catholiques sur ce point-là. Il a fait son enquête, il donne sa parole.

Qu'est-ce qu'elle vaut ?

M. Chéradame n'est pas catholique. Spécialiste sans grande autorité des questions de politique étrangère, il a dirigé jadis une revue l'*Energie française* qui fit mal ses affaires à dater d'un certain article contre les décisions du Saint-Siège au moment de la séparation. Sont-ce là tous ses titres pour qu'on se fie à sa clairvoyance, à son sens catholique ?

Il cite d'autres noms de militaires, de gens de sport et d'Université, qui n'ont rien de particulièrement religieux. Celui de M. Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique, qui pourtant n'aurait pas prouvé grand'chose, a même disparu de cette liste. Est-ce donc le protestant militant qu'est le général de Lacroix, ou le blocard Gabriel Hanotaux, ou M. Ernest Lavisse, ou quelque aviateur en vogue, qui nous seront de meilleurs garants ?

De son organisation, M. André Chéradame daigne ne pas évincer les membres ni les directeurs de nos patronages catholiques.. Il se contenterait de les embrigader, de les enrégimenter, sous le joug d'une discipline plus large, d'un idéal meilleur, d'une méthode d'éducation plus efficace que celle du catholicisme. L'Eglise est admise aux bienfaits du « scoutisme », érigé en système de relèvement national « » au même titre à peu près que le ministère qui nous gouverne.

Grand merci !

Prétendre refaire entre nous l'union, la cohésion française, au nom de ce carnaval anglo-saxon et de cette parodie de la culture latine ; ouvrir cette souricière à notre jeunesse, conviée à n'être plus qu'un département de l'immense armée que commandera M. Chéradame : c'est ridicule et piteux.

Et le plus triste est encore de voir des catholiques s'imaginer, ou laisser



dire, qu'en effet c'est à l'école du Protestant-Anglais Baden-Powel que nous avions besoin d'apprendre à élever enfin des catholiques et des patriotes ! Ces braves catholiques libéraux sont toujours les... mêmes. G. N. — AIR. 29 décembre 1912.

— On lit dans la *Semaine Religieuse de Paris :*

Le Comité diocésain s'est réuni le vendredi 27 décembre 1912 sous la présidence de son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris (n° du 4 janvier 1913, p. 16) :

Son Eminence le Cardinal a pris ensuite l'initiative du vœu suivant :

« Attendu que les jeunes catholiques ont à leur disposition dans nos œuvres, pour leur formation morale et patriotique, ainsi que pour les exercices physiques et sportifs, des organisations propres à leur donner toute satisfaction ;

« Attendu que la *Commission diocésaine des patronages de garçons* a déjà recommandé la plus grande réserve à l'égard des groupements appelés Boy-Scouts ;

« Le Comité diocésain est unanime à demander que, jusqu'à nouvel ordre, les jeunes gens de nos œuvres s'abstiennent d'adhérer à ces groupements.

Nous emprunterons la conclusion au *XXe Siècle*, de Belgique du 24 décembre, reproduit avec complaisance par le *Bulletin de la Semaine* du 1er janvier, en la retournant un peu et nous dirons: Voilà qui est net et catégorique. On croira peut-être que cette déclaration va imposer silence aux gens qui, sous prétexte de patriotisme, poursuivent de leurs critiques les adversaires de l'intrusion des Boy-Scouts dans les organisations catholiques. Ce serait connaître mal ces belles âmes. Soyons plus charitables et espérons que devant la parole autorisée du Cardinal, tous s'inclineront.

Carbonari et Ventes. — A la séance de rentrée de la Conférence des avocats stagiaires à la Cour d'appel de Paris, le 7 décembre dernier, sous la présidence de M. Labori bâtonnier, M. Paul Dethomas, second secrétaire de la Conférence, a prononcé un discours sur le Procès des quatre sergents de La Rochelle.

Nous croyons utile de mettre les passages suivants, qui montrent l'action des sectes dans l'armée, sous les yeux de nos lecteurs :

« Les conspirateurs doivent, pour obtenir la victoire, réveiller dans les masses l'esprit d'opposition, et détacher du gouvernement l'armée qui le soutient. Ce sera l'œuvre des sociétés secrètes. L'une des premières, la loge des *Amis de la Vérité*, avait été fondée par quatre commis de l'administration de l'octroi. Le plus âgé avait vingt-six ans et se nommait Bazar. Il était capitaine dans la Garde Nationale, et légionnaire, pour avoir, au 30 mars 1814, repris à l'ennemi, à l'extrémité de la chaussée de Vincennes, les pièces de l'Ecole Polytechnique. Tous quatre suivaient, pour compléter leur instruction, les cours du quartier Latin. Ils avaient remarqué que les étudiants manquaient d'un lien commun, et ils résolurent de grouper en un seul faisceau les étudiants de toutes les grandes écoles et aussi les jeunes gens qui venaiet à Paris, se former aux études commerciales, « car la nature de leurs occupations, disait Bazar, tend à affaiblir chez eux les aspirations juvéniles du patriotisme ». « Les Amis de la Vérité », unis aux employés d'un grand magasin de nouveautés de la rue Cadet, « le Bazar Français », tentèrent, pour leur coup d'essai, de s'emparer de la forteresse de Vincennes, de soulever la garnison et de marcher ensuite sur les Tuileries. Ce fut un premier échec, après lequel les conspirateurs, sans se décourager, cherchèrent plus que jamais à se créer des intelligences dans les groupes de la garnison.



- Le hasard fit qu'un jour un étudiant reconnut, parmi les soldats du 45e, un ancien camarade de classe, le sergent-major François Bories.

Ce sergent rengagé « n'avait de l'état militaire, nous dit un contemporain, que la valeur et la franchise, sans aucun des défauts que produit l'oisiveté des casernes. Ses mœurs étaient pures, ses goûts simples, sa vie retirée, et tout joyeux d'occuper dans l'ancien collège des Grassins, transformé en caserne, la chambre de Boileau, il consacrait à la lecture la plus grande partie de son temps. » L'étudiant et le soldat renouèrent connaissance et ne tardèrent pas à se convaincre de la parfaite communauté de leurs sentiments.

Bories, à quelque temps de là, fut initié aux mystères de la Charbonnerie.

- La Charbonnerie avait été importée d'Italie par un commis négociant en vins.

« Compromis dans la conspiration du Bazar Français, il avait quitté la France et avait été reçu membre de cette société à Naples, au moment où elle essayait d'imposer une constitution au roi Ferdinand. Après la défaite des insurgés, le commis négociant revint en France et communiqua à quelques « Amis de la Vérité » les règlements de la « Carboneria ». Les membres de l'association s'appelaient « Bons Cousins » et les réunions, des « Ventes ». Les rites rappelaient ceux de la Maçonnerie, mais le vocabulaire et les symboles étaient empruntés à la vie et aux mœurs des ouvriers charbonniers. Vingt « Carbonari » formaient une vente particulière. Les députés des ventes particulières formaient des ventes centrales, et les députés des ventes centrales communiquaient seuls avec la Haute-Vente, autorité suprême qui recrutait elle-même ses membres. On décida de réunir sous une même direction toutes les forces dont on pourrait disposer et de les organiser sur le plan de la charbonnerie napolitaine.

- Il était évident, toutefois, que certains rites italiens ne pouvaient convenir au caractère français. Les initiations, qui retraçaient les scènes de la Passion, et qui se terminaient pendant que le postulant était en croix, par l'arrivée fictive de la gendarmerie autrichienne, parurent impraticables, et un immense éclat de rire eût accueilli, sans doute, les costumes prévus par le rituel : Le Vénérable-Grand-Maître-Grand-Elu devait porter une tunique bleue céleste sans manches ni col, et, en hiver, quand il lui était impossible de rester les jambes nues, un pantalon couleur de chair. Un chef, dans cette tenue, eût manqué d'autorité.

- Un comité de rédaction arrêta les statuts. Tout Carbonaro prenait l'engagement de garder le secret sur l'existence et les actes de la Société et à n'en conserver aucune trace écrite. Il devait se pourvoir d'un fusil de munition, de vingt-cinq cartouches et payer une cotisation mensuelle d'un franc. L'appareil fantastique des réceptions disparut. On ne conservait que le serment prêté sur un poignard « pour frapper les imaginations ». Enfin, on rédigea un programme politique.

Ce programme, pour ménager les divergences d'opinion entre Bonapartistes et Républicains, était muet sur la forme future du Gouvernement.

- La Charbonnerie Française était fondée. Il ne manquait plus que des Carbonari. Les fondateurs comprirent vite la nécessité de s'adjoindre, à titre de membre de la Haute Vente, des hommes politiques importants qui puissent donner à leur propagande l'autorité qui leur manquait. Ce furent entre autres, MM. de Corcelles et Dupont de l'Eure, députés ; MM. d'Argenson et Koecklin, également députés et industriels du Haut-Rhin ; Me Mérilhou, avocat ; Ary Scheffer, le peintre, et son frère Arnold, le journaliste ; M. de Schonen, conseiller à la Cour Royale de Paris, conspirateur intempérant, qui se trouvait engagé à la fois dans trois conspirations, l'une Bonapartiste, l'autre Républicaine et la troisième Orléaniste. Ce fut enfin l'illustre M. de Lafayette. Les voyages, dit-on, forment la jeunesse. Depuis son retour d'Amérique, où il avait vu comment un général populaire devient chef du pouvoir exécutif, M. de Lafayette rêvait de jouer en France le rôle de Washington.

- Depuis lors, le succès de la Charbonnerie avait été rapide. Quand Bories fut lui-même initié, il fonda une vente dans son régiment... En peu de temps, un grand nombre de sous-officiers et de caporaux étaient devenus Carbonari et tous étaient convaincus que le capitaine Massias, bien qu'il n'ait jamais assisté aux réunions de la Vente n'hésiterait pas, le jour venu, à se mettre à leur tête.

- On distribua des poignards à lame « d'azur et d'or » à tous les affiliés. Ils prenaient si peu de soin de les cacher, d'ailleurs, que l'un d'eux aiguisait le sien en plein jour, dans la cour de la caserne.

- Ce n'est pas à Paris, mais en province que devait éclater l'insurrection. Ainsi en avait décidé la Haute Vente. Trois de ses membres allèrent organiser la conjuration dans l'Est, l'Ouest et le Midi. Sous cette triple impulsion, elle se répand bientôt dans toute l'Alsace, descend les rives de la Saône et du Rhône, gagne Marseille et Toulon.

13



Dans l'Ouest, les Carbonari trouvent le terrain préparé par les Chevaliers de la Liberté qui travaillent au même but. Ils unissent leurs efforts. Les préfets commencent à s'inquiéter. Ils signalent la propagande des Carbonari. L'un d'eux remarque dans les esprits une véritable anxiété, inquiétude chez les uns, coupable espérance chez les autres. « Ils sont au moins huit cent mille », écrit le Gouverneur de Metz ; un autre, plus modéré, croit qu'ils sont soixante mille. Le Gouvernement du Roi se sent environné par un ennemi invisible, et ne sait où frapper. Rien n'est sûr, ni l'armée, ni les fonctionnaires, ni même la Chambre des Pairs. Tout est suspect, jusqu'à la famille Royale. Qui dira quels projets, quelles espérances coupables nourrit le duc d'Orléans, le fils, après tout, de Philippe-Egalité, dont le visage impassible s'éclaire parfois d'un sourire, devant les embarras du Gouvernement ? » *Gazette des Tribunaux*, 21 décembre 1912.

Catholicisme. — Dans un discours le Président de la République a dit cet été dernier :

« L'Eglise catholique et romaine est l'institution la plus admirablement humaine, le système le plus démocratique du monde. Voici d'où elle tient sa supériorité humaine : un fils d'ouvrier ou de paysan peut y arriver à toutes les charges, comme le prouve l'élévation de Pie X au souverain Pontificat ; chacun de ses ministres, depuis le moine déchaussé jusqu'au cardinal devenu prince du sang en revêtant la pourpre, comprend l'importance des devoirs qui lui incombent. L'Eglise catholique est la république modèle, supérieure même à la nôtre, parce que chez elle n'existent pas d'ambitions personnelles, et, depuis les Frères portiers jusqu'au Pape lui-même, nul ne s'enrichit pour lui-même ni n'exerce d'influence en vue d'une seule utilité personnelle ».

Que vont penser les Loges ? Rassurez-vous il s'agit du Président de la République des Etats-Unis d'Amérique. Le nôtre n'a pas ce courage ni cette droiture.

Conférences. — Signalons les très intéressantes conférences faites à l'Eglise Saint-Germain de Rennes pendant l'Avent 1912, sur l'Anticléricalisme. On en trouvera le texte dans le *Journal de Rennes*.

— Le lundi 16 décembre 1912, le Comité royaliste du XVIe arrondissement a organisé une réunion contradictoire, dans laquelle le commandant de Fraville, vice-président de la ligue anti-maçonnique de France, a parlé du *Mensonge maçonnique*.

Conférences dans les loges de la région parisienne.

I. Grand-Orient.

La Franche Amitié, 2 décembre 1912 : La femme dans la Maçonnerie, et la Franc-Maçonnerie d'adoption.

Arts et Métiers, 2 décembre : Le Maroc.

Les Amis du Progrès, 2 décembre : La Syphilis, maladie sociale.

L'Avenir, 2 décembre. (Comité) : L'œuvre des Invalides du Travail et l'œuvre des Patronages laïques.

Gnothi seauton, 3 décembre. (Comité) : A propos de l'affaire Marix.

La France socialiste, 3 décembre : La question balkanique (barbarie islamique et civilisation chrétienne).

Victor Hugo, 3 décembre : La curée civilisatrice ; La déclaration obligatoire de la tuberculose.



Science et Travail, 4 décembre : Les Peuples des Balkans : Turcs-Grecs-Bulgares— Les Hontes de la guerre.

L'Ecole Mutuelle et l'atelier socialiste, 4 décembre : Impressions de 15 années de mandat au Conseil Municipal, par le F.·. Pierre Morel, Ven.·. de l'At.·...

La Clémente Amitié, 4 décembre : Les Syndicats d'Instituteurs.

L'Action, 5 décembre : Souvenirs d'Orient.

Les Frères Unis inséparables, 5 décembre : Influence morale de la littérature et de la presse modernes.

Force et Matière, 5 décembre : Le congrès international de Bâle.

L'Action Socialiste, 5 décembre : Les habitations à bon marché.

Voltaire, 6 décembre : Conférence sur l'hygiène ; les poussières.

L'Etoile de l'Avenir et de Seine-et-Oise, 6 décembre : La République et l'école laïque

Les Amis de l'Humanité, 6 décembre : Traditions païennes et légendes chrétiennes.

L'Humanité future, 8 décembre : La crise de l'apprentissage.

Les Enfants d'Hiram, 8 décembre : L'Europe et l'Islam.

Grand-Orient de France, Conférences du dimanche, 8 décembre : L'Individu et la Société, seconde conférence de la série : La Pensée et la Conscience. Concert-Comédie : *L'Ecole de la Pie Grièche* de W. Shakespeare.

Salon bleu : Matinée enfantine pour les enfants des auditeurs : Le Travail, causerie avec projections — *Le Corbeau et le Renard*, saynète représentée au guignol. Danses et récréations diverses.

La Renaissance, 9 décembre : La Loi des Associations, 1er juillet 1901, son principe ses effets.

La Jérusalem Ecossaise, 9 décembre : Les Syndicats de Fonctionnaires.

Fécondité, Or.·. de Choisy-le-Roy, 9 décembre : La Crise de l'Ecole laïque.

L'Expansion Française, 10 décembre : Les Devoirs des officiers d'une L.·..

L'Avenir, 10 décembre : La situation maçonnique internationale.

Fraternité, 10 décembre : La réforme des Conseils de guerre.

L'Effort, 11 décembre : La défense de l'école laïque.

La Solidarité, 12 décembre : Les Instituteurs syndiqués et le Congrès de Chambéry

Philosophie, 12 décembre : L'Evolution théâtrale.

Isis-Montyon, 13 décembre : Littérature Canadienne.

Unité Maçonnique, 13 décembre : L'Education des enfants dans la famille et à l'école ; le Droit des Parents, le Droit de la Société.

Germinal, Fr.·. de Moret-sur-Loing. (S.-et-M.), 15 décembre : 2e Conférence sur l'histoire de la Terre, par un F.·., officier d'artillerie.

Amis de l'Humanité de Meulan, 15 décembre : Voyage de Paris à New-York, par le F.·. Sevin, officier de marine.

Les Amis Solidaires, 15 décembre : Instruction maçonnique.

Ernest-Renan, 16 décembre : L'Artillerie française. Pourquoi aborder cette question ? Généralités sur les artilleries française et allemande. Notre artillerie est-elle la première du monde ? Est-elle à la hauteur de sa mission ? Recrutement, instruction, situation des officiers et sous-officiers. N'y a-t-il pas quelque chose à faire ? Conférence par le F.·. D..., capitaine d'artillerie.
Un tuilage rigoureux sera fait à l'entrée du Temple.

Arts et Métiers, 16 décembre : La division du travail ; la division de l'éducation.

La Chaine d'Union, 16 décembre : L'esperanto et les relations maçonniques internationales, par le F.·. Fitting.

L'Internationale, 17 décembre : L'Esperanto, chaine d'union de la Maç.·. Internationale, par le F.·. Fitting.

Les Fidèles d'Hiram, 17 décembre : Quinze jours de session aux Assises de la Seine.

Gnothi Seauton, 17 décembre : Nos chiens sont-ils dangereux pour nos enfants ?

Victor-Hugo, 17 décembre : La présidence de la République : ce qu'elle a été, ce qu'elle devrait être. — L'Idée d'Evolution dans la philosophie ancienne.

La Raison, 17 décembre : Résumé de l'histoire de l'islamisme, de Mahomet et des Turcs ou Ottomans — L'Avenir fatal.



L'Avant-Garde Maçonnique, 18 décembre : La santé obligatoire, par le F.·. Docteur Rosenthal.

La Clémente Amitié, 18 décembre : La spéculation et l'accaparement dans les Bourses de Commerce.

Etoile polaire, 18 décembre : Pour et contre le syndicalisme des fonctionnaires.

Germinal, 18 décembre : Les facteurs de la puissance et de la propriété des collectivités.

Bienfaisance et Progrès, 19 décembre : Le Rôle de la femme dans la Société.

Les Amis Bienfaisants, 19 décembre : Les Balkans et la Guerre actuelle.

Inséparables du Progrès, 19 décembre : Les Abattoirs de la Villette et le Transport des viandes dans Paris.

Voltaire, 20 décembre : De Constantin à Mahomet, question d'Orient et conflit balkanique. La Franc-Maçonnerie en Grèce.

La Démocratie maçonnique, 20 décembre : L'avortement criminel, droit à l'avortement et procédés anticonceptionnels. Conf. par le F.·. Docteur Cantonnet.

Le Chantier des Egaux, 20 décembre : La question d'Orient. Critique de l'exode des campagnes.

L'Evolution économique, 21 décembre : Les coopératives d'habitation et la loi de 1906.

Grand-Orient de France, Conférences du dimanche, 22 décembre : L'Individu et la Société. L'organisme social. 3e Conférence de la série : Les Causes physiques qui déterminent la formation des sociétés. — Concert. — *La Révolte*, de Villiers de l'Isle-Adam ; *La Conversion d'Alceste*, de G. Courteline. *Salon bleu* : matinée enfantine pour les enfants des auditeurs ; Arbre de Noël, Distribution de jouets, le Noël républicain, Représentation au Guignol — Jeux et Danses.

Le Lien des Peuples et les Bienfaiteurs réunis, 23 décembre : l'Affaire Marix.

Les Etudiants, 23 décembre : La Turquie et la Crise Balkanique.

Conscience et Volonté, *L'Avenir*, *Travail et Solidarité*, *Les Rénovateurs*, *L'Equité*, En raison des fêtes de Noël, la Tenue n'aura pas lieu.

L.·. Chap.·. *Les Vrais Amis*, 26 décembre : L'Autriche et la Guerre des Balkans

L'Economie Sociale, 26 décembre : La Loi sur les Associations et le G.·. O.·. D.·. F.·. — La nécessité d'une langue auxiliaire, par le F.·. Fitting.

La Philosophie Positive, 27 décembre : Les Assurances privées.

Les Amis philanthropes et Discrets réunis, 27 décembre : Réforme électorale Représentation proportionnelle.

Le Centre des Amis, 27 décembre : L'Initiation et le Symbolisme hermétique.— Le problème de la longévité.

Le Niveau Social, 28 décembre : L'Organisation du bonheur.

II. Grande Loge.

La Semence, 2 décembre : La légende de Jeanne d'Arc.

La Nouvelle Jérusalem, 3 décembre : Histoire de la Maçonnerie écossaise.

La Prévoyance, n° 88, 5 décembre : Sur la crise du parlementarisme et l'accession du quatrième Etat.

La Philosophie Sociale, 5 décembre : Les nouveaux modes d'action du parti clérical.

Droit et Devoir, 6 décembre : La représentation proportionnelle (Voir plus haut le compte rendu).

L'Alliance, 6 décembre : Mutualité — Invalidité.

Grande Loge de France, 8 décembre : Fête de l'Ordre. Manifestation Maç.·. en faveur de la paix avec col.·. d'Harmonie.

Le Mont-Sinaï, 9 décembre : L'Idée Religieuse.

L'Acacia, 9 décembre : L'Indigénat en Algérie.

Minerve, 9 décembre : Le Statut des Fonctionnaires.

Le Libre examen, 10 décembre : Situation morale des officiers en France et en Allemagne. Conférence par le F.·. A.·. Lieutenant d'Infanterie membre de la L.·..

L.·. Francisco Ferrer, 10 décembre : La Mission laïque française.



Les Philanthropes réunis, 10 décembre : L'attitude du Gouvernement à l'égard des syndicats d'instituteurs.

La Nouvelle Jérusalem, 11 décembre : L'Eglise catholique et la femme.

La Fidélité, 14 décembre : La Mission laïque française.

Cosmos, 17 décembre : Le renchérissement de la vie.

Garibaldi, 18 décembre : La destruction.

Les Cœurs Unis Indivisibles, 18 décembre : La Maçonnerie en face des tendances sociales actuelles.

L'Essor, 19 décembre : Les femmes et la Franc-Maçonnerie.

L'Alliance, 20 décembre : Quelques considérations sur le recrutement maçonnique.

Droit et Devoir, 20 décembre : L'armée et la nation.

Emile Zola, 20 décembre : L'affaire Marix.

Les Amis Inséparables, Comité, 21 décembre ; L'affaire Marix. Communication très importante et urgente du Vén.·.. Décision à prendre.

Art et Travail, 23 décembre : Pourquoi nous sommes allés à Bâle.

France et Orient, 23 décembre : En Indo-Chine.

Minerve, 23 décembre : Le statut des Fonctionnaires.

Les Philanthropes Réunis, 24 décembre : Distinction entre les besoins naturels et les perversions.

Osiris, La Tenue du 25 décembre est renvoyée en raison des fêtes de Noel.

La République, 26 décembre : La Sécurité par le Logement.

La Fidélité, 26 décembre : La Ligue d'action et de défense laïque.

Souverain Chapitre 72, *Les Fidèles Ecossais* : La Volonté.

Alsace-Lorraine écossaise, 26 décembre : La Mission laïque française.

La Perfection Ecossaise, L.·. de Perf.·., nº 385 : Le Déterminisme.

L'Acacia, 28 décembre : Les Origines de la Maçonnerie.

Emmanuel-Arago, nº 333, 28 décembre : Constantinople, impressions de voyage avec projections.

Le Portique, 28 décembre : La Psychologie de la Mort.

III. Loges mixtes

Le Droit Humain, 14 décembre : La Paix universelle est-elle possible ?

Congrès antimaçonnique. — Le Congrès annuel de la Ligue française antimaçonnique s'est ouvert le vendredi 13 décembre 1912, à deux heures et demie de l'après-midi, 72, boulevard du Montparnasse.

Soixante-seize sections de Paris et de province étaient représentées. Le commandant de Fraville, premier vice-président de la Ligue, présidait. La séance de l'après-midi a été occupée par des rapports et des discours de MM. René de La Boulaye Flavien Brenier, Marc Lenoble et le docteur Ferrand.

Le Congrès s'est principalement occupé des Associations de pères de famille et de la publication de la *Revue antimaçonnique*. Le samedi 14, les travaux se sont poursuivis par la discussion de différents rapports sur l'action maçonnique dans le clergé, le fonctionnement du bureau antimaçonnique international, la surveillance des Associations occultistes de Paris, l'organisation de l'Institut antimaçonnique de Paris et l'inéligibilité des francs-maçons.

Ensuite a eu lieu l'élection du président de la Ligue pour les années 1913 et 1914. M. le commandant de Fraville a été élu président à l'unanimité de 64 votants. Puis on a procédé au renouvellement du tiers sortant du conseil central de la Ligue. Sont élus : le docteur Gaume, Gaston de Vignières, Olivier de Frémond, l'abbé Duperron, le comte de Lafont de Savines, Henry Brongniart.

Le dimanche 15, a eu lieu, dans la salle des fêtes de l'hôtel Lutetia, l'assemblée générale des sections de Paris. Trois cents membres de la Ligue française antimaçonnique y assistaient. M. le commandant de Fraville, docteur Jean Ferrand, Flavien Brenier et René de La Boulaye, ont prononcé des discours très applaudis.

Les travaux du congrès ont pris fin dans la soirée par un banquet amical.



Congrès diocésain de Pau. — Du vendredi 8 novembre 1912 au dimanche 10, s'est tenu à Pau un important congrès diocésain, dans lequel il a été pris quelques résolutions contre la Franc-Maçonnerie. Nous les ferons connaître d'après le *Bulletin religieux du Diocèse de Bayonne*, des 17 et 24 novembre.

Dans la journée du samedi 9 novembre, M. l'abbé Bordron, membre de l'Association anti-maçonnique de France, a prononcé un discours ayant pour objet : La lutte contre la Franc-Maçonnerie. Ce fut un discours énergique et plein de verve.

« Comme jadis Carthage, a dit l'abbé Bordron, il faut aujourd'hui détruire la Franc-Maçonnerie. Elle opprime l'Eglise et déshonore la France. Toutes nos œuvres seront en danger, tant que régnera la Franc-Maçonnerie. On n'a pas cru autrefois que cette secte méprisée et méprisable parviendrait à réaliser son programme de destruction religieuse. Et maintenant voilà en exil beaucoup de nos congrégations les plus puissantes et les plus populaires, voilà la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Nous nous sommes laissé dominer par les préoccupations politiques, alors que la Franc-Maçonnerie ne faisait que de l'action anti-religieuse. »

Et l'abbé Bordron montra comment le protestantisme et la Franc-Maçonnerie sont alliés contre le catholicisme. Il énuméra les principales phases de cette guerre religieuse.

Mais le parti catholique doit s'organiser ; il doit lutter. Jamais occasion n'a été plus favorable. Car, à l'heure actuelle, l'impopularité de la Franc-Maçonnerie est considérable. Les excès, les abus de toutes sortes qu'elle a commis ou encouragés, la publicité donnée à ses actes, les événements qui se passent en Turquie, tout la rend impopulaire et haïssable. La combattre, c'est répondre au désir de l'immense majorité des Français.

L'abbé Bordron indiqua ensuite les moyens que doivent employer les catholiques dans leur lutte contre la Franc-Maçonnerie, et il préconisa la création à Pau d'une section de l'Action anti-maçonnique de France.

Ce discours ne resta pas inefficace. Immédiatement après le congrès, en effet, une section de l'Action anti-maçonnique de France fut fondée à Pau, après une réunion préparatoire à laquelle prirent part plus de vingt catholiques notables. Cette section groupe une vingtaine d'adhérents, qui *observeront* dans la région les faits de sectarisme et de haine religieuse, et les feront connaître au Secrétariat général de Paris. *Observer et renseigner*, tel sera leur rôle.

Election du président de la République. — La *Presse associée*, du 18 décembre 1912, a inséré la note suivante :

Un très grand nombre de députés soit à droite, soit à l'extrême-gauche ne cachent pas qu'ils sont résolus à voter contre tout candidat faisant partie active de la Franc-Maçonnerie. Beaucoup de socialistes ne cachent pas qu'ils refuseront leur vote aux candidats maçons, par suite de l'attitude nettement antisocialiste de certaines Loges de province, qu'ils accusent de soutenir les radicaux contre eux.



Enseignement. — L'école neutre finit par n'être du goût de personne, pas même des protestants sincères. Voici ce que l'un d'eux a dit pendant une assemblée de la Société protestante de l'instruction primaire : « J'ai été pendant bien des années partisan de l'école laïque, convaincu que le Gouvernement tiendrait à honneur de respecter la liberté de conscience, des enfants, et n'entraverait pas, en violant la loi de neutralité, l'action moralisatrice de la religion chrétienne. Moi, qui ai fermé mes écoles protestantes, persuadé que nos enfants trouveraient ce qu'il leur faut dans l'école laïque pour leur instruction primaire, et dans nos écoles du jeudi et du dimanche pour leur instruction religieuse, j'ai dû déchanter depuis quelque temps, en constatant avec une grande tristesse combien la neutralité scolaire était un vain mot, et comment le respect des convictions n'était qu'un vain mot dans la plupart des écoles laïques. Dans ces conditions, force nous est de rouvrir, si possible ,nos écoles confessionnelles. C'est la feuille protestante « *L'Eglise libre* » (n° 47) qui le rapporte. Mais de tels protestants sont bien rares. Trop de huguenots français, liés étroitement à la Franc-Maçonnerie, ont été les premiers à aider l'œuvre sectaire de l'école religieuse pour en faire un instrument anti-catholique. Cet instrument est purement et simplement un engin de guerre pour l'athéisme et le révolution. — AIR, 6 décembre 1912.

F.·. M.·.. — Notre collaborateur, M. Jean Bidegain écrit dans la *Liberté du Sud-Ouest* du 22 décembre 1912 :

Par une circulaire en date du 6 novembre 1912, le Conseil de l'Ordre du G.·. O.·. de France explique aux Loges de la Fédération les raisons pour lesquelles, conformément à la décision du Convent de 1912, il va faire la déclaration prescrite par l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 sur le contrat d'association.

Cette déclaration aura pour conséquence de conférer au G.·. O.·., la capacité juridique, c'est-à-dire le droit d'ester en justice, d'acquérir à titre onéreux, de posséder et d'administrer.

Le G.·. O.·. de France, qui sent son impopularité s'accroître, a compris le danger de cette situation irrégulière, et il se conforme enfin aux prescriptions de la loi sur le contrat d'association. Cela prouve que le vaste mouvement antimaçonnique déterminé par la divulgation des « fiches » s'accentue davantage de jour en jour. La F.·. M.·. française se sent menacée ; elle n'ose plus braver les lois ; elle fléchit, elle recule, et c'est, déjà, le commencement de la défaite.

Voici le texte de la circulaire à laquelle M. Bidegain fait allusion :

TT.·. CC.·. FF.·.,

L'Assemblée générale de 1912 a autorisé le Conseil de l'Ordre à faire la déclaration d'existence du Grand-Orient de France, de façon à lui conférer la capacité juridique, conformément à la loi du 1er juillet 1901.

Il nous paraît utile, afin de dissiper toute incertitude sur la portée et les conséquences de cette résolution, de vous exposer les raisons qui, non seulement justifient, mais exigent aujourd'hui l'accomplissement de la mesure décidée.

Antérieurement à la loi libérale de 1901, l'existence du Grand-Orient de France était reconnue et autorisée par tous les Gouvernements qui se sont succédé. Cette autorisation était, à la vérité, révocable, — comme toutes celles accordées aux associations reconnues d'utilité publique, — et l'ouverture de chaque Loge devait être notifiée au Ministère de l'Intérieur.

Depuis la loi de 1901, le Grand-Orient de France continue d'exister régulièrement



et *légalement*, sans autorisation, ni déclaration, en vertu de l'article 2 de la loi. Jusqu'à présent, aucun motif n'existait de réclamer la capacité juridique.

Il en est autrement depuis que l'Assemblée générale de 1911 a décidé la création, au moyen de cotisations supplémentaires et temporaires, d'un fonds spécial destiné à l'acquisition d'un immeuble affecté à l'Administration et aux réunions du Grand-Orient.

Les sommes recueillies ne peuvent recevoir d'autre emploi que cette acquisition. Pour la réaliser, pour devenir bien et dûment propriétaire, il est nécessaire, il est indispensable même, que le Grand-Orient obtienne la capacité juridique que lui offre la loi dans ses articles 5 et 6. Elle n'y met comme condition que l'accomplissement d'une formalité simple, ne donnant ouverture à aucun droit d'investigation ou de surveillance de la part de l'Autorité publique, à laquelle il suffit de déposer les Statuts (dans l'espèce, la Constitution) et de faire connaître seulement les noms de personnes ayant l'administration (dans l'espèce, le Conseil de l'Ordre) de l'association.

Rien dans tout cela ne modifiera le fonctionnement de notre Pouvoir central ; quant à l'existence, à l'activité, à l'administration particulière, aux relations de nos Ateliers, aucun changement n'y peut être apporté.

En résumé, le Grand-Orient de France existe *légalement*, sans déclaration ; après la déclaration, il existera, ni plus ni moins légalement, mais il se sera procuré un droit nouveau, que la loi met à sa disposition, et dont il fait usage le jour où il lui est utile d'en profiter.

Le Conseil de l'Ordre n'aurait pas été le défenseur vigilant de nos intérêts communs, s'il n'avait pas compris la nécessité de la mesure de sécurité qui s'impose.

En terminant, TT.·. CC.·. FF.·., nous vous prions de ne pas laisser s'accréditer une erreur déjà trop répandue dans le monde prof.·., à savoir que la Franc-Maçonnerie aurait toujours été en dehors de la loi, à côté ou au-dessus de la loi ; — de ne pas laisser supposer qu'elle est aujourd'hui contrainte de se soumettre à la loi.

Les Francs-Maçons sont, de par leurs plus anciens Statuts, les fidèles observateurs des lois ; et nous venons de vous montrer que nous existons en vertu de la loi. Nous voulons seulement nous assurer un avantage facultatif que nous offre la loi.

La Franc-Maçonnerie moderne n'a jamais été une société secrète ; elle existe au grand jour chez tous les peuples civilisés du monde. Il suffit, au surplus, de rappeler ses principes fondamentaux formulés au début du dix-huitième siècle, et son histoire depuis cette époque. Elle est une Association fermée, discrète ; le secret qu'elle impose à ses membres ne porte que sur ses méthodes, ses symboles, ses cérémonies, ses modes d'initiation et d'avancement, les moyens particuliers de se reconnaître réciproquement et certains usages propres à sauvegarder son influence morale. Si elle oblige à garder une scrupuleuse discrétion sur ce qui se passe dans l'intérieur des Ateliers et sur les confidences des FF.·., son histoire, ses principes, son but, ne sont pas un mystère ; ses dirigeants, ses lieux de réunions ne sont pas dissimulés.

La déclaration qui sera faite de son existence et des noms de ses administrateurs ne révèlera donc rien qui ne soit connu depuis longtemps.

Nous espérons, TT.·. CC.·. FF.·., que ces explications suffiront pour vous renseigner complètement sur le caractère de la mesure que nous avons le devoir de prendre, et pour calmer, s'ils venaient à se produire, les scrupules de ceux d'entre vous qui appréhenderaient une atteinte aux conditions traditionnelles et historiques de la vie de notre Ordre en général et des Ateliers en particulier.

Nous le répétons, et nous y insistons : à cet égard, rien, absolument rien ne sera changé.

Veuillez agréer, TT.·. CC.·. FF.·., l'assurance de nos sentiments fraternellement dévoués.

Le Président du Conseil de l'Ordre,
DEBIERRE.

Les Vice-Présidents,
MARCEL SEMBAT, MOLLARD.

Les Secrétaires,
COURCENET, BACHELET.

Le Garde des Sceaux,
TINIERE.



— Le *Rappel* du 13 décembre 1912 a jugé utile de publier le petit article historique (!) suivant, dont on ne méconnaîtra guère le ton agressif :

Tous « frères » ! Ceux qui affectent de douter du caractère essentiellement indépendant de la Franc-Maçonnerie, et qui semblent ignorer qu'en tous temps uniquement préoccupée de Justice et de Progrès, elle s'éleva au-dessus des sectes et des partis, s'efforcent de dénaturer son but et ses origines, et de dissimuler les noms des membres du Suprême Conseil de France qui illustrèrent cet ordre si perfidement calomnié.

Parmi les dignitaires de la Franc-Maçonnerie, il faut citer : le prince de Cambacérès, le maréchal Masséna, le maréchal Kellermann duc de Valmy, le maréchal Lefèvre duc de Dantzig, le comte de Ségur, le général baron Thiébault, le duc Decazes, le duc de Choiseul, le maréchal Mortier duc de Trévise, l'amiral Verhuel, le duc de Grammont, le comte Lanjuinais, le marquis de Chasseloup-Laubat, le prince Murat, le maréchal Magnan, etc.

Enfin, parmi les Grands-Maîtres les plus illustres, on peut citer Joseph Bonaparte (à vous, messieurs les bonapartistes !) et Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, duc de Chartres (à vous, messieurs les royalistes !).

Après cela, on aime entendre les réactionnaires affirmer imperturbablement que la Franc-Maçonnerie fut de tous temps le refuge des ennemis de l'ordre et de la Patrie !

— On sait que la Grande Loge de France est installée rue de Puteaux, à Paris, dans l'ancien couvent des Franciscains Récollets expulsés.

Dans son discours d'inauguration, le F∴ Silvy, haut dignitaire de l'écossisme, dit à ses FF∴ : « Nous ne demanderons pas d'aumônes comme le faisait saint Antoine en la chapelle de ce couvent, mais nous ne nous engageons pas non plus à faire retrouver les objets perdus ».

Or, voici qu'à peine installé rue de Puteaux, le secrétaire de la Loge vient de lever le pied après avoir enfoncé la main dans le coffre-fort de l'association où il a subtilisé une somme de quinze mille francs, le traitement d'un parlementaire, restant après l'achat du couvent qui n'a pas été payé cher. Et ce secrétaire court encore... Cet homme a sans doute entendu et compris le discours de son président.

De *Franc-Nohain*, dans l'*Echo de Paris* :

J'ai sous les yeux le programme d'une « Manifestation maçonnique en faveur de la paix », qui vient d'avoir lieu dans une des Loges du Grand-Orient, (il s'agit en réalité de la Grande Loge de France), avec *colonne d'harmonie*, s'il vous plaît !...

J'ignore en quoi peut bien consister très exactement une « colonne d'harmonie », mais je ne doute pas que cela ne soit un pur régal, bien propre à rehausser l'éclat d'une telle fête, et à y attirer une assistance particulièrement brillante et choisie.

Or, parmi cette assistance, tout porte à croire que l'on aura pu voir, figurant au premier rang, un certain nombre d'officiers, ceux-là, tout au moins, dont on nous annonce, dans les mêmes Loges, des conférences sur la « situation morale des officiers en France et en Allemagne », par exemple, où s'exercera l'éloquence de *notre T∴ C∴ F∴ A..., lieutenant d'infanterie, m∴ de l'At∴*, — et, tout spécialement, j'imagine, *notre F∴ D..., capitaine d'artillerie*, qui, pas plus tard qu'avant-hier, entretenait ses « frères » de « l'Artillerie française », avec ces détails alléchants :

« L'artillerie française : Pourquoi aborder cette question ? Généralité sur les artilleries française et allemande. Notre artillerie est-elle la première du monde ? Est-elle à la hauteur de sa mission ? Recrutement, instruction, situation des officiers et sous-officiers. N'y a-t-il pas quelque chose à faire ? »

N'y a-t-il pas quelque chose à faire ? — demande le capitaine D...

Je pense qu'il y aurait, en effet, quelque chose à faire, et qui regarde le ministre de la guerre, si pressé d'interdire aux officiers toute participation à une Ligue, quelle qu'elle soit, fût-ce une Ligue patriotique —, et même lorsque ces officiers ne sont plus en activité de service...

Or, voici des lieutenants, voici des capitaines, — et nous savons tous qu'il y a,



dans le même cas des officiers généraux,— qui participent, *avec leur qualité d'officiers*, à des manifestations maçonniques, à l'heure précisément où des « colonnes d'harmonie » s'organisent en vue d'expliquer et d'établir *pourquoi la Maçonnerie doit être opposée à la guerre*...

Si la Maçonnerie universelle doit être opposée à la guerre, est-il admissible que ceux dont la mission est de préparer et, le cas échéant, de faire la guerre, appartiennent à la Maçonnerie, puissent se réclamer de leur titre de *Francs-Maçons* ?

— La guerre des Balkans a suggéré à la loge maçonnique d'Hyères, au commencement de décembre, l'ordre du jour suivant :

« Considérant que tous les hommes sont égaux devant la mort et devant la souffrance, il paraît élémentaire d'affirmer que les malheureux Grecs, Bulgares, Turcs, Serbes ou Monténégrins qui tombent, en ce moment, victimes d'une guerre imbécile, comme toutes les guerres, sans trop savoir pourquoi et pour qui ils font le sacrifice de leur vie, ont droit à la pitié et à l'assistance de chacun de nous ;

« Considérant qu'il s'est formé un « Comité de secours aux blessés de la guerre des Balkans », dont les secours sont réservés *aux seuls sujets chrétiens* ;

« Ne pouvant ni comprendre ni admettre une telle mentalité au XX[e] siècle, approuve entièrement le Comité franco-ottoman, 11, rue Malher, à Paris, qui, contrairement au précédent, dispensera ses secours à tous les blessés, *sans distinction de religion*.

« La Loge d'Hyères estime, en effet, que, quoi qu'en puissent dire certains détracteurs rétrogrades, c'est là la seule vraie façon de secourir les blessés. »

On serait curieux de savoir pour combien la Loge a souscrit. L'ordre du jour n'en parle pas.

F.·. M.·. ET PATRIOTISME. — L'anniversaire de la bataille de Beaune était le 28 novembre. Suivant leur habitude, les Vétérans de Pithiviers avaient résolu de porter la palme traditionnelle sur le monument aux morts.

L'abbé Meuley avait été désigné par le Conseil général des Vétérans pour les représenter à cette cérémonie, que conduisait M. Georges Cochery, député du Loiret. M. l'abbé Meuley est l'aumônier des Invalides, il porte fièrement sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur et la médaille des volontaires de 1870. Il est membre du Conseil général des Vétérans.

Il se disposait à se rendre à Beaune-la-Rolande, quand le président des Vétérans de Pithiviers l'avertit de ne point se déranger.

La raison alléguée, il faut qu'on la sache. Il doit s'abstenir d'assister à la cérémonie, lui prêtre, qui en 1870, réconfortait nos blessés sur le champ de bataille, et qui a mérité la croix par le patriotisme de son apostolat, dans la crainte — écoutez bien — d'une « émeute suscitée par les socialistes et les Francs-Maçons de Pithiviers ».

Ce sont les termes mêmes dont on s'est servi pour lui interdire d'accomplir sa mission.

Une émeute, c'était beaucoup redouter, même du sectarisme le plus maçonnique : nos gens des Loges n'opèrent guère dans les rues, en plein soleil : leurs manœuvres sont plus occultes.

Et nous en avons une preuve même dans cette navrante histoire. L'injonction est venue de l'ombre. C'est dans l'ombre qu'a été fait le signe de détresse. Un prêtre allait venir, vétéran désigné par les vétérans, combattant de 1870, avec cette croix sur sa soutane qui disait l'héroïsme de ce serviteur du Christ, son dévouement à son pays et sa bravoure. Verrait-on ce scandale : l'aumônier des Invalides, publiant, par sa présence, le patriotisme qui bat, sous la soutane, dans le cœur d'un prêtre français ?

On n'a point fait d'émeute. Dans le mystère de la Loge, on a délibéré l'ordre maçonnique d'exclusion. Il est allé à son but par les canaux dissimulés que la secte emploie. Il a trouvé des complices pour assurer son exécution. *Journal de Roanne*, 8 décembre 1912.

F.·. M.·. ET R. P. — Dans un très intéressant article, documenté avec beaucoup de précision, M. J. L. Bonnet, président de la Fédération radi-



cale et radicale-socialiste de la Seine, et vice-président du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste, a montré, dans le *Rappel* du 2 décembre 1912, quelle large part la Franc-Maçonnerie a toujours prise dans la préparation de la réforme électorale. C'est en 1880, paraît-il, que M. Gariel, directeur du ***Petit Méridional***, aurait pour la première fois exposé devant une Loge de Montpellier le principe et les avantages de la représentation proportionnelle. L'idée aurait ensuite fait si bien son chemin qu'en 1898, l'ordre du jour voté au Convent du Grand-Orient de France contenait cette déclaration :

Le Convent du Grand-Orient de France déclare que l'application du principe de proportionnalité en matière électorale doit être mis en tête de tous les programmes de réformes républicaines.

En 1906, le même Convent réclamait la représentation proportionnelle et adoptait à l'unanimité l'ordre du jour de 1898.

Le Convent de 1908 émettait un vœu analogue.

Enfin, en janvier 1910, la Loge parisienne *Les Vrais Amis*, sous la présidence du Dr Blatin, adoptait l'ordre du jour suivant, que nous reproduisons intégralement, et qui fut adressé à toutes les Loges de France :

" Considérant que la Franc-Maçonnerie a proclamé la nécessité et l'urgence de la réforme électorale ;

Que, le 8 novembre 1909, en se prononçant par 379 voix contre 142 pour le scrutin de liste, et par 281 voix contre 235 pour la représentation proportionnelle, la Chambre des députés a condamné elle-même le scrutin d'arrondissement qui restera en usage au prochain renouvellemnet général ;

Que ce vote de la Chambre oblige la majorité à inscrire en tête de son programme la réforme électorale qu'elle a réclamée, et que la Nation sera ainsi appelée à trancher souverainement la question ;

Que, pour éviter la réforme, ses adversaires s'efforçent d'égarer l'opinion, et dénaturent notamment le caractère de la Représentation Proportionnelle, les intentions de ses partisans, son principe, son but et ses résultats ;

La Loge *Les Vrais Amis* rappelle que toutes les réformes politiques, scolaires, fiscales, militaires et sociales — instruction laïque, gratuite et obligatoire ; séparation des Eglises et de l'Etat ; impôt progressif sur le revenu ; organisation des syndicats professionnels ; loi d'assistance aux vieillards ; retraites pour les travailleurs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, etc. — ont été longtemps étudiées dans les Loges avant d'être formulées en projets de loi au Parlement ;

Que la Franc-Maçonnerie a suivi la même méthode en ce qui concerne la Représentation Proportionnelle et se fait honneur d'en avoir déterminé les mérites, précisé le fonctionnement, recommandé ensuite l'application et propagé le système dans les milieux profanes ;

Que, dès 1880, les Loges de province ont entrepris cette propagande qui a été poursuivie activement dans les divers ateliers ;

Qu'en juin 1898, notamment, le congrès des Loges du Midi à Montpellier, du Sud-Ouest à Toulouse, de la région parisienne à Paris, ont proposé l'élection de la Chambre au scrutin de liste avec représentation proportionnelle ;

Que, en septembre 1898, après un débat approfondi, l'assemblée générale des Loges du G.·. O.·. de France a voté à l'unanimité un ordre du jour mémorable, présenté par la Loge *Les Vrais Amis*, qui a exprimé les sentiments de la Franc-Maçonnerie sur les dangers et l'iniquité du système majoritaire et sur les avantages de la Représentation Proportionnelle ;

Que, en septembre 1906, l'assemblée générales des Loges du G.·. O.·. de France a adopté de nouveau, et à l'unanimité, cet ordre du jour ;

Que la Franc-Maçonnerie a répondu ainsi à ses détracteurs cléricaux et monarchistes en prenant toujours les initiatives généreuses, en s'élevant au-dessus des sectes et des partis, en ne considérant jamais que l'intérêt général, en s'inspirant constamment de l'idée de Justice et de Progrès ;



Qu'en défendant les droits des minorités foulés aux pieds par le système rudimentaire et injuste du scrutin d'arrondissement et du scrutin de liste simple et en invitant les républicains à se conformer aux principes de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* et à établir la Représentation Proportionnelle, la Franc-Maçonnerie a continué ses nobles traditions et contribué à éclairer les esprits, à émanciper le suffrage universel et à affermir la République ;

Considérant qu'il est scandaleux et inouï que des parlementaires appartenant à la Franc-Maçonnerie ou ayant sollicité et obtenu les suffrages d'électeurs Francs-Maçons en arrivent à dire, pour repousser la réforme électorale, que la Représentation Proportionnelle a été imaginée pour servir la réaction, alors que, au contraire, la Représentation Proportionnelle disloque le bloc de Droite, supprime les coalitions électorales, libère les candidats de la recherche et de la dépendance des appoints, substitue la doctrine à l'individu, la clientèle des programmes à la clientèle des personnes, et rend à peu près impossible le retour d'un boulangisme et un accès de nationalisme ;

Qu'il n'est que trop évident que ces parlementaires méconnaissent les décisions des Convents maçonniques, le devoir civique, l'intérêt de la République, et ne témoignent d'hostilité à la Représentation Proportionnelle que parce qu'elle amoindrirait leur influence et compromettrait leur réélection ;

Que les égoïsmes et les préjugés opposent une résistance tenace ;

Qu'il est extrêmement regrettable que tous les parlementaires républicains ne se soient pas mis d'accord pour préconiser la Représentation Proportionnelle, qui associe tous les citoyens français à l'exercice réel de la souveraineté nationale et assure le gouvernement du peuple par tout le peuple également représenté ;

Par ces motifs, la R.·. Loge *Les Vrais Amis*, proteste avec énergie contre les assertions et les menées des ennemis de la réforme électorale et, pour hâter la réforme et rétablir la vérité, décide d'envoyer cet ordre à tous les A.·. de l'Obédience et remet sous leurs yeux l'ordre du jour, qui a été adopté à l'unanimité par les assemblées générales du G.·. O.·. de France en septembre 1898 et 1906.

— La réforme électorale est d'ailleurs, à l'heure actuelle, l'objet constant des préoccupations des Loges. C'est ainsi qu'un débat contradictoire des plus significatifs s'est ouvert le 6 décembre à la Loge *Droit et Devoir*. Le journal *le Matin*, du 7 décembre, en a donné un compte rendu détaillé, que nous reproduirons ici :

Ce furent des débats particulièrement passionnants que ceux qui eurent lieu hier soir, à la Loge *Droit et Devoir*; et comme ils eurent un caractère essentiellement politique, il serait puéril de leur conserver le secret réservé aux discussions maçonniques.

Le président de la Loge *Droit et Devoir* avait cru bon d'opposer les uns aux autres deux partisans et deux adversaires de la R. P. Ce fut M. Groussier, député, qui ouvrit le feu. Il présenta la représentation proportionnelle comme une réforme de justice, devant permettre au suffrage universel de s'affirmer avec une plus grande exactitude. La loi étant l'expression de la volonté de la majorité des citoyens, tous les citoyens devraient, théoriquement, participer à sa confection.

Pratiquement, c'est impossible. Mais il convient — et c'est là un progrès — de chercher un système qui permette de réaliser dans la mesure du possible cette conception. Sans doute, ce sera toujours la majorité qui décidera : mais du moins faut-il que l'unanimité, par ses représentants, puisse délibérer.

Il n'en est pas toujours ainsi actuellement ; il peut arriver que ce soit la minorité qui fasse une loi ; or, la majorité doit cependant s'y soumettre.

M. Groussier déclare que ce qu'il demande, c'est que majorité et minorité soient représentées proportionnellement aux forces dont elles disposent dans le pays, car le Parlement doit être une image réduite, mais exacte, de la nation.

Il faut que chaque parti puisse avoir, par ses seules forces, la représentation exacte à laquelle il a droit ; ainsi les élus ne seront plus obligés de faire des concessions, ni de quémander des faveurs.

M. Georges Bessières, avocat et ancien candidat dans le neuvième arrondissement, déclare nettement qu'il demeure partisan du scrutin d'arrondissement. Ce qu'il reproche à la R. P., c'est de ne pas être le scrutin de justice que l'on se plaît à voir en elle, et tirant ses arguments d'une brochure erpéiste, il montre que dans certains cas, une liste ayant 9.000 voix n'aura pas un seul élu.



Dans ces conditions, M. G. Bessières craint que les républicains qui sont la majorité dans le pays, ne soient représentés au Parlement par une minorité d'élus.

Question de principe !... Question de justice !... M. Bessières s'étonne que l'on ait attendu si longtemps pour découvrir le principe de justice qui sert de base à cette réforme. D'ailleurs, selon lui, les minorités sont largement représentées au Parlement.

Dans l'intérêt de la République, il repousse la R. P.

C'est également dans l'intérêt de la République, et plus particulièrement du parti radical, que M. Armand Charpentier, vice-président de la Fédération radicale de la Seine, réclame la représentation proportionnelle.

Loin de nier les services rendus par le scrutin d'arrondissement à la République, M. Charpentier reconnaît que c'est grâce à lui que les coalitions boulangistes et nationaliste ont pu être vaincues. Mais, autre temps... autre scrutin.

Il faut donner, ajoute M. Charpentier ,à chaque parti la part à laquelle il a droit après le premier tour ; or le quotient électoral, tel un couteau, peut seul découper mathématiquement, dans les résultats du scrutin, la part d'élus revenant à chaque parti.

M. Félix Chautemps, député de la Savoie, se fit un malin plaisir d'envisager la réforme électorale en Savoyard, en représentant d'un pays de montagnes. Il ne méconnait point que Paris et les grandes villes puissent trouver leur intérêt dans la représentation proportionnelle.

Mais la politique, en province, a des nécessités différentes. Si la République a pu naître, grandir, se défendre et vaincre ses adversaires, c'est grâce à la province, c'est parce que le candidat, en province, est connu des électeurs. On vote moins pour un parti que pour un homme.

Le scrutin de liste, qui élargit le cadre électoral, lui paraît infiniment dangereux, avec ou sans R. P. Les élections seront alors entre les mains des comités, de la grande presse et des puissances d'argent. La lutte personnelle deviendra impossible : les individualités de valeur ne pourront plus surgir.

Veut-on vraiment épurer le corps électoral et les mœurs des élus ? Qu'on décide de ne plus répondre aux lettres de recommandations et qu'on supprime toutes les décorations !... Cette réforme lui paraît plus utile et plus urgente que la R. P.

D'ailleurs, il est de ceux qui restent fidèles à l'ancienne politique du bloc : il ne doute pas que le bloc de gauche ne se fasse de nouveau. Il a persisté en province, or la R. P. le détruirait. Donc il la repousse.

Ainsi finit cette joute entre les deux équipes érpéistes et antierpéistes, sans qu'il y eût d'autre mort que... le petit scrutin de liste dont personne ne parla et que personne ne défendit.

Juifs. — Edouard Drumont écrit dans la *Libre Parole* du 21 décembre 1912 :

La plupart des bons ouvriers français n'ont ni le temps ni les moyens de lire, chaque jour, beaucoup de journaux et ils ignorent sans doute que, tout dernièrement, le gouvernement de la République Française a octroyé la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur au nommé Ernesto Nathan, maire de Rome, Juif anglais, représentant de la Maçonnerie juive et cosmopolite, l'ennemi juré du Pape chef spirituel de l'Eglise catholique à laquelle appartient la majorité des Français.

Ce simple fait, examiné avec attention, suffirait à démontrer aux Français les plus humbles toute la bassesse de ce gouvernement qui, pour plaire aux Juifs et aux Loges, salit notre ordre national de la Légion d'honneur. La Légion d'honneur n'avait pas besoin de ce nouvel outrage.

Elle a été tellement profanée depuis vingt ans qu'un de mes amis me disait hier : « La Légion d'honneur comptera bientôt dans ses rangs tous les voleurs d'Israel et, un jour, les soldats seront condamnés à cirer les bottes de ces voleurs, contre deux sous en nickel ! »

Si j'étais un ouvrier français, et si, en cette qualité, j'assistais à un meeting des corporations, je demanderais à haute voix, aux orateurs, patentés qui parlent au nom des ouvriers français : « Que pensez-vous du Juif Nathan, grand-officier de la Légion d'honneur ? »

Vous les verriez, ces orateurs, pâlir immédiatement, et vous les entendriez bafouiller les inepties habituelles ; après quoi ils s'empresseraient de dégringoler de la tribune et de proposer un ordre du jour mémorable, toujours en faveur de l'émancipation des peuples, de la Liberté, de la Libre-Pensée, de la Fraternité universelle... sans oublier, à la fin, d'adresser des menaces à cet infâme cléricalisme, l'ennemi du pauvre ouvrier persécuté !



En effet, dès qu'on parle du Juif à ces gens-là, ils sentent où le bât les blesse, et ils se défilent piteusement, parce qu'ils savent que nous savons tous, aujourd'hui, que c'est le Juif qui les paie pour entretenir dans notre pays cette anarchie générale grâce à laquelle il peut nous dépouiller impunément.

Ce n'est plus moi, Drumont, qui vois le Juif partout : ce sont, maintenant, tous les Français curieux et malins qui les découvrent embusqués dans tous les coins et qui se font, à l'heure qu'il est, une joie de les prendre, délicatement, par les oreilles, de les soulever à bout de bras et de les montrer, ostensiblement, à la foule goguenarde et désormais convaincue.

C'est surtout dans les groupements ouverts à tous, comme la Confédération Générale du Travail, qu'on peut en dénicher beaucoup, de ces Juifs agitateurs, qui se cachent sous des noms d'emprunt, mais qu'on reconnaît à leur nez, à leurs yeux, à leurs lèvres, et surtout à la note hébraico-germanique qui sort de leur gosier de nomade.

En vérité, je vous le dis, bons et braves ouvriers français, un jour viendra où le vieux Drumont, le sectaire Drumont, l'énergumène Drumont sera condamné à vous prêcher le calme et à implorer votre miséricorde en faveur des Juifs et des Maçons qui vous trahissent, qui vivent à vos dépens et qui émargent encore à la caisse de l'Etranger.

Ne leur faites pas de mal ! Houspillez-les un peu et flanquez-les à la porte de toutes vos associations, et surtout, ne les laissez pas revenir par les fenêtres, car ce sont d'incorrigibles *recommenceurs*. Ils ont de mauvais tours, tout plein dans leur sac...

LOGES. — Les Loges nantaises ont changé de domicile. De la Place de la Bourse, elles se sont transportées rue des Arts, 33. L'inauguration du nouveau temple a eu lieu le 14 décembre dernier, et la fête solsticiale a été célébrée le lendemain. *L'Express de l'Ouest* du 11 décembre a reproduit en fac-similé la lettre d'invitation adressée à cette occasion par les Maçons nantais à leurs FF.·. La voici :

A.·. N.·. D.·. R.·. E.·. A.·. D.·. E.·. D.·. G.·. O.·. D.·. F.·.

— Loges maç.·. nantaises. —

Paix et Union et Mars et les Arts réunis. — Libre Conscience

33, rue des Arts, 33, NANTES.

Inauguration du Temple et Fête solsticiale.

NANTES

Or. de Nantes, le 1er novembre 1912.

TT.·. CC.·. FF.·.,

Nous avons la faveur de vous informer que les Loges *Paix et Union et Mars et les Arts réunis et Libre Conscience* inaugureront leur nouveau temple le samedi 14 décembre 1912 et célébreront ensemble leur fête solsticiale le lendemain dimanche 15 décembre.

Le Conseil de l'Ordre et le Suprême Conseil seront représentés à ces deux cérémonies.

Nous sommes persuadés que vous aurez à cœur d'assister à ces fêtes, afin de resserrer les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité qui unissent la grande famille maç.·..

Agréez, TT.·. CC.·. FF.·., l'expression de nos sentiments fraternels et dévoués.

Le Vén. de *Paix et Union et Mars et les Arts réunis*,
G. FOUCAULT
30e

Le Vén. de *Libre Conscience*,
L. VIEL
30e

Suivait le programme des travaux et fêtes d'inauguration.



PACIFISME MAÇ.·. — Le *Radical de Marseille* écrit :

Nous recevons le communiqué suivant :

Le *Rite Ecossais* a célébré sa fête de l'ordre le dimanche 8 décembre sous la présidence du Grand Commandeur au Suprême Conseil et du Grand-Maître de la Grande Loge de France.

A cette occasion la Grande Loge de France avait pris l'initiative d'organiser une Manifestation en faveur de la paix.

Des FF.·. de Belgique, de Saxe, du Canada, d'Italie, du Grand Duché de Luxembourg assistaient à titre individuel à cette réunion qui groupait un nombre considérable de FF.·. Français.

Le Grand-Orient et le Suprême Conseil de Belgique, la Grande Loge de Hollande, la Grande Loge de Roumanie, le Grand-Orient et le Suprême Conseil de Luxembourg, la Grande Loge de Hambourg, la Grande Loge Suisse Alpina, la Grande Loge de Hongrie, le Grand-Orient d'Italie, le Suprême Conseil de Suisse, la Grande Loge de Barcelone, le Grand-Orient de Portugal avaient délégué officiellement leurs garants d'amitié auprès de la Grande Loge de France.

Le F.·. Platel, Secrétaire général de la Fédération, rappela que dès le début de la guerre des Balkans la Grande Loge de France avait adressé à toutes les obédiences maçonniques du Monde un appel les invitant à coordonner leurs efforts pour ramener la paix dans les Balkans et s'opposer à l'extension de la guerre en Europe. La Grande Loge de France avait décidé en même temps d'organiser à Paris une manifestation à laquelle les Maçonneries en relation d'amitié avec elle étaient fraternellement invitées à donner leur adhésion.

Le Secrétaire général donna lecture des réponses qui lui étaient parvenues de toutes ces Puissances maçonniques et qui exprimaient l'adhésion unanime de la Franc-Maçonnerie à l'idée de Fraternité et de Paix parmi les hommes.

Le Grand-Maître remercia les FF.·. d'être venus si nombreux à cette Manifestation. Alors que l'Eglise, oubliant la parole de son Fondateur « Aimez-vous les uns les autres », reste muette devant les atrocités de luttes fratricides, il est nécessaire que la Maçonnerie mondiale fidèle à sa doctrine accomplisse son devoir et lance dans le Monde la parole d'amour et de concorde. Le Grand-Maître se réjouit de voir la France, par la voix de son Représentant autorisé, donner au monde le grand exemple du désintéressement et travailler avec loyauté au rétablissement de la paix.

Le F.·. Harrent, orateur de la Grande Loge, dans un superbe discours, dont l'assemblée vota l'impression, analysa en philosophe et en homme de science le phénomène de la guerre, il rechercha dans le présent quels facteurs collaborent à l'éclosion des guerres, quels facteurs s'y opposent. Il démontra, par des exemples, que les guerres modernes plus meurtrières et plus atroces que celles du passé ne peuvent être, quoi qu'on en dise, des agents de régénération pour la vie morale des peuples et qu'elles ne sont en rien créatrices d'énergie et de vaillance. Il s'éleva contre cette conception prétendue scientifique qui fait de la guerre une loi de nature, à laquelle on ne saurait se soustraire, en s'appuyant sur cette constatation que la loi de la lutte, qui s'impose aux organismes inférieurs dans le domaine naturel et social, fait place pour les êtres et pour les sociétés de mieux en mieux évolués et organisés à la loi plus puissante et victorieuse de l'entr'aide.

Le F.·. Nicol, membre de la Délégation Permanente des Sociétés françaises de la Paix, s'appuyant sur une statistique détaillée des frais que causerait une guerre européenne démontra qu'elle entraînerait fatalement la ruine des peuples qui y prendraient part.

L'Assemblée se sépara après avoir voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

La Grande Loge de France, réunie en sa tenue solennelle de manifestation en faveur de la Paix.

Forte des adhésions reçues des obédiences maçonniques étrangères avec lesquelles elle est en relation d'amitié.

Proclame que la fraternité entre les hommes a pour corollaire nécessaire la fraternité entre les nations.

Affirme à nouveau que les principes de justice et de solidarité, base de la morale individuelle doivent être la règle de conduite entre les nations.

Exprime l'avis qu'une politique respectueuse des libertés des droits des peuples, en même temps que des exigences du progrès général de l'humanité constitue la meilleure sauvegarde des Patries.



Fait appel aux FF.·. de tous pays, pour que, par leur action, ils collaborent à la cessation, par une paix équitable et durable, des hostilités actuelles.

Renouvelle l'expression de sa réprobation pour la guerre et son attachement à la cause de la justice universelle, de la paix internationale.

C'est donc là le compte rendu officiel de cette manifestation.

Presse antimaçonnique. — Nous signalons dans *La Bastille* du 14 décembre 1912 un article intitulé : *Franc-Maçonnerie d'hier et Franc-Maçonnerie d'aujourd'hui*, où l'auteur, M. Copin-Albancelli, note quelques-unes des raisons qui expliquent le développement et la puissance de la Franc-Maçonnerie.

Le même numéro contient un *Memento* relatif aux Boy-Scouts : Ce que doivent savoir tous les catholiques sur la question Boy-Scout.

— Les numéros de décembre 1912 de *La France antimaçonnique* contiennent la suite de l'intéressante étude de M. A. G. de la Rive sur la Franc-Maçonnerie d'adoption (1725-1789).

Secret Maçonnique. — Les lignes suivantes sont extraites de l'article déjà cité plus haut, écrit par notre collaborateur, M. Jean Bidegain :

Dans la circulaire dont nous avons parlé, et qui est signée de Debierre et de Marcel Sembat, les FF.·. ont encore trouvé une occasion nouvelle de mentir. En effet, ils disent, entre autres choses : « La F.·. M.·. moderne n'a jamais été une société secrète. »

Il est bien facile de prouver le contraire.

Si nous consultons le volume intitulé « Constitution et règlement général » du G.·. O.·. de France (édition de 1908), nous lisons, à la page 189, une longue série d'instructions, relatives au secret maçonnique, parmi lesquelles nous citerons les suivantes :

« Le Grand-Orient de France considère le secret maçonnique comme une des règles de l'Ordre, et le Bureau du Conseil, aussi bien individuellement que collectivement, se refuse à toute interview concernant les incidents qui peuvent se produire au sein de la Franc-Maçonnerie.

« Les Vénérables et les Orateurs doivent saisir toutes les occasions de rappeler autour d'eux qu'aucun maçon, « sous aucun prétexte que ce soit », par parole ou par écrit, n'a le droit de publier « la moindre chose » sur ce qui touche de près « ou de loin » à notre Ordre et à nos institutions, sans en avoir reçu l'autorisation expresse et « seulement de la manière qu'il lui sera indiquée ».

« Le secret maçonnique doit être scrupuleusement observé par tous les FF.·..

« Les communications à la presse profane, relativement à des faits maçonniques doivent être interdites, et les FF.·. qui appartiennent au journalisme sont priés de s'inspirer avant tout des intérêts de l'Ordre et de s'abstenir de publier, soit ce qui se fait et ce qui se dit en Loge, soit des commentaires sur les actes ou dires des Francs-Maçons en tant que Francs-Maçons. — (Circulaire du Conseil de l'Ordre du 2 août 1889). »

Nous pourrions faire dix autres citations de ce genre prises à la même source.

Nous nous contenterons de rappeler les passages ci-après des serments prêtés par le nouvel initié :

« Je jure et promets sur ce glaive, symbole de l'honneur, et sur le livre de la loi, « de garder inviolablement tous les secrets » qui me seront confiés par cette Respectable Loge, ainsi que tout ce que j'y aurai vu faire ou entendu dire ; de n'en jamais rien écrire que je n'en aie reçu la permission expresse, et de la manière qui pourra m'être indiquée. — (Cahier du grade d'apprenti du G.·. O.·.. Edition de 1880, p. 21).



« Moi... de ma propre et libre volonté..., je jure et promets solennellement et sincèrement, de ne jamais révéler aucun des mystères de la Franc-Maçonnerie qui vont m'être confiés, si ce n'est à un bon et légitime maçon, de ne jamais les écrire, tracer, graver, imprimer, ni former aucun caractère par qui ces secrets puissent être dévoilés...

« Je préférerais avoir la gorge coupée, être enterré dans les sables de la mer, afin que le flux et le reflux m'emportent dans un éternel oubli, plutôt que de manquer à ce serment. (Rituel des trois premiers degrés symboliques de la F.·.M.·. écossaise, p. 32) ».

Mais était-il nécessaire de faire ces citations pour prouver que la F.·. M.·. est bien une société secrète ?

Non, car les FF.·. Debierre et Marcel Sembat disent, eux-mêmes, dans la circulaire dont nous nous occupons : « La F.·. M.·. oblige à garder une scrupuleuse discrétion sur ce qui se passe dans l'intérieur des Ateliers et sur les confidences des FF.·. »

On ne saurait mieux préciser le caractère primordial, essentiel, de la société secrète.

Ainsi, dans la même page, les FF.·. affirment, d'abord, que le G.·. O.·. n'est pas une société secrète, puis, un peu plus bas, ils déclarent qu'il l'est.

La circulaire des FF.·. Debierre et Marcel Sembat nous prouve que les beaux jours de la F.·. M.·. française sont finis puisque cette société secrète et internationale se voit contrainte de se soumettre à la loi, et, aussi, que les chefs du G.·. O.·. n'ont plus l'énergie intellectuelle et la lucidité nécessaires pour défendre convenablement leur secte. Des hommes dignes d'être des chefs véritables n'écriraient pas et ne laisseraient pas imprimer d'aussi énormes contradictions que celle que nous venons de relever.

Au fond du temple de la rue Cadet, le père Hiram doit gémir sur la décadence de ses fils. Jean **BIDEGAIN**.

SOCIALISME. — M. E. Janvion, dont on connaît la campagne contre la F.·. M.·., écrit sous le titre : *Hypocrisie symbolique* :

« Au moment où la résistance des instituteurs syndicalistes au gouvernement s'est fait sentir, on a pu lire dans tous les journaux la protestation de la *F.·. M.·.* réunie en Concile, en leur faveur et contre le gouvernement.

« Le Grand Orient élevait la voix en plein Convent contre les tracasseries gouvernementales, et la Grande Loge de France (le Rite Écossais), par un ordre du jour voté par tout le Grand Orient, émettait le très remarquable vœu suivant :

« Les délégués de la Grande Loge de France, réunis en Convent, au nom des 140 Loges représentées; considérant que dans la mesure prise contre les syndicats d'instituteurs *le gouvernement a renié les promesses faites antérieurement de respecter les syndicats* ; que les instituteurs syndiqués incriminés ont eux-mêmes affirmé qu'ils n'avaient pas fait de déclarations antipatriotiques ; que cette mesure a été prise à l'heure où les attaques de la réaction sont les plus ardentes, *blâment l'action regrettable, arbitraire et injuste* du gouvernement ; l'invitent à cesser ses poursuites, *adressent à tout le corps des instituteurs l'hommage dû à ces serviteurs dévoués de la démocratie.* »

« Ceux qui connaissent les roueries, les stratagèmes de la confrérie, flaireront, dans cet ordre du jour, un appel de démagogie électorale.

« Il y a pis encore.

« Cette adhésion des grands Ordres maçonniques à une protestation en faveur des instituteurs est une monstrueuse hypocrisie. Elle est un monument de tartufferie symbolique, comme Rodin saurait en élever.

« Et je le prouve.

« Suivez-moi bien dans ma petite démonstration, qui soulignera l'hypocrisie monstrueuse et abjecte des chevaliers de l'acacia...

« Eh bien ! ces ordres du jour retentissants de la F.·. M.·. en faveur des instituteurs, c'est de la poudre jetée aux yeux du public, du badaud. « Quelle société libérale tout de même, se dira Populo syndiqué, que la Franc-Maçonnerie, et faut-il être réactionnaire vraiment, pour ne pas admirer cette institution de liberté et de progrès ! »

« Tout beau, Populo syndiqué ! Viens ici que je te débourre le crâne. Et écoute-moi bien.

« Le Grand-Orient demande qu'on respecte les syndicats et « blâme l'action arbitraire et injuste du gouvernement ». Le Rite Ecossais fait de même.



« Le G.·. O.·. et le Rite Ecossais mentent. Ils mentent à la face des hommes, mais ils mentent avec leur habileté diabolique et satanique habituelle !

« Car, en même temps que paraissent ces ordres du jour en faveur des instituteurs dans les journaux, ordres du jour votés en corps et anonymes, remarquez-le bien, paraissaient dans *l'Action*, *le Siècle*, *le Radical* et autres des articles individuels, comme ceux du F.·. Laferre, par exemple, qui sommait le gouvernement de faire respecter la loi et de réduire les instituteurs à l'obéissance.

« Nul doute que Laferre ait, au sein du Convent, donné pleine et entière adhésion à l'ordre du jour anonyme, qui n'engage personne, contre le gouvernement. Mais comme individu, comme député, ex-ministre et ministrable, il soutient le gouvernement et le somme de sévir. Commences-tu à comprendre, ô bon Populo syndiqué? »

La campagne contre la Franc-Maçonnerie va reprendre dans certains milieux syndicalistes. On annonce la nouvelle apparition de «*Terre-Libre*» et de nombreuses conférences seront faites durant l'hiver dans les milieux ouvriers pour y dénoncer la Franc-Maçonnerie. Cette campagne a du reste donné jusqu'à ce jour les meilleurs résultats, le syndicalisme étant dans son ensemble nettement antimaçonnique.

Surnaturel dans les œuvres. — Nous extrayons les lignes suivantes d'une lettre de Son Eminence le Cardinal Merry Del Val à Mgr l'Evêque de Périgueux.

« Les œuvres dites de « Jeunesse » vous ont aussi préoccupé à juste titre. Le but de ces œuvres est sans doute d'éviter que les jeunes gens désertent la religion, mais surtout d'obtenir qu'ils deviennent chrétiens, d'un christianisme vécu et conquérant : elles sont donc par essence surnaturelles et surnaturels par conséquent doivent être les moyens dont le directeur y fait emploi.

« Voilà ce qu'a établi nettement et opportunément un autre de vos conférenciers. Et après avoir ainsi combattu la sorte de neutralité confessionnelle qu'on laisse parfois se glisser dans les œuvres dites catholiques, où l'on semble se proposer d'embrasser le plus de monde possible avec le moins possible de conditions surnaturelles, il n'a pas eu de peine à établir les principes qui doivent régir l'emploi dans les Œuvres de Jeunesse de certains ressorts humains, tels que le *sport* et le *théâtre*, qui étaient l'objet direct de sa conférence.

« Il a fort bien montré qu'il ne faut introduire ces ressorts que là où la poursuite du but surnaturel les exige, et alors avec le caractère d'accessoire qui leur convient, et dans la stricte mesure où ils peuvent être utiles ; au surplus, avec prudence, à cause des inconvénients qui s'y rattachent d'ordinaire. Le Saint-Père fait des vœux pour que ces principes très conformes à la vérité et très sages soient appliqués dans toutes les Œuvres de Jeunesse ». (*Les Questions Ecclésiastiques*, décembre 1912 p. 570.)

Théatre. — L'Incident soulevé par la lecture de « *Servir* », la nouvelle pièce de M. Henri Lavedan, membre de l'Académie française, prouve, une fois de plus, que les grandes scènes parisiennes sont entre les mains des juifs et des F.·. M.·.. Très nationaliste, l'auteur avaif fait allusion, dans sa pièce, aux fiches, et flétri les instigateurs de la délation. Mais les Francs-Maçons veillaient. Interprète de leurs doléances, Jules Claretie alla porter le manuscrit au ministre des Beaux-Arts, à Guist'hau. Ce dernier, fils de la Veuve, trouva la chose très grave. Toucher à Vadécard, au Grand-Orient, au général André ; stigmatiser le régime du « Mouchardat », quel crime ! On fit sentir à Lavedan que sa pièce ne serait jouée qu'à contre-cœur sur le Théâtre que les protecteurs de la Délation subventionnent. Lavedan comprit à merveille que les juifs et les sectaires se coaliseraient contre *Servir*. Devant cette menace de sabotage, il fallait résister ou s'en aller. Henri La-



vedan préféra la retraite. C'est dommage. Mais on livrera bataille quand même, si c'est nécessaire.

Grèce

F.·. M.·. — Statistique. — Le *Bulletin du Bureau international de relations maçonniques*, dans son numéro d'octobre-décembre 1912, consacre un article statistique à la Franc-Maçonnerie grecque.

La Grèce possède un Grand-Orient et un Suprême Conseil, fondés tous deux en 1868, et qui agissent dans la plus étroite union en vertu de traités définis et respectés.

Le Grand-Orient de Grèce comprend 26 loges, dont 8 à Athènes, 2 au Pirée, et les autres soit dans le reste de la Grèce, soit en Turquie, à Chypre et en Egypte.

Le nombre des Francs-Maçons grecs est d'environ 1.500.

Deux journaux maçonniques sont publiés à Athènes : l'un, *Pythagore*, est dirigé par E. Galanis, et le second, *Ypsylantis*, par le docteur Kiriasopoulos.

Hollande

Enseignement. — La Commission de l'Union Electorale catholique de Hollande chargée de l'étude de la question du concours du Gouvernement pour les écoles libres a publié son rapport. En ce rapport, la Commission donne huit conclusions qui établissent le droit d'existence de l'école libre, et le devoir, de la part de l'Etat, de concourir aux frais de ces écoles, soit pour les salaires des instituteurs, soit pour le maintien des édifices, etc. — AIR, 22 décembre 1912.

F.·. M.·. — Etudes maç.·. — L'alliance des loges du Sud de la Hollande avait proposé en septembre 1910 un prix sur le sujet suivant : But et principes fondamentaux de la Franc-Maçonnerie. Sept mémoires sont parvenus au jury, mais aucun d'eux n'a été jugé digne du prix.

F.·. M.·. et politique. — La *Gazette de Liège* du 28 novembre 1912 donne des renseignements intéressants sur les partis politiques en Hollande. La Gauche comprend : les Libéraux, les Unionistes, les Démocrates et les Socialistes. La Droite : les Catholiques, les Anti-révolutionnaires et les Chrétiens historiques. Un nouveau parti vient de naître, entre la droite et la gauche : Les Chrétiens socialistes.

« Ils ne comprennent pas, ces naïfs, qu'ils ne font que le jeu des partis anti-chrétiens. Déjà, contre la coalition des partis chrétiens, les trois fractions libérales de la gauche, ont conclu une « Concentration libérale » ; ce sont donc les libéraux unionistes et démocrates. Il est bien curieux que la *Gazette de Middebourg* nomme cette concentration une « formation triangulaire ». Le dit journal a eu pendant de longues années, des rapports intimes avec le Grand Orient Maçonnique des Pays-Bas, et tout le monde sait que la Maçonnerie hollandaise, comme le témoignent plusieurs



« planches » qui sont devenues publiques, s'occupe plus de politique qu'elle ne veut le laisser croire aux badauds.
Les socialistes ne sont pas entrés dans la combinaison. »

Revenant sur la question dans son numéro du 11 décembre, *La Gazette de Liège* dit :

« Cette concentration cartelliste ouvre de beaux horizons ! On apportera une ficelle rouge au triangle, et le fil à plomb n'en amoindrira pas le caractère d'emblème maçonnique.
C'est une répétition de ce qu'on peut voir partout en Europe : un effort désespéré des partis anti-cléricaux pour écarter le christianisme des institutions publiques.

PROTESTANTISME. — *La Gazette de Liège*, du 2 janvier 1913, écrit :

Les autorités judiciaires et policières dans les provinces catholiques, étant ellesmêmes catholiques pour la plus grande partie, poursuivent avec beaucoup plus de sévérité les délits contre les mœurs, tandis que dans les centres du pays protestant, les « petits délits » passent souvent inaperçus devant les policiers que « l'affranchissement de la pensée » amène à considérer comme des peccadilles bien excusables, ce que nous nommons des crimes d'immoralité. Les grands scandales d'immoralité, on les rencontre presque exclusivement dans les métropoles du libéralisme, les grandes villes du pays.

SOCIALISME CHRÉTIEN. — Le nouveau parti chrétien-social vient de fonder deux sections à Groningue et à Cendringen. — AIR, 29 décembre 1912.

Hongrie

F.·. M.·. — RITUEL. — La Grande Loge symbolique de Hongrie a publié un nouveau Rituel du premier grade. Cet ouvrage est dû au F.·. Ignace Fekete, qui a mis huit ans à l'élaborer.

F.·. M.·. D'ADOPTION. — La même Grande Loge symbolique de Hongrie a décidé de faire un essai d'admission des femmes dans la Franc-Maçonnerie. Sous peu, douze femmes seront admises dans les Loges.

Indes Anglaises

F.·. M.·. — TEMPLE MAÇ.·.. — Un nouveau temple maçonnique a été inauguré dans le Panjab, à Nathia Gali ; il a coûté environ 12.000 roupies.

Irlande

F.·. M.·. — FAVEURS D'EXCEPTION. — Le Secrétaire général pour l'Irlande a fait insérer dans le Home Rule Bill une clause par laquelle « les assemblées de la Grande Loge des Maçons libres et acceptés d'Irlande, ou de quelque autre Loge ou Société reconnue par cette Grande Loge » sont exceptées des ordonnances relatives aux assemblées ou réunions illégales en Irlande. C'est sur l'initiative du marquis de Tullibardine, Grand-Maître de la Grande Loge d'Ecosse, que cette clause restrictive a été admise.



— Il paraît, dit un autre organe maçonnique, que l'inégalité des droits politiques, sociaux et religieux dont l'Irlande a eu tant à souffrir s'étendait jusqu'à la Franc-Maçonnerie, et que celle-ci était traitée par la Franc-Maçonnerie anglaise avec cet esprit d'exclusivisme qui aujourd'hui encore empêche aux Etats-Unis l'entrée des gens de couleur dans les Loges. Cette différence de traitement a toutefois disparu récemment. Le marquis de Tullibardine a, le 13 de ce mois, obtenu du gouvernement la promesse d'introduire dans le Bill du Home Rule une clause nouvelle, exemptant les Francs-Maçons des statuts relatifs aux serments et aux assemblées ayant un caractère illégal. Le marquis de Tullibardine descend en droite ligne du Duc d'Atholl, qui fut Grand-Maître de la Société appelée « Ancient Masons », et ce fut ce duc d'Atholl qui fit exempter les Francs-Maçons des effets de la loi votée en 1798 contre les Sociétés secrètes.

Italie

LETTRE DU SAINT PERE A M. L'ABBE CICERI.

M. l'abbé Louis Ciceri, Curé-Prévôt de Casalpusterlengo (Lombardie), connu personnellement par Pie X, lui avait adressé une lettre pour lui demander 1° des nouvelles de sa santé et de son travail vis-à-vis des on-dit tendancieux répandus à ce propos, 2° des directions vis-à-vis du danger toujours grandissant de la presse catholique-libérale, minimaliste, interconfessionnelle, etc.

Voici la traduction fidèle de la réponse du Saint Père, dont le texte italien vient de paraître :

Révérend Monsieur le Prévôt,

Je réponds de ma main à votre lettre du 15 courant pour vous autoriser à déclarer :

1° que, grâce à Dieu, jusqu'à ce jour-ci, le Pape se porte bien ; ce qui lui permet, comme dans les années passées, de dédier chaque jour plus de trois heures aux audiences, et autres trois heures au moins pour les affaires des SS. Congrégations et de sa Secrétairerie particulière.

2° que dans le gouvernement de l'Eglise, il est affectueusement aidé par des nombreux Eminentissimes Cardinaux, mais qu'aucun d'eux ne s'arroge de faire en son nom une chose qui ne soit préalablement ordonnée par le Pape ou fixée de plein accord avec lui ;

3° que tous ceux qui répandent que ce sont trois Cardinaux qui commandent, sont des êtres inqualifiables, qui ne manquent jamais dans l'Eglise ; pour se soustraire à la soumission obligatoire, ils veulent se forger la conscience de ne pas être obligés, parce que ce n'est pas le Pape qui commande ;

Quant aux journaux, si vous prêchez contre les journaux mauvais, et déconseillez l'abonnement et la lecture des journaux dits du trust, vous



accomplissez votre devoir de bon curé ; vous faites non seulement ce que le Pape veut, mais ce que le bon sens catholique exige.

En effet, comment peut-on approuver certains journaux qui se cachent sous l'étiquette de catholiques parce que, quelquefois ils annoncent les audiences pontificales ou les notes vaticanes, mais qui non seulement ne disent jamais un mot sur la liberté et l'indépendance de l'Eglise, mais qui feignent de ne pas s'apercevoir de la guerre qu'on lui fait ? — des journaux qui non seulement ne combattent pas les erreurs dominant la société, mais qui apportent leur contribution à la confusion des idées et des maximes divergentes de l'orthodoxie, — qui prodiguent l'encens aux idoles du jour, — qui louent des livres, des entreprises, des hommes néfastes pour la Religion ?

Compatissons généreusement (s'ils sont en bonne foi) les pauvres illusionnés qui croient empêcher la lecture des journaux mauvais, en les remplaçant par des journaux soi-disant tolérants, de mi-teinte et incolores ; pendant qu'ils ne convertissent personne de nos adversaires (qui les ont en aversion par le seul fait qu'ils sont catholiques), ces journaux-là apportent le plus grand des dommages aux bons. Ceux-ci y cherchent la lumière et ils y trouvent les ténèbres ; ils ont besoin d'aliment et ils sucent du poison ; et au lieu d'y trouver la vérité et la force pour se maintenir fermement dans la foi, ils y trouvent des arguments pour devenir insouciants, apathiques et indifférents dans une chose si importante.

Oh ! quels dommages pour l'Eglise et pour les âmes par le fait de ces journaux ! Et quelle responsabilité surtout pour ces ecclésiastiques qui les répandent, qui les encouragent, qui les recommandent !

La vérité ne veut pas d'oripeau ; notre drapeau doit être déployé ; seulement par la loyauté et la franchise nous pourrons faire quelque chose de bien, combattus par nos adversaires, mais respectés par eux, de façon à pouvoir conquérir leur admiration, et, peu à peu, leur retour au bien.

Voilà mes sentiments que vous pourrez, à bonne occasion, faire connaître à tous ceux qui en ont besoin, leur affirmant que le Pape pense de la sorte, le Pape qui vous donne la bénédiction Apostolique. — Du Vatican, le 20 octobre 1912. — Pius PP. X.

AIR, 10 décembre 1912.

CONGRÈS NATIONALISTE ITALIEN. — Nous résumons ici, d'après le compte rendu de l'*Italia*, du 22 décembre, les débats qui ont eu lieu dans le Congrès nationaliste italien, et dans lesquels la Franc-Maçonnerie a été fortement malmenée. Après quelques discussions sur les inconvénients du service de deux ans, sur les fonctions de police confiées à l'armée, sur la marine de guerre, etc., on a abordé le sujet délicat de la Franc-Maçonnerie et de l'Ecole ; cette partie si importante mérite d'être rapportée en entier.

M. BELLONCI parle de la lutte à engager contre les ennemis de l'Ecole, quels qu'ils soient, que ce soient les partisans de l'Ecole confessionnelle ou les Francs-Maçons. L'orateur combat la Maçonnerie, qui, dit-il, a eu jadis de belles pages dans son histoire, mais est aujourd'hui créatrice de ces blocs



populaires qui visent à l'unité des partis en obligeant ces partis à sacrifier leurs principes.

La Franc-Maçonnerie est un piège caché, car elle ne combat pas loyalement, à visage découvert, si bien que nous ignorons ce que fait et ce que veut faire cette Société. Nous savons seulement qu'elle veut et prépare des alliances qui sont la négation de la sincérité. Les Francs-Maçons n'ont rien qui les distingue. Nous savons ce que c'est que le Catholicisme, et nous le révérons dans la Majesté de l'Eglise et l'humilité de la soutane, et s'il avait quelque chose d'insidieux, nous pourrions le voir et nous en défendre. Sur ce point, nous savons qu'il n'est en rien opposé au libre déploiement des énergies nationales. Le Franc-Maçon, au contraire, fut opposé à l'entreprise de Tripoli, et quand celle-ci tourna victorieusement, il dit que c'était une entreprise glorieuse ; il fit démentir qu'il y eût eu entente entre les Loges de *Massonico* (Rires) et celles de *Salonicco*[1]. Il faut donc combattre aujourd'hui tous les ennemis de l'Ecole.

M. Gallengo parle des dangers que fait courir à l'école l'enseignement subversif de certains maîtres. Il se défie des remèdes que peut apporter à une telle situation un ministre qui est radical et Franc-Maçon. Il termine en demandant qu'on exerce sur les écoles une surveillance incessante, ainsi que sur les instituteurs qui portent dans les âmes le poison de l'antipatriotisme.

M. Saporiti présente alors l'ordre du jour suivant :

« Le Congrès nationaliste, considérant que l'œuvre de la Franc-Maçonnerie est de sa nature même, essentiellement internationale, et que de plus, dans la pratique de la politique italienne, elle tend sans cesse à favoriser et consolider les blocs radicaux socialistes dont l'action s'est montrée franchement désorganisatrice de la vie nationale, affirme qu'il doit combattre la Franc-Maçonnerie ».

Cet ordre du jour est voté par acclamation, ainsi que l'invitation faite aux Francs-Maçons de quitter la Franc-Maçonnerie.

Le Congrès passe ensuite à l'examen de la politique étrangère, qui n'a pour nous qu'un intérêt secondaire.

Elections a Rome. — L' « Union Romana » pour les électeurs catholiques de Rome a proclamé leur abstention, ne voulant pas faire le jeu du bloc judéo-maçonnique, que des connivences hautes et basses ont fait le maître de la troisième Rome. — AIR, 6 décembre 1912.

— Aux élections municipales qui ont eu lieu hier, les catholiques se sont abstenus, ne voulant pas faire le jeu du Bloc judéo-maçonnique maître des maîtres de la troisième Rome. Le concours aux urnes électorales a été misérable ; un cinquième des inscrits. Les chefs du Bloc sont très mortifiés, car ils avaient fait une grande propagande pour amener beaucoup de monde aux urnes en vue de montrer combien le peuple romain est avec lui. Il avait

1. L'hilarité qui accueillit ce passage tient à un jeu de mots de l'orateur qui profite de l'allittération *Massonico* et *Salonico* pour les présenter parallèlement.



fait couvrir les murs par des placards où l'on lisait : « Le Vatican a ordonné officiellement (*sic*), l'abstention ; vous devez lui montrer que les Romains n'acceptent pas d'ordres du Vatican ». Cette rodomontade ridicule autoriserait la déduction que quatre cinquièmes des électeurs romains ont obéi à l'ordre (*sic*) du Vatican ; ce serait un des résultats de l'élection non prévus par le Bloc. — AIR, 9 décembre 1912.

Enseignement. — Il y aura bientôt un an, c'est-à-dire le 10 décembre 1911, que Don Evarista Pecedi prononçait du haut de la chaire du sanctuaire de la Madone, à l'occasion d'une grande réunion en faveur de l'école chrétienne, une éloquente allocution, pour laquelle il fut traduit devant les assises de Sondrio. Nous emprunterons à l'*Avvenire d'Italia* de Bologne (nº du 1er décembre 1912) le passage le plus propre à intéresser les lecteurs de tous les pays, celui où l'orateur rappelle les déclarations de grands hommes de notre temps en faveur de l'Ecole chrétienne, ou contre l'Ecole neutre :

«Quel était l'avis de Massimo d'Azeglio? Le dogme chrétien seul mettra l'éducateur en mesure d'imprimer chez l'élève ce sens du bien qui est, avant tout, la base de la Société moderne.

« C'était aussi l'avis d'Aristide Gabelli : « Si l'on ne fait point de l'instruction religieuse la base de l'éducation sociale, les hommes descendront par degrés insensibles, vers une civilisation matérielle, égoïste, et arriveront ainsi à l'emploi du pétrole. »

« L'Allemagne réserve à l'enseignement religieux quatre heures par semaine, l'Angleterre cinq ; seule la France l'a exclu de l'école... Mais la France a appris depuis, par la voix d'un de ses grands orateurs, que le terrain perdu par le christianisme n'est point acquis à la civilisation, que c'est une nouvelle conquête du paganisme sous ses formes les plus basses ; et certes cela n'est point à l'honneur de la nation française... Si l'Etat n'a point de maîtres compétents pour enseigner la religion, qu'il en crée, qu'il ait recours au clergé catholique, mais le peuple ne peut renoncer à son droit sans se rendre responsable d'un irréparable désastre national. Non, catholiques de la Valteline, réclamez ou bien la *liberté* d'enseignement, ou bien l'école élémentaire publique chrétienne. Voilà le dilemme que votre voix sonore ne cessera de poser jusqu'au jour où vous aurez atteint votre but : et votre but, c'est votre devoir ».

L'orateur décrit ensuite la déplorable situation faite à l'instruction religieuse dans l'école élémentaire publique, et parle aussi des efforts faits par les particuliers pour suppléer à la lacune créée par la loi :

« Le 2 octobre 1910, un imposant cortège se formait pour protester contre la législation sectaire à San Sebastian, en Espagne. A ce cortège était venue participer une foule immense, où étaient représentés tous les villages de la province ; d'un de ces villages, distant de 12 kilomètres, étaient venus douze cents hommes, qui devaient regagner leur demeure à pied le soir même ; à Aspeita, le village de saint Ignace, il n'était même resté personne. Quand tous furent réunis sur la place de San Sebastian, tous crièrent d'une seule voix: « Jurons sur l'hostie sainte, que nous venons d'adorer devant la majesté de la mer, que nous sommes prêts à braver la mort plutôt que d'abandonner la défense de notre religion ».

Ce serment-là, dit en terminant l'orateur, vous devez le prêter, pères et mères, jeunes gens et jeunes filles, en cette heure qui restera une heure historique, dans ce beau temple que votre Vallée a élevé à sainte Marie ».

— L' « *Osservatore Romano* » de ce soir regrette que le « *Corriere d'Italia* » recommande l'application de cette loi scolaire Daneo-Credaro que l' « *Osserv. Roma* » a combattue et qu'aucun catholique ne peut approuver. L' « *Osserv. Rom.* » constate que les bonnes promesses récentes de la Soc. Editr.



Romaine vis-à-vis de l' « Avertissement » des « *Acta Apostol. Sedis* » se sont évanouies bien vite (et qui pouvait donc y compter sérieusement ?). — AIR, 21 décembre 1912.

— A Brescia, une assemblée diocésaine très nombreuse s'est occupée de la question scolaire et électorale. A Bergame, une réunion générale des associations catholiques s'est occupée des mêmes questions. — AIR, 18 décembre 1912.

— Un Congrès des femmes catholiques de la Toscane a eu lieu à Florence. On s'est beaucoup occupé de la question éducative et scolaire. — AIR, 7 décembre 1912.

F.·. M.·.. — Election de Nathan. — M. Nathan vient d'être réélu pour la troisième fois, maire de la ville de Rome. Grâce à l'abstention imposée par le Vatican aux électeurs catholiques, le bloc populaire anti-clérical est maître absolu de l'administration municipale romaine. — *La Presse Associée*, 20 décembre 1912.

F.·. M.·. Nathan grand-officier de la Légion d'honneur. — Le gouvernement français vient de nommer Ernesto Nathan grand-officier de la Légion d'honneur !

On se demande vainement à quoi rime cette nouvelle manifestation antipapale du gouvernement français.

Car il faut ignorer grossièrement les choses de Rome pour ne pas savoir que le caractère essentiel de Nathan, c'est d'être le représentant de la Maçonnerie juive et cosmopolite dressée au Capitole contre le Saint-Siège.

M. Nathan ne se considère lui-même et ne paraît aux yeux du monde, amis et ennemis, que comme une sorte d'antipape...

Les catholiques français sentiront leur peine doublée en songeant que l'homme qui ne perd aucune occasion pour lancer l'insulte au Pape, est désormais grand-officier de la Légion d'honneur. !

Encore une fois, quelque prétexte que puisse avoir le gouvernement français, cette décoration n'est méritée que par un seul titre évident : Nathan est le Grand-Maître honoraire du Grand-Orient, le délégué de la *Maçonnerie* internationale au Capitole, pour y tenir le rôle d'antipape.

C'est tellement vrai, que le roi d'Italie n'a pas encore osé, malgré de fortes pressions, le nommer sénateur. (Voir plus haut page 204).

— *Le Schisme maçonnique prend un caractère plus aigu au Congrès de Washington.* Il y a quelques semaines, nous avons publié quelques accusations claires lancées par un « frère Très-Sage » à la « Maçonnerie dissidente », qui reconnaît pour chef le commandeur Fera : accusations qui, par leur netteté, ont produit une grande impression et donné lieu à de nombreux commentaires. Il s'en suivit des réponses, polémiques, objections, réfutations assez vives : entre autres choses on émit l'opinion que les accusations du « Très-Sage » étaient dirigées et alimentées directement ou indirectement, et en tout cas vues sans déplaisir par la Maçonnerie du Palais Giustiniani, qui agit en sens contraire de celle du commandeur Fera.

Nous laisserons la parole aux deux partis, en apportant quelque atténuation dans la vivacité qu'a prise cette polémique et sans nous prononcer



en faveur d'aucun des deux adversaires. Au grand public de rendre son arrêt.

Cette discussion prouve combien est aigu, combien est net le schisme maçonnique, à Rome et en Italie. On avait dit que plusieurs personnes honorables s'employaient pour ramener le calme dans les esprits, en faisant appel au zèle commun à tous les Maçons, et l'on avait dit que ces paroles de concorde avaient commencé à produire quelque effet.

Mais nous recevons aujourd'hui de Washington une correspondance relative au Congrès, dans lequel M. Fera est venu représenter le Rite Ecossais. Autant que nous pouvons en juger, le schisme maçonnique est entré dans une phase plus aiguë encore. En tout cas, voici cette lettre :

Washington, 16 novembre.

On a publié le compte-rendu officiel de la Conférence internationale des Suprêmes Conseils maçonniques qui s'est tenue à Washington. On apprend par là que, en ce qui concerne la juridiction maçonnique pour l'Italie et ses colonies, le vote suivant a été émis : « Le suprême Conseil d'Italie, présidé, comme souverain grand Commandeur, par Saverio Fera, qui a déjà obtenu d'être reconnu comme unique et seul Suprême Conseil régulier dans ce royaume, est *reconnu à l'unanimité par la Conférence*. Ce vote devrait avoir pour résultat l'union de tous les Maçons du Rite Ecossais en Italie, qui sont vrais Maçons et qui désirent la prospérité de l'Ordre dans cette grande et heureuse nation. Si la désunion persistait, elle devrait faire sortir du sein de l'Ordre dans le monde entier tous les adversaires du Suprême Conseil Reconnu.

La Conférence posa ensuite le principe suivant :

« C'est chose évidente, non seulement comme principe de loi, mais encore comme article de tout code moral, que, quand une personne ou un corps en appelle de son propre gré à un Tribunal ou à un corps pour décider sur une réclamation ou un droit déterminés, et si la sentence lui est contraire, il doit accepter cette sentence quelle qu'elle soit. A notre avis, une marque maçonnique d'infamie est imprimée sur tout corps maçonnique qui, ayant fait volontairement appel à la présente Conférence, pour qu'elle se prononçât sur ses réclamations, refuse ensuite d'accepter la Sentence et la décision du tribunal devant lequel il a réclamé ».

Les Suprêmes Conseils représentés à la Conférence internationale de Washington, et qui ont participé au vote susdit sont : les Etats-Unis d'Amérique, juridiction Sud et Nord, la République Argentine, la Belgique, le Brésil, le Chili, Colon (Cuba) ; Eats-Unis de Colombie, République de Saint-Domingue, République de l'Equateur, Egypte, France, Grèce, Mexique, Paraguay, Pérou, Portugal, Serbie, Espagne, Suisse, Turquie, Uruguay, Vénézuéla. Tous ces corps suprêmes constituent la Confédération des Suprêmes Conseils alliés du Rite Ecossais Ancien et Accepté dans le monde.

Les Loges italiennes ayant décidé de remettre à M. Fera une médaille d'or pour la victoire remportée par l'Ordre, Fera répond, dans le même document : « Je me prévaux de mes pouvoirs exceptionnels et discrétionnaires, et je décide que toutes les offrandes recueillies ou à recueillir dans ce but seront



employées à une œuvre de vraie et pure bienfaisance qui devra être désignée par le Suprême Conseil, dans sa séance du 27 décembre prochain, conformément aux principes qui ont dirigé toute ma vie et qui, je l'espère, la guideront toujours. Je ne souhaite aucune manifestation de nuisible et honteuse vanité personnelle, mais des œuvres qui aient trait à l'Ordre et qui montrent en lui l'assemblée d'élite des bienfaisants Chevaliers de l'Humanité et de la Patrie ».

Depuis la conférence de Washington, plusieurs Grandes Loges se sont adressées au Suprême Conseil de Fera, pour lui demander l'échange de garants d'amitié.

F.·. M.·. BIBLIOGRAPHIE. — On annonce que le F.·. BACCI, auteur du *Libro del Massone Italiano*, prépare une nouvelle édition, en un seul volume, de cet ouvrage, qui en comprenait deux et est maintenant épuisé.

LAICISATION. — On sait que la Franc-Maçonnerie italienne poursuit avec âpreté la déchristianisation de toutes les œuvres pieuses, et même de toutes les institutions qui conservent un caractère catholique. C'est ce qu'on appelle au-delà des Alpes la *démocratisation*. Une des loges les plus ardentes dans cette lutte est la loge *Ça Ira* de l'Orient de Bologne. De toutes les institutions de bienfaisance publique elle veut chasser le prêtre et l'autorité ecclésiastique. Elle demande donc que l'Etat corrige la législation dans ce sens, en ce qui concerne à la fois la nature même de l'œuvre pieuse et l'état juridique des fonctionnaires qui y sont attachés. L'effort doit commencer dans les communes pour s'étendre ensuite aux provinces. Les conseils d'administration doivent avoir pour but de soustraire, autant que possible, les œuvres pieuses à la pression du cléricalisme local. Voilà le plan général. L'application dans chaque centre n'est plus qu'un problème particulier, et, en ce qui concerne Bologne même, la loge *Ça Ira* n'a pas manqué d'indiquer les moyens à employer pour *démocratiser* les œuvres hospitalières, le mont-de-piété et les diverses institutions charitables.

LIBÉRALISME. — Les évêques italiens continuent à communiquer aux fidèles de leurs diocèses les déclarations pontificales sur des journaux catholico-libéraux et sur la portée générale de ces déclarations. — AIR, 26 décembre 1912.

— Le Card. Ferrari, Archev. de Milan, et plusieurs autres évêques italiens ont notifié à leurs fidèles le désaveu des journaux italiens du trust catholique-libéral. La presse intégrale juge sévèrement la lettre de M. le député Meda, ballon d'essai pour organiser un parti « populaire-chrétien » parlementaire et social, édition italienne de l'interconfessionalisme démo-chrétien de l'Europe centrale. — AIR, 20 décembre 1912.

ORGANISATION CATHOLIQUE. — L'*Osservatore Romano* publie un nouveau statut de l'Union Populaire des catholiques italiens. Les organes de



l'Union sont les groupes paroissiaux, les sections diocésaines, le conseil directif et le secrétariat général. Le bureau central actuel est dissous. — AIR, 29 décembre 1912.

PROTESTANTISME. — Le journal protestant *Luce* annonce la fondation de la *Ligue Jeromo Savonarola* à Milan. La Ligue aura pour but de faciliter les apostasies des prêtres catholiques. Le pasteur Giovannini Savari est le président de la Ligue. On se vante que neuf prêtres ont recouru déjà à l'aide de M. Savari pour se débarrasser de la soutane. Dieu sait après quelle série d'hypocrisies modernistes. — AIR, 22 décembre 1912.

SECTES. — Le 19 décembre 1912, a eu lieu la réunion générale de la *Société Giordano Bruno*, présidée par l'avocat Michele Gigante. Le secrétaire lut une invitation adressée par la Société des accusés et condamnés politiques sous le gouvernement pontifical, dans le but de concourir financièrement et moralement à l'érection d'une colonne commémorative aux martyrs du Saint-Office, à la Porte Cavalleggieri. La réunion vota une souscription de 100 lire. Puis on traita de quelques questions personnelles, condoléances, félicitations, etc., à divers membres. Le secrétaire donna des détails sur l'agitation entreprise par la Société Giordano Bruno, à l'occasion des écoles de Rome, des victimes politiques, de la manifestation en l'honneur de Napoleone Colajanni ; l'avocat Carlo Manes invita la Société à agir énergiquement dans les comices électoraux pour arriver à la solution des problèmes qui regardent la politique religieuse, divorce, congrégations, écoles laïques. Un autre orateur proposa, comme plate-forme des élections prochaines, la question de la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, et insista sur l'opportunité de placer cette affaire au premier plan dans la manifestation décidée pour le 17 février prochain: il fut aussi d'avis d'organiser pour le printemps un Convent national, qui réunirait toutes les fractions de la démocratie anticléricale. L'avocat Manes parla ensuite de la propagande à faire, des sous-comités régionaux que la Société Giordano Bruno devrait établir dans les centres voisins de Rome, Frosinone, Viterbe, Castelli Romani, Velletri, Tivoli. La propagande se fera par des conférences, la distribution d'opuscules, et, quand cela sera possible, par la création d'organismes économiques. (*La Vita*, de Rome, 20-21 décembre 1912).

SOCIALISME CHRÉTIEN. — Une lettre de M. Philippe Meda député et un des chefs du parti catholique démo-libéral, annonce la préparation d'un parti « populaire chrétien » politique et parlementaire, une imitation des chrétiens-sociaux d'Autriche, ce qui n'est ni dans les directions pontificales, ni même dans les sentiments de beaucoup de catholiques libéraux. — AIR, 18 décembre 1912.

SOCIALISME ET F∴ M∴. — Nous avons fait connaître les résultats du referendum organisé par le parti socialiste italien au sujet des rapports entre Socialisme et Franc-Maçonnerie. Encore que les résultats n'en aient été ni concluants ni même très significatifs, ce referendum avait provoqué



une certaine émotion parmi les loges. Aussi, le directeur de l'*Acacia* italien, le Dr Umberto Zanni a-t-il jugé utile de publier, dans le numéro d'octobre 1912, l'avertissement « fraternel » que voici :

« Parmi les socialistes affiliés au Parti socialiste et appartenant à la Maçonnerie, certains abandonneront le Parti, pour demeurer des maçons actifs ; d'autres, au contraire, préféreront le Parti à l'organisation maçonnique. Or le Conseil de l'Ordre doit toujours laisser aux Frères la plus ample liberté de rester, ou non, fidèlement attachés à l'organisation. Mais il doit aussi empêcher que ceux qui, pour une raison de caractère général et non strictement personnelle, l'ont abandonnée en cette circonstance où le referendum en question a été une grave offense à la Maçonnerie, et ont préféré le Parti socialiste, ne reviennent, un jour plus ou moins éloigné, et quand il leur semblera utile, frapper aux portes du Temple pour y être accueillis comme des fils prodigues. La Maçonnerie ne peut s'apercevoir de l'absence de certains Frères, sinon indignes, du moins faibles et ingrats : aussi, pour son honneur comme pour son intérêt, est-il nécessaire que ces Frères, s'ils s'éloignent, s'éloignent pour toujours : qu'ils suivent leur destinée comme l'Institution suivra la sienne ! Même sans eux, elle remplira, sereine et confiante, sa grande mission sociale ! »

Java

F.·. M.·. d'Adoption. — La maçonnerie féminine est, paraît-il, très florissante à Java. Les assemblées et les discussions philosophiques y sont fréquentes. Quelques-uns des sujets traités au cours de l'année 1912 ont été les suivants : Les vieilles religions et les mystères ; La religion en général ; L'idéalisme et la femme ; Notre devoir et notre Secret.

Luxembourg

Pacifisme. — Au *Cinquième Congrès international de la Franc-Maçonnerie*, le F.·. Dop, Grand Officier du Grand-Orient de Belgique, a prononcé les paroles suivantes :

« ...Nous avons vécu ici une journée historique, car les Francs-Maçons venus pour une manifestation pacifique, ont été reçus par M. le Bourgmestre et les conseillers de la Ville. J'ai pris part avec satisfaction à cet événement historique, et je me suis souvenu des mots que Victor Hugo met dans la bouche de Napoléon, quand il apprend la naissance du Roi de Rome : « L'avenir est à moi » !

« Certainement je m'étais déjà dit : l'Avenir est à nous. Les Francs-Maçons règneront en maîtres sur l'Avenir, mais ce ne sera pas nous : ce sera vous, chères Sœurs, vous, les mères de nos enfants (suit une tirade sur l'influence maternelle dans l'éducation). J'ai devant moi la carte postale qui conservera le souvenir de cette fête : elle représente symboliquement le Temple de la paix : c'est la Franc-Maçonnerie qui apporte les pierres, c'est une femme qui les apporte jusqu'à un certain endroit, où nous les prenons pour les tailler et les mettre en place (Cris: *A la Haye!*) En Hollande, on a projeté une grande réunion maçonnique, à l'occasion de l'inauguration de ce palais de la Paix, mais il y a encore bien des difficultés à vaincre pour que cette réunion se fasse, pour qu'elle soit vraiment une réunion maçonnique universelle : il faut que les Francs-Maçons d'Angleterre y soient présents, il faut qu'ils cèdent à nos prières, qu'ils se réconcilient avec la Franc-Maçonnerie latine, et que celle-ci leur promette un accueil empressé. Voilà mon rêve, que je vous expose, sans engager en rien le Grand-Orient des Pays-Bas, que je représente ». (Cf. numéros de juin, p. 542 ; de juillet, p. 627 ; de septembre, p. 847).

Madagascar

Laïcisation. — La mission de Madagascar est vieille seulement de cinquante ans. Dès la découverte de l'île par les Portugais en 1500, l'Eglise s'efforça d'en faire la



conquête. Toutes ses tentatives n'aboutirent qu'à lui donner des héros et des martyrs. Madagascar était inaccessible, la capitale ,Tananarive, surtout. Elle le fut tout particulièrement sous le règne de Ranavalona Ire, dite la « sanguinaire ». A sa mort survenue en 1861, Radama II ouvrit son royaume à la civilisation et à la foi. Le P. Jouen, qui attendait depuis 16 ans autour de l'île l'heure de la Providence, accourut avec sa troupe de missionnaires. La lutte fut dure et le travail ardu. Il y avait le paganisme à détruire, l'insouciance malgache à secouer, une excessive liberté de mœurs à combattre, le foyer familial à créer, et sur ces ruines il fallait implanter la foi et la vie chrétiennes. Il y avait aussi, et surtout peut-être, à lutter contre les sectes protestantes, qui,depuis 1826,s'étaient introduites dans l'île et qui régnèrent en souveraines sous le règne de RanavalonaII,au point de faire proclamer le protestantisme religion d'Etat. La conquête française de 1895 vint donner à l'Eglise catholique une certaine liberté. Mais la bienveillance des premiers temps tourna bientôt à la persécution. Après s'être servi de la mission catholique comme d'un instrument de conquête, on chercha à la faire disparaître. La tâche était rude. Il fallait compter avec la pieuse ténacité des missionnaires et avec les résultats déjà acquis. Il fallait compter avec les 300.000 catholiques répandus déjà par toute la grande île. Aussi eut-on recours à des moyens infernaux.

Le laïcisme, importé de France, sévit aujourd'hui avec intensité sur la grande île. Il faut faire retomber la responsabilité de ses méfaits sur le gouverneur Augagneur. On entreverra, au court récit que voici, l'étendue du mal perpétré à son instigation.

C'est aux œuvres d'enseignement qu'on s'attaqua d'abord. Celles que les catholiques avaient fondées étaient parvenues à réunir jusqu'à 100.000 élèves : exactement, en 1900, 99.262. Les protestants en comptaient dans leurs écoles 96.252 ; soit un total de 195.514 élèves. Tous ces élèves coûtaient à la colonie... 20.000 francs distribués comme subventions à la mission catholique. Comment empêcher la religion de continuer à répandre ses bienfaits ? Le procédé auquel M. Augagneur eut recours fut excessivement simple. Dans la plupart des postes, le même local, un carré en pisé couvert de chaume servait à la fois d'école et de lieu de prière et, quand le Père passait, tous les 2, 3 ou 4 mois, de chapelle.

Par décret du 23 novembre 1906, il fut interdit de faire servir le même édifice à l'école et à la prière. Ce double usage, affirmait le document officiel, constituait un attentat à la liberté de conscience de l'inspecteur et une violation de neutralité. Du coup, 900 écoles catholiques sur 1.200 furent fermées. Les protestants n'eurent pas moins à souffrir. Le résultat,le voici, d'après les rapports officiels eux-mêmes, pour l'année 1911.

Enseignement officiel : 50.000 élèves.
— privé : 37.466 —
En tout : 87.466 —
(contre 195.000 en 1900).

Ainsi les 50.000 élèves conquis par l'enseignement laïque, coûtent à la colonie 963.000 francs au lieu de 20.000, et 108.000 enfants ne reçoivent plus aucune instruction.

On se demande par quelle aberration on a pu en arriver là. Et l'on demeure effrayé des responsabilités encourues par le laïcisme. Car que sont devenus les 100.000 enfants qui ne fréquentent plus les écoles? Non seulement ils croupissent dans l'ignorance et dans le paganisme, mais ils désapprennent à aimer la France et ils apprennent sans doute à détester leurs maîtres.

Le mal est évident. Qu'importe à la Franc-Maçonnerie qui dirige tout ! Elle a même aggravé les mesures prises. Désormais, là où existait déjà une école officielle, défense est faite d'en ouvrir une autre dans un rayon de 6 kilomètres.

En outre, le décret du 21 juin 1907 a exigé un stage de deux ans dans les écoles gouvernementales pour les jeunes Malgaches qui veulent se présenter aux emplois publics. On le voit, la colonie a dépassé en sectarisme la métropole.

La lutte ne s'est d'ailleurs pas maintenue sur ce seul terrain. On en est venu bien vite à rechercher les moyens de laïciser aussi les propriétés de la mission. On n'a reculé devant aucune spoliation pour y parvenir,au mépris des droits les plus légitimes.

Reste maintenant à laïciser la mission elle-même. On y songe,et le gouvernement métropolitain prépare en ce moment même un projet de réglementation du culte à Madagascar.



Ce projet, si nous en croyons certains bruits, édicte des mesures draconiennes destinées à anéantir définitivement le catholicisme dans la Grande Ile. Peut-on espérer que les catholiques de France ne laisseront pas commettre impunément un tel crime et ne voudront pas oublier que, si notre empire colonial s'est enrichi, il y a 17 ans, d'un joyau unique, c'est aux missionnaires qu'ils le doivent, à ces missionnaires qu'on persécute odieusement aujourd'hui.

Il n'est pas bien difficile de savoir d'où partent ces mauvais coups. Comme toujours, ce sont les Loges qui ont donné le mot d'ordre. Le F∴ Limousin écrivait en effet, sous la signature M∴ Hiram dans l'*Acacia* de 1903 (n. 7, p. 7) :

« Il serait difficile de produire une délibération d'une session du Convent du G∴ O∴ ou du Convent écossais, voire même des simples Loges ou de congrès des Loges, approuvant l'emploi des missionnaires catholiques au profit de la politique de la France dans ses colonies ou protectorats, ou bien en Turquie, en Perse, en Chine... Les F∴ M∴ sont d'avis que le gouvernement de la République doit se désintéresser de toute propagande religieuse dans ses colonies et dans les autres pays, ne pas couvrir de sa protection dans ses colonies et les pays d'Orient et d'extrême-Orient, les congrégations qu'il s'efforce de détruire en France ».

Si l'on ne savait déjà que le patriotisme ne fait pas partie de la morale symbolique des Loges, le F∴ Limousin se serait chargé de nous l'apprendre

Les missionnaires servent les intérêts français, font aimer la France, qu'importe! Périssent les Colonies, pourvu que la haine sectaire et diabolique des Fils de la Veuve soit satisfaite !

Protestantisme. — La Loge maçonnique « *La France Australe* », de Tananarive, étudie, dans une brochure intéressante les moyens de sauvegarder et d'étendre l'éducation rationnelle dans l'île, encore aux mains des missionnaires.

« L'autorité des missionnaires, déclare l'auteur de cet opuscule est actuellement encore capable de contre-balancer et même d'annihiler les efforts de l'administration locale. Voici comment ils y sont parvenus :

« En 1864, le premier ministre Rainilairivony, complètement inféodé à la « London Missionary Society », favorisa si bien sa propagande que la religion protestante fut bientôt considérée comme une institution officielle. En 1883, Ranavalo III déclara qu'il plaçait son royaume sous la protection de Dieu. Les gouverneurs eurent ordre de favoriser de toutes manières la propagande des missionnaires. Tous les dimanches, des agents placés sous les ordres des gouverneurs parcouraient la campagne et faisaient conduire au temple ceux qui préféraient travailler au lieu d'assister à l'office. Ensuite on les emprisonnait jusqu'à ce qu'ils eussent payé une amende.

« Aujourd'hui, l'habitude est prise et tellement enracinée qu'il faut qu'un Malgache ait une énergie vraiment extraordinaire pour résister à l'entraînement et braver l'opinion de ses congénères.

« Et cet ascendant des missionnaires leur assure de beaux revenus. Voici comment ils exploitent la vanité des indigènes : deux fois l'an, au moment de la moisson, les membres d'une paroisse sont réunis dans le temple, au jour indiqué par le missionnaire. L'évangéliste tient un registre sur lequel figurent les noms de tous les fidèles ; chacun se présente à l'appel de son nom, déclare à haute voix ce qu'il s'engage à donner, et l'assemblée apprécie. Si l'offrande est jugée insuffisante, un murmure de réprobation fait comprendre à l'intéressé qu'il pourrait donner davantage, et le pauvre fidèle, tout honteux, s'exécute... »

En outre, des quêtes « spéciales » sont faites, et leur produit, ajouté à d'autres bénéfices, constitue le « trésor de guerre » des missions. Quand on saura que ce revenu annuel s'élève à sept millions, on ne s'étonnera plus que la loge « *France Australe* » recherche les moyens de remédier à ce péril menaçant pour son œuvre émancipatrice.

Maroc

F∴ M∴ — La R∴ L∴ *Abd el Aziz* de la Vall∴ de Tanger a cé-



lébré le 2 juin en une brillante ten.·. bl.·. l'adoption de plusieurs low.·.. L'assistance était très nombreuse et très animée. De très intéressants travaux furent lus par les assistants prof.·. ou FF.·. visiteurs.

Nous citerons, parmi les plus remarqués, un ouvrage de Mlle Victoria Suez Vivas, intitulé « A la recherche de la vérité », et celui du prof.·. Bernardo Raida sur la « Synthèse socialiste ». Ces deux derniers sont reproduits dans le numéro de juin du Bull.·. Off.·. rev.·. maç.·. du G.·. O.·. d'Espagne.

Grâce aux efforts des LL.·. *Abd el Aziz* et *Morayta* de la vall.·. de Tanger, la propagande gagne dans la société prof.·. de cette ville.

Palestine

JUIFS. — La colonisation juive en Terre Sainte prend des proportions inattendues. Jérusalem est en grande partie acquise par eux. Beaucoup de villages anciennement musulmans sont israélites. Le sionisme n'a pas perdu son temps en profitant du chaos ottoman actuel et des influences juives dans le parti jeune turc. — AIR, 31 décembre 1912.

— La principale industrie des catholiques de Bethléem, celle des travaux en nacre, est fortement menacée par deux écoles industrielles fondées par des juifs allemands et français. A remarquer que la plupart de ces objets-là sont des articles de dévotion chrétienne. — AIR, 26 décembre 1912.

Pologne

JUIFS. — Notre Bulletin a déjà mentionné comment les Polonais ont commencé à boycotter les juifs dans les trois « tronçons » de la Pologne, l'autrichienne, la russe et la prussienne. En Posnanie aussi, les juifs se sont plaints à la police ; elle est venue en leur aide, les protégeant contre les boycotteurs et en mettant en état d'arrêt les jeunes gens qui, entourant les boutiques et les magasins juifs, empêchaient les Polonais d'y faire leurs achats. On remarque que la police allemande n'a pas eu un tel zèle contre les mascarades sacrilèges des étudiants qui ont outragé la religion catholique, ces jours-ci, dans quelques villes de l'Empire. — AIR, 31 décembre 1912.

— Le gouvernement russe vient de donner l'ordre d'expulsion en masse de juifs : 37 mille. Pauvres... Polonais !

En effet, ils sont expulsés de « Russie » : ils se jettent sur le royaume de Pologne. Pendant que les Occidentaux, dupes de leur ignorance sentimentale, s'imaginent que ces pauvres israélites vont être rejetés dans le désert de Gobi ou dans le Turkestan, les youpins envahissent notre Pologne, car le royaume de Pologne n'est pas, évidemment, la Russie ; et l'expulsion des juifs vise celle-ci, non pas celle-là. Et pour cause !

Notre population subit depuis trop longtemps ce « double coup » de la politique russe, pour n'en n'être pas exaspérée par cette invasion d'un élé-



ment corrompu et corrupteur, traître à tout le monde, vampire de notre peuple.

Les juifs s'amassent chez nous ; le gouvernement russe, qui les a expulsés de Russie, leur reconnaît les droits égaux dès qu'ils sont en Pologne.

Ce machiavélisme a créé ici une situation intolérable. Cette année-ci, aux élections, nous avons failli avoir un juif comme représentant de la Pologne à la Douma. Il a fallu aux Polonais le plus grand effort pour échapper à ce coup honteux. Mais les juifs réussirent à imposer leur candidat, Jagiela, un socialiste.

Tout le monde a été frappé de cette audace ; on a dû penser à se défendre. On n'achète plus chez les juifs ; ceux-ci ont mis en mouvement la police russe pour se venger de ce boycottage ; mais les Polonais continuent quand même. Des faillites juives le montrent.

Le sentiment populaire est profondément aigri contre ces exploiteurs insatiables. Des gamins guettent aux portes des magasins juifs, et si quelque Polonais n'a pas honte d'y entrer, il peut être sûr, quand il en sort, qu'une main agile lui attachera sur le manteau un écriteau en lettres très visibles : « Voilà un cochon qui vient d'acheter chez les juifs ». Il s'en aperçoit quand il est honoré des sifflets et des cris des passants.

Voilà ce que c'est qu'une expulsion de juifs de la « Russie ». R. A. — AIR, 26 décembre 1912.

Presse. — Mgr Losinski, évêque de Kielce, a ordonné à tous les curés de son diocèse de prévenir leurs paroissiens de ne pas s'abonner à des journaux populaires avant de prendre conseil des curés ; et ceux-ci ne pourront recommander que les journaux recommandés par le Bulletin Diocésain. — AIR, 21 décembre 1912.

Portugal

F.·. M.·.. — Mœurs maç.·.. — Quoique la Secte ait réussi à faire taire la presse libérale et blocarde sur les atrocités sectaires du Portugal, quelque nouvelle échappe pourtant à la consigne. C'est ainsi qu'une dépêche laconique fait maintenant le tour de cette presse-là. Le régime atroce appliqué dans les prisons portugaises aux évêques et aux ecclésiastiques avait fait craindre à quelque sectaire plus clairvoyant que les autres que ces atrocités-là pourraient émouvoir quand même l'opinion publique des pays civilisés. Et il a proposé de mitiger le régime barbare. On lui a répondu qu'il n'y avait rien à faire, et que d'ailleurs on avait nommé une commission pour... étudier la question. Comme tous les sectaires depuis la Terreur, les tortionnaires de Lisbonne mêlent leurs lazzi aux gémissements de leurs victimes. Mais le rôle le plus honteux, il faut l'avouer, est joué par cette presse qui remplit ses colonnes des atrocités bulgares, ou turques, selon l'... opinion de l'administration, et qui n'a pas un mot de protestation pour les infamies des Francs-Maçons et des carbonari de Lisbonne. — AIR, 27 décembre 1912.



— Des informations arrivées de Lisbonne confirment les atrocités du régime des prisons que les Francs-Maçons et carbonari infligent aux ecclésiastiques détenus. C'est à faire rougir les jeunes-turcs fameux par leur procédure judiciaire contre leurs adversaires politiques. La secte de Lisbonne, furieuse de voir échouer son rêve d'apostasies en masse, qu'elle avait préparées par sa loi de Séparation (favorisant le mariage des prêtres et leur rébellion à la hiérarchie) se venge en sauvage sur les meilleurs ecclésiastiques qui tombent sous ses griffes. Vu qu'il ne s'agit pas d'une colonie à prendre, certains philanthropes anglais ne voient pas les « atrocités » sectaires de Lisbonne ; ils ont trop à faire pour inventer celles des missionnaires catholiques au Congo belge. Les « atrocités » de Lisbonne pourront être vues, peut-être, le jour où l'affaire de la dette portugaise menacerait sérieusement certaines bourses. Quant aux amis continentaux de la liberté, égalité et fraternité, ils sont les propres frères des tortionnaires de Portugal ; il s'agit donc d'une affaire de famille. En attendant, on s'amuse à jouer des mots ; des journaux avaient parlé d'évêques portugais condamnés à la réclusion. Il a été facile de démentir cette nouvelle controuvée ; on oublie de parler des prêtres et des laïques détenus parce que bons catholiques et bons citoyens fidèles à leur conscience. — AIR, 28 décembre 1912.

Protestantisme. — Pendant que le gouvernement maçonnique de la République portugaise continue son système barbare de persécutiou contre les catholiques et le clergé, qu'il s'oppose de toutes les manières à toutes les manifestations du culte catholique,il laisse toute liberté aux protestants, et même encourage leurs menées. Nous apprenons que l'église protestante a organisé une « mission » qui a duré quinze jours, dans tout le nord du pays. Malgré l'appui du gouvernement, les résultats ont été pitoyables. Les prédicants n'ont eu que de rares auditeurs, le nombre des Bibles vendues ou plutôt données n'atteint pas cinq cents. On voit par là, dit le journal auquel nous empruntons ces détails, que la Franc-Maçonnerie au pouvoir ne dédaigne point de s'asservir au protestantisme et d'en favoriser la propagande parmi le peuple.

Révolution. — *Le Patriote* de Bruxelles a inséré, dans son numéro du 5 décembre 1912, les graves nouvelles suivantes, qui montrent ce que devient le Portugal en proie à la Franc-Maçonnerie après la révolution :

> La banqueroute et une banqueroute effrayante s'annonce. La Franc-Maçonnerie et la finance juive internationales, qui ont soutenu jusqu'ici la République, sont fatiguées. Le taux du change a subi une hausse extraordinaire. Le gouvernement, qui s'est efforcé de contracter un emprunt important, ne l'a pu qu'à la condition que le gouvernement acceptât l'envoi à Lisbonne d'un contrôleur étranger pour surveiller les affaires, une sorte de suzerainerie financière, car les gens qui se sont emparés du pouvoir ne savent pas gouverner ni se gouverner.

L'Intransigente, journal du principal héros de la révolution, écrivait ces jours-ci :

> En réalité, ce n'est pas le gouvernement qui est en crise, c'est la nation. De quelque côté que nous nous tournions nous ne voyons triompher que l'imbécillité... Voyant cette dégringolade..., on se prend la tête entre les mains, et ce spectacle est si effrayant que nous ne sentons pas même de forces pour opposer une digue au flot destructeur



des ambitieux voraces : c'est un flot qui, franchissant tous les obstacles, finira par laisser ce pays plus en ruine, qu'une prairie sur laquelle une nuée d'animaux affamés est passée.

Le journal *O Capital*, républicain lui aussi, écrit :

Le problème intérieur, ce n'est plus la défense de la république contre une conspiration ou une incursion monarchiste. Le problème, aujourd'hui, c'est de mettre de l'ordre dans la vie nationale, de façon à réunir tous les Portugais autour du drapeau de la Patrie, laquelle, en vérité, est en danger.

Inutile de dire que la division la plus complète règne entre les gros bonnets du régime, les prisons continuent à être bondées de prisonniers politiques, les cours martiales fonctionnent frénétiquement et condamnent à tort et à travers et envoient au cachot de soi-disant conspirateurs ; parmi ces « criminels », on compte des dames !

La vie n'a jamais été si chère, les impôts augmentent et l'émigration aussi chaque jour.

Russie

F.·. M.·.. — Sous le titre : *la Russie et la F.·. M.·.*, la « *Lumière Maçonnique* » de septembre-octobre 1912 écrit à sa manière l'histoire de cette Société Secrète dans l'empire des Czars. On nous communique les passages suivants :

« La Russie est actuellement le seul pays civilisé où la F.·. M.·. est strictement prohibée. Un F.·. M.·. est considéré dans l'Empire russe moderne comme un vulgaire criminel, et, s'il est pris en flagrant délit de Maçonnerie, c'est la Sibérie ou le knout qui l'attend.

« Cependant notre institution ne fut pas toujours victime de tels procédés.

« Le 6 août 1822, le tzar Alexandre Ier, dominé par la néfaste influence de Metternich, supprima toutes les sociétés secrètes auxquelles adhéraient les F.·. M.·.. Les Loges suspendirent complètement leurs travaux, et en 1826 le tzar Nicolas publia un autre décret interdisant formellement la F.·. M.·..

« Il n'y a pas le moindre doute que l'action de la Russie à cet égard fut causée par l'influence du pape Pie VII. En effet, ce dernier est l'auteur de la bulle déclarant que les sociétés révolutionnaires de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, — les Carbonari et les Constitutionnels — appartenaient à la F.·. M.·.. Grâce à l'action des Jésuites, de Pie VII et de Metternich, la F.·. M.·. fut abolie en Russie ».

On peut se demander comment Pie VII, mort en 1823, a pu amener le tzar Nicolas Ier à interdire les Loges dans ses Etats en 1826 ? Mystère, Equerre et Triangle !

« Cependant, ajoute *La Lumière Maçonnique*, la Vérité est en marche, même en Russie ; de jour en jour le peuple devient plus fort, s'organise, acquiert la conscience de la Liberté et de la Justice, qu'il désire ardemment. Il nous est donc permis d'espérer que sous peu un vent de Renaissance fera renaître la F.·. M.·. russe ».

Pardon, est-ce que le Pape Pie X et les Jésuites qui, comme le savent tous les FF.·., sont si puissants en Russie, permettront au tzar Nicolas II de rapporter le décret que Pie VII et les Révérends Pères ont dicté à Nicolas Ier ?

Et puis, au fond, est-ce que la Franc-Maçonnerie Russe est aussi en « sommeil » qu'on voudrait nous le faire croire ? Les événements des dernières années permettent de supposer le contraire.

Illuminisme et Tolstoïsme. — On vient de confisquer les journaux :



« *Dien* », — « *Pietiersbourgskii Listok* », et « *Birjevüa Viedomosti* » pour avoir publié les passages de la lettre du moine Héliodore, dans lesquels il insultait l'orthodoxie. Les rédacteurs des journaux mentionnés sont traduits en justice. — AIR, 24 décembre 1912.

— Ces jours-ci le Saint-Synode, présidé par Mgr Flavien, métropolite de Kieff, a résolu d'ôter l'habit monastique au moine illuministe Héliodore. La lecture de l'appel de celui-ci signé par lui de son propre sang, a produit un effet piteux. L'auteur de l'appel (écrit avec une emphase mélodramatique) renie l'Eglise Orthodoxe et dit : « Si j'avais encore occasion de travailler pour le peuple, je bâtirais un pont entre les intellectuels et le peuple oppressé ; et, quand je dis peuple, je ne distingue pas entre orthodoxes et non orthodoxes ; trêve du vieux système, suivant lequel j'étais obligé de penser que tous ceux qui ne sont pas orthodoxes sont dignes d'être pendus. Surtout à toi, je parle, ô grand peuple d'Israël, et je te demande pardon. Dans mes sermons j'excitais le peuple contre toi. Maintenant la pensée des enfants tués dans les pogroms torture ma conscience. Pardonne moi, ô peuple le plus doué parmi tous et le plus grand entre tous ! Je me trompais en bonne foi, et je me repens aussi sincèrement. Toi, ô Israël, tu es répandu à travers toute la terre pour conduire l'humanité vers la vérité éternelle. Avance ! Tu as reçu beaucoup, tu feras autant. Et toi aussi, ô grand vieillard (Léon Tolstoï), pardonne-moi ! On me forçait d'outrager ta doctrine, quoique ma raison me dictât le contraire. Je ne pouvais pas ébranler ta grandeur, mais je ne me console pas de ce que j'allais contre toi ! » Le peuple raffole d'Héliodore. Le Saint Synode aura encore pas mal de différentes difficultés pour s'en débarrasser. On craint qu'il forme une secte dangereuse, à tendances tolstoïennes, c'est-à-dire anarchistes... et mystiques. Le phénomène du moine Héliodore représente vivement la crise d'âme que traverse le peuple russe entre la décomposition religieuse de l'Orthodoxie et la décomposition sociale de la Révolution. — AIR, 20 décembre 1912.

Juifs. — On parle beaucoup, dans les milieux judiciaires de Saint-Pétersbourg, de l'affaire du crime rituel du juif Beillis sur la personne du petit Juszczynski, à Kiew. Cette affaire vient d'être éclaircie par de nouveaux détails après le compte rendu de M. Tschaplinski; cette fois-ci, Beillis ne pourrait plus échapper à la justice, sauf naturellement un des « miracles » habituels de la Synagogue. — AIR, 24 décembre 1912.

— Les juifs de Russie étaient fort émus de la tournure que menaçait de prendre le procès du *meurtre rituel* commis par un juif de Kiew sur le petit Juszczynski. Ils ont fait tous leurs efforts — tous — pour étouffer le procès. Or on vient d'annoncer que M. Kokovtzeff a jugé opportun d'envoyer le dossier du procès aux archives.

A cette nouvelle les khasides et les intellectuels se sont embrassés fraternellement en pleurant de joie. Il faut du sang chrétien et de l'impunité



juive pour redonner un moment de paix aux fureurs fraternelles des douze tribus. — AIR, 30 décembre 1912.

Il s'agit, on le sait, de la mort du jeune André Juszczynski, qui fut *saigné* par les adhérents d'une secte juive qui emploie le sang chrétien pour ses rites religieux. L'existence d'une telle secte, qu'on a essayé de nier dans certains milieux, est un fait rigoureusement vrai, et tout ce qu'on tente pour étouffer cette gênante affaire prouve tout simplement que le monde juif a un grand intérêt à cacher certaines choses. L'occasion qui se présente est unique pour réduire à néant des accusations portées à propos de la mort d'André Juszczynski. Si les juifs du monde entier essayent de provoquer l'ombre autour de cette affaire, — eux qui naguère parlaient tant de lumière ! — nous sommes en droit de voir dans leur attitude une preuve de plus à l'appui de ce que nous disons sur le meurtre rituel de Kiew.

D'ailleurs, en Russie, il n'y a qu'un cri dans les milieux bien informés, et nous ajoutons que le bon sens populaire fait bonne justice de toutes les machinations. Demandez à un ouvrier de Kiew s'il laisse un de ses enfants passer seul par les rues du quartier juif. (*L'Indépendance* 10 octobre 1912. Reproduit par la *Chronique de la Presse*, 24 octobre 1912. On peut consulter un article des *Débats* reproduit par la *Chronique de la Presse*, 1911, p.316-317, et les comptesrendus de la Douma, dans les *Questions actuelles*, t.cxI, p. 417-428, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard).

— Un certain nombre de chefs juifs russes se sont réunis à Vilna secrètement pour y tenir une séance et récolter l'argent pour leur parti. La police est survenue et a mis en arrestation 95 juifs : ils seront mis en jugement. — AIR, 6 décembre 1912.

Pornographie révolutionnaire. — La police des mœurs vient d'achever des perquisitions dans sept gymnases orthodoxes de garçons et de filles, qui ont amené à la mise en arrêt de 60 élèves des deux sexes. La police a séquestré des proclamations pour l'amour libre et autres écrits pornographiques. Elle déclare aussi d'avoir toutes les preuves en main que les élèves étaient en train de comploter contre la vie de M. Kasso, Ministre des Cultes et de l'Instruction. — AIR, 26 décembre 1912.

Presse. — Le gouvernement russe a défendu l'introduction en Russie de la revue satirique allemande « *Simplicissimus* », connue par son système de dénigration et de ridiculiser tout ce qui est autorité, surtout de la religion. Le « Simplicissimus » est un organe de la secte fameux pour ses attaques contre le catholicisme. — AIR, 14 décembre 1912.

Socialisme. — L'évêque orthodoxe Nicon ne cesse pas d'intéresser l'opinion publique. On commente surtout la lettre ouverte écrite au temps de la révolution de 1905 dans les « Irkoutskiia Eparkhiapniia Viedomosti » où l'on lit le passage suivant : « Moi-même, je suis démocrate-social (socia-



liste), mais dans le noble sens du mot. Je sais que les honneurs pleuvent sur les élus et que la masse du peuple ronge les mies tombées de leur table ; je reconnais les 8 heures de travail, et la nécessité absolue d'un impôt progressif sur les revenus ». Maintenant ce « socialiste dans le sens noble », étant député à la Douma, voulait entrer dans la fraction parlementaire des paysans. Il s'occupe de tout, peut-être même de son diocèse. — AIR. 20 décembre 1912.

Saxe

Enseignement. — La Chambre a approuvé la nouvelle loi scolaire, sur laquelle nous avons déjà renseigné nos lecteurs, et qui est un pas en avant vers l'école laïque. On prévoit cependant que le Sénat y apportera des amendements. — AIR, 7 décembre 1912.

— La nouvelle loi scolaire a été discutée à la première Chambre de Saxe (Sénat). On a repoussé tous les amendements apportés par les libéraux à la deuxième Chambre. Surtout le Sénat veut que l'enseignement religieux soit conforme à la confession respective de l'élève et que les instituteurs ayant charge de cet enseignement, doivent déclarer de se tenir aux doctrines de la confession respective. Ainsi réformé, le projet de loi a été renvoyé à la seconde Chambre. — AIR, 14 décembre 1912.

Serbie

F.·. M.·. — Bibliographie. — La Serbie est à l'ordre du jour. Aussi le Dr S. Michaïlovitch a-t-il communiqué au *Bulletin du Bureau international de relations maçonniques* de Neufchâtel (Suisse), nº d'octobre-décembre 1912, un article où il retrace l'histoire de la Franc-Maçonnerie en Serbie, et en indique le but actuel.

Suisse

Bibliographie Maç.·. — Nous empruntons les lignes suivantes au *Nouvelliste Vaudois*, du 16 décembre 1912 :

Le *Catalogue des Francs-Maçons suisses*, édité par William Vogt a été un gros succès de librairie. Rien qu'à Lausanne, nous assure-t-on, plus de deux mille exemplaires en ont été vendus. Il a donné lieu à de nombreux commentaires.

Dans le public, la lecture du catalogue a causé une triple surprise.

Comment, a-t-on dit, ces gens qui occupent tant d'emplois publics, dont est si grande la présomption, que l'on rencontre sur toutes les avenues conduisant au pouvoir, qui aspirent à tout diriger, qui pèsent sur tant de décisions, ce n'est que cela ! Pas un esprit supérieur ; à côté de quelques naïfs sincères, de vulgaires grimpions en mal de parvenir, des fonctionnaires et des employés en tas, qui se sont imaginé se procurer, à défaut d'autres, des titres à un avancement que leurs capacités et leurs mérites ne permettaient pas d'espérer.

On s'étonne encore, dans le public, du petit nombre, en regard de la population, des affiliés aux loges maçonniques : dans le canton de Vaud, sur 317.500 habitants, et sur 74.000 électeurs inscrits, ils ne sont pas un millier : à peine un sur un mille. Voilà qui cadre mal avec le formidable et insatiable appétit de certains « maçons », et la part qu'ils s'arrogent des fonctions publiques ».



Il en est ainsi partout où l'on parvient à porter la lumière dans les Loges de la Secte : Médiocrité et infime minorité. Quand donc les catholiques, qui ont la valeur et le nombre, cesseront-ils de se laisser brimer ?

— M. William Vogt vient de faire paraître une nouvelle brochure : *La Première aux Catholiques*, Genève, décembre 1912, imprimerie Soulier, Cité, 19. Prix 0 fr. 20.

Nous lui empruntons les renseignements suivants sur les travaux maçonniques des loges de Genève :

Les Amis Fidèles, 9 décembre : Le Montenegro, par le F∴ E. Pitter, avocat, conférence destinée aux familles, projections lumineuses.
Union et Travail, 14 décembre : Arbre de Noël des enfants de la Loge.
Cordialité, 10 décembre : Initiation.
Union des Cœurs, 10 décembre : *Banquet d'Escalade*.
Amis de la Vérité, 15 décembre : Arbre de bienfaisance. Arbre de la Loge. Banquet. Partie littéraire et artistique. Bal.
Fraternité, 11 décembre : obédience du Gr∴ Or∴ de France, affaires intérieures etc.
Fidélité et Prudence, 19 décembre : en commun avec toutes les L∴ de Genève, La Loi concernant la réforme universitaire.
Persévérance, 26 décembre : Noël de la Loge.

Conférences. — Le pasteur protestant Thouvenat, président du « Son Israélite, » vient de commencer une série des conférences à Genève pour convaincre les chrétiens et les juifs de surmonter les « préjugés » qui les divisent et les barrières qui les séparent. Pour réussir mieux dans ses idées judéophiles, le pasteur se servait des projections lumineuses pour familiariser le public avec les coutumes religieuses des juifs. La conférence dernière a réuni beaucoup de juifs ; et le grand rabbin de Genève a exprimé au conférencier sa satisfaction. Le conférencier, paraît-il, s'est bien gardé de représenter certaines coutumes religieuses, où la civilisation et l'hygiène sont terriblement oubliées. — AIR, 6 décembre 1912.

Ido et Esperanto. — Une Association pour la création d'un bureau de langue internationale, s'est fondée en Suisse, sous la direction de hautes personnalités helvétiques et allemandes. Le président d'honneur est le colonel Emile Frey, ancien conseiller fédéral, directeur du bureau international de l'Union télégraphiste, et le président effectif, le conseiller A. Gobat, dont on connait le rôle actif à la tête de la prapagande pacifiste, et qui dirige le Bureau international de la paix, à Berne.

C'est de l'*ido* qu'il s'agit en l'occurrence. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder le nom du vice-président, M. Ostwald, le célèbre chimiste de Leipzig, un des plus actifs propagandistes de l'*ido*.

Les idéistes estiment qu'ils auraient la majorité dans un Congrès de savants. Mais il est certain que les espérantistes, beaucoup plus nombreux, ne renonceraient pas pour cela à l'idiome de leur choix, pas plus qu'ils ne se sont soumis, en 1907, à la décision de la fameuse Délégation pour l'adoption d'une langue internationale. Loin de réaliser l'union, l'Association de Berne ne ferait donc que provoquer la guerre entre les pacifistes du langage.

Tunisie

Enseignement. — Le F∴ Federico Formica, Vénérable honoraire de la R∴ Loge *Ruspa*, Orient de Sfax, et professeur des Ecoles italiennes à l'étranger, a fait, le 1er novembre 1912, une conférence dans la grande salle



de l'école Gianturco, et l'orateur a pris pour sujet: « *La religion et l'irréligion chez le jeune enfant, d'après le philosophe* Guyau ».

A cette conférence assistaient un grand nombre de Frères, plusieurs autorités scolaires, politiques et administratives de Rome, l'Ecole était représentée par son directeur, le professeur Sessi ; les Ecoles italiennes à l'étranger, par le professeur Beniamino Rinaldi.

L'orateur, F.·. Formica fait ressortir le rôle des écoles italiennes à l'étranger: elles ont préparé la conquête de la Libye. Il affirme la supériorité de l'école laïque sur l'école confessionnelle. Il demande que l'enseignement des religions soit introduit dans l'école, sous une forme objective, celle de maximes morales puisées à toutes les sources. Quel inconvénient y aurait-il à ce que les paroles de Confucius, de Zoroastre, de Bouddha, de Socrate, de Platon et d'Aristote viennent apprendre aux jeunes générations ce qu'était la pensée humaine avant Jésus ?

Le bon père de famille ne laissera pas son enfant se perdre dans les légendes religieuses, sous prétexte que l'enfant s'en délivrera plus tard. Il lui parlera de la mort comme on en parle à un homme mûr, toutefois sans employer le langage abstrait : ce libre-penseur dira à son fils que la mort est une dispersion de l'être, un retour à la vie sourde de la nature, à l'évolution. Le panthéiste, le moniste lui diront que, sous la surface des choses, il y a une unité mystérieuse dans laquelle l'individu peut rentrer et se fondre.

L'enfant choisira plus tard entre ces diverses hypothèses.

Turquie

F.·. M.·.. — Mahmed Pacha Cherii, président du Croissant-Rouge égyptien, vient de réunir les personnages les plus importants du monde mahométan de Constantinople pour leur proposer la fondation d'une Société islamique, avec le but de la régénération « intellectuelle » de l'islamisme. La réunion a acclamé beaucoup le projet, évidemment maçonnique. — AIR, 29 décembre 1912.

Révolution. — Dans le *Mècheroutiette* de décembre 1912, le directeur Chérif-Pacha, conclut ainsi un article intitulé : *Ce qu'il reste à faire :*

« Il faut que les membres coupables du comité *Union et Progrès* soient jugés, et que les débats de ce procès reçoivent la plus large publicité possible. C'est le seul moyen de relever la moralité du peuple, en lui montrant que les crimes contre la patrie ne sont pas de ceux qui restent impunis ; c'est le seul moyen de relever son courage, en lui montrant que nos malheurs sont dus à des causes sur lesquelles il est possible d'agir, et qu'en écartant ces causes, on peut aussi, autant qu'il est humainement possible, écarter des conséquences analogues à celles que nous venons de subir. En un mot, il y verra clair, il verra où il en est et ce qui lui reste à faire... Autrement, si on laisse dans le brouillard les choses suivre leur cours vers un prompt oubli, si on les laisse disparaître de la vie du peuple, la pauvre Turquie, ou du moins ce qu'il en reste, continuera, elle aussi, de suivre le cours qui l'emporte parmi ce dedale d'événements ; elle aussi ne tardera pas à disparaître ».

A. MARTIGUE.

L'Imprimeur-Gérant : L. CLOIX, Avenue de la Gare — Nevers.



mentée, 1631, 2 vol. in-8° ; la 1re édition, d'après Barbier (*Dict. des Ouvr. anonymes et pseud.*, T. III, col. 27) a paru chez P. Aubert, d'après Michaud, chez Colladon ; la seconde se réunirait à la réimpression du Tome 1er de l'édition précédente.

Cf. Moreri, *Supplément*, II, 971.

On ne le confondra point avec un homonyme obscur, Jacques Godefroy, sieur de la Commune, qui commenta la Coutume de Normandie, passa sa vie en France et mourut en 1624.

577. Biblia sacra Vulgatae editionis. — Coloniae Agrippinae, 1630 ; in-12.

[La Sainte Bible, selon l'édition de la Vulgate.]

578. Handwerkszunft, d. i. kurze Erzählung und Beschreibung der vornehmsten Handwerker, so allhier in Augsburg getrieben werden ; von M. Georg Albrecht. — Leipzig, 1631 ; in-4°.

[Le corps des artisans, ou Brève exposition et description des principaux artisans qui ont été chassés ici, à Augsbourg ; par M. Georges Albrecht.

Kloss, n° 226.

Les « artisans » désignent ici les « maçons ». Cet ouvrage est donc une utile contribution à l'histoire de la franc-maçonnerie avant 1717.

L'auteur de cet ouvrage n'est guère connu que par un article du Dictionnaire de Moreri (Supplément, I, p. 207) qui nous apprend que J. Georges Albrecht, fils d'un théologien protestant que des discordes religieuses avaient fait chasser d'Augsbourg en 1629, en fut chassé pour les mêmes causes, la même année, en même temps que son père, et qu'il mourut à Norlingen en 1647. Il a écrit un *Antibellarminum Biblicum* en 2 tomes, une *Physiologia Christiana* ; le *Regentenspiegel* (Miroir des Gouvernants) ; *Biblisches A.B.C.* (A b c Biblique) ; *Calendarium Christianum* (Calendrier Chrétien) ; des sermons en allemand sur divers sujets ; *Pfingst-und-Sonnen-Wunder* (la Merveille de la Pentecôte et du Soleil) ; *Biblisches Buss-Altar* (l'Autel de la Pénitence dans la Bible). Moreri renvoie pour plus de détails à Marq. Fireer, *Theatrum* ; Witte, *Diarium Biographicum* ; Koenig, *Bibliotheca.*

579. Biblia sacra. — Lugduni, 1631 ; in-8°.

[La Sainte Bible, en latin.]

580. Le Mercure Jésuite ou Recueil des pièces concernant les Jésuites depuis 1620 à 1626. — Genève, 1631 ; in-8° (Second volume).

Le premier volume est catalogué ci-dessus, n° 576.

Ainsi qu'on l'a vu au n° 576, la seconde édition n'étant que la réimpression du premier volume, le second volume, dont il s'agit ici, ne peut être que le second volume de la première édition, celle de 1625.

581. Le fondement de l'artifice universel de l'illustre et illuminé docteur Raymond Lulle, etc. Le tout traduit par R. L. Sr de Vassy, etc. — Paris, Ant. Champenois, 1632 ; in-12, fig.

Sur Raymond Lulle, voir la notice du n° 42.



Lenglet du Fresnoy (III, 211) mentionne cet ouvrage en abrégeant un peu le titre, mais avec les mêmes indications. Voir également dans le même auteur (*Philosophie hermétique*, I, 144-187) la vie et les ouvrages de Raymond Lulle.

Brunet (III, col. 1234) cite *Le grand et dernier art* de Raymond Lulle traduit par *de Vassy*; Paris, Boulanger, 1634, in-8°.

582. Biblia sacra, sive TestamentumVetus ab Im. Tremellio et Fr. Junio ex hebraeo latine redditum, et Testamentum Novum a Th. Beza e graeco in latinum versum.— Amstelodami, 1632 ; in-12.

[La Sainte Bible, ou l'Ancien Testament traduit de l'hébreu en latin par Im. Tremellius et Fr. Junius, et le Nouveau Testament traduit du grec en latin par Th. de Bèze.]

583. Cl. Dausqui, Terra et aqua, seu terrae fluitantes.— Torn. Nerv., 1833 ; in-4°.

[Cl. Dausqus. La terre et l'eau, ou les terres flottantes.]

Sommervogel (*Bibligr. de la C. de J.*,T.II., col. 1842) donne sur cet auteur quelques indications sommaires : Claude Dausque, né à St-Omer, en 1566, entra au noviciat des Jésuites en 1585, enseigna pendant plusieurs années la langue grecque et la rhétorique, quitta la Société en 1610, et mourut chanoine de Tournay, en 1644. On trouve une lettre adressée à Dausque dans la Correspondance d'I. Casaubon. Mais Sommervogel ne dit rien de l'ouvrage mentionné dans l'article de Peeters Baertsoen. Il mentionne toutefois une pièce de vers latins mise en tête d'une édition de l'ouvrage de Martin Del Rio, S. J. Ce silence est d'ailleurs dans les habitudes de Sommervogel, qui considère un auteur comme mort, du jour où il a quitté les Jésuites.

De Backer (I,250) catalogue onze ouvrages de Claude Dausque, auxquels il ajoute les titres de cinq autres que cet auteur promettait en 1641 et qu'il n'a pas pu achever. L'ouvrage relevé par Peeters est le neuvième, en voici le titre complet :

Claudii Dausquii Sanctomarii Can. Tor. *Terra et Aqua, seu Terræ fluitantes*, Tornaci Nerviorum, ex Typographia Adriani Quinque, 1633, in-4°, pp. 260 (lisez 290), sans les lim. — Parisis, Joan. Leonard, 1677, in-4°.

584. Disquisitionum magicarum libri VI, quibus continetur curiosarum artium et vanarum superstitionum,auct. Martino del Rio, S. J. —Coloniae, 1633 ; in-4°.

[Martin del Rio, S. J. Six livres de recherches magiques, où est contenue aussi (une dissertation) sur les arts et les vaines superstitions.]

Après les mots *vanarum superstitionum*, Peeters a dû oublier quelque terme comme *dissertatio* ou *confutatio*.

La lacune indiquée dans cette notice est comblée par une indication de Rosenthal (p. 215, n° 2903) : le mot qui manque est *confutatio*; mais il donne comme date 1679. Il mentionne en même temps une traduction qu'il dit être de la plus grande rareté :

— *Les controverses et recherches magiques, auxquels* (sic) *sont exactement et doctement confutées les sciences curieuses, les vanitez et superstitions de la magie. Avecque la manière de procéder en justice contre les magiciens et sorciers, accommodée à l'instruction des confesseurs.* Traduit et abrégé du Latin par André du Chesne, Tourangeau. Paris, chez Jean Petit-Pas, 1611. 16 ff. préf. 1105 p. et 27 ff.



Cf. aussi GRAESSE, Catalogue des ouvrages sur la sorcellerie, p. 47. — BRUNET, II, p. 579. — SOMMERVOGEL, II, 1900.

Selon GRAESSE (II, p.355), la meilleure édition de cet ouvrage si célèbre est la suivante :

Disquisitionum magicarum Libri VI, quibus continetur accurata curiosarum artium et vanarum superstitionum confutatio. Editio nova prioribus auctior. Venetiis, apud Laurentium Basilium, 1746, trois tomes en 1 vol. 4°.

Cf. DE BACKER, T. I, p. 257.

Martin Antoine DEL RIO, né à Anvers en 1551, était fils d'un gentilhomme qui possédait de grands biens dans les Pays-Bas. Il commença ses études dans son pays et les poursuivit à Paris sous le célèbre Jean Maldonat, au Collège de Clermont. Il alla ensuite étudier le droit dans diverses Facultés, et fut reçu docteur à l'Université de Salamanque. A son retour dans les Pays-Bas, il fut nommé à des emplois civils des plus importants, mais il renonça à la vie politique et mondaine pour entrer dans l'Ordre des Jésuites en 1580, âgé de 29 ans. Il fit profession à Valladolid en Espagne, fut envoyé dans divers Collèges de l'Ordre pour enseigner la Philosophie, les langues et les Lettres sacrées ; il professa d'abord à Louvain, où il se lia avec Juste-Lipse, puis à Douai, à Liège, à Mayence, à Gratz, en Styrie, et à Salamanque. Il mourut âgé de 58 ans, à Louvain, en 1608. Son ouvrage *Des Disquisitions magiques* a eu une réputation qui a rejeté dans l'ombre le plus grand nombre et peut-être les meilleurs de ses écrits, qui prouvent tout au moins une connaissance approfondie des langues et des littératures classiques, et de la manière de les enseigner. Citons les *Florida Mariana seu de laudibus Virginis*, Anvers, 1598 in-8°.— *Pharus Sacrae Sapientiae*, commentaire sur l'Ecriture, Lyon, 1608, in-4°.— *Commentarius rerum in Belgio gestarum*, Cologne, 1611, in-4°, ouvrage qu'il signa d'un anagramme de son nom, *Rolandus Meriteus Onatinus*. Ses autres ouvrages sont des notes ou commentaires sur les auteurs classiques.

Consulter encore sur Martin DEL RIO : MICHAUD, T.X, p. 350; FELLER, IV, p. 251; HOEFER, XIII, p. 597. — surtout MORERI, II, p. 524, NICERON, XXII, et DE BACKER, I, 256, qui donne une liste très détaillée de ses œuvres et de leurs éditions.

585. Praxis chymiatrica Joh. HARTMANNI, etc., edita a Joh. MICHAELIS, etc. et Geo. Everh. HARTMANNO, authoris filio. — Lipsiae, 1633 ; in-4°.

[La pratique chimique de Jean HARTMANN, éditée par Jean MICHAELIS et G. E. HARTMANN, fils de l'auteur.]

LENGLET DU FRESNOY (III, 183) mentionne de cet auteur :

1° Œuvres complètes (*Opera omnia medico-chimica*, in-f°, Francfort, 1684).

2° L'ouvrage qui fait l'objet de la présente notice, mais sans indiquer les deux savants qui s'en sont faits les éditeurs. En outre, il donne comme date 1634, et indique une autre édition, in-8°, Genève, 1683.

3° *DissertatioChimico-technica, vel disputationes Chimico-Medicae*, in-4°, Marpurgi, 1613.

4° Enfin un écrit contre Crollius, autre médecin, in-4°, Lipsiae, 1633, et Moguntiae 1647.

ROSENTHAL (p. 17, n° 250) mentionne une traduction d'un ouvrage de Crollius par J. Hartmann, et les ouvrages suivants (p. 30, n°s 421-422) :

1° *Hermetische Probierstein, darauff alle in Crollii alchymist. Koenig. Kleynod befindl.*



Prozess und chym. Artzneyen examiniert werden koennen [La pierre de touche hermétique, au moyen de laquelle on peut examiner tous les procédés contenus dans le Bijou Royal de Crollius, Alchimiste Royal, et ses remèdes chimiques] Francfort, 1647, 4°.

2° *Chymische Arzneiübung*, Nuremberg, 1678.

Voici quelques détails biographiques donnés par HOEFER (*Nouvelle biographie générale*, XXIII, col. 471) : Johann HARTMANN naquit le 15 janvier 1588, à Amberg, (Bavière), étudia à Altorf, Iéna, Helmstedt et Wittemberg, et fut nommé en 1592 professeur de rhétorique et de mathématiques à Marburg. Reçu docteur en médecine à l'Université de cette ville en 1606, il y devint, au bout de trois ans, professeur de chimie. Jusqu'alors cette science n'avait jamais été enseignée dans aucune école pratique d'Europe. Hartmann, passionné pour cette science, contribua beaucoup à guérir ses contemporains de leur goût pour les travaux d'alchimie. Ses cours et ses ouvrages lui acquirent une telle réputation que le Landgrave de Hesse voulut l'attacher à sa personne comme premier médecin, et Hartmann accepta, non sans de longues hésitations. Il mourut à Cassel en 1631.

La Bibliographie de Hartmann donnée par Hoefer diffère beaucoup de celle de Lenglet du Fresnoy, aussi la donnerons-nous tout entière.

1° Ἐπιφυλλίδες, *sive Miscellæ Medicæ cum* προθήκη *chymico-therapeutica doloris colici*; Marburg, 1606, in-4°.

2° *Disputationes Chymico-Medicæ quatuordecim*, Marburg, 1611 et 1614, in-4°.

3° *Praxis Chymiatrica*, Leipzig, 1633, in-4° ; Francfort, 1671 ; Nuremberg, 1677 ; etc.

C'est son ouvrage le plus important, et il a été édité par son fils Georges Évrard Hartmann. — 4° *Diatribe de usu medico microscosmi, id est disquisitio quomodo et qualia e corpore humano vivente, ejusque manente integritate, medicamenta in usum medicum transferri queant*, Erfurt, 1635, in-folio, publié par Zacharie Brentel. — 5° *Philosophus, sive naturæ consuetus Medicus, oratio*, Marbourg, 1609, in-8°. — 6° *Tractatus physicus-medicus de Opio*, Wittemberg, 1635, 1658, in-8°. — 7° *Œuvres complètes medico-chimiques* réunies par Conrad Jorhenius, sous le titre de *Opera omnia Medico-chymica*, Francfort, 1644 et 1690, in-folio.

586. The holy Bible (Old and New Testament) faithfully translated into English out of the authentical Latin, by the English Colledge of Dovay. — Douai, 1633 ; in-4° (Premier volume).

[La Sainte Bible (Ancien et Nouveau Testament) fidèlement traduite en anglais d'après le texte latin authentique, par le Collège anglais de Douai.]

Cf. les nos 590 et 593 catalogués plus bas.

Cette traduction anglaise de la Bible est l'œuvre des catholiques réfugiés dans les célèbres Collèges de Reims et de Douai. L'édition citée ci-dessus paraît avoir eu des titres divers exécutés pour la commodité des libraires. C'est sans doute elle que vise BRUNET (I, 912), lorsqu'il écrit : « Nous avons vu une édition de la version anglaise de l'Ancien Testament, faite à Douai, sous la date de 1635, 2 vol, in-4°, avec le nom du libraire Clousier, à Rouen, mais qui, d'après le privilège qui se lit à la fin du 2e volume, a dû être imprimée à Douai. » L'édition originale du Nouveau Testament de Reims est de 1582 ; la première édition complète de la Bible est de 1609-1610, deux volumes in-4°, à Douai.

587. BEN JOHNSON'S Comedies. Love's welcome, an Entertainment acted at Bossower in the year 1634.



[Comédies de BEN JOHNSON. La bienvenue de l'amour, divertissement joué à Bossower en l'an 1634.]

Peeters a écrit *Bossower;* la vraie forme de ce nom de lieu est *Bolsower,* ainsi que nous l'apprend la longue notice consacrée à notre auteur par le *Dictionary of National Biography* (T. XXX, p. 189) ; la pièce en question figure dans la liste des œuvres de Ben Johnson sous ce titre: *Love's Welcome, the King and Queen's Entertainment, performed* 30 *july* 1634, *at Bolsower* [La Bienveaue d'amour, divertissement pour le Roi et la Reine, joué à Bolsower le 30 juillet 1634]. Cette même notice nous apprend aussi que la pièce ci-dessus fut imprimée in-folio en 1641.

Une autre comédie de Ben Johnson, *L'Alchimiste* fait l'objet du nº 230, ci-dessus.

BEN JOHNSON (Benjamin Johnson) naquit à Westminster en 1574, et mourut en 1637. Il descendait d'une famille écossaise, et perdit son père peu de jours après sa naissance. Sa mère s'étant bientôt remariée avec un maçon, il fut retiré de la célèbre école de Westminster fondée par Cole, et mis par son beau-père au métier de maçon. Fuller dit toutefois qu'il se vit réduit à cette nécessité, après avoir quitté l'Université de Cambridge, et le futur poète travailla de ses propres mains à la construction de Lincoln' Inns. Des personnes de distinction s'aperçurent de son mérite, et le mirent en état de reprendre ses études ; Camden le recommanda à Walter Raleigh, qui l'emmena avec lui sur le continent. Toutefois cette partie de sa vie est loin d'être élucidée. Nous savons seulement d'une manière certaine qu'il dut attendre longtemps la célébrité comme auteur dramatique, que dans ses débuts en cette carrière, il tua un homme en duel, fut mis en prison et en sortit, sans qu'on sache comment. Il se fit catholique et le resta pendant douze ans, puis se refit anglican. Sa réputation commença avec sa pièce : *Chaque homme en son humeur,* jouée en 1598 sur le théâtre du Globe ; et depuis il produisit au moins une pièce par an jusqu'en 1634. Il était lié avec Shakespeare, qui était son ainé de dix ans, et faisait assaut d'esprit avec son rival dans leurs réunions au Club de la Sirène, fondé par Raleigh. Vers 1603, il courut, avec Chapman et Marston, le danger d'avoir les oreilles et le nez coupés pour avoir écrit la comédie d'*Eastwardhoe*, qui passa pour une satire contre les Ecossais; mais le Roi, quoique Ecossais, commua sa peine en l'obligation de composer des *masques,* ou pièces à spectacle, qui étaient alors en grande vogue dans les Cours. En 1619, il reçut le titre de poète lauréat avec une pension de cent livres, somme très considérable pour l'époque ; cependant elle dut être fort malpayée, car Ben Johnson souffrit de la pauvreté dans ses dernières années.

Ses pièces, tragédies, comédies, masques, sont au nombre de plus de cinquante Nous n'avons pas à apprécier ici leur valeur littéraire, qui était considérable ; bornons-nous à dire qu'elles lui méritèrent la courte et glorieuse épitaphe qui orne sa tombe à Westminster : « O Rare Ben Johnson »; et à rappeler que parmi les faiblesses de son temps qui furent l'objet de ses satires, il n'eut garde d'oublier les alchimistes.

588. De symbolis heroicis lib. IX, auct. Sylvestro PETRASANCTA. — Antverpiae, Balth. Moretus, 1634 ; in-4º (frontisp., portr. et un grand nombre de figures symboliques).

[Sylvestre PETRASANCTA. Des symboles héroïques, en neuf livres.]

SOMMERVOGEL (VI, col. 737) nous donne sur cet auteur et ses ouvrages les détails suivants : « PIETRA SANTA, Silvestre, né à Rome en 1590, entré dans la Compagnie de Jésus en 1608, enseigna les humanités et la philosophie à Fermo. Pierre Louis Caraffa, gouverneur de cette ville, et plus tard cardinal, le prit pour confesseur et l'emmena avec lui à Cologne, où il se rendait comme nonce apostolique. De retour en Ita-



lie, il devint recteur du Collège de Lorette et mourut à Rome, en 1647. Erycius Puteanus dit de lui : « Coelestis fuit ingenii æternæque eruditionis ».

On a de lui une vingtaine d'ouvrages. Bornons-nous à mentionner, outre sa biographie du cardinal Bellarmin (Liège, 1626, in-4º) :

De Symbolis heroicis, Libri IX, auctore S. PETRA SANCTA Romano e S. J. Antverpiae ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti, M.DC. XXXIV, in-4º, LXXX-480 p. 289, planches, frontispice gravé par T. Galle d'après Rubens. L'ouvrage est dédié au nonce Caraffa, et contient son portrait gravé par Corneille Galle. — Autre édition du même ouvrage chez Jansson Waesberghe, Amsterdam, 1682, in-4º, avec fig.

Cf. sur Pietra Santa et son ouvrage, le P. MENESTIER, *La Philosophie des Images*, 1682, p. 40 ; DE BACKER, I, 562-564, qui catalogue 15 ouvrages de cet auteur ; HURTER, III, col. 1002.

589. Jacobi BIDERMANI, e Soc. Jesu Ignatius, sive de vita et gloria S. Ignatii Loyolae. — Antverpiae, Plantin., 1634 ; in-24.

[J. BIDERMANN, de la Société de Jésus. Ignace, ou de la vie et de la gloire de Saint Ignace de Loyola.]

Autre édition du nº 568. On notera que, d'après les bibliographes cités au nº 568, cette édition d'Anvers serait de 1635, et non de 1634.

590. The holy Bible (Old and New Testament faithfully translated into Englsh out of the authentical Latin, by the English Colledge of Dovay. — Douai, 1634 ; in-4º (Deuxième volume).

[La Sainte Bible (Ancien et Nouveau Testament) fidèlement traduite en anglais d'après le texte latin authentique, par le Collège anglais de Douai.]

Le premier volume de cette Bible du Collège anglais de Douai fait l'objet du nº 586 ; le troisième et le dernier volume est noté plus bas, nº 593.

591. Regulæ Societatis Jesu, auctoritate Septimæ Congregationis Generalis auctæ. — Antverpiæ, MEURSIUS, 1635, in-8º.

[Règles de la Société de Jésus, Edition augmentée conformément aux décisions de la septième Assemblée générale].

L'Édition primitive est notée au nº 492. Cf. KLOSS, nº 3.296.

Comme les ouvrages relatifs à la Compagnie de Jésus, à son organisation, etc. figurent en assez grand nombre dans le catalogue de Peeters Baertsoen, nous croyons préférable de réunir ici en un seul article les indications que donne à ce sujet SOMMERVOGEL (*passim*).

Elles sont classées ainsi qu'il suit, par ordre de sujets et non par ordre chronologique :

Traités sur les constitutions ;

Règles, additions, déclarations ;

Décrets des congrégations générales ;

Lettres des Généraux de l'Ordre ;

Explications des Règles ;

Constitutions, et ouvrages qui les expliquent, divisés ainsi :

Constitutions de saint Ignace ;



Lettres apostoliques ;
Examen général ;
Canons et décrets des Congrégations ;
Censures ;
Règles dans leur langue originale (latin) et *traductions ;*

RÈGLES COMMUNES

Il est clair, par cette simple énumération, que plusieurs de ces divisions traitent des mêmes sujets, mais cet inconvénient étant celui de toutes les notices bibliographiques, nous ne nous y arrêtons pas.

Traité sur les Constitutions, par François-Marie ARAMBURU (1706-1769). Son ouvrage in-4° ne se trouve qu'en manuscrit à la Bibliothèque de Guadalajara. (SOMMERVOGEL, I, col. 408)—DE BACKER (T. II.,p. 17) nous fait connaître le lieu de naissance de cet écrivain, la Puebla de Los Angeles, Mexique).

BARBIERI (Pierre-Paul), d'Arceto en Emilie (Italie) 1802-1861.

Regole Della Compagnia di Gesù. Roma, della Tipografia Salviucci, 1834, petit in-12°, pp. 186 — à la suite : Addizione e Regole del N. S. P. Ignaziò, estratte dal Libro degli Exercizii Spirituali, con alcune analoghe Dichiarazione del Direttorio per fare con frutto la Meditazione,gli Esame di conscienza e per altre pratiche di perfezione. De Backer ne mentionne pas cet auteur. SOMMERVOGEL, T. II, col. 885.

COUPPIER (François), de la Province de Lyon. (1679— ?)

Decreta Congregationum generalium Societatis Jesu ; manuscrit in-4° d'environ 400 pp. « Ce recueil de constitutions est correctement écrit, quoique chargé de notes marginales. Il fut fini à Lyon par François COPPIER le 17 septembre 1707 ». (DELANDINE, *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, I, 194, n° 130).
(SOMM., T, II., 1566).

Ce même Père est l'auteur d'une sorte de « *Traité des Etudes* » suivant les traditions pédagogiques de la S. J.

Voir DE BACKER, T. V, p. 147, qui l'appelle COPPIER, comme l'a fait Delandine. Cf. SOMMERVOGEL, ibid.

FRIEBEL (Georges-François), de Patschgau (Silésie), 1617-1694.

SOMMERVOGEL ne donne que cette courte indication sur l'ouvrage dont il s'agit : « Il traduisit en allemand quelques lettres des PP.généraux, pour l'usage des Frères coadjuteurs (d'après un manuscrit de Brunn.» (SOMM., T.III,col. 998, n° 7). DE BACKER ne dit rien de cet auteur, sans doute parce qu'il n'a rien fait imprimer.

VIVIEN (Antoine), de Périgueux, 1586-1623.

Les *Epistres des Pères Généraux aux Pères et Frères de la Compagnie de Jésus*, à Tolose, par la Veuve de Jacques Colomiez et R. Colomiez, imprimeurs ordinaires du Roy, 1609, XII, pp. 622. Sans la lettre de Bernard de Angelis, datée de Rome, 5 décembre 1606, la table et les errata. Cet ouvrage contient deux lettres de saint Ignace, une du P. Laynez, une de saint François de Borgia, huit du P. Acquaviva. (SOMM., T.VIII, col. 8 ; cf. DE BACKER., T. VII., p. 383).

Du même :

Epistre de notre Révérend Père Général Claude Acquaviva à tous les Pères et Frères de la Compagnie de Jésus touchant la rénovation de l'esprit ; à Lymoges, par Jacques Barbou, 1605, in-16°, pp. 64-130. (SOMM., *ibid*).



GONZALVEZ DE AVILA (Gilles) de Barujon (Tolède), 1532-1596.

Explicationes nostrarum Regularum valde eruditae et religiosae Instituti Societatis Jesu tum declaratio, tum confirmatio. (SOMM., *ibid*).DE BACKER ne mentionne point cet auteur.

CONSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS

SAINT IGNACE DE LOYOLA.

Constitutiones Societatis Jesu. Anno 1558 ; Romae, in aedibus Societatis Jesu, 1558 ; in-8°, pp. 159, et 15 p. pour une lettre : « Dilectis in Christo Fratribus Societatis Jesu S. », la table et les errata ; — à la fin : Romae in aedibus Societatis Jesu, Anno Domini M. DLIX. De Licentia Superiorum.

Edition princeps de la traduction des Constitutions écrites en espagnol par saint Ignace. Le P. POLANCO fit cette traduction, qui fut déclarée authentique par le 79e décret de la première Congrégation Générale.

Le P. SOMMERVOGEL donne (T. V, col. 78-81) la liste des nombreuses éditions qui suivirent cette édition princeps.

Responsa ad dubia Polanci, ou, selon le titre complet : *Centum et duo dubia proposita a P. Joanne Polanco cum responsionibus in margine appositis manu S. P. N. Ignatii* (notes marginales autographes de saint Ignace), pp. 330-6.

Cet ouvrage fait suite à une édition de luxe des *Constitutions* donnée par le P. J. Joseph DE LA TORRE, assistant d'Espagne, en 1892. Sur le P. Jean Polancus, cf. DE BACKER, I, p. 379.

LITTERÆ APOSTOLICÆ

Ces documents font partie du *Corpus Institutorum S. Jesu* publié par Meursius en 1635. Ils ont été publiés séparément sous ce titre : *Litteræ apostolicæ quibus institutio, confirmatio et varia privilegia et indulta Societati Jesu a Sede apostolica concessa continentur.* Romae, in aedibus Societatis Jesu, 1559, in-8°. pp. 78 (pour 68).

SOMMERVOGEL mentionne (T. V, col. 86) des éditions successives de cet ouvrage, contenant de nouvelles pièces sur les règles, droits et privilèges de la S. J.

EXAMEN GÉNÉRAL.

Examen generale proponendum iis omnibus qui in Societatem Jesu admitti petunt. Romae, in aedibus Societatis Jesu, 1558, in-8°. pp. 52.

Suivent les éditions des *Constitutions* relatives à cet Examen (T. V, col. 94).

Pour les *Règles*, nous rapporterons tout ce qu'en dit SOMMERVOGEL, en y ajoutant toutefois, pour rendre cet article plus clair, les détails qu'il donne lui-même dans un autre endroit (*Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes publiés par des Religieux de la Compagnie de Jésus*, col. 814).

Il y eut une première rédaction de ces règles, faite par le R. P. MIRO sur l'ordre du P. Général Everard Mercurian. On peut citer cette édition (Rome, 1580, in-4°) comme l'édition princeps des *Regulæ*, mais il y avait eu, auparavant, quelques publications analogues.

Voici leur énumération d'après SOMMERVOGEL (T. V, col. 80 et suiv) :

— *Regulæ : quaedam ex Constitutionibus Societatis Jesu excerpta.* Romae, in Collegio Societatis Jesu. Anno MD.LXVII, in-8°.

— *Quaedam ex Constitutionibus Societatis Jesu excerpta.* Neapoli, apud Josephum Cachium ; MDLXVIII, pet. in-12°.

— *Quaedam ex Constitutionibus Societatis Jesu excerpta.* Ex Typographia collegii Virdunensis Societatis Jesu : ex liberalitate sui fundatoris R. D. Episcopi ac comitis



ejusdem Urbis. Per M. Mercatorem, ejusdem R. Episcopi Typographum, 1572, pet. in-8°, pp. — (*très rare*).

— *Summarium Constitutionum*, p. 2-24. Regulæ communes, p. 24-35. Regulæ modestiæ, p.35-37. Instructio ad reddendam rationem conscientiæ, p. 37-41.— Epistola S. P. N. Ignatii de Virtute obedientiæ.

Ce recueil existait en 1896 à la Bibliothèque du Collège de Vaugirard, à Paris.

— *Regulæ Societatis Jesu* : Romae, in Collegio ejusdem Societatis,MDLXXX,cum facultate Superiorum, in-8°, pp. 234.

— *Regulæ Societatis Jesu* : Venetiis, MDLCXXX, in-8° (*fort rare*).

— *Regulæ Societatis Jesu* : Romae, in Collegio ejusdem Societatis, MDLXXXII, cum Facultate Superiorum, in-8°, pp. 230. Index Regularum. Errata 2 ff., car. italique.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Romae, in Collegio ejusdem Societatis, 1582, petit in-8°, p. 72 ; édition réimprimée à Rome la même année, et qui a passé longtemps pour l'édition originale (De Bure).

— *Regulæ Societatis Jesu* : Vilnae, 1582.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Tarracone, apud Philippum Mey, cum facultate superiorum, in-12°, pp. 137.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Virduni, apud Martinum Mercatorem CIC IDXXCII, in-32°, pp. 116.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Burgis, apud Philippum Junta, 1583, cum facultate Superiorum.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Virduni, 1588.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Romae, in Collegio ejusdem Societatis, MDXC, in-8°, pp. 238 et 2 ff. n. ch. pour l'index et l'errata.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Turnoni, apud Claudium Michaelem, MDXCVI, in-24°, pp. 15.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Neapoli, ex typographia Tarquinii Longi, 1599, in collegio ejusdem Societatis, in-12°, pp. 104.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Dilingæ, apud Joannem Mayer, cum facultate superiorum, MDIC, in-8°, pp. 29.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Antverpiæ, 1603, in-8°.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Lugduni, Roussin, MDCIV, in-12°, pp. 232.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Antverpiæ, apud Johannem Trognaesium, MDCV, petit in-8°, p. 286, S. l. t.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M.DC. VI, Superiorum permissu ; probablement d'Elsevier.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, MDC. VII, superiorum permissu, in-12°, pp. 258, s.l.t., trois tirages de cette édition.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Romæ, in Collegio Romæ ejusdem Societatis. Anno Dni M DC. VII, in-8°, pp. 295, s. 23. ff. nch.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; juxta exemplar Romæ impressum anno M.D.C.VII. s. l. et d. pp. 259, s. l. t. (impression belge du 19e siècle).

— *Regulæ Societatis Jesu*; ab innumeris, quibus scatebant, mendis in hac postrema editione, summa cum diligentia emendatæ et correctæ ; Lugduni, ex officina typographica Jacobi Roussini, MDCIX, permissu, pet. in-12°, pp. 558 s. l. t.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Mussiponti, in collegio Societatis Jesu, typis Melchioris Bernardi, M.DC.XIV, in-16°, 112 feuillets de 3 à 117, le reste non coté.

— *Regulæ Societatis Jesu* auctoritate Septimæ Congregationis generalis auctæ ;



Romæ, in Collegio Romano ejusdem Societatis, M.DC.XVI. in-8°, 24 ffnc. pour un Avis ad Religiosos Societatis et l'index.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Mussiponti, in Collegio Societatis Jesu. Typis Melchioris Bernardi, Universitatis Typographi, M.DC.XIX, in-24°, pp. 223. — *Id.* Vilnæ, 1619.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Parisiis, apud Johannem Fouet, MDC.XX, petit in-8°, pp. 36, (pour 360) avec portrait de saint Ignace, gravé par Buschere, d'après Jerémie Wierx.

Entre ces deux dates se place la reproduction intégrale des *Règles* dans l'*Historia Jesuitica* de Rodolphe Hospinianus, Zurich, 1619, in-f°.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; cum facultate superiorum, Dilingæ, excudebat Johannes Mayer, s. d., in-24°, pp. 103.

— *Regulæ Societatis Jesus* ; cum facultate Superiorum, Dilingæ, formis academicis, apud Melchiorem Algeyer, in-16, s.d., pp. 249 et 18 ; cet exemplaire porte la date de 1622 écrite à la main.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Bruxelles, apud Godefridum Schovartium, MDC.XXVI, in-8°, p. 286, slt.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Tyrnaviæ, typis academicis. Excudebat Mathias Srnensky, anno M.DC.LXXIX, in-12°, p. 144.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Lugduni, apud Johannem Coutavoz, in via Nigra, sub signo Boni Viatoris, M.DC.XCIV, cum permissu superiorum, in-16°, p. 208.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Cosmopoli, M.DC.XCVII, in-12°, p. 154, plus une lettre du 8 décembre 1696, signée G. B, qu'on ne rencontre dans aucune autre édition. Elle engage les membres de l'Ordre à observer fidèlement leurs règles.

Cette édition, dit Sommervogel, a été probablement faite par des ennemis de l'Order, qui, du reste, ont reproduit exactement les règles.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Dilingæ, 1699, in-8°.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; repressæ sumptibus Bibliothecæ Sanctæ Annæ Societatis Jesu, Viennæ Austriæ, Typis Joannis Georgii Schlegel, anno 1712, in-12°, pp. 166, s.l.t., Ed. suivie des *Exercices*.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Audomari, typis Petri Beaussart, MDCCXVII, in-12°, pp. 120.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Viennæ, 1741, in-12°.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Posnaniæ, in Collegio ejusdem Societatis, MDCCXLI, in-8°, pp. 461.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Panormi, in tirocinio ejusdem Soc., typis Angeli Felicella, 1743, in-12°, pp. 142.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Romæ, 1753, in-12°.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Epistola S. Ignatii de Virtute obedientiæ, dans le Tome III du *Codex regularum* de Lucas Holstenius, Augustæ Vindelicorum, Sumptibus Ignatii Adami et Francisci Antonii Veith bibliopolarum, 1759, in-f°.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Avenione, ex typographia F. Séguin, 1828, in-24°, pp. 223.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Hagae comitum, F. C. B ten Hagen, 1857, in-12°, pp. 97.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Roehampton, 186... in-18°, (par le P. Alf. Weld).

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Venise, Typis Æmilianis, 1872, in-12°.

— *Regulæ Societatis Jesu* ; Wolfsbergæ, typis Ernesti Ploetz, M.DCCCLXXX, in-16°, pp. 250, s. l. t.

Puis les traductions en diverses langues de l'Europe et même de l'Extrême-Orient.

D'après Sommervogel, Meursius le fils a composé un *Corpus Institutorum Soc. Jesu*, qui aurait paru en 1635. Cet ouvrage n'est mentionné ni dans Michaud, ni dans



Hœfer. Par sa date et son titre, on pourrait supposer que le nº 591, qui a été l'occasion de cette longue note, et le nº 592, seraient des ouvrages formant partie de cette collection.

592. Constitutiones Soc. Jesu, et Examen cum declarationibus.— Antwerpiæ, Meursius, 1635 ; in-8º

[Statuts de la Société de Jésus, avec l'Examen et les Déclarations.]

KLOSS, nº 3.297.

Voir ci-dessus les nºˢ 200 et 591.

Une première rédaction des *Constitutions* avait déjà paru sous ce titre : *Constitutiones Societatis Jesu*, Anno 1558. Romæ, in aedibus Societatis Jesu, 1588, 8º, pp. 159. SOMMERVOGEL (*Dict. des Anonymes et pseud. de la C. de J.* p. 163, auquel cette indication est empruntée) renvoie à la *Bibliogr. des Ecrivains de la C. de J.* 2ᵉ Ed. T. II, article *Loyola*, pour les autres éditions des *Constitutions*.

593. The holy Bible (Old and New Testament) faithfully translated into English out of the authentical Latin, by the English College of Dovay. — Douai, 1635 ; in-4º (Troisième et dernier volume).

[La Sainte Bible (Ancien et Nouveau Testament) fidèlement traduite en anglais d'après le texte latin authentique, par le Collège anglais de Douai.]

Pour les deux premiers volumes, voir les nºˢ 586 et 590.

594. Regulæ Societatis Jesu.— Antwerpiæ, Meursius, 1635 ; pet. in-8º.

[Règles de la Société de Jésus.]

Probablement le même ouvrage que celui qui est catalogué au nº 591.

595. Decreta Congregationum generalium Soc. Jesu.— Antwerpiæ, Meursius, 1635 ; pet. in-8º.

[Décrets des Assemblées générales de la Société de Jésus.]

Voir ci-dessus les nºˢ 201 et 591.

596. The holy Bible. — (S. l.), 1635 ; 3 vol. in-4º.

[La Sainte Bible (en anglais).]

Ne serait-ce pas la version du Collège anglais de Douai, dont les trois volumes viennent d'être catalogués séparément sous les nºˢ 586, 590 et 593 ?

597. Arcana Societatis Jesu... c. append. utilissim. — Gen..., 1635 ; in-8º.

[Les Secrets de la Compagnie de Jésus, avec un appendice très utile.]

« Cet ouvrage est mentionné par BARBIER (*Dict. des ouvr. anonymes*, IV, col. 1158) sous ce titre : *Arcana Societatis Jesu, publico bono vulgata, cum appendicibus utilissimis* (Per Gasp. SCIOPPIUS.) Genevae, 1635, in-8º. Scioppius s'est caché dans ce même recueil sous les noms de FORTUNIUS GALLINDUS, d'AUGUSTINUS ARDINGHELLUS, de



BERNARDINUS GIRALDUS, et de DANIEL HOSPITALIUS ». BARBIER renvoie pour plus de détails, à NICÉRON, T. XXXIV, p. 219.

On trouve cet ouvrage mentionné dans CARAYON.(*Bibliogr. de la S. de J.*, p. 414, nº 3091), sous ce même titre.

598. Epistolæ præpositorum generalium ad patres et fratres Soc. Jesu. — Antverpiæ, 1635 ; in-8º.

[Lettres des Généraux de la Société de Jésus aux Pères et aux Frères.]

Voir ci-dessus nº 591.

599. Cvriositez inovyes sur la sculpture talismanique des Persans, Horoscope des Patriarches et Lecture des Estoilles. Par M. G. GAFFAREL. — (S. l.), 1637 ; in-8º.

ROSENTHAL (p. 137 nº 1859) indique cet ouvrage sous le titre suivant :

GAFFARELLI, J. *Curiositez inovyes*, h. e. *curiositates inauditæ de figuris Persarum talismanicis, horoscopo Patriarcharum et characteribus cœlestibus*. Ed. Gr. Michaelis, Hamb., 1676.

Il mentionne dans le même article un ouvrage où le livre précédent est annoté par le même éditeur : Gr. MICHAELIS. *Notæ in Jac. Gaffarelli Curiositates*. Hamb., 1676, 2 parties en 1 vol. avec frontispice, deux tableaux pliés, et 15 fig.

Les *Curiosités* de GAFFAREL n'ont point passé inaperçues. ROSENTHAL (p. 141, nº 1924) mentionne un livre de Ch. SOREL DE SOUVIGNY (sous le pseudonyme de l'Isle), qui contient, entre autres opuscules, des *Observations contre le livre des Curiosités inouïes*. Ch. Sorél est l'auteur d'un autre livre assez connu : l'*Histoire comique de Francion* et de quantité d'ouvrages, sur lesquels il faut voir la thèse de M. E. Roy, *la Vie et les Œuvres de Charles Sorel*, Paris, 1891, in-8.

600. Filum Ariadnes, d. i. Neuer Chymischer Discurs von der grausamen verführischen Irrwegen der Alchymisten, dadurch sie selbst und viel Leute neben ihnen verleitet werden : Vnd dann, was doch endlich der rechte vhralte einige Weg zu dem allerhoechsten sey; wie darinnen zu procediren, vnd welcher Gestalt auch particularia zu Hand gebracht werden konnen, etc. — Leipzig, 1639 ; in-8º.

[Le fil d'Ariane, ou Nouveau discours chimique sur les terribles (et) séduisantes erreurs des alchimistes, par lesquelles eux-mêmes sont égarés, ainsi que beaucoup de gens avec eux ; où il est ensuite traité de ce qu'est enfin le vrai, antique et unique chemin qui conduit au Suprême Secret ; comment il y faut procéder, quelle forme et quelles particularités peuvent être employées, etc.]

Complétons ce titre d'après un catalogue de librairie mentionnant une édition de Gotha, en 1718 :

... *Konnen. Alles durch selbst eigene Experienz erklaret und an Tag gegeben. Denen sind noch beygefuget LXXIX grosse und sonderbare wunder.* [le tout démontré et mis en lumière par l'expérience même ; en plus on trouve ici LXXIX grandes et rares merveilles.] Cette dernière édition fait connaître aussi le nom de l'auteur, H. von BATSDORF.

D'après ROSENTHAL, (p. 51, nº 711 sq.) ce nom même est le pseudonyme de Chr. REIBEHAND, dont ROSENTHAL indique, outre l'édition ci-dessus, les suivantes : Leipzig, 1639 ; ibid., 1690.

Le *Catalogue de la Bibliothèque de Stanislas de Guaita* (Première partie, p. 7) mentionne une traduction de l'ouvrage qui fait l'objet de cette notice : *Le filet* (sic) *d'A-*



riane pour entrer avec seureté dans le Labirinthe de la Philosophie hermétique. Paris, d'Houry, 1695, in-12.

BRUNET attribue ce petit traité à G. LE DOUX, dit de CLAVES ; mais il est plus probable que Le Doux n'est que le traducteur, puisque nous connaissons le nom de l'auteur.

Enfin LENGLET DU FRESNOY (III, p. 115.) mentionne H. von BATSDORF en ces termes : *Filum Ariadnes, seu Discursus chemicus de Alchimistarum erroribus, et vero modo ad summum secretum perveniendi, per Henricum a* BATSDORFF, *Hermundurum*, in-8°, 1636 ; ce serait donc la première édition.

Cet ouvrage est un rare traité d'alchimie et de philosophie hermétique.

601. Emblemata sacra e præcipuis utriusque Testamenti historiis concinnata et a PETRO VAN DER BURGIO figuris aeneis illustrata, edita a N. J. PISCATORE. — Amstelodami, N. Visscher, 1639 ; in-folio oblong, grav.

[Emblèmes sacrés puisés dans les histoires des deux Testaments, disposés et illustrés au moyen de planches sur cuivre par PIERRE VAN DER BURG, et édités par N. J. PISCATOR.]

602. GULIELMI TYRII Historia rerum in partibus transmarinis gestarum. — Londini, 1640 ; in-folio.

[GUILLAUME DE TYR, Histoire des actes accomplis dans les contrées au-delà des mers.]

KLOSS, n° 2.203.

Voir plus bas n° 625.

603. Athanasii KIRCHERI Iter extaticum cœleste. — Herbipoli, 1640 ; in-4°, planch. et grav.

[Athanase KIRCHER, Voyage extatique céleste.]

La Bibliographie du P. DE BACKER donne (VII, p. 285) le titre complet du seul ouvrage du P. KIRCHER qui présente quelque analogie avec celui de la présente notice : R. P. Athanasii KIRCHERI, Societatis Jesu. *Extaticum cœleste, interlocutoribus Cosmiele et Theodidacto. Dialogus I. Dum in aula archiepiscopali, Soc. Jesu Universitate Tyrnaviensi, anno MDCCXXIX, Mense... Die... assertiones ex universa philosophia publice propugnaret Rev. Nob. ac eruditus Dominus Samuel Englemayer, A.A. LL. et Philosophiæ Baccalaureus, etc...* Tyrnaviæ, typis academiae per Fridericum Gall, in-12°, pp. 455.

Mais GRAESSE (T. IV, p. 21) nous indique trois ouvrages du P. Kircher qui forment un tout, dont l'ensemble répond assez bien aux indications de la présente notice.

1° *Itinerarium extaticum, quo mundi opificium, id est, cœlestis expansi Siderumque natura, vires, etc., nova hypothesi exponitur ad veritatem.* Romæ, Vitalis Mascardi typis, 1656, in-8°.

2° *Itinerarium extaticum qui et mundi Subterranei prodromus dicitur* ; *ibid*, 1657, in-4°, avec pl.

3° *Iter extaticum II, in mundum subterraneum. Dialogus III honori illustrissimi Comiti Barboczi prom. C. Tolnay. oblatum.* Tyrnau, 1729, in-18°.



Une nouvelle édition du premier de ces ouvrages est indiquée par GRAESSE, sous ce titre :

Iter extaticum cœleste,hac secunda editione praelusione et scholiis illustratum a Caspare SCHUTTO. — *Iter extaticum terrestre* : Herbipoli, sumptibus Andr. et Wolfgang Endterorum, s. d.

604. Imago primi sæculi Soc. Jesu, a provincia Flandro-Belgica ejusdem Soc. repræsentata. — Antwerpiæ, Plantin, 1640 ; in-folio, grav.

[Image du premier siècle de la Société de Jésus, représentée par la province de Flandre-Belgique de cette Compagnie.]

KLOSS, nº 3.300. Les gravures de cet ouvrage sont sur cuivre et en grand nombre.

Le P. SOMMERVOGEL (*Dict. des Anonymes et Pseudonymes de la S. J.*, col. 409) nous donne, ainsi qu'il suit, le titre de cet ouvrage :

Imago primi sæculi Societatis Jesu a Provincia Flandro-Belgica ejusdem Societatis repræsentata. Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti. Anno Societatis Sæculari M.DC.XL, fol. pp. 252, 8 llelt. (par les PP. Jean BOLLANDUS, Sidronius HOSSCHIUS, Jacques WALLIUS et autres).

On voit par là que cet ouvrage est un monument commémoratif de la fondation de l'Ordre. Quant à ses auteurs, du moins ceux qui sont nommés ici, ils figurent parmi les écrivains les plus célèbres et les plus laborieux de la Compagnie, et ils ont droit à une courte notice.

Le premier d'entre eux, Jean BOLLAND, le créateur de cette œuvre gigantesque d'hagiographie, si connue sous le nom d'*Acta sanctorum*, et à laquelle son nom est resté attaché, naquit à Tirlemont (Pays-Bas) en 1596. Le P. Héribert Rosweide, d'Utrecht, jésuite de la maison professe d'Anvers avait conçu le projet de cette collection, mais il mourut en 1629, sans en avoir publié autre chose que le programme, sous ce titre : *Fasti sanctorum,quorum vitæ in Belgicis bibliothecis manuscriptæ asservantur.* Son ouvrage ne devait donc utiliser que les matériaux qui se trouvaient en Belgique. Bollandus se mit à l'œuvre dès la mort de H. Rosweide ; il eut pour associé Godefroi HENSCHENIUS,et ces deux Pères purent mener à bonne fin les vies des saints du mois de janvier et celles de février. Bollandus mourut le 12 septembre 1665 dans sa 70e année, ayant seulement ébauché le mois de mars. Mais son œuvre était née viable, elle eut un grand succès, et de nombreux travailleurs la continuèrent. Il serait trop long de faire l'histoire de cette collection, bien des fois interrompue par les événements politiques. La *Biographie Michaud* (T. IV. p. 642), à laquelle nous empruntons ces détails, ajoute :

« La *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu* dit que Bollandus avait d'abord fait imprimer sans son nom ou sous un faux nom quelques vers et quelques discours ; la même collection fait mention de quelques opuscules traduits par Bollandus de l'italien en latin; on croit aussi qu'il a publié, de concert avec Tollenar et Henschen le recueil intitulé : *Imago primi sæculi Societatis Jesu*, Anvers, 1640, in-fº. La vie de Bollandus se trouve dans les *Acta Sanctorum*, en tête du 1er Volume de mars ».

N'omettons pas une note intéressante qui complète cet article : « Une dissertation latine sur les Bollandistes, signée des noms les plus honorables et imprimée à Namur en 1838, apprend que Napoléon, voulant faire achever le grand monument de la vie des Saints, fit écrire sur ce sujet à La Serna-Santander. Ce savant bibliothécaire répondit, le 9 août 1810, que cette continuation était impossible. Ce que Napoléon n'avait pu faire, vient d'être entrepris par une Société savante de Belgique, avec une subvention du roi de Belgique (mai 1842). »



On trouvera dans DE BACKER (T.V, p. 32), à défaut de détails biographiques, dont cet auteur est trop parcimonieux, du moins un travail des plus complets sur l'histoire de l'entreprise des Bollandistes.

Sidronius HOSCHIUS, ou de HOSCHE, fut un des bons poètes latins du XVIIe siècle. Il naquit en 1596 à Merckem dans le diocèse d'Ypres, fit ses premières études au milieu de grandes difficultés, entra dans l'Ordre des Jésuites, où il professa les humanités. Ses premières œuvres poétiques le mirent assez en vue pour lui faire donner l'emploi de précepteur des pages de l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas. Il conserva peu de temps cette situation, qu'il jugeait trop mondaine, et se retira dans l'établissement que les Jésuites avaient à Tongres ; il mourut dans cette maison, dont il était le supérieur, en 1653. Ses Poésies ont eu un grand nombre d'éditions, dont la meilleure est celle que publia à Paris Barbou, en 1723, 2 vol. in-12°. Cette édition contient aussi les poésies de Wallius, dont nous allons dire quelques mots.

Sur Sidronius Hoschius, cf. DE BACKER T. II, p. 298.

Jacques WALLIUS ou VAN DE WALLE passa aussi pour un des bons poètes latins de son siècle. Il naquit en 1599 à Courtrai, entra dans l'Ordre des Jésuites à l'âge de 17 ans et fut attaché par ses supérieurs aux missions des Pays-Bas. Les instances d'un autre Jésuite, aussi poète, Sidronius Hoschius, dont nous venons de parler, le décidèrent à faire paraître ses poésies. Elles ont été imprimées pour la première fois à Anvers, en 1656, in-12°, et souvent réimprimées depuis. BAILLET en fait ce bel éloge : « Si la réputation était toujours proportionnée au mérite, Wallius devrait « en avoir une sans mesure sur le Parnasse latin, et il y serait aussi parfaitement connu « que le premier poète de son siècle ».

Voir sur Wallius, MICHAUD, XLIV, 288.

605. Afbeeldinghe von d'eerste eeuwe der Societeyt Jesu, etc. — Antwerp, 1640 ; in-4°, fig.

[Représentation du premier siècle de la Société de Jésus.]

Sans aucun doute la traduction hollandaise de l'ouvrage précédent.

On trouve dans le *Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes* de la Cie de Jésus l'indication de cet ouvrage, col. 17 : ainsi conçue : *Af-Beeldinghe van d'Erste leuve der Societeyt Jesu voor ooghen ghestelt door de Duyts-Nederlantsche Provincie der selver Societeyt*, T'Antwerpen, in de Plantinsche Druckerie, MDCXL, in-4°, pp. 712.

C'est donc bien l'ouvrage dont il est question ici. Le *Dictionn. des An. et Ps. de la Cie de Jésus* ajoute : « Dans cette traduction de l'*Imago primi sæculi*, le P. Adrien POIRTERS composa la plupart des poésies flamandes et revisa les autres. »

BARBIER (*Dict. des Anonymes et Pseudonymes*, IV, 1.281), a dit que les vers flamands sont du P. Adrien de POIRTRES (*sic*) ; c'est une erreur. Le P. Poirters n'est qu'en partie l'auteur de la traduction flamande de l'*Imago primi sæculi*. (SOMMERVOGEL, *Dict. des Anonymes et Pseudonymes de la S. J.* Col. 409).

606. La tyrannie Jésuitique. — (S. l.), 1640 ; in-12.

Carayon (*Bibliogr. de la Cie de Jésus*) ne donne rien sous ce titre, mais il mentionne (p. 417) l'ouvrage suivant, qui pourrait bien être celui que Peeters a noté d'une manière si succincte :

La tyrannomanie jésuitique... par A. du Voyer, G. B. Villefranche, 1648, in-8°.



607. Relation aus Parnasso und moralische Discurse wie dieselben von allerhand Welthändeln darinnen ergeben. — Leyden, Marius, 1641 ; in-4°.

[Relation du Parnasse et Discours moraux (montrant) comment ceux-ci (les Frères R. C. ?) se livrent à toutes sortes d'affaires mondiales.]

Kloss, n° 2.428. Ce serait, d'après Kloss, la 77e Relation. La 2e a fait l'objet du n° 377.

608. Kwiatkowski, Soc. J. (Poloni) Historia Veteris et Novi Testamenti, stilo claro et solido conscripta. Aug. V., 1641.— (S. l.), in-4°.

Kwiatkowski, S.J. (Polonais). Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament écrite d'un style clair et ferme. (5 août 1641.)]

Voici ce qu'on trouve dans de Backer (III, 424) au sujet de ce P. Jésuite :

Pierre Kwiatkowski, Jésuite polonais, passa les dernières années de sa vie à Cracovie, et mourut presque nonagénaire, le 30 avril 1747.

De Backer cite de lui quatre ouvrages, dont deux, écrits en langue polonaise, sont relatifs à des sujets pieux ; deux autres sont en latin, et le premier de ceux-ci a pour titre complet :

Historia..... conscripta, SS. Patrum textibus illustrata, aliorumque Authorum floribus exornata, compendiose et dilucide collecta a P. Petro Kwiatkowski, *Societ. Jesu. Augustæ Vindelicorum, Sumptibus Christophori Bartl*, 1741, in-4°, pp. 706, sans les liminaires et la table.

On voit par là que la date donnée par de Backer, diffère juste de cent ans de celle que donne Peeters, date absolument invraisemblable, l'auteur étant mort en 1747.

609. Alphonsi de Vargas Toletani Relatio ad reges et principes christianos de statragematis et sophismatis politicis Societatis Jesu ad monarchiam orbis terrarum sibi conficiendam.— (S. l.), 1641 ; in-18.

[Alphonse de Vargas, de Tolède, Rapport aux rois et princes chrétiens sur les ruses et sophismes politiques de la Société de Jésus, en vue de s'assurer la monarchie de l'univers.]

Carayon (p. 6, n° 59) donne le titre complet, et fort long de cet ouvrage :

Alphonsi de Vargas Relatio ad Reges et Principes Christianos de Stratagematis et sophismatis politicis Societatis Jesu ad monarchiam Orbis terrarum sibi conficiendam, in quo Jesuitarum erga Reges ac populos optime de ipsis meritos infidelitas, ergaque ipsum Pontificem perfidia, contumelia et in Fidei rebus novandi libido illustratur et documentis comprobatur ; s. l., 1636, 4°, et Cologne, 1642. Une autre édition porte le titre abrégé : *Stragemata et Sophismata Jesuitarum* ; Cologne, 1648, in-12°.

Goigoux (XXVI, 359) relève une édition de 1636, in-4°, et celle de 1641, in-12°. Il ajoute que la traduction allemande a été brûlée à Breslau.

610. Tubicum (*sic ; lire* : Tubicinium) convivale et hermeticum, sive. Epistola III Buccinatoria, quae (*sic*) duumviri hermetici foederati curiosos omnes ad sui foederis Societatem invitant. — Gedani, B. L. Tancken, 1642 ; in-4°.

[Trompette de table et hermétique, ou Troisième Lettre claironnante, par laquelle

